



HAL
open science

Les modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : un levier pour la transition agroécologique ?

Alice Gillerot

► To cite this version:

Alice Gillerot. Les modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : un levier pour la transition agroécologique ?. Economies et finances. Université Clermont Auvergne, 2023. Français. NNT : 2023UCFA0153 . tel-04586818

HAL Id: tel-04586818

<https://theses.hal.science/tel-04586818>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Thèse présentée pour l'obtention du grade de

Docteur de l'Université Clermont Auvergne

École doctorale en Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion (ED 245)

Spécialité : Sciences Economiques

UMR Territoires

**Les modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs
porteurs de filières territorialisées :
un levier pour la transition agroécologique ?**

Alice GILLEROT

Sous la direction de :

Philippe JEANNEAUX, VetAgro Sup, Directeur
Etienne POLGE, INRAE, Co-encadrant

Soutenue le 19 décembre 2023

Membres du jury :

M. André TORRE, Directeur de recherche, INRAE, président

Mme Yuna CHIFFOLEAU, Directrice de recherche, INRAE, rapporteure

M. Stéphane FOURNIER, Professeur, Institut Agro Montpellier, rapporteur

Mme Rachel LEVY, Maîtresse de conférences, ENSFEA, examinatrice

M. Alexandre WEZEL, Directeur de recherche, ISARA, examinateur

M. Philippe JEANNEAUX, Professeur, VetAgro Sup, directeur de thèse

M. Etienne POLGE, Chargé de recherche, INRAE, co-encadrant de thèse

Cette recherche doctorale a bénéficié du soutien financier de VetAgro Sup, de l'I-Site CAP 20-25 et du projet de recherche européen LIFT.



Résumé

A l'heure où la coordination d'une diversité d'acteurs dans les territoires est identifiée comme nécessaire et indispensable à la transition agroécologique, un intérêt se porte aux modalités de coordination de ces acteurs, les facteurs qui les amènent à s'organiser collectivement et les ressources qu'ils créent et mobilisent. Alors que l'action collective des agriculteurs est régulièrement présentée comme un levier pour la transition agroécologique, nous nous intéressons dans le cadre de cette thèse aux modes de coordination que les agriculteurs mettent en œuvre lorsqu'ils s'organisent collectivement pour créer et développer des filières territorialisées en agriculture biologique. Nous nous appuyons sur le cadre théorique de l'économie de proximités, qui, à travers l'étude des interactions entre acteurs au sein d'un territoire, nous permet de traiter les thèmes de la gouvernance, de l'action collective et des ressources collectivement créées. A l'appui de la grille des proximités géographiques et organisées et des cadres et outils d'analyse des réseaux sociaux - particulièrement ceux se référant aux réseaux sociaux complets et aux chaînes relationnelles - nous étudions les relations d'interdépendances, les rapports de force et les phénomènes d'encastrement à l'œuvre à différentes échelles : le système alimentaire territorialisé, la filière territorialisée, le groupe de pairs agriculteurs et l'exploitation agricole. Pour cela, nous avons mené un travail d'analyse empirique s'appuyant sur l'étude et la mise en regard de cinq collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées en agriculture biologique dans le Puy-de-Dôme. Nous avons mené des enquêtes de terrain essentiellement basées sur des entretiens semi-directifs individuels et des questionnaires sociométriques. Nos résultats montrent que les modes de coordination sont caractérisés par une diversité d'interactions entre agriculteurs, entre acteurs économiques de la filière territorialisée et avec d'autres acteurs du système alimentaire territorialisé. Ces interactions s'appuient la plupart du temps sur des relations interpersonnelles et des partages de proximités géographiques et organisées entre les acteurs et se consolident grâce à divers outils et règles formels destinés à assurer un environnement de confiance propice à leur coordination. Ces interactions entraînent la création et la circulation de ressources nécessaires à la transition agroécologique. Ainsi, ces ressources participent à faciliter des changements de pratiques dans les fermes, à favoriser l'engagement et l'implication des agriculteurs dans leur groupe de pairs, à assurer la co-construction d'une offre spécifique avec les acteurs économiques de la filière territorialisée et à contribuer à la diversification productive et territoriale.

Mots-clés : collectifs agricoles, agroécologie, filières territorialisées, modes de coordination, proximités, réseaux socio-économiques

Abstract

As the coordination of a diversity of stakeholders within a territory is identified as necessary and essential for the agroecological transition, interest is growing in the ways in which these stakeholders coordinate, the factors that lead them to organise collectively and the resources that they create and mobilise. While collective action among farmers is regularly presented as a driver for the agroecological transition, this thesis focuses on the modes of coordination that farmers use when they organise themselves collectively to create and develop organic farming territorialized supply chains. We use the economy of proximity as our theoretical framework, which, through the study of interactions between actors within a territory, enables us to address the themes of governance, collective action and collectively created resources. Using the grid of geographical and organised proximities and the tools of the social networks analysis - particularly those referring to complete social networks and relational chains - we study the interdependence and power relationships and the embeddedness phenomena at work at different scales: the territorialised food system, the territorialised supply chain, the group of peer farmers and the farm. To do this, we carried out an empirical analysis based on the study and comparison of five organic farmers' collectives involved in territorialised supply chains in the Puy-de-Dôme (France). We conducted field surveys based mainly on individual

semi-structured interviews and sociometric questionnaires. Our results show that the modes of coordination are characterised by a diversity of interactions between farmers, between economic stakeholders within the territorialised supply chain and with other stakeholders in the territorialised food system. These interactions are based on interpersonal relationships and shared geographical and organisational proximity between stakeholders and are consolidated by various formal tools and rules designed to ensure an environment of trust favourable to their coordination. These interactions lead to the creation and circulation of a diversity of resources needed for the agroecological transition. These resources contribute to facilitating changes in practices on farms, to encouraging the commitment and involvement of farmers in their peer group, to ensuring the co-construction of a specific product and to contributing to territorial diversification.

Key words: farmers' collective, agroecology, territorialized supply chain, modes of coordination, proximity, socio-economic networks

Remerciements

J'aimerais exprimer ma sincère gratitude à toutes les personnes qui au cours de ces trois années de thèse m'ont accompagnée et soutenue et sans qui ce travail n'aurait pu aboutir.

Pour commencer, merci à tou.te.s les agriculteur.ice.s, animateur.ice.s et toutes les autres personnes rencontrées sur le terrain. Merci pour le temps dédié, pour la confiance accordée et pour l'accueil toujours chaleureux.

Merci à Philippe Jeanneaux et à Etienne Polge, directeur et co-encadrant de thèse. Merci de m'avoir donné l'opportunité de mener ce travail enrichissant, merci pour la confiance que vous m'avez accordée, merci d'avoir guidé, nourri, cadré et structuré mes réflexions au cours de ces trois années.

Merci aux membres du jury, Yuna Chiffolleau, Stéphane Fournier, Rachel Levy, André Torre et Alexandre Wezel pour le temps consacré à mon travail.

Merci aux membres de mon comité de thèse, Julien Brailly, Marie Houdart et, tout particulièrement, Véronique Lucas et Frédéric Wallet, pour les échanges constructifs et enrichissants qui m'ont beaucoup fait avancer.

Merci à Olivier Aznar et à Marie Houdart, membres de mon comité de suivi individuel. Celui-ci a été un moment privilégié pour moi pour mettre à plat mes doutes et mes craintes, et de repartir de bon pied.

Merci aux membres des collectifs de recherche Melting, Apog et Eider de l'UMR Territoires au sein desquels j'ai eu l'opportunité de présenter mes travaux intermédiaires. Merci pour les retours constructifs et le cadre bienveillant.

Merci à tous les membres de l'UMR Territoires qui, au détour d'un séminaire ou d'un repas, ont échangé avec moi des réflexions, des connaissances, des bouts de méthode. Merci aux doctorant.e.s de l'UMR localisés aux Cézeaux, Rébecca, Clémence, Camille, Pauline, Madeleine, Luciano et Antoine, ainsi qu'à Claire, Cécile et Juliette. Merci pour tous ces repas du midi partagés, toutes ces balades dans le parc, tout le soutien et l'entraide, et surtout cette bonne humeur ambiante ! Un merci tout particulier à Camille pour le soutien de taille dans l'exploration des méthodes d'analyse des réseaux sociaux.

Merci à tou.te.s mes autres ami.e.s de Clermont-Ferrand, de Bruxelles et d'ailleurs. Merci de rayonner sur ma vie ! Merci tout particulièrement à mes colocos de la rue Delabre - Ben, Cécile, Chloé, Joséphine, Chloé, Gahé - avec lesquels j'ai partagé un joyeux et étincelant quotidien au cours de ces trois années.

Merci à ma famille, à mes parents, Véronique et Olivier, pour le soutien - sous toutes ses formes et depuis toujours - dans les chemins que je choisis. Un merci tout particulier à Véronique pour la lecture attentive et enthousiaste de ce manuscrit. Merci à Oscar et à Henriette pour les encouragements - malgré la distance.

Merci et immense gratitude à toute la Bande des Terres : Lucie, Romane, Célien, Joséphine, Chloé, Boubou, Amande, Noëlie et Elo. Mener de front pendant ces trois années le projet de thèse, notre projet d'installation en ferme collective et notre projet associatif, c'était intense. Merci de m'avoir permis de combiner le tout, merci pour toute l'énergie que vous avez déjà mise pour faire vivre l'association et la ferme, merci pour l'horizon rayonnant qui m'a beaucoup motivée. J'ai hâte de vous rejoindre à Vironne, je suis super DTR !

Et puis - encore une fois - merci à Joséphine. Merci pour ton enthousiasme et ton intérêt inépuisables pour l'agroécologie et les collectifs agricoles. Merci pour tes réflexions toujours justes qui m'ont beaucoup fait avancer. Merci d'avoir été là, merci d'avoir pris soin de moi, c'était si précieux. A nous la suite, j'ai hâte !

Tables des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des acronymes | 13 |
| Table des figures..... | 14 |
| Table des tableaux..... | 15 |
| Introduction générale..... | 15 |
| 1. Contexte général : défis et perspectives pour l'agriculture | 16 |
| 1.1. Une agriculture à bout de souffle | 16 |
| 1.2. L'agroécologie comme horizon pour les systèmes agricoles et alimentaires | 16 |
| 1.3. La transition agroécologique comme processus de changement | 18 |
| 1.4. Les verrouillages freinant la mise en œuvre de la transition agroécologique | 18 |
| 1.5. Comprendre et considérer les coordinations territoriales comme levier de déverrouillage | 19 |
| 2. Contexte scientifique : les questionnements et approches de l'UMR Territoires | 21 |
| 3. Contexte local propre au terrain d'enquête | 21 |
| 3.1. Etat des lieux de l'agriculture dans le Puy-de-Dôme | 22 |
| 3.1.1. Quelques chiffres en guise de présentation générale | 22 |
| 3.1.2. Un scénario tendanciel et les risques associés | 23 |
| 3.1.3. Des coordinations territoriales pour y faire face..... | 24 |
| 3.2. Une phase exploratoire d'identification d'enjeux | 25 |
| 3.2.1. Des groupes techniques d'agriculteurs | 26 |
| 3.2.2. Des ateliers du Projet alimentaire Territorial..... | 27 |
| 3.2.3. Des entretiens exploratoires..... | 27 |
| 3.3. Traduire les enjeux territoriaux identifiés en orientations pour nos travaux de recherche | 28 |
| 4. Situer et définir l'objet central de notre recherche | 28 |
| 4.1. L'action collective entre agriculteurs comme levier de changement..... | 28 |
| 4.2. La reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation..... | 30 |
| 4.3. Le choix d'un objet central pour la recherche : les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées | 32 |
| 5. Cadrage théorique et analytique : l'économie de proximités pour appréhender les coordinations territoriales..... | 33 |
| 5.1. Fondements théoriques de l'économie de proximités | 33 |
| 5.2. Rationalité située des acteurs | 34 |
| 5.3. Modes de coordination et formes canoniques de la proximité | 35 |
| 5.4. Mécanismes d'intérêt propres aux modes de coordination par les interactions..... | 36 |
| 5.4.1. La révélation de territoires..... | 37 |
| 5.4.2. La circulation de ressources | 37 |
| 5.4.3. Le renforcement des logiques d'action collective | 37 |
| 5.5. Déclinaisons analytiques | 38 |
| 5.5.1. Grille des proximités | 38 |
| 5.5.2. Analyse des réseaux sociaux | 39 |
| 6. Problématique de la thèse | 41 |
| 7. Précisions méthodologiques transversales | 42 |
| 7.1. Outils d'analyse des réseaux sociaux mobilisés | 42 |
| 7.1.1. Narrations quantifiées pour l'analyse de l'encastrement | 42 |
| 7.1.2. Questionnaires sociométriques pour l'analyse des réseaux complets..... | 43 |
| 7.2. Outils complémentaires alimentant les analyses qualitatives | 44 |
| 7.2.1. Entretiens semi-directifs..... | 44 |
| 7.2.2. Observation participante..... | 44 |
| 7.2.3. Recueil de données secondaires..... | 45 |
| 7.3. Processus de sélection des cas d'étude pour l'analyse empirique | 45 |
| 7.3.1. Etat des lieux des collectifs d'agriculteurs dans le Puy-de-Dôme | 45 |
| 7.3.2. Initiatives des producteurs | 46 |
| 7.3.3. Filières territorialisées en agriculture biologique | 46 |
| 7.3.4. Autres critères de sélection..... | 47 |
| 7.4. Présentation synthétique des cinq cas d'étude et précisions méthodologiques respectives..... | 47 |
| 8. Plan général de la thèse | 53 |

| | |
|---|-----------|
| Chapitre 1 : Diagnostic de la diversité des dynamiques collectives entre agriculteurs à l'œuvre dans un espace géographique donné et leurs contributions respectives à la mise en œuvre de territoires agroécologiques | 57 |
| 1. Introduction : contexte et problématique | 57 |
| 2. Cadre d'analyse..... | 58 |
| 2.1. Hypothèse et concepts mobilisés..... | 58 |
| 2.1.1. Stratégies collectives et rapports d'interdépendances..... | 58 |
| 2.1.2. Territoires agroécologiques | 59 |
| 2.2. Démarche méthodologique..... | 60 |
| 2.2.1. Collecte de données : Recensement des dynamiques collectives entre agriculteurs dans un espace géographique donné | 60 |
| 2.2.2. Traitement de données : Caractérisation des dynamiques collectives | 61 |
| 2.2.3. Analyse des données : Vers une typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs sur base des stratégies collectives et formes d'interdépendance à l'œuvre..... | 61 |
| 3. Résultats..... | 61 |
| 3.1. Tableau des dynamiques collectives recensées..... | 62 |
| 3.2. Les <i>pooled interdependances</i> identifiées..... | 62 |
| 3.2.1. Pour se positionner auprès d'autres acteurs ou sur un marché | 62 |
| 3.2.2. Pour s'assurer un service collectif | 63 |
| 3.3. Les <i>sequential interdependances</i> identifiées pour être inspiré | 63 |
| 3.4. Les <i>reciprocal interdependances</i> identifiées | 64 |
| 3.4.1. Pour favoriser les complémentarités..... | 64 |
| 3.4.2. Pour coopérer | 64 |
| 3.5. Dynamiques collectives sans interdépendances directes : pour se rencontrer | 65 |
| 3.6. Vers une typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs..... | 65 |
| 4. Discussion..... | 67 |
| 4.1. Au regard de la littérature..... | 67 |
| 4.2. Limites et perspectives | 68 |

| | |
|---|-----------|
| Chapitre 2 : Trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : mobilisation d'une diversité d'acteurs et de ressources des Systèmes Alimentaires Territorialisés et contribution à une diversification territoriale | 72 |
| 1. Introduction : contexte et problématique | 72 |
| 2. Cadre d'analyse..... | 74 |
| 2.1. Hypothèse et cadres conceptuels..... | 74 |
| 2.1.1. Analyse par les trajectoires de création des collectifs | 74 |
| 2.1.2. Analyse par la coexistence d'initiatives agricoles et alimentaires dans les SAT | 75 |
| 2.2. Démarche méthodologique..... | 75 |
| 2.2.1. Matériel de travail..... | 76 |
| 2.2.2. Collecte de données..... | 76 |
| 2.2.3. Traitement des données | 76 |
| 2.2.4. Analyse des données..... | 79 |
| 3. Résultats..... | 79 |
| 3.1. Récits des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs | 79 |
| 3.1.1. Collectif laiterie artisanale : des relations sociales pour créer une niche commerciale | 79 |
| 3.1.2. Collectif cameline : des relations sociales pour tout apprendre..... | 81 |
| 3.1.3. Collectif légumes : des relations sociales pour structurer la filière | 82 |
| 3.1.4. Collectif national d'éleveurs-transformateurs : des relations sociales pour accéder à une niche commerciale..... | 84 |
| 3.1.5. Collectif blé : des relations sociales pour identifier des besoins sur le territoire | 86 |
| 3.2. Analyse transversale des trajectoires collectives..... | 87 |
| 3.2.1. Analyse générale de l'encastrement relationnel et territorial des trajectoires de création des collectifs | 88 |
| 3.2.2. Analyse par phase..... | 91 |
| 4. Discussion..... | 94 |
| 4.1. Mise en regard de la littérature..... | 94 |
| 4.2. Limites et perspectives | 96 |

| | |
|--|------------|
| Chapitre 3 : Structure des réseaux, partage de proximités et modes de gouvernance des filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs | 98 |
| 1. Introduction : contexte et problématique | 98 |
| 2. Cadre d'analyse de la problématique | 100 |
| 2.1. Hypothèse et concepts mobilisés..... | 100 |
| 2.1.1. Analyse des réseaux et partages de proximités..... | 100 |
| 2.1.2. La gouvernance des filières inscrites dans des systèmes agroalimentaires localisés | 101 |
| 2.2. Démarche méthodologique..... | 102 |
| 2.2.1. Matériel de travail..... | 102 |
| 2.2.2. Collecte des données | 103 |
| 2.2.3. Traitement des données | 104 |
| 2.2.4. Analyse des données..... | 106 |
| 3. Résultats..... | 106 |
| 3.1. Filière territorialisée des produits laitiers issus de la laiterie artisanale..... | 107 |
| 3.1.1. Structure générale du réseau d'échanges de ressources..... | 107 |
| 3.1.2. Gouvernance de la filière territorialisée..... | 108 |
| 3.2. Filière territorialisée d'huile de cameline..... | 110 |
| 3.2.1. Structure générale du réseau d'échanges de ressources..... | 111 |
| 3.2.2. Décomposition des échanges de ressources..... | 112 |
| 3.2.3. Gouvernance de la filière territorialisée de cameline | 113 |
| 3.3. Filière territorialisée de légumes biologiques..... | 117 |
| 3.3.1. Structure générale du réseau d'échanges de ressources..... | 117 |
| 3.3.2. Décomposition des échanges de ressources..... | 119 |
| 3.3.3. Gouvernance de la filière territorialisée..... | 121 |
| 3.4. Filières territorialisées des éleveurs-transformateurs membres du collectif national | 125 |
| 3.4.1. Structure générale du réseau de ressources..... | 125 |
| 3.4.2. Gouvernance de la filière territorialisée..... | 127 |
| 3.5. Filière territorialisée blé-farine-pain..... | 129 |
| 3.5.1. Structure générale du réseau..... | 129 |
| 3.5.2. Gouvernance de la filière territorialisée..... | 131 |
| 4. Discussion..... | 132 |
| 4.1. Analyse transversale aux cas d'étude | 132 |
| 4.1.1. Interdépendances entre producteurs | 135 |
| 4.1.2. Interdépendances entre acteurs économiques des filières territorialisées | 137 |
| 4.2. Discussion au regard de la littérature | 138 |
| 4.3. Limites et perspectives | 140 |
| | |
| Chapitre 4 : Structures de réseaux, partages de proximités et modalités d'auto-organisation au sein des groupes de pairs agriculteurs | 144 |
| 1. Introduction : contexte et problématique | 144 |
| 2. Cadre analytique | 146 |
| 2.1. Hypothèse et concepts mobilisés..... | 146 |
| 2.1.1. Analyse des réseaux sociaux et des partages de proximités | 146 |
| 2.1.2. Analyses des modalités d'auto-organisation..... | 147 |
| 2.2. Démarche méthodologique..... | 148 |
| 2.2.1. Matériel de travail..... | 148 |
| 2.2.2. Collecte de données | 148 |
| 2.2.3. Traitement des données | 149 |
| 2.2.4. Analyse des données..... | 150 |
| 3. Résultats..... | 151 |
| 3.1. Collectif laiterie artisanale..... | 152 |
| 3.1.1. Contexte relationnel à la création du collectif | 152 |
| 3.1.2. Modalités formelles d'auto-organisation..... | 152 |
| 3.1.3. Phénomènes de pouvoir informel | 153 |
| 3.2. Collectif cameline | 153 |
| 3.2.1. Contexte relationnel à la création du collectif | 153 |
| 3.2.2. Modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre | 154 |

| | | |
|--------|--|-----|
| 3.2.3. | Phénomènes de pouvoir informel | 155 |
| 3.3. | Collectif légumes..... | 156 |
| 3.3.1. | Contexte relationnel à la création du collectif | 156 |
| 3.3.2. | Modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre | 157 |
| 3.3.3. | Phénomènes de pouvoir informel | 159 |
| 3.4. | Collectif national d'éleveurs-transformateurs | 160 |
| 3.4.1. | Contexte relationnel à la création du collectif | 161 |
| 3.4.2. | Modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre | 161 |
| 3.4.3. | Phénomènes de pouvoir informel | 163 |
| 3.5. | Collectif blé..... | 164 |
| 4. | Discussion..... | 166 |
| 4.1. | Analyse transversale des cas d'étude | 166 |
| 4.1.1. | Une base d'interconnaissance consolidée par des règles formelles | 168 |
| 4.1.2. | Facteurs de pouvoir informel..... | 169 |
| 4.2. | Mise en regard avec la littérature | 169 |
| 4.3. | Limites et perspectives | 172 |

Chapitre 5 : Le rôle des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées dans l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes 176

| | | |
|--------|--|-----|
| 1. | Introduction : contexte et problématique | 176 |
| 2. | Cadre d'analyse..... | 177 |
| 2.1. | Hypothèse et cadres conceptuels..... | 177 |
| 2.1.1. | Analyse par les trajectoires de changements de pratiques | 177 |
| 2.1.2. | Analyse par les principes agroécologiques | 178 |
| 2.2. | Démarche méthodologique..... | 179 |
| 2.2.1. | Matériel de travail..... | 179 |
| 2.2.2. | Collecte des données | 179 |
| 2.2.3. | Traitement des données | 180 |
| 2.2.4. | Analyse des données : Création d'une typologie des producteurs membres des collectifs sur base de leur trajectoire | 182 |
| 3. | Résultats..... | 183 |
| 3.1. | Les éleveurs de la laiterie artisanale | 183 |
| 3.1.1. | Phases récurrentes de trajectoire..... | 184 |
| 3.1.2. | Typologie des trajectoires : des éleveurs en quête de valorisation de leur lait biologique | 185 |
| 3.2. | Les producteurs de cameline | 185 |
| 3.2.1. | Les phases récurrentes de trajectoire de cameline | 186 |
| 3.2.2. | Typologie des trajectoires et profils des producteurs de cameline..... | 186 |
| 3.3. | Les producteurs de légumes | 189 |
| 3.3.1. | Les phases récurrentes | 189 |
| 3.3.2. | Typologie des trajectoires et profils des producteurs de légumes..... | 190 |
| 3.4. | Les éleveurs du collectif national d'éleveurs-transformateurs | 195 |
| 3.4.1. | Les phases récurrentes | 195 |
| 3.4.2. | Typologie des trajectoires et profils des éleveurs | 196 |
| 3.5. | Les producteurs de blé..... | 199 |
| 3.5.1. | Les phases récurrentes | 200 |
| 3.5.2. | Typologie des trajectoires et profils des producteurs..... | 201 |
| 3.6. | Analyse transversale..... | 204 |
| 3.6.1. | A quels moments des trajectoires et dans quel intérêt les collectifs interviennent-ils ?..... | 205 |
| 3.6.2. | A quelles ressources les collectifs favorisent-ils l'accès ?..... | 208 |
| 3.6.3. | En articulation avec quels autres acteurs et structures les collectifs interviennent-ils ? | 209 |
| 4. | Discussion..... | 209 |
| 4.1. | Au regard de la littérature..... | 209 |
| 4.2. | Limites et perspectives | 211 |

| | |
|--|------------|
| Discussion générale | 213 |
| 1. Analyse transversale des résultats | 213 |
| 1.1. Modes de coordination au sein des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : des interactions pour la création et la circulation de ressources | 213 |
| 1.2. Des interactions marquées par des rapports d'interdépendance et des rapports de force | 213 |
| 1.2.1. Interdépendances et rapports de force entre producteurs | 213 |
| 1.2.2. Interdépendances et rapports de force entre acteurs économiques des filières territorialisées | 215 |
| 1.2.3. Interdépendances et rapports de force avec les autres acteurs du SAT | 215 |
| 1.3. Des interactions s'appuyant sur des relations interpersonnelles et consolidées par des micro-institutions | 216 |
| 1.3.1. Relations sociales et partages de proximités comme ferment de la coordination | 217 |
| 1.3.2. Des micro-institutions pour déployer et consolider la coordination | 217 |
| 1.3.3. Articuler relations sociales, partages de proximités et micro-institutions pour assurer la pérennité de la coordination | 218 |
| 1.4. Le rôle de la proximité géographique | 219 |
| 1.5. Des interactions génératrices d'une offre agroécologique | 220 |
| 1.6. Quand les interactions peuvent entraver la transition agroécologique : les point d'attention identifiés | 221 |
| 2. Discussion du cadre théorique de l'économie de proximités | 222 |
| 2.1. Ses intérêts pour l'étude de coordinations territoriales à vocation agroécologique | 222 |
| 2.2. Ses limites pour l'étude de coordinations territoriales à vocation agroécologique | 223 |
| 3. Discussion de la démarche méthodologique | 225 |
| 3.1. Le choix des cas d'étude | 225 |
| 3.2. Le choix de concentrer l'analyse sur les agriculteurs | 226 |
| 3.3. La collecte de donnée marquée par le contexte des enquêtes | 226 |
| 3.4. Les outils d'enquête : avantages et inconvénients | 227 |
| 3.4.1. Les narrations quantifiées | 227 |
| 3.4.2. Les questionnaires sociométriques | 228 |
| 3.4.3. L'observation | 228 |
| 3.5. Discussion du traitement des données et des analyses des réseaux complets | 229 |
| 3.5.1. Des analyses de réseaux complets perfectibles | 229 |
| 3.5.2. Complémentarité des analyses quantitatives et qualitatives | 229 |
| 3.5.3. Perspectives pour des analyses longitudinales | 230 |
| 3.6. Une restitution au terrain regrettée – mais postposée ? | 230 |
| Conclusion et perspectives | 231 |
| Bibliographie..... | 233 |

Liste des acronymes

ABD : Auvergne Bio Distribution
AFOCG : Association de formation collective à la gestion
AG : Assemblée générale
AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
AOP : Appellation d'origine protégée
AuRA : Auvergne-Rhône-Alpes
CA : Conseil d'administration
CETA : Centre d'études techniques agricoles
CIVAM : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
CTE : Contrat Territorial d'Exploitation
CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
ETP : Équivalent temps plein
FAO : Food and agriculture organisation
FRAB : Fédération régionale de l'agriculture biologique
FRCUMA : Fédération régionale des Cuma
GAB : Groupement des agriculteurs biologiques
GAEC : Groupement Agricole d'exploitation en commun
GDA : Groupement de développement agricole
GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental
HLPE: High level panel of experts
INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
LIFT: Low-input farming and territories
PAC : Politique Agricole commune
PAT : Projet alimentaire territorial
PNR : Parc naturel régional
Réseau DEPHY : Réseau de démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires
ROI : Règlement d'ordre intérieur
SARL : Société à responsabilité limitée
SAT : Système alimentaire territorialisé
SAU : Surface agricole utile
SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif
SPL : Système productif local
SYAL : Système agroalimentaire localisé
SYAM : Système alimentaire du milieu
UGB : Unité de gros bétail
UMR : Unité mixte de recherche

Table des figures

| | |
|--|-----|
| Figure 1 Spécialisation de la production agricole des communes du Puy-de-Dôme..... | 23 |
| Figure 2 Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne dans le Puy-de-Dôme | 23 |
| Figure 3 Carte localisation les membres du collectif blé..... | 48 |
| Figure 4 Carte localisation les membres du collectif cameline | 49 |
| Figure 5 Carte localisation les membres du collectif laiterie artisanale | 50 |
| Figure 6 Carte localisation les membres du collectif légumes | 51 |
| Figure 7 Carte localisation les membres du collectif national d'éleveurs-transformateurs | 52 |
| Figure 8 Schématisation de structure générale de la thèse et de l'articulation entre les chapitres | 55 |
| Figure 9 Gradient des types de dynamiques collectives entre agriculteurs | 66 |
| Figure 10 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif laiterie artisanale | 81 |
| Figure 11 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif cameline | 82 |
| Figure 12 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif légumes..... | 84 |
| Figure 13 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif national d'éleveurs-transformateurs | 85 |
| Figure 14 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif blé | 87 |
| Figure 15 Acteurs mobilisés au cours des trajectoires de création des collectifs | 88 |
| Figure 16 Proportion des modes d'accès territoriaux et extraterritoriaux mobilisés au cours des différentes phases de trajectoires de création des collectifs | 89 |
| Figure 17 Proportion des modes d'accès interne, relationnels et de médiation mobilisés au cours des différentes phases de trajectoires de création des collectifs | 90 |
| Figure 18 Proportion des ressources de contexte et des ressources recherchées mobilisés au cours des différentes phases de trajectoires de création des collectifs | 90 |
| Figure 19 Réseau d'échanges de ressources entre membres de la filière territorialisée de produits laitiers issus de la laiterie artisanale | 107 |
| Figure 20 Indicateurs des prix appliqués par la laiterie artisanale..... | 110 |
| Figure 21 Réseau d'échanges de ressources au sein de la filière territorialisée d'huile de cameline... | 111 |
| Figure 22 Réseaux d'échanges de ressources (conseil technique agricole, matériel et coups de main à la ferme, contact régulier et informations à caractère économique ou commercial) entre membres de la filière territorialisée de cameline | 113 |
| Figure 23 Extraits du ROI du collectif cameline..... | 114 |
| Figure 24 Indicateurs des prix appliqués par le collectif cameline | 115 |
| Figure 25 Réseau d'échanges de ressources entre agriculteurs, les caractérisant en fonction du volume qu'ils apportent et de leur degré de centralité | 116 |
| Figure 26 Réseau d'échanges de ressources entre acteurs de la filière territorialisée de légumes..... | 118 |
| Figure 27 Réseaux d'échanges de ressources (conseil technique agricole, matériel et coups de main à la ferme, contact régulier et informations à caractère économique ou commercial) entre membres de la filière territorialisée de légumes | 120 |
| Figure 28 Réseau d'échanges de ressources entre producteurs, les caractérisant en fonction du volume qu'ils apportent et de leur degré de centralité intérieure dans le réseau..... | 123 |
| Figure 29 Réseau synthétique et théorique des échanges de ressources entre membres des filières territorialisées portées par le collectif national d'éleveurs-transformateurs | 125 |
| Figure 30 Illustration des prix appliqués par les éleveurs-transformateurs | 128 |
| Figure 31 Réseau d'échanges de ressources au sein de la filière territorialisée blé-farine-pain | 130 |
| Figure 32 Réseau d'interconnaissance entre membres de la laiterie artisanale | 152 |
| Figure 33 Réseau d'interconnaissance entre membres du collectif cameline | 154 |

| | |
|---|-----|
| Figure 34 Réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement par rapport au collectif cameline | 155 |
| Figure 35 Réseau d'interconnaissance entre membres du collectif légumes | 157 |
| Figure 36 Organigramme des instances de pouvoir formel du collectif légumes | 158 |
| Figure 37 Réseau de sollicitation en cas de doute dans le collectif légumes | 159 |
| Figure 38 Réseau théorique d'interconnaissance entre éleveurs-transformateurs avant la création du collectif..... | 161 |
| Figure 39 Organigramme des instances de pouvoir formel du collectif national d'éleveurs-transformateurs..... | 162 |
| Figure 40 Réseau théorique de sollicitation en cas de doute ou de questionnement concernant le collectif d'éleveurs-transformateurs | 164 |
| Figure 41 Réseau d'interconnaissance entre les membres avant la création du collectif blé..... | 165 |
| Figure 42 Réseau de sollicitation en cas de doute dans le collectif blé..... | 165 |
| Figure 43 Schématisation des trajectoires des fermes | 182 |
| Figure 44 Trajectoire des éleveurs en quête de valorisation de leur lait biologique..... | 185 |
| Figure 45 Trajectoire des producteurs précurseurs de la valorisation de la cameline | 187 |
| Figure 46 Trajectoire des producteurs qui saisissent une opportunité de valoriser la cameline | 188 |
| Figure 47 Trajectoire des producteurs qui découvrent la cameline | 189 |
| Figure 48 Trajectoire des maraîchers aux prémices du demi-gros | 191 |
| Figure 49 Trajectoire des maraîchers diversifiés sur petite surface..... | 192 |
| Figure 50 Trajectoire des polyculteurs éleveurs qui se diversifient | 193 |
| Figure 51 Trajectoire des nouveaux installés | 194 |
| Figure 52 Trajectoire des précurseurs de la transformation laitière | 197 |
| Figure 53 Trajectoire des éleveurs qui saisissent l'opportunité de valoriser leur lait biologique..... | 198 |
| Figure 54 Trajectoire des éleveurs qui couplent conversion AB et transformation laitière..... | 199 |
| Figure 55 Trajectoire des paysans-boulangers | 201 |
| Figure 56 Trajectoire des producteurs qui saisissent l'opportunité de mieux valoriser leur blé biologique..... | 203 |
| Figure 57 Trajectoire de producteurs qui consolident leur conversion AB | 204 |
| Figure 58 Poids des collectifs filières territorialisées dans les trajectoires des différents profils de producteurs membres | 205 |
| Figure 59 Proportions des modes d'accès aux ressources cognitives, commerciales, matérielles et sociales mobilisées au cours de la phase d'intervention du collectif..... | 208 |

Table des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 Démarche méthodologique mise en œuvre au cours de la phase exploratoire | 26 |
| Tableau 2 Terminologie de l'analyse des réseaux sociaux..... | 44 |
| Tableau 3 Dynamiques collectives entre agriculteurs recensées dans le Puy-de-Dôme..... | 62 |
| Tableau 4 Typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs | 65 |
| Tableau 5 Liste des ressources et des modes d'accès recensés au cours des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées | 78 |
| Tableau 6 Récapitulatif des étapes de la méthode mise en œuvre dans le chapitre 2 | 106 |
| Tableau 7 Tableau récapitulatif des résultats du chapitre 3 | 134 |
| Tableau 8 Récapitulatif de la méthode mise en œuvre dans le chapitre 4 | 151 |
| Tableau 9 Tableau récapitulatif des résultats du chapitre 4 | 167 |
| Tableau 10 Liste des ressources et modes d'accès identifiés au cours des récits de trajectoires des fermes | 181 |
| Tableau 11 Récapitulatif de la méthode mise en œuvre dans le chapitre 5 | 183 |

1. Contexte général : défis et perspectives pour l'agriculture

1.1. Une agriculture à bout de souffle

« Le bilan d'un siècle d'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation qu'elle produit nous semble partagé : il est catastrophique. (...) Il s'agit d'un système qui ne fonctionne pas du tout, qui – sans même parler de dégâts écologiques, de rendements énergétiques négatifs ou de perte de qualité nutritive – ne remplit aucun de ses objectifs initiaux : rémunérer correctement les agriculteurs pour qu'ils fournissent une alimentation abondante et satisfaisante à la portée de tous. » (L'Atelier Paysan, 2021, page 13). Ces phrases rédigées par un collectif d'agriculteurs évoquant les impasses auxquelles ils sont confrontés sont révélatrices d'une remise en question du système agricole et alimentaire dominant par une partie de la profession. De nombreux travaux de recherche précisent ce bilan et les impasses propres à l'industrialisation de l'agriculture et des systèmes alimentaires qui en découlent.

Au cours du XXème siècle, dans un contexte de libéralisation croissante des politiques agricoles et des échanges internationaux, l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation a permis une massification de la production à moindre coûts à travers un recours accru à la moto-mécanisation et aux intrants chimiques de synthèse et à des processus de concentration verticale et horizontale des filières et du secteur (Dufumier, 2016 ; Touzard et Fournier, 2014).

Néanmoins, cette agriculture industrialisée présente de nombreux coûts indirects. En effet, le développement d'une agriculture basée sur l'utilisation d'intrants industriels a de multiples conséquences sur l'environnement (Therond et al., 2017). Il a ainsi par exemple été montré que l'utilisation de pesticides et la simplification de la composition des paysages ont des conséquences négatives sur la biodiversité et les services de régulations biologiques (Le Roux et al., 2008) ou encore que les régions de grandes cultures connaissent une dégradation importante de la qualité de leurs eaux souterraines et de surface liée à la pollution agricole diffuse en nitrate et en pesticides (Billen et al., 2013). Aussi, le recours aux engrais minéraux de synthèse, une large proportion d'apports protéiques dans les rations animales ou encore la consommation d'énergie fossile entraînent de fortes émissions de gaz à effets de serre (Pellerin et al., 2015).

Outre la dégradation des ressources naturelles, l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation a également des conséquences sur les agriculteurs et les consommateurs. Les premiers sont lourdement endettés, stigmatisés et mis en cause pour les dégâts environnementaux (Dufumier, 2016). Les seconds sont confrontés à une insécurité alimentaire et à l'augmentation de maladies d'origine alimentaire (Touzard et Fournier, 2014 ; Esnouf et Bricas, 2013).

Dans la littérature scientifique, les auteurs apparentent cette agriculture dite industrialisée à une ère de l'empire et de la globalisation des marchés agricoles et de l'industrie alimentaire (van der Ploeg, 2008), à la déterritorialisation et la sectorialisation de l'agriculture (Rieutort, 2009), à la spécialisation productive des territoires agricoles (Chatellier et Gagné, 2012), à la standardisation de l'agriculture (Foley et al., 2005) ou encore à l'individualisation des agriculteurs (Lucas, 2018).

1.2. L'agroécologie comme horizon pour les systèmes agricoles et alimentaires

Face à ces impasses et enjeux auxquels sont confrontés les systèmes agro-alimentaires du monde d'aujourd'hui, l'agroécologie présente tant un chemin de changement qu'un horizon pour les diverses alternatives initiées pour y répondre (Stassart et al., 2012).

L'agroécologie est initialement définie comme un ensemble de méthodes et de pratiques, socle d'une révision des liens entre agriculture et écosystèmes dont le but est de garantir la préservation des ressources naturelles (Altieri, 1989) reposant sur l'utilisation des principes et concepts issus de l'écologie (Francis et al., 2003). Mais Altieri questionne la capacité des approches agroécologiques centrées uniquement autour des problèmes technologiques de production à comprendre et adresser la diversité des enjeux auxquels sont confrontés les systèmes agricoles : « *Les nouveaux agroécosystèmes durables ne peuvent être implantés sans que soient modifiés les déterminants socioéconomiques qui gouvernent ce qui est produit, la manière dont c'est produit et la finalité de ce qui est produit.* » (Altieri, 1989, p.38). Il propose de mobiliser l'agroécologie plus largement pour le développement rural, en prenant en compte les contraintes sociales, économiques et politiques. Dans cette perspective, l'agroécologie peut également recouvrir un sens plus large en considérant les dynamiques territoriales et les acteurs sociaux portant les fondements d'une agriculture durable, écologiquement saine, économiquement viable et socialement juste (Wezel & Jauneau, 2011). L'agroécologie est alors définie comme l'étude intégrative de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire intégrant les dimensions écologiques, économiques et sociales (Francis et al., 2003).

Une manière d'appréhender la mise en œuvre de cette agroécologie multidimensionnelle est possible à travers la définition de différents principes agroécologiques (Stassart et al., 2012). Ces principes se catégorisent en principes agronomiques, socio-économiques et méthodologiques.

- Les principes agronomiques de l'agroécologie (Altieri, 2018) sont les suivants : (i) l'optimisation des flux de nutriments et le recyclage de la biomasse ; (ii) la gestion de la matière organique du sol et la stimulation de son activité biotique ; (iii) la minimisation des pertes en termes d'énergie solaire, d'eau et d'air par une gestion microclimatique et par une protection du sol ; (iv) la diversification des espèces et des variétés génétiques cultivées dans le temps et dans l'espace ; (v) enfin, l'accroissement des interactions et des synergies biologiquement bénéfiques entre les cultures et avec ce qui les environne, l'ensemble devenant un agroécosystème, (6) la valorisation de l'agro-biodiversité comme point d'entrée de la reconception des systèmes assurant l'autonomie des agriculteurs et la souveraineté alimentaire (Jackson et al., 2009 ; Machado et al., 2008)
- Les principes socio-économiques de l'agroécologie sont les suivants : créer des connaissances et des capacités collectives d'adaptation à travers des réseaux (Thompson, 1997 ; Pimbert et al., 2010), favoriser les possibilités de choix d'autonomie par rapport aux marchés globaux en renforçant la gouvernance démocratique des systèmes alimentaires (Ploeg, 2008 ; Francis, 2013), valoriser la diversité des savoirs à prendre en compte des publics concernés (Hassanein et Kloppenburg, 1995)
- Les principes méthodologiques sont les suivants : favoriser les pilotages multicritères des agroécosystèmes, valoriser la variabilité spatio-temporelle des ressources, stimuler l'exploration de situations éloignées des optima déjà connus, favoriser la construction de dispositifs de recherche participatifs (Cerf, 2000).

La FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) et la HLPE (High Level Panel of Experts) ont également respectivement décliné 10 éléments et 13 principes de l'agroécologie, mettant l'accent sur la cocréation de connaissances, en combinant la science avec les connaissances traditionnelles, pratiques et locales des producteurs. Ces éléments et principes fournissent des lignes directrices pour les programmes d'agriculture durable ainsi que des critères permettant de les mesurer. Wezel et al. (2020) ont consolidé et attesté l'adéquation de ces principes à l'aide d'une revue de littérature portant sur les concepts, définitions et principes de l'agroécologie et ont identifié quatre

points clés associés à ces principes : la diversité, l'économie circulaire et solidaire, la cocréation et le partage de connaissances et la gouvernance responsable (Wezel et al., 2020).

Finalement, les mouvements paysans qui se sont saisis du concept de l'agroécologie en retiennent notamment le principe d'accès et d'autonomie par rapport aux marchés et de favoriser l'autodétermination des agriculteurs (La Via Campesina, 2015).

Ainsi, à travers la profondeur historique de la recherche, de la pratique et de l'activisme, l'agroécologie s'est affirmée en tant que science, mouvement social et pratique (Wezel et al., 2009).

1.3. La transition agroécologique comme processus de changement

Une large série de travaux se sont penchés sur la mise en œuvre de ces différents principes de l'agroécologie dans le cadre des recherches portant sur la *transition agroécologique*, travaux traitant des modalités d'adaptation des systèmes productifs agricoles vers plus de durabilité. Le terme « transition » est utilisé pour indiquer une reconfiguration des activités au sein d'une exploitation agricole (Wilson, 2008 ; Lamine, 2011), mais également pour identifier des changements radicaux à de plus larges échelles (internationales, nationales, régionales, locales) (Caron et al., 2014 ; Duru et al., 2015). Elle comprend des changements de pratiques, de règles, d'institutions et de valeur tant politiques, socio-culturelles, économiques, environnementales et technologiques en vue de modes de production et de consommations plus durables (Marsden, 2013). La transition agroécologique est alors appréhendée comme une innovation tant technique, qu'organisationnelle et institutionnelle (Duru et al., 2015).

Les travaux sur la transition agroécologique sont largement étudiés au travers les *transitional pathways* dans une perspective multi-niveaux (Geels et Schot, 2007 ; Wiskerke et Ploeg, 2004 ; Bui et al., 2016 ; Magrini et al., 2019). Dans cette approche, les innovations - dites des niches - sont étudiées comme des lieux de réalisation des processus d'apprentissage et de construction de nouveaux réseaux économiques au sein desquels se développent la construction et la consolidation de systèmes alternatifs (Meynard et al., 2013 ; Loudiyi et Cerdan, 2021). Ces systèmes alternatifs sont soit marginalisés, soit absorbés par le système dominant – dit le régime sociotechniques, soit ils le remettent en question (Elzen et al., 2017).

Les travaux offrent un éventail d'interprétations et de points de vue concernant les acteurs, mécanismes, connaissances, échelles à considérer pour comprendre les changements vers l'agroécologie, pour les soutenir ou les lancer (Duru et al., 2015 ; Elzen et al., 2017 ; Levidow, 2015 ; Meek, 2016 ; Ollivier et al., 2018).

Les travaux s'accordent sur le caractère multidimensionnel et multi-niveaux de la transition agroécologique, nécessitant une approche systémique pour sa mise en œuvre.

1.4. Les verrouillages freinant la mise en œuvre de la transition agroécologique

Alors que l'agroécologie se présente comme un horizon souhaitable pour les systèmes agricoles et alimentaires, les initiatives de transition agroécologique restent dispersées et minoritaires (Piroux et al., 2010). Les travaux s'intéressant à la transition agroécologique identifient des verrouillages ou obstacles qui participeraient à la lenteur de sa mise en œuvre. Ces verrouillages sont dits sociotechniques (Baret et al., 2013), se définissant comme une situation où une technologie dominante empêche le développement de trajectoires alternatives et donc d'un processus de transition. Son origine est multifactorielle, sociale et technique (Baret et al., 2013). La notion de régime

sociotechnique est définie comme l'ensemble de règles existantes, dominantes et institutionnalisées qui régissent la coordination entre différents groupes sociaux et leurs activités et qui stabilisent les systèmes établis (Rip et Kemp, 1998). Les verrouillages excluent dès lors le développement ou la mise en place de trajectoires alternatives. Ils bloquent un processus de transition qui pourrait s'appuyer sur les niches d'innovation et expérimentations (Baret et al., 2013).

Les verrous sociotechniques sont alors révélateurs de l'ancrage des agriculteurs dans un *sentier de dépendance* (Dosi, 1982) contrôlé par un système productif dominant. Cet ancrage engendre une dépendance des agriculteurs à l'organisation et aux ressources contrôlées par les marchés d'amont et d'aval ainsi qu'aux logiques prescriptrices privées ou publiques. En effet, ces rapports de dépendances s'inscrivent dans la difficile réversibilité des choix techniques qui orientent les systèmes de production – expliqué par des investissements spécifiques réalisés, la stabilité des institutions en place induite par l'alignement de techniques, des réseaux d'acteurs et règles qui co-évoluent dans la même direction et favorisent les voies d'innovations portées par les acteurs dominants plutôt que celles qui remettent en cause ces stratégies coordonnées (Dosi, 1982 ; Lucas, 2018).

Ces verrouillages sociotechniques au caractère systémique sont de natures multiples et sont particulièrement nombreux dans le secteur agricole et alimentaire (Conti et al., 2021). Ainsi, la structure organisationnelle d'une filière peut constituer un verrou pouvant freiner la diffusion de la valeur ajoutée et donc aussi la mise en place d'investissements nécessaires pour assurer la transition agroécologique (Fares et al., 2012) ; l'accès aux connaissances et autres ressources (cognitives ou non) nécessaires à la mise en œuvre de la transition agroécologique peut constituer un verrou de par la difficulté des structures « traditionnelles » de la coopération agricole, de R&D, de conseil technique ou encore les réseaux d'action publique à s'adapter aux nouvelles transformations du monde agricole (Amichi et al., 2021 ; Fouilleux et Goulet, 2012 ; Bonneuil et Thomas, 2009 ; Labarthe et Laurent, 2013 ; Landel, 2015) ; la standardisation des itinéraires techniques et les investissements spécifiques réalisés pour les filières industrielles peuvent constituer un verrou à l'adoption de nouvelles pratiques agroécologiques (Meynard, 2012 ; Fares et al., 2012) ; la concentration des filières industrielles et la spécialisation régionale des productions peut constituer un verrou de par la place réduite laissée aux alternatives et aux innovations (Wallet, 2021). Nous reviendrons sur ces différents verrouillages au fil des chapitres de la thèse en vue d'appréhender des pistes de « déverrouillage » à plusieurs niveaux (Baret et al., 2013; Meynard et al., 2013) : au niveau du territoire, des filières et des exploitations agricoles.

1.5. Comprendre et considérer les coordinations territoriales comme levier de déverrouillage

Différents travaux soulignent le besoin de coordination, d'action et d'organisation collective à l'échelle locale pour contribuer à aménager des conditions sociotechniques plus favorables aux processus de transition agroécologique (Lucas, 2018). Plusieurs auteurs proposent des approches intégratrices pour penser conjointement les différents enjeux pouvant solliciter la collaboration à l'échelle territoriale entre agriculteurs et d'autres acteurs. En effet, l'échelle territoriale semble favoriser les processus de transition car elle correspond aux périmètres d'action et de fonctionnement de ses différents acteurs où s'organisent de nouvelles coordinations (Bui, 2015). De plus, le territoire est une échelle pertinente du point de vue analytique dans la mesure où il permet de conduire une analyse pragmatique des interactions entre acteurs qui relie leurs pratiques, leurs visions et leurs réseaux (Lamine et al., 2015). Aussi, le territoire a montré son rôle de catalyseur de la transition agroécologique dans certains cas de projets portés par des collectifs agricoles et non agricoles (Cardona, 2012).

Ainsi, Wezel et al. (2016) adoptent la notion de « territoire agroécologique » en vue d'appréhender l'agroécosystème comme échelle intermédiaire, au-delà de l'exploitation agricole, en vue d'intégrer l'ensemble des entités sociotechniques nécessaires à la mise en œuvre de la transition agroécologique. Les territoires agroécologiques sont alors définis comme des territoires au sein desquels sont mis en œuvre (1) la transition vers l'adoption de pratiques agroécologiques au sein des exploitations agricoles, (2) la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, (3) le développement d'un système alimentaire intégré dans le territoire et (4) une coordination d'acteurs engagés pour la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires durables. Les territoires agroécologiques sont dès lors délimités, gérés et organisés, dans des contextes qui leurs sont propres, par des structures spécifiques qui émergent de la coordination des acteurs mobilisés autour de la transition vers une agriculture et une alimentation durable (Wezel et al., 2016).

Duru et al. (2015) adoptent quant à eux le concept de « système agroécologique territorialisé », permettant de prendre en considération la spécificité du contexte biotechnique, sociotechnique et socio-écologique local de la transition agroécologique. En effet, partant du constat que les transitions agroécologiques impliquent l'évolution des modes de gestion des ressources naturelles, des modes de productions agricoles et de l'organisation des filières, ils identifient les territoires de collecte des filières et de gestion des ressources naturelles comme échelle – de taille variable - pour penser et organiser les conditions de la transition agroécologique.

Piroux et al. (2010) abordent quant à eux la transition agroécologique comme une innovation socio-territoriale. Dans cette approche, la transition agroécologique est favorisée par la création d'une communauté épistémologique et d'apprentissage ancrée dans la valorisation des pratiques productives et socio-organisatives des agriculteurs, par la création de dispositifs territoriaux institutionnalisant les réseaux horizontaux d'interaction sociale et des espaces de mobilisation et de débat politique sur les stratégies de développement territorial, et par l'intégration des échelles du local au national permettant la diffusion des processus agroécologiques tout en fortifiant les dynamiques locales (Piroux et al., 2010). Les processus de transition agroécologique possèdent trois caractéristiques de l'innovation sociale et territoriale : (i) ils répondent à la satisfaction des besoins des populations locales qui ont renforcé leurs capacités à partir d'une lecture partagée des agroécosystèmes ; (ii) ils ont pour base le mouvement social d'expérimentations menées par les agriculteurs eux-mêmes ; (iii) et ils valorisent un processus de gouvernance multi-échelle des innovations agricoles qui s'ancre sur les territoires (Hillier et al., 2004, Piroux et al., 2010).

Hubeau et al. (2022) adoptent également une approche territoriale pour étudier les transitions agroécologiques pour comprendre le contexte de l'action, les processus, relations et collaborations à l'œuvre au sein des structures de gouvernance propres aux projets agri-alimentaires territoriaux. Ces travaux s'inscrivent dans la lignée des travaux de Lamine et Chiffolleau (2016) présentant l'échelle territoriale comme permettant de traiter de pair les évolutions de l'agriculture et de l'alimentation, et leurs interdépendances. Lamine (2012) montre qu'une approche territoriale facilite l'identification des acteurs des systèmes agricoles et alimentaires et l'analyse des interactions entre agriculteurs, politiques publiques, acteurs économiques, société civile et recherche (Lamine, 2012 ; Bui, 2015), au sein de qui est appelé le système agri-alimentaire territorial.

Lucas (2018) synthétise cinq enjeux agroécologiques auxquels une gestion collective au niveau territorial – entre agriculteurs et avec d'autres acteurs locaux - peut contribuer en vue d'assurer une transition agroécologique : la mutualisation (de matériel, d'expérience, etc.) par la coopération de proximité pour favoriser l'adaptation agroécologique des systèmes productifs ; la valorisation des

synergies et complémentarités entre les exploitations ; la gestion collective de la complexité paysagère ; le bouclage des cycles biogéochimiques, et la relocalisation de la production de ressources stratégiques pour la transition agroécologique et l'organisation de débouchés complémentaires.

Ces approches territoriales sont ainsi caractérisées par une approche systémique, multi-échelles et multi-acteurs de la transition agroécologique. Une telle approche nécessite une gouvernance territoriale en vue d'assurer une mise en cohérence des actions territoriales (Leloup et al., 2005). En effet, la coordination d'une diversité d'acteurs aux profils et intérêts hétérogènes soulève des interrogations concernant les conflits d'usage, l'élaboration de compromis, la révélation de rapports de force, ou encore le risque d'exclusion (Lamine et Chiffolleau, 2016). La gouvernance est régulièrement mobilisée dans les travaux portant sur les transitions et les systèmes agricoles et alimentaires. Elle est conceptualisée comme une structure incluant les acteurs concernés, leur rôle, les règles formelles et informelles ainsi que les arrangements institutionnels et les processus de décision mis en œuvre (Folke et al., 2005).

2. Contexte scientifique : les questionnements et approches de l'UMR Territoires

Face à ce contexte général dépeignant des systèmes agricoles et alimentaires en transformation, l'UMR Territoires se saisit de questionnements propres à la coordination d'acteurs, à l'action collective et à la gouvernance autour des thématiques propres à la transition agroécologique et la reterritorialisation des systèmes alimentaires.

L'UMR Territoires est une unité de recherche pluridisciplinaire, associant des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences biotechniques. A travers une articulation d'échelles d'analyse, entre l'exploitation agricole et le territoire, il s'agit pour l'UMR de décrire, de comprendre et d'accompagner les transformations dans les systèmes agricoles et d'élevage vers des formes plus durables et de comprendre la diversité des mécanismes de coordinations, les processus et trajectoires des actions collectives et des politiques publiques à l'œuvre ainsi que leurs effets sur les dynamiques des territoires.

C'est dans ce contexte scientifique propre à l'UMR Territoires qu'est proposé, en 2020 un projet de thèse sur le rôle des collectifs agricoles dans la transition agroécologique des territoires. L'objectif d'une telle recherche est d'analyser les réseaux socio-économiques dans lesquels sont insérés les agriculteurs et, en particulier, de comprendre comment leur implication dans des collectifs agricoles joue sur la mise en œuvre de la transition agroécologique. Il s'agit alors de comprendre et d'analyser les structures des réseaux dans lesquels ils sont insérés et d'étudier les rôles des différents acteurs concernés par la transition agroécologique.

Une approche par l'analyse des réseaux socio-économiques des agriculteurs s'inscrit dans un front de recherche mobilisant de telles analyses pour comprendre comment les interactions sociales entraînent des innovations, des processus de changements de pratiques ou encore la redéfinition des normes agricoles (Darré, 1984 ; Chiffolleau, 2004 ; Compagnone, 2019 ; Pachoud et al., 2019 ; Scorsino et al., 2023). A l'échelle des territoires, l'analyse des réseaux socio-économiques fournit un cadre pour comprendre l'émergence des ressources spécifiques territoriales (Pecqueur, 2001), la reterritorialisation du système alimentaire (Chiffolleau et Touzard, 2014) et la mise en place de dispositifs de gouvernance territoriale (Polge, 2015).

3. Contexte local propre au terrain d'enquête

Adopter une approche territoriale pour penser et mettre en œuvre la transition agroécologique engendre la nécessité de s'affranchir de modèles génériques, standardisés et répliquables dans le temps

et dans l'espace. En effet, les transitions sont spécifiques à un lieu et à une période (Caporali, 2011; Caron et al., 2014; Duru et al., 2015). Pour cela, dans le cadre de nos recherches, nous avons fait le choix de nous intéresser à un espace géographique donné, de nous intéresser aux différentes formes de coordinations territoriales à l'œuvre, et plus généralement, aux déclinaisons locales et spécifiques du contexte général et scientifique.

Ainsi, au cours de la phase de contextualisation de nos travaux de recherche, en parallèle aux lectures thématiques et théoriques, nous nous sommes rapprochés du terrain et de ses acteurs dans un esprit de découverte et d'exploration. Cette démarche, bien que quelque peu compliquée en période de confinement lié à la pandémie Covid 19, a permis de réaliser des entretiens exploratoires avec une diversité d'acteurs et d'observer plusieurs événements rassemblant des agriculteurs et autres acteurs autour des thématiques d'intérêt.

Pour des raisons de proximité géographique avec l'UMR Territoires et dans la lignée des travaux menés au sein de cette unité, nous avons choisi d'orienter nos travaux exploratoires dans le département du Puy-de-Dôme.

3.1. Etat des lieux de l'agriculture dans le Puy-de-Dôme

Dans cette section nous faisons une synthétique présentation du secteur agricole et alimentaire dans le département du Puy-de-Dôme.

3.1.1. Quelques chiffres en guise de présentation générale

L'ensemble des chiffres présentés dans cette section sont issus du Recensement agricole 2020 (Agreste, 2021).

En 2020, le Puy-de-Dôme compte 5 742 exploitations agricoles et 385 254 hectares de SAU, avec une surface agricole moyenne de 67 hectares. Comme le montre la Figure 1, les systèmes de production prédominants sont les grandes cultures (1 656 exploitations agricoles) et l'élevage bovin viande (1 511 exploitations agricoles) et lait (758 exploitations agricoles). Ces dernières ont diminué de 38% entre 2010 et 2020.

Le Puy-de-Dôme est doté de plaines fertiles de Limagne et du Val d'Allier au sein desquelles se sont développées des productions végétales en grandes cultures et cultures spécialisées à la base de filières organisées telles que le blé tendre, le maïs grain et maïs semence et des oléo-protéagineux. Les productions de maïs grain et de maïs semence présentent près de 10 000 hectares irrigués, augmentant de 26% entre 2010 et 2020 et représentant 50% de la surface totale irriguée.

Outre les plaines, le Puy-de-Dôme présente un caractère montagneux entraînant une large proportion d'herbages dans les surfaces agricoles, comptant plus de 280 000 hectares de prairies, soit 70% de la SAU totale du département. Comptant pour 82% des UGB (Unité de Gros Bétail) du Puy-de-Dôme, l'élevage bovin y est prédominant. Les systèmes bovins sont orientés vers des vaches à viande pour la production de brouillards exportés et des vaches à lait pour la production de fromages notamment.

8% des exploitations du département sont en agriculture biologique, 23% sous autres signes officiels de qualité, majoritairement sous signe AOP (Appellation d'Origine Protégée). 12% des exploitations mènent des activités de transformation, 12% mènent des activités de diversification et 20% commercialisent en circuits courts.

En 2020, 70% des exploitations sont en exploitation individuelle et 17% en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Le Puy-de-Dôme compte 17890 actifs agricoles en 2020, présentant une baisse de 23% par rapport à 2010.

28% des exploitants, coexploitants et associés actifs ont 60 ans ou plus. Quant au devenir des exploitations dont le plus âgé des associés a plus de 60 ans, 34% « ne sait pas », 33% n’envisage pas de départ dans l’immédiat et 25% part à la reprise par un coexploitant, membre de la famille ou tiers.

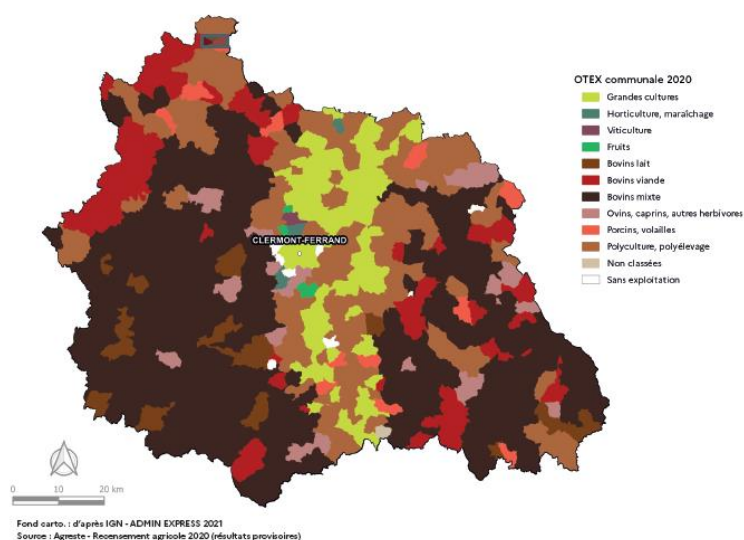


Figure 1 Spécialisation de la production agricole des communes du Puy-de-Dôme en 2020 (Agreste- Recensement agricole, 2021).

Cet aperçu, en quelques chiffres, de l’agriculture dans le département du Puy-de-Dôme témoigne d’une agriculture caractérisée par un modèle sectoriel organisé et structuré, basé sur les grandes cultures et l’élevage bovin et semble donc en proie aux divers verrouillages sociotechniques propres au régime sectoriel que nous avons identifié dans la Section 1.4.

3.1.2. Un scénario tendanciel et les risques associés

En Auvergne, au sortir de la deuxième guerre mondiale et sous l’influence d’un double mouvement descendant de la PAC et ascendant par les acteurs locaux, les exploitations agricoles ont évolué en termes de structures, de taille, de surface cultivée et de nombres d’animaux. Les systèmes de production ont évolué d’une économie agricole paysanne de polyculture – poly-élevage à une économie agricole et agroalimentaire organisée, spécialisée et structurée (Jeanneaux et al., 2018). Ainsi, et comme le montre la Figure 2, bien que le Puy-de-Dôme se caractérise toujours par une grande diversité de tailles moyennes des exploitations, elles se sont néanmoins agrandies et spécialisées, entraînant la réduction du nombre d’exploitations.

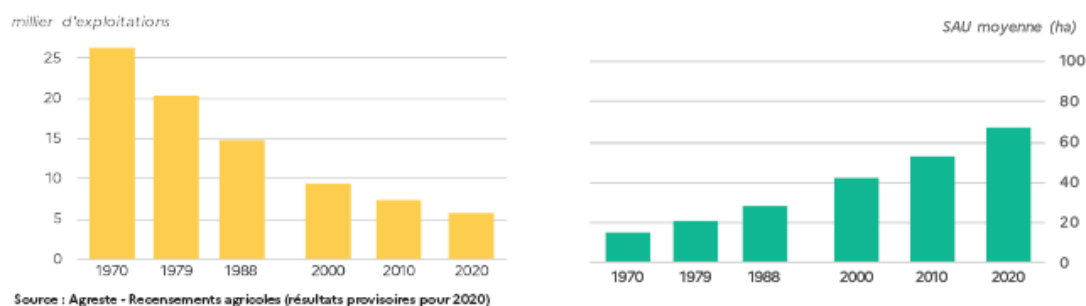


Figure 2 Evolution du nombre d’exploitations et de la SAU moyenne dans le Puy-de-Dôme (Agreste- Recensement agricole, 2021)

Les travaux du projet de recherche LIFT (Low-Input Farming and Territories) portant sur les impacts socio-économiques de l'agriculture écologique dans le Puy-de-Dôme à horizon 2030 ont identifié deux scénarii à plus forte probabilité d'occurrence. Le premier présente un scénario de rupture avec les systèmes de production actuels : une agriculture économiquement plus résiliente, soutenue par une forte demande de produits locaux par les consommateurs avec une transition forte vers l'agriculture écologique rendant des services écosystémiques importants améliorant la qualité de l'eau et du sol. Les agriculteurs dans ce scénario auraient un travail plus varié, demandant l'acquisition de nouvelles compétences et seraient étroitement connectés avec d'autres exploitations écologiques. Le deuxième scénario, quant à lui, considérerait plutôt une continuité avec une faible écologisation des pratiques sans changement systémique : un maintien des 10% d'agriculture écologique déjà atteints sans développement conséquent à cause des compétences complexes exigées par les systèmes écologiques – nécessitant plus de salariés spécialisés plutôt que de la main d'œuvre familiale et étrangère, et avec des techniques chronophages – et une demande des consommateurs pour des produits provenant de l'agriculture écologique de faible envergure en raison des crises économiques à venir (Billaudet et al., 2021). En parallèle à cette identification de scénarii probables, les travaux de LIFT ont également identifié que les experts du monde agricole du Puy-de-Dôme envisagent un taux d'adoption d'une agriculture écologique plutôt faible, à hauteur de 20-30%, avec une distribution plutôt éparpillée sur l'ensemble du département (Billaudet et al., 2021).

De plus, le scénario tendanciel d'Afterres 2050 (Couturier et al., 2016) réalisé par Solagro¹ - scénario consistant en une prolongation des tendances actuelles - présente plusieurs risques pour le système alimentaire local à horizon 2050. Selon ce scénario, les surfaces agricoles vont diminuer dû à une artificialisation accrue des terres et le recul des prairies naturelles en friche et en forêt. Selon le scénario tendanciel, à l'exception du troupeau bovin viande, les cheptels des élevages vont diminuer et s'intensifier en intrants. Certaines productions telles que l'élevage ovin, porcin et bovin laitier seraient particulièrement menacées. Les productions de céréales et de maïs seraient relativement épargnées par la diminution de surface mais les rendements sont fragilisés par le changement climatique et les volumes de production diminuent. L'autonomie alimentaire du territoire diminuerait dû à la réduction de la surface agricole et aux impacts du changement climatique conduisant à une diminution du rendement de certaines productions et accroissant ainsi la dépendance aux importations. Les emplois agricoles et agro-alimentaires risquent de se restreindre dû à la chute de la production de lait et ses conséquences sur les industries de l'aval et sur la transformation locale de fromage (Projet alimentaire Territorial Grand Clermont Livradois Forez, 2018). Ce scénario est celui sur lequel les acteurs du Projet alimentaire Territorial (PAT) Grand-Clermont Livradois-Forez s'appuient pour comprendre le contexte et les évolutions tendanciennes de leur système alimentaire local.

3.1.3.Des coordinations territoriales pour y faire face

En vue de saisir ces enjeux et à l'instar de nombreux territoires en France, au sein du département du Puy-de-Dôme s'est développé un Projet alimentaire Territorial (PAT). Les PAT sont des dispositifs prévus par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, article 39.

¹ Solagro, entreprise d'ingénierie, de conseil et de formation dans le secteur de l'agroécologie, a développé un scénario Afterres 2050 pour les systèmes agricoles et alimentaires de la France Métropolitaine, qu'il met en regard avec un scénario dit « tendanciel », qui est une projection du système actuel avec ses tendances et sous contraintes climatiques. Alors que la méthodologie de développement du scénario Afterres 2050 est largement développée, la méthodologie de développement du scénario tendanciel comporte moins d'informations. Nous faisons néanmoins le choix de présenter ce scénario car il présente un repère important pour les acteurs du PAT Grand-Clermont Livradois-Forez.

Selon le Ministère de l'Agriculture, « *les PAT s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire* » (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2022). Les PAT ont pour ambition d'avoir une démarche transversale, collective et pragmatique en vue d'initier les transitions agro-alimentaires et présentent le territoire comme moteur des dynamiques.

Dans le Puy-de-Dôme, un PAT réunit le Grand Clermont et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez depuis 2017 autour d'un projet alimentaire territorial. Ce territoire est un territoire de projet, qui a été voulu et décidé par les acteurs du territoire. L'objectif est de revoir le système alimentaire pour le rendre plus juste, plus autonome, plus durable (Projet alimentaire Territorial Grand Clermont Livradois Forez, 2018). Les objectifs du PAT s'articulent autour de six axes thématiques orientant la gouvernance alimentaire territoriale : préserver et remobiliser les terres agricoles en surface et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale, accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice, renforcer et créer les filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain, développer une culture du consommateur sain, local et responsable, faciliter l'accès aux produits locaux et favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective (Projet alimentaire Territorial Grand Clermont Livradois Forez, 2018) .

Notre intérêt se portant pour les coordinations territoriales mises en œuvre dans un contexte de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, nous avons considéré le PAT comme un dispositif d'appui pertinent pour notre phase exploratoire d'identification d'enjeux spécifiques à notre terrain d'enquête.

3.2. Une phase exploratoire d'identification d'enjeux

En vue d'identifier les enjeux de coordinations territoriales propres à l'espace géographique ciblé et d'orienter nos questions de recherche, nous avons mené au cours de la première année de thèse une phase exploratoire articulant des entretiens exploratoires et l'observation de moments collectifs. Les précisions méthodologiques propres à cette phase exploratoire sont décrites dans l'Encadré 1.

Démarche méthodologique mise en œuvre au cours de la phase exploratoire

La phase exploratoire a été menée au cours de l'année 2021.

Identification d'enjeux au sein des groupes techniques d'agriculteurs : En vue de recueillir les réflexions et questionnements des agriculteurs et comprendre les nouveaux enjeux qui se présentent pour eux, nous avons assisté à six rencontres et événements collectifs, tels que des tours de plaine, des réunions de bilan de campagne, de réunions de lancement de GIEE, avec des groupes de maraîchers, de céréaliers, et d'éleveurs du Puy-de-Dôme. Nous y avons mené un travail d'observation et d'échanges informels exploratoires avec les agriculteurs.

Identification d'enjeux au cours d'ateliers du PAT : Nous avons eu l'occasion de participer à six événements organisés par le PAT Grand-Clermont Livradois-Forez - comme l'annuel Forum Alimentaire Local - mais aussi des rencontres filières grandes cultures et lait orientées sur les outils de transformation collectifs dans le territoire. Outre l'observation portée sur les discussions menées entre les acteurs de ces filières (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs), ces événements sont également des moments privilégiés de rencontres et d'échanges informels et exploratoires avec divers acteurs du PNR, du Conseil Départemental, de la Chambre d'Agriculture.

Identification d'enjeux au cours d'entretiens individuels : Nous avons mené 9 entretiens individuels exploratoires avec une diversité d'acteurs que nous avons sélectionné en vue d'affiner notre compréhension des enjeux liés à la transition agroécologique et à la reterritorialisation des systèmes alimentaires dans le Puy-de-Dôme. Ainsi, nous avons pu mener des entretiens exploratoires avec la cheffe de projet agroécologie à la DRAAF, la responsable agriculture du PNR Livradois-Forez, l'animatrice du PAT Grand-Clermont Livradois-Forez, la chargée de mission innovation et agroécologie collective de la FRCUMA AuRA, l'animatrice CUMA du Puy-de-Dôme, un animateur d'Ilôts Paysans, plusieurs animateurs de la FRAB et de BIO63 (animateurs maraîchage, grandes cultures, circuits courts). Ces entretiens avaient pour objectif de faire un tour d'horizon des activités menées par chacune des structures ainsi que l'identification d'enjeux stratégiques.

3.2.1. Des groupes techniques d'agriculteurs

Au sein des groupes techniques d'agriculteurs, les enjeux qui font écho aux coordinations territoriales pour la mise en œuvre de la transition agroécologique s'identifient au travers ces quelques fragments de dialogue recueillis en 2021 entre agriculteurs (A) et leur animateur technique (AT) :

- A1 : *Le pois-chiche, ça me fait une culture de printemps et c'est une légumineuse. Surtout en bio, on en a besoin dans nos rotations. Mais comment la valoriser ?*
- A2 : *Le pois-chiche ça fonctionne mieux que la lentille mais derrière il n'y a pas trop de commercialisation. C'est chiant à cuisiner, personne n'a des pois-chiche secs à la maison.*
- AT : *Mais il y a des perspectives, avec la loi Egalim² et tout ça. Et puis ça fait un relais d'azote dans les parcelles.*

² La loi Egalim est une loi visant à améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et à protéger la rémunération des agriculteurs (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2023).

- A3 : *Mais on n'a pas les bons disques, le bon matériel. On ne va pas investir pour 1 hectare de diversification. S'il y avait plus de bineuses dans le secteur, pourquoi pas, mais ce n'est pas trop dans l'air du temps.*

Cette discussion témoigne d'une imbrication de plusieurs enjeux propres à l'adoption de pratiques écologiques par les agriculteurs, au matériel agricole disponible localement, à la commercialisation des produits, aux habitudes alimentaires des consommateurs, à la mise en application de politiques publiques. Elle reflète la nécessité d'une coordination territoriale pour une mise en cohérence de ces enjeux.

3.2.2.Des ateliers du Projet alimentaire Territorial

Notre phase exploratoire concordait avec les ateliers du PAT de restitution d'une étude portant sur les outils de transformation du territoire pour les filières légumes, céréales, lait et viande. Menée par la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme et le GAB63 (groupements d'agriculteurs biologiques du Puy-de-Dôme) au cours de l'année 2020-2021, l'étude avait pour objectif de recenser et caractériser les principaux outils de transformation présents sur le territoire et d'identifier et d'analyser les besoins et des perspectives d'action. Les ateliers de restitution avaient pour objectif de présenter les résultats, les propositions de leviers d'actions et les enjeux politiques et d'animer un temps d'échange en vue de définir un plan d'actions territorial. Ils regroupaient une diversité de profils de participants : agriculteurs, animateurs associatifs, membres d'entreprise et de coopératives agricoles, pouvoirs publics et acteurs de la formation, du conseil et de la recherche.

Les enjeux et plans d'actions qui sont ressortis de ces ateliers sont les suivants :

- Clarifier les besoins des collectivités locales, communiquer sur cette demande et les accompagner, notamment à travers des formations pour les différents acteurs des filières, l'identification des besoins (volumes, conditionnement, qualité), l'appui à l'investissement pour des outils de transformation adaptés aux besoins ou encore l'appui au partage d'expériences sur le territoire ;
- Développer l'attractivité des métiers salariés agricoles et appuyer la montée en compétences des chefs d'exploitation ;
- Soutenir une politique foncière d'installation et de transmission cohérente pour maintenir les emplois sur les fermes, notamment à travers la sécurisation des installations agricoles avec des prix garantis, la mutualisation de ressources, l'animation de projets de filière ;
- Mieux communiquer sur la qualité des produits et les prix auprès des consommateurs et acheteurs, notamment à travers une entente sur les messages à faire passer aux consommateurs.

Ainsi, renforcer la planification, la contractualisation, la coopération et la coordination entre acteurs locaux et entre territoires, notamment à travers l'appui à l'émergence d'organisations collectives de producteurs, la mise en relation et le développement d'une meilleure interconnaissance des acteurs du marché, la mise en place de garanties comme la contractualisation sont autant de pistes qui ont été soulevées par les acteurs.

3.2.3.Des entretiens exploratoires

Les entretiens exploratoires ont permis d'identifier une série d'enjeux de coordination territoriale, reflétée dans ces quelques verbatims que nous avons retenus.

« Il y avait la volonté de créer une filière locale de viande, en partant des besoins des bouchers. Mais on s'est heurtés à des obstacles de visions différentes : réalités différentes entre ceux qui font de

l'abattant, ceux qui s'approvisionnent chez le grossiste, ceux qui considèrent que la vente directe par les éleveurs c'est de la concurrence, ... » (Animatrice PNR, 2021).

« Les démarches collectives, ça ne se décrète pas, il faut d'abord travailler à la consolidation du groupe, à la confiance, avoir un projet commun. Les projets descendants ça ne fonctionne pas. [...] Les PAT ont du mal à intégrer les agriculteurs. » (Cheffe de projet agroécologie à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, 2021).

« Certains agriculteurs étaient présents aux réunions du PAT. Mais c'est super chronophage. Ils y vont pour rencontrer les acteurs du territoire, avoir des discussions plus informelles, c'est chouette, ça sensibilise les élus aussi, mais pour eux, on y enfonce des portes ouvertes, ça fait longtemps qu'ils travaillent sur ces questions. Ils n'y voient pas d'intérêt pour leurs fermes. » (Animatrice Bio63, 2021).

« Avec le travail technico-économique [au sein des groupes techniques d'agriculteurs] s'est créée une dynamique de transparence, de confiance, de partage de données qui a permis des ouvertures de pistes sur le lancement de filières locales. Certains agriculteurs se sont retrouvés pour parler filière. [...] Ils sont porteurs du bio, ils ne veulent pas faire de filière conventionnelle, mais ils considèrent ça comme un levier à la conversion. » (Animatrice Bio63, 2021).

Ces témoignages mettent en lumière les difficultés et les leviers rencontrés dans des processus de coordination territoriale et soulèvent des enjeux d'interconnaissance et de confiance entre pairs et entre acteurs aux profils hétérogènes.

3.3. Traduire les enjeux territoriaux identifiés en orientations pour nos travaux de recherche

Cette phase exploratoire affine la compréhension des enjeux agricoles et alimentaires dans le contexte spécifique du Puy-de-Dôme et oriente notre travail vers des objets de recherche plus précis. A partir des enjeux identifiés nous ciblons un intérêt particulier pour les stratégies des agriculteurs et plus particulièrement leurs stratégies collectives contribuant à la reconnexion de l'agriculture et de l'alimentation dans le territoire, en intégrant d'autres acteurs. Nous situons et définissons l'objet central pour nos recherches dans la section suivante.

4. Situer et définir l'objet central de notre recherche

A partir du tour d'horizon du contexte général, scientifique et local spécifique du Puy-de-Dôme, nous identifions un intérêt à étudier des questions autour de l'action collective des agriculteurs et des enjeux de reconnexion entre agriculture et alimentation dans les territoires pour la mise en œuvre de la transition agroécologique. En déclinant les enjeux identifiés en questionnements orientant nos recherches, nous identifions et définissons un objet de recherche précis pour comprendre et étudier les formes et l'intérêt de coordinations territoriales pour la mise en œuvre de la transition agroécologique : les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Cette section a pour objectif de situer cet objet de recherche dans la littérature et de justifier son utilisation.

4.1. L'action collective entre agriculteurs comme levier de changement

Historiquement, l'agriculture se transforme à travers des processus d'action collective : pour stocker, produire, utiliser l'espace, gérer des ressources communes, échanger, faire face aux risques, les agriculteurs se sont organisés collectivement de diverses façons, de leur propre initiative ou sous l'impulsion d'autorités, en adoptant des règles communes construites de manière informelle ou instituées par le droit (Ostrom, 1990 ; Mazoyer et Roudart, 2002 ; Lucas et al., 2014).

La littérature scientifique traitant les dynamiques collectives entre agriculteurs propose un large éventail de contenu d'intérêt et démontrent leur importance historique dans le monde agricole. Ceci transparaît dans des pratiques historiques d'entraide communautaire et informelle, de solidarité et d'entreprises communes, d'organisation collective d'un assolement réglé et d'une vaine pâture à l'échelle d'un village, des groupements d'exploitations familiales achetant leurs intrants ou vendant leurs produits ensemble, pour certains se structurant en coopératives chargées d'assurer l'approvisionnement en intrants, l'accès au crédit, l'accès au matériel agricole ou encore en coopératives de vente, coopératives de transformation ou en fruitières (Mazoyer et Roudart, 2002 ; Mélo, 2015). Les coopératives agricoles se lient également intimement à l'organisation socio-professionnelle agricole et les mouvements syndicaux de différents horizons politiques qui se développent dès la fin du XIXème siècle (Nicolas, 1988). Ces mouvements politiques participent à l'émergence de dynamiques de coopération et d'entraide, favorisant l'émergence de CUMA, de CETA, de CIVAM, de GVA ou GDA (Lucas, 2018).

Plus récemment, dans un contexte de transition, l'action collective et la coopération entre agriculteurs font partie des leviers identifiés pour la mise en œuvre de changements de pratiques (Compagnone, 2019), à l'image des nouveaux groupes d'agriculteurs (DEPHY, groupes EcoPhyto ou 30000 et GIEE) initiés et soutenus par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour faciliter l'écologisation des pratiques agricoles (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2021).

La littérature scientifique s'y intéresse également et étudie la participation de ces dynamiques collectives entre agriculteurs à la transition vers une agriculture – voire une alimentation - dite plus durable, écologisée ou encore agroécologique. La coopération locale entre pairs est en effet présentée comme un moyen de répondre aux impasses du modèle agricole dominant (van der Ploeg, 2008) et inscrit les agriculteurs au centre des processus de transition (Demeulenaere et Goulet, 2012). Divers intérêts pour les dynamiques collectives entre agriculteurs ont été révélés dans la littérature. Les collectifs de pairs sont ainsi étudiés comme des organisations au sein desquelles sont favorisés la création et la circulation de connaissance (Darré, 1996; Compagnone et al., 2018), les apprentissages (Lamine et al., 2009) ou encore l'innovation (Goulet et al., 2008), pouvant aboutir à la création de nouvelles normes (Compagnone, 2019), de nouvelles identités (Goulet et Chiffolleau, 2006). Ce sont des organisations au sein desquelles se cultivent le soutien, la motivation et la plaisir à être ensemble pour faire face aux risques et incertitudes liés aux changements de pratiques (Barbier et al., 2015). De plus, les collectifs sont des organisations facilitant l'accès à des ressources matérielles nécessaires à ces changements de pratiques tel que l'accès à de l'équipement agricole (Lucas, 2018), l'accès aux semences (Demeulenaere et Goulet, 2012) ou encore à l'agro-biodiversité (Labeyrie et al., 2021). Ils initient des processus de gestion sanitaire collective (Gislard et al., 2021) ou encore font face aux risques des ravageurs (Dureau et Jeanneaux, 2023). Les agriculteurs s'organisent également autour d'ateliers de transformation collective (Terrieux et al., 2021), autour de circuits de logistique et de circuits courts alimentaires de proximité (Raimbert et Raton, 2021), de coopération alimentaire paysanne (Pachoud et al., 2019 ; Noël et al., 2021) pour valoriser économiquement leurs productions. Les collectifs d'agriculteurs sont également identifiés comme des leviers d'autonomisation des agriculteurs (Van der Ploeg, 2008), notamment sous formes d'organisation de proximité entre agriculteurs plus ou moins ancrée dans un territoire (Lucas et al., 2014).

Dans un contexte d'éclatement des formes d'agriculture traditionnelles (Jeanneaux et al., 2020), sous l'effet de nouveaux défis économiques et agroécologiques rencontrés par les agriculteurs et des mutations sociales et territoriales qui affectent le secteur (Allaire, 1996 ; Lucas et al., 2014), nous assistons en France à une recomposition des formes d'action collective entre agriculteurs.

La recomposition des collectifs d'agriculteurs (Amichi et al., 2021) témoigne d'une volonté d'évoluer vers des modèles de productions agricoles qui intègrent, en plus des préoccupations économiques (Richard *et al.*, 2014 ; Bouroullec, 2020), les dimensions sociales comme le rapport au local, la juste rémunération des producteurs, etc. (Chiffolleau et Paturel, 2016) et les dimensions environnementales comme la préservation des ressources naturelles, la réduction d'intrants chimiques, etc. (Maréchal et Spanu, 2010).

Van der Ploeg (2008) montre que la coopération de proximité entre agriculteurs est réactivée par les formes d'agriculture basées sur les processus écologiques de l'agroécosystème. Il présente l'émergence de coopératives territoriales comme un mouvement d'auto-organisation agricole pour mieux intégrer les enjeux environnementaux dans les activités agricoles.

En outre, Lucas (2018) montre qu'au sein des organisations dites traditionnelles telles que les CUMA s'opèrent également des dynamiques de transition qualifiées de « silencieuses ». Au sein de ces CUMA sont identifiées des recompositions en termes d'organisation et d'arrangements de partage ainsi qu'une évolution des modalités de régulation de la coopération de proximité (Lucas, 2018).

Conjointement à l'évolution des formes d'organisation des agriculteurs entre eux se développe également une diversité de formes de coopérations, coordinations et partenariats entre les différents acteurs du système alimentaire avec l'émergence de dispositifs hybrides entre des formes plus classiques ou alternatives de collaborations (Demeulenaere et Goulet, 2012 ; Lamine et Chiffolleau, 2016).

Dans ce contexte, un intérêt croissant se porte pour la diversité de formes d'organisation entre agriculteurs par l'émergence de nouveaux types de collectifs, la coexistence avec des formes de collectifs plus classiques et leurs propres évolutions, et leur capacité à être un levier pour les changements de pratiques. Dans la lignée de ces travaux, nous souhaitons creuser la capacité des collectifs d'agriculteurs à également participer au déploiement de coordinations territoriales avec d'autres types d'acteurs du système agri-alimentaire pour la mise en œuvre de la transition agroécologique.

4.2. La reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation

Un important courant de la littérature s'est développé autour de la notion de territorialisation ou l'ancrage des systèmes agricoles et alimentaires (Zimmermann, 2005), couvrant des initiatives et organisations très variées qui présentent une alternative au modèle agroalimentaire dominant basé sur des chaînes de valeurs globalisées (Praly et al., 2014). Les logiques de territorialisation sont multiples et peuvent s'inscrire dans des filières longues et dans des circuits de proximités ou reposer sur des produits spécifiés autour de ressources territoriales (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Les démarches de reterritorialisation ont comme finalité le renforcement des liens des acteurs au territoire, un espace marqué par des pratiques, des interactions entre acteurs et des représentations (Rieutort, 2009). La territorialisation aboutit à un contrôle accru sur l'accès aux ressources pour au moins une partie des acteurs. L'ancrage de l'activité au territoire crée des ressources spécifiques et localisées.

Les logiques de territorialisation s'apparentent aux logiques de reconnexion entre agriculture et alimentation (Lamine et Chiffolleau, 2016) et s'accompagnent du développement de nouvelles formes d'organisation.

Les formes d'organisation émergent par l'intermédiaire du développement des circuits courts sont largement documentées. La littérature démontre que les circuits courts favorisent le lien entre producteurs et consommateurs (Kneafsey et al., 2013). Ils ont été décrits comme un moyen de

redistribuer plus équitablement aux agriculteurs la plus-value créée dans les systèmes (Sage, 2003 ; Chiffolleau, 2008) permettant ainsi de développer des formes commerciales plus justes en redessinant les rapports de pouvoir (Le Velly, 2012). Ils sont également apparus comme un moyen de recréer des contacts et de la confiance avec les consommateurs (Amemiya et al., 2008 ; Pearson et al., 2011 ; Chazoule et Lambert, 2011). De plus, leur contribution au développement des territoires (Marsden et al., 2000 ; Renting et al., 2003) comme leur capacité à mieux préserver l'environnement (Gilg et Battershill, 2000 ; Duram et Oberholtzer, 2010) ont également été interrogées.

Au-delà des initiatives collectives de mise en lien entre producteurs et consommateurs, tels que les AMAP (Olivier et Coquart, 2010) et les magasins de producteurs (Rouher et al., 2020), est-il possible de retrouver ces caractéristiques dans les modalités de coordination dans des circuits plus complexes, avec plus d'acteurs, avec une envergure à approvisionner de plus larges groupes de consommateurs ? Comment penser et organiser la coordination sur un territoire entre acteurs économiques hétérogènes aux intérêts différents ? Les travaux de recherche portant sur les systèmes alternatifs contribuent à la construction de diverses approches territoriales pour appréhender l'agriculture et l'alimentation. Il en est ainsi pour le développement de nombreuses formes relocalisées d'organisations collectives innovantes qui empruntent au circuit court l'idée de rapprocher le producteur du consommateur, tout en s'inscrivant dans des stratégies de développement territorial durable (Marsden et al., 2000, Renting et al., 2003 ; Maréchal, 2008 ; Deverre et Lamine, 2010 ; Noël et le Grel, 2018).

Ces questionnements trouvent leurs origines dans les travaux portant sur des formes d'organisation productive territorialisée, appelées les Systèmes Productifs Locaux (SPL), se déclinant en les systèmes de production agro-alimentaires spécifiques (Allaire et Sylvander, 1997) ou encore dans les AOP (Jeanneaux, 2018). Ces travaux développent des dimensions de coordination propres à une gouvernance territoriale se distinguant d'une gouvernance sectorielle - respectivement définie comme l'effet de la coopération entre acteurs au sein d'un réseau localisé de production et définie comme l'effet de coopération fondée sur le domaine d'activité avec ses normes et ses règles de concurrence et de coordination propre, en dehors d'une détermination strictement spatiale. Suivant la nature (coopérative ou concurrente) des relations entre entreprises, suivant le degré de spécificité des savoir-faire distribués entre producteurs et transformateurs et suivant l'élaboration ou l'appropriation des normes de qualité par des instances locales, il y a création d'un système de qualité territorial (Allaire et Sylvander, 1997).

A l'appui des travaux sur les Systèmes Productifs Locaux s'est développée une diversité d'approches, dont nous présentons les caractéristiques générales ci-dessous.

Les travaux sur les Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL) se réfèrent au territoire tant pour qualifier les produits que comme échelle pour l'action collective. En effet, ils se basent sur un fort ancrage territorial et des savoir-faire collectifs identitaires qui permettent de conférer aux produits alimentaires des qualités spécifiques valorisables. Ils étudient l'organisation et le fonctionnement d'un ensemble d'activités productives, sociales et culturelles à travers l'analyse des relations entre hommes, produits et territoire. Le territoire, intégrant les hommes et leurs institutions, les produits et leurs processus de qualification et les consommateurs et leurs pratiques alimentaires (Muchnik et Salcido, 2008), dispose de spécificités territoriales considérées comme conférant une qualité au produit (Requier-Desjardins, 2010). Les travaux sur les SYAL montrent que l'ancrage territorial peut constituer des spécificités non déplaçables avec un attachement au terroir et au savoir-faire local (Cerdan et Fournier, 2007).

Les travaux sur les Systèmes Alimentaires du Milieu (SYAM) (Chazoule et al., 2015 ; Brives et al., 2017) étudient des configurations organisationnelles diverses mais présentant des caractéristiques

communes : elles relèvent de filières territorialisées comme intermédiaire entre les circuits courts et circuits longs, elles nécessitent la mise en place de coordination structurée notamment en terme de logistique et d'optimisation des coûts de production et elles travaillent à créer des relations entre producteurs et consommateurs qui ne reposent pas toujours sur une proximité géographique.

Les Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT) sont quant à eux définis comme un « *ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale, en vue d'assurer à une échelle géographique régionale la souveraineté alimentaire des populations* (Rastoin, 2015). Un SAT est donc constitué d'un ensemble de filières permettant d'assurer une alimentation durable sur un territoire. L'analyse des SAT permet d'englober non seulement les acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les politiques publiques, les consommateurs et la société civile locale et donc, de fait, les différents dispositifs et réseaux mettant en relation production, commercialisation et consommation, intégrant tant les acteurs et réseaux alternatifs que conventionnels (Lamine, 2012).

L'approche territoriale est devenue ainsi un terreau nourrissant les systèmes alimentaires alternatifs dans la lignée de laquelle nous situons nos travaux. Au vu de sa capacité à englober une diversité d'acteurs et ainsi permettre une approche systémique, nous choisissons d'appuyer nos recherches sur la notion de Système Alimentaire Territorialisé.

4.3. Le choix d'un objet central pour la recherche : les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées

Au vu de l'intérêt de réfléchir et de mettre en œuvre la transition agroécologique dans une approche territoriale en prenant en considération la multitude et la diversité des acteurs qu'elle fait intervenir (Lamine, 2012), nous orientons notre objet de recherche vers des dynamiques collectives engageant non seulement des agriculteurs mais également d'autres acteurs du Système Alimentaire Territorialisé.

Sur base de notre travail de contextualisation des approches territoriales de la transition agroécologique et en ligne avec les travaux en agroécologie et leur volonté de donner voix aux agriculteurs, nous faisons le choix de nous intéresser particulièrement aux initiatives portées par des collectifs d'agriculteurs contribuant à reconnecter l'agriculture et l'alimentation dans leur territoire. En cela, nous mettons les actions des agriculteurs au cœur de nos recherches et nous cherchons à appréhender comment elles s'articulent dans les territoires et avec les autres acteurs et comment elles contribuent à la transition agroécologique.

Un tel choix nous oriente vers des outils de coordination territoriale que les agriculteurs s'approprient, dont ils peuvent être à l'initiative. Ainsi, alors que le Système Alimentaire Territorialisé est défini comme un ensemble de filières, nous faisons le choix de nous intéresser tout particulièrement à ces filières composant les SAT, que nous appelons « filières territorialisées ».

Une filière est définie comme un système d'acteurs interdépendants remplissant des fonctions complémentaires pour assurer la fabrication d'un produit ou d'un groupe de produits et leur distribution aux utilisateurs finaux (Temple et al., 2011). Lorsqu'elle est fondée sur des réseaux locaux d'entreprises agricoles, agroalimentaires et de services mutualisant des ressources locales, elle s'apparente à une organisation locale – ou territoriale (Rastoin, 2015).

Le concept de filière est un outil traditionnel d'analyse du découpage du système productif permettant d'identifier les différents maillons de la chaîne de transformation et d'identifier les liens de dépendances technico-économiques et de complémentarités entre eux (Olivier et Wallet, 2004). Le

choix d'orienter nos recherches autour des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées s'inscrit dans la volonté de comprendre les logiques territoriales (Allaire et Sylvander, 1997) à l'œuvre dans des dispositifs *a priori* marchands et d'inclure une analyse des réseaux et des stratégies d'acteurs dans l'approche analytique de filières afin de dépasser le simple découpage en maillons reliés les uns aux autres (Olivier et Wallet, 2004).

De plus, les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées présentent un objet d'intérêt pour étudier le couplage (Chiffolleau et al., 2021 ; Meynard et al., 2017) de principes agroécologiques à travers la combinaison des leviers d'amélioration technique avec des leviers économiques de développement de filières permettant d'assurer des débouchés pour les produits issus de changements de pratiques menés par les agriculteurs.

Ainsi, nous proposons d'étudier les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées comme des leviers pour la mise en œuvre de la transition agroécologique à travers l'exploration de nouveaux modes de coordination entre divers acteurs dans les systèmes alimentaires territoriaux.

5. Cadrage théorique et analytique : l'économie de proximités pour appréhender les coordinations territoriales

Les sections précédentes nous ont amenés à identifier la nécessité de réfléchir et de développer des coordinations territoriales et une gouvernance impliquant une diversité d'acteurs pour construire les conditions favorables à la transition vers des « systèmes agroécologiques territorialisés » (Duru et al., 2015). Ceci interroge les manières de mettre en action les acteurs au niveau territorial, les facteurs qui les amènent à se coordonner et les ressources qu'ils créent collectivement. Pour étudier cela, nous nous appuyons sur le cadre théorique de l'économie de proximités, une approche centrée sur les questions d'interactions et de coordination des acteurs.

5.1. Fondements théoriques de l'économie de proximités

Dans un contexte de globalisation des relations économiques et de localisation des ressources, le rôle de l'espace dans l'analyse économique est interrogé. L'économie de proximité s'inscrit dans un courant théorique au croisement de l'économie industrielle et de l'économie régionale (Rallet et Torre, 1995), dont les chercheurs cherchaient à analyser les processus productifs et le développement territorial avec leurs outils d'analyse respectifs (Torre et Gilly, 1999 ; Boubas-Olga et al., 2009). Dans la lignée des travaux sur les districts industriels (Marshall, 1890 ; Becattini, 1990) et les milieux innovateurs (Aydalot, 1986 ; Camagni, 1991), sur les Systèmes Productifs Localisés (Courlet et Pecqueur, 1996), les clusters (Porter, 1990), la réduction des coûts de transaction (Scott, 1986) ou encore la production de savoirs faire non-délocalisables (Pecqueur, 2006), l'économie de proximités cherche à endogénéiser la variable spatiale dans la théorie économique. Pour cela, elle s'appuie sur la notion de proximité qui a été théorisée au début des années 1990 et dont le groupe de chercheurs « Dynamiques de proximités » s'est saisi (Filippi et al., 2018).

En effet, tandis que les théories économiques classiques présentent une conception de l'espace très fonctionnelle, comme une étendue passive sur laquelle se jouent des jeux d'acteurs et dans laquelle les obstacles sont identifiables par un système de coûts en raison proportionnelle de la distance au marché - à l'instar du modèle des usages fonciers de von Thünen -, l'approche par les proximités cherche à affiner la notion de l'espace à travers la conception de la coordination des acteurs. Ainsi, les deux champs de préoccupation de l'économie de proximités sont l'organisation et la coordination d'acteurs qui marquent l'espace et engendrent des formes de spécificités qui caractérisent les territoires. L'économie de proximités s'appuie alors sur l'hypothèse théorique selon laquelle le territoire doit être considéré comme un construit social, un résultat des pratiques et des représentations des acteurs. Il en

découle que les échanges économiques ne se réalisent que s'il existe des facteurs de rapprochement - des proximités tant spatiales que non-spatiales - entre les individus, facilitant leur rencontre et leur coordination. Ainsi, l'économie de proximités permet d'analyser les dynamiques de coordination entre les acteurs situés dans un espace et la nature de ce qui les influence (Gilly et Torre, 2000 ; Dupuy et Burmeister, 2003 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Talbot et Kirat, 2005). Les phénomènes d'organisation et de coordination se rapportent à des interactions entre acteurs, dont la mise en relation ne s'effectue pas nécessairement au sein du cadre marchand.

Une telle approche nécessite de passer d'une conception d'allocation de ressources ou de dotation de facteurs de production à une conception de création de ressources à partir d'une combinaison de compétences et d'apprentissage de nouvelles connaissances à partir de facteurs spécifiques (Colletis et Pecqueur, 2005). De telles ressources sont activées par une mobilisation des acteurs dans des processus de coopération qui mettent en avant les relations hors marché et les aspects de coordination qui s'y attachent. Elle s'appuie donc sur la complémentarité des relations de marché et hors marché en prenant en compte ces dernières dans les dynamiques de construction industrielle et territoriale.

Ainsi, c'est à travers leur ancrage territorial que les acteurs participent à la création d'un avantage relatif dont ils pourront bénéficier (Zimmermann, 2005). L'ancrage territorial correspond à une valorisation sociale localisée des ressources présentes sur un territoire, articulé aux intérêts individuels des acteurs économiques, où il y a émergence d'un intérêt collectivement construit et institué en vue de la création de ressources nouvelles (Zimmermann, 2005). La théorie des proximités postule alors que les rapports de coopération-concurrence de long terme, la confiance et l'insertion dans des milieux locaux ou des réseaux sont susceptibles d'avoir une efficacité supérieure à la coordination de type walrasien s'appuyant quant à elle sur un strict équilibre entre l'offre et la demande sur le marché. Ainsi, l'approche par les proximités permet d'introduire une double modalité de relations entre les acteurs ; coopération et concurrence s'articulent suivant les modes d'organisation, les arrangements institutionnels et les formes de confiance qui y prévalent (Dupuy et Torre, 2004).

Donc, l'approche par les proximités trouve sa singularité dans ses interrogations autour du thème de la coopération, sur l'existence de l'action collective et sur les ressources collectivement créées sur le plan territorial. Son unité élémentaire est la relation entre les acteurs et la compréhension de l'intervention des proximités dans la formation de ces relations.

5.2. Rationalité située des acteurs

L'approche par les proximités est une approche intermédiaire de compréhension des comportements humains entre l'individualisme et l'holisme. L'approche individualiste est caractérisée par des acteurs indépendants faisant des choix dans des situations définies par des ressources et des contraintes, sans prendre les relations sociales en considération (si ce n'est comme une ressource à maintenir). L'approche holiste part du principe que le comportement des acteurs est déterminé de façon plus ou moins complète par des structures collectives qui ne se réduisent pas à la somme des actions individuelles. Les relations sont considérées comme partie intégrante des structures sociales (Grossetti et Filippi, 2004).

L'approche des proximités se distancie de l'idée d'une coordination par le marché supposant que les interactions entre acteurs sont équiprobables et complètes. Elle appréhende plutôt les processus d'organisation et de coordination à travers des situations d'encastrement dans le système de relations sociales des acteurs. En effet, en vue de comprendre et de caractériser la rationalité et les processus de décisions des acteurs, l'économie des proximités adopte une démarche se rapprochant de la notion d'encastrement proposée par Granovetter (1985). Cette démarche est fondée sur la prise en compte des

relations concrètes d'acteurs individuels et l'imbrication entre ces relations et celle des entreprises. Les acteurs et leurs activités économiques sont alors dits encadrés dans des systèmes de relations sociales (Granovetter, 1985) et dans des institutions qui définissent les règles du jeu et réglementent les comportements (North, 1990).

Ainsi, les acteurs sont situés au sens de leur localisation dans un espace géographique, mais aussi au sens de leur positionnement dans un faisceau d'interrelations qui conditionnent leurs activités productives, commerciales et d'innovation (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Leur comportement et processus de décision sont dès lors contextualisés dans un système d'interdépendances dans lesquels les acteurs sont intégrés.

Faisant suite aux travaux de Simon (1997) sur la rationalité limitée des acteurs économiques, ce courant rejette la figure de l'agent représentatif au profit d'un agent dont le comportement prend en compte ceux des acteurs avec lesquels il est en interaction (Zuscovitch, 1998) et postule une rationalité située - fondée sur un partage de croyances entre les acteurs qui permettent que se construise la coordination de leurs anticipations (Orléan, 1994) – et une rationalité interdépendante par rapport à l'autre (Pecqueur, 1996). L'approche de l'acteur situé postule donc que les processus de décision se construisent sur base d'informations et ressources recueillies dans un environnement de proximité, géographique ou non.

L'intérêt des approches par les interactions est de mettre en évidence la co-construction par les interactions entre acteurs économiques de leur environnement tant organisationnel, institutionnel que spatial en vue de leur coordination et d'ainsi appréhender le caractère situé des coordinations (Colletis et Pecqueur, 2005).

5.3. Modes de coordination et formes canoniques de la proximité

L'approche par les proximités aborde la coordination à travers des interactions - se déroulant en partie hors marché - entre acteurs. Il existe différentes formes de coordination, décrites par des combinaisons de proximités, allant de l'entreprise, aux réseaux et aux formes territoriales. Dans l'introduction de leur ouvrage « Économie de proximités », Pecqueur et Zimmermann (2004) partent du postulat que la coordination d'acteurs économiques suppose l'existence de dispositifs de coordination sur lesquels les acteurs s'appuient, qui définissent et qui portent les conditions de leurs interdépendances.

Les dispositifs de coordination se distinguent selon leur ancrage – ou non - dans une interaction directe entre acteurs concernés. Il y a dès lors des dispositifs de type institutionnel sans interactions directes et des dispositifs de type organisationnel avec interactions directes.

- **Dispositifs de type institutionnel sans interactions directes** (Pecqueur et Zimmermann, 2004): Il s'agit d'un mode de coordination qui repose sur des institutions, ensemble de codes, de règles formelles et de contraintes informelles (North, 1990) dont l'existence assure auprès des acteurs concernés la diffusion d'un signal dont tout le monde dispose également et sur lequel peuvent se construire les anticipations, sans nécessité d'interaction directe pour assurer les conditions de leur coordination. Une distinction est nécessaire entre institutions qui s'imposent à l'ensemble des acteurs et d'autres qui fondent leur existence sur une reconnaissance consentie par les acteurs concernés (dont la valeur sociale est fonction de l'ampleur de sa reconnaissance et de son acceptation). Il y a dès lors un partage discriminant d'un ensemble de règles, codes et conventions qui sont propres, situant les acteurs concernés dans une *proximité institutionnelle*.
- **Dispositifs de type organisationnel avec interactions directes** (Pecqueur et Zimmermann, 2004): Les acteurs se coordonnent par un échange direct d'informations, possiblement

supporté par des flux d'une autre nature (marchande, financière, etc.) et un ajustement par itération des comportements. La coordination est alors obtenue soit par (1) l'intégration au sein d'une organisation dans laquelle sont définies les pratiques individuelles et les relations entre les acteurs, soit par (2) le fait d'un processus itératif, sur base de jeux répétés, s'apparentant à la théorie de l'économie des réseaux.

- (1) La coordination se fonde sur l'existence préalable d'un lien dans le contexte d'une association ou d'un projet commun. L'organisation est déjà constituée (firmes, contrat, etc.), et la question est celle de la perpétuation de la coordination en son sein. Ceci relève d'une *proximité organisationnelle* entre acteurs.
- (2) La coordination se fonde sur une interaction ne relevant pas d'une organisation préexistante. Les individus bénéficient de réseaux de relations individuelles qui associent des liens de différentes natures (amical, associatif, professionnel, politique, etc.). Les individus partagent une *proximité relationnelle*.

La mise en œuvre durable et efficace des dispositifs de coordination de nature organisationnelle suppose que les individus partagent également un ensemble de représentations et règles qui assurent le bon fonctionnement de l'organisation, indispensables à la coordination d'acteurs interdépendants mais dotés d'un degré plus ou moins élevé d'autonomie décisionnelle. Il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine proximité institutionnelle indispensable à la coordination d'acteurs interdépendants.

Ces distinctions dans les dispositifs de coordination sont à l'origine du développement des théories en économie des proximités (Pecqueur et Zimmermann, 2004). L'approche de la proximité est fondée sur le diptyque de la proximité géographique et de la proximité organisationnelle, cette seconde dimension faisant l'objet de nombreux débats entre approches institutionnalistes et interactionnistes (Gilly et Torre, 2000 ; Rallet et Torre, 2004 ; Bouba-Olga et Grossetti, 2008 ; Talbot, 2010).

L'approche institutionnaliste distingue trois formes de proximités : géographique, organisationnelle et institutionnelle, s'appuyant sur la distinction de North (1990) pour distinguer institution (« les règles du jeu ») et organisation (« le jeu »). Elle cible son intérêt sur les interactions collectives reliant à la fois des individus et des institutions, dites des macro-institutions caractérisées par leur stabilité, leur nature séculaire et leur dimension collective (Colletis-Wahl, 2008).

L'approche interactionniste, développée par Rallet et Torre (2004), distingue deux formes de proximités : géographique et organisée. Elle cible son intérêt sur les interactions interindividuelles reposant sur la construction d'institutions définies au sens d'Aoki (2001), dites des micro-institutions ou ensemble de conventions, des systèmes de règles et de croyances partagées entre les agents engagés dans des jeux répétés, définies de manière endogène au cours de leurs interactions, et facilitant la mise en coordination des acteurs et leur activité transactionnelle (Colletis-Wahl, 2008).

Dans le cadre de nos recherches, nous nous appuyons sur l'approche interactionniste au vu de notre intérêt particulier pour les interactions interpersonnelles et la création endogène d'un cadre institutionnel propres aux coordinations territoriales à vocation agroécologique.

5.4. Mécanismes d'intérêt propres aux modes de coordination par les interactions

L'approche par les interactions - en étudiant les relations marché et hors-marché et les micro-institutions créées pour assurer les coordinations - s'apparente à plusieurs mécanismes d'intérêt pour la compréhension et l'analyse des modes de coordination à l'œuvre en vue d'une transition agroécologique dans les territoires. Ces mécanismes sont la révélation de territoires, la circulation de

ressource et le renforcement des processus d'action collective. Nous les présentons succinctement dans les sections suivantes et y reviendrons au fil des chapitres de la thèse.

5.4.1. La révélation de territoires

L'approche par les proximités ne définit pas le territoire en référence à un périmètre politico-administratif mais s'appréhende comme un construit social, dynamique et complexe, aux limites auto-construites et évoluant en fonction du processus d'appropriation des acteurs (Leloup et al., 2005). Il s'agit d'un lieu d'intersection de réseaux, de stratégies et d'interdépendances entre partenaires reliés entre eux et entre lesquels circulent des flux (Leloup et al., 2005). Il se construit grâce aux relations facilitées par une proximité géographique pouvant mener à des actions concrètes et l'élaboration d'une organisation commune dotée de règles et de normes, s'apparentant à la proximité organisée. Ainsi, les proximités géographique et organisée sont interdépendantes et les territoires sont construits par la mobilisation que peuvent en faire les acteurs (Torre et Beuret, 2012).

Le territoire est révélé pour résoudre un problème productif particulier (comme dans les districts ou les milieux innovateurs) ou s'affirme dans un processus long en vue de réaliser un projet de développement collectif (Pequeur, 2001). Ceci induit des collaborations, des négociations, des conflits, la gestion des rapports de force entre acteurs aux intérêts, objectifs, stratégies et visions divers, voire contradictoires ou divergentes (Torre et Beuret, 2012). De ces différentes interactions résulte une gouvernance territoriale, qui s'adosse à une combinaison de proximité géographique et organisée des acteurs (Leloup et al., 2005 ; Torre et Beuret, 2012). La gouvernance territoriale peut alors se définir comme un processus de coordination entre des parties prenantes ou des acteurs de différentes natures (productifs, associatifs, particuliers, pouvoirs publics ou collectivités locales), aux ressources asymétriques, réunis autour d'enjeux territorialisés et contribuant avec l'aide d'outils et de structures appropriés à l'élaboration, parfois concertée, parfois conflictuelle, de projets communs pour le développement des territoires (Torre et Traversac, 2011 ; Torre, 2018 ; Torre et Beuret, 2012). La mise en comptabilité des acteurs peut être facilitée par des dispositifs institutionnels de gouvernance territoriale (Polge, 2015).

5.4.2. La circulation de ressources

Dans la lignée des travaux sur les externalités positives des proximités étudiées dans les travaux sur les SPL notamment (Courlet et Pecqueur, 1996), il apparaît que les partages de proximités géographiques et organisées stimulent la circulation de l'information, le partage du savoir-faire ou encore l'échange des connaissances technologiques. En effet, les modes de coordination mis en œuvre par des acteurs en interaction reposent sur un ensemble de règles qui facilitent leurs modalités d'organisation et s'inscrivent dans des rapports de confiance incitant à rendre transparentes les informations les concernant. Cette transparence facilitant la circulation des ressources permet une meilleure connaissance de l'environnement économique, améliore la qualité des décisions, réduit les risques et les incertitudes (Angeon et Callois, 2005).

5.4.3. Le renforcement des logiques d'action collective

Les logiques d'action collective trouvent leurs fondements dans les dynamiques de coopération entre acteurs qui mettent en commun des ressources en vue d'atteindre des objectifs qu'ils n'auraient pu atteindre individuellement. Les théories sur l'action collective montrent qu'un comportement coopératif est susceptible de se développer en situation de jeu répété amenant les acteurs à développer une combinaison de valeurs, normes et routines leur permettant d'acquérir les informations nécessaires pour anticiper leurs intentions d'action respectives. Néanmoins, il a été montré que les structures

formelles de la coordination et de l'action collective (règles, contrats, etc) s'appuient sur des structures plus informelles, à savoir sur du capital social (Bornarel, 2007 ; Friedberg, 1992 ; Granovetter, 1985 ; Oliver, 1993 ; Lazega, 1998). Ce capital social repose sur des processus sociaux tels que la création d'un système informel d'échanges de ressources, une organisation informelle de rappels à l'ordre entre membres, ou encore la capacité des membres à redéfinir les règles du jeu qui stabilisent leurs engagements (Lazega, 2006). Ainsi, outre son appui sur les institutions créées, l'action collective est facilitée par la connaissance partagée entre les acteurs, le contrôle social informel entre eux, les réseaux qu'ils sont capables d'entretenir pour que l'information circule et que la confiance se pérennise. La réputation, la confiance et la réciprocité (normes sociales favorisant la coopération entre individus) se confortent dans des dynamiques d'interaction (Angeon et Callois, 2005).

5.5. Déclinaisons analytiques

La théorie de l'économie de proximité se décline en cadres analytiques pour appréhender les logiques de coordination des acteurs situés au sein d'un territoire. Les déclinaisons analytiques que nous proposons ont pour objectif d'appréhender les coordinations territoriales à travers une lecture croisée des réseaux sociaux et des partages de proximités pour analyser les forces qui régissent les logiques d'action, la formation de groupes d'acteurs contribuant à façonner les territoires et la création et circulation de ressources (Polge, 2015).

5.5.1. Grille des proximités

Les mécanismes de coordination dans l'espace peuvent s'analyser à travers une dialectique entre proximité géographique et proximité organisée présentant un potentiel de coordination. Elles permettent de comprendre et d'analyser les relations entre acteurs au sein d'un territoire. Elles ont pour intérêt de définir comment les proximités façonnent les interactions sociales et, sous certaines conditions, peuvent être levier pour l'action collective (Torre et Beuret, 2012).

La proximité géographique est considérée comme une distance physique pondérée par les représentations et les pratiques des acteurs. C'est une notion relative compte tenu des caractéristiques morphologiques des espaces ou des infrastructures qui l'aménagent. La proximité géographique traduit la distance kilométrique entre deux acteurs, pondérée par le temps ou le coût du transport, et par la perception qu'en ont les individus (Rallet et Torre, 2004). Elle peut être recherchée ou subie, permanente ou temporaire.

La proximité géographique recherchée correspond à la quête d'acteurs cherchant à se rapprocher d'autres acteurs économiques ou sociaux, à des ressources naturelles ou artificielles, à des lieux ou à des objets techniques. La proximité géographique subie correspond à la situation d'acteurs qui se voient imposer la proximité géographique de personnes, d'activités, d'objets techniques ou de lieux, sans être en mesure de se déplacer et de changer de localisation. La proximité géographique temporaire correspond aux mobilités ou aux déplacements ponctuels de plus ou moins longue durée permettant de satisfaire des besoins de contact en face à face entre acteurs (Torre, 2009)

La proximité organisée concerne différentes manières qu'ont les acteurs d'être proches, en dehors de la relation géographique. Elle repose sur deux logiques non-antinomiques, qualifiées de logiques d'appartenance et de similitude (Rallet et Torre, 2004). La logique de similitude correspond à l'adhésion mentale et cognitive à des catégories communes ; elle se traduit par le fait que des individus se trouvent à une faible distance cognitive des uns des autres du fait de leur partage de valeurs, langages, culture ou normes sociales proches ou communes. Elle peut faciliter les interactions entre des personnes qui ne se connaissaient pas auparavant mais qui adhèrent à des références similaires. La

logique d'appartenance désigne quant à elle les interactions entre des acteurs facilitées par leur appartenance à une même organisation ou à un même réseau et qui partagent un certain nombre de règles et de routines de comportement.

L'approche par les proximités permet d'analyser les processus d'activation des réseaux sociaux, intégrant des éléments qui amènent les acteurs à interagir ou pas, en fonction des proximités qu'ils partagent (Polge, 2015). S'intéressant aux interactions inscrites dans un contexte spécifique, cette approche participe à appréhender le caractère situé des coordinations (Colletis et Pecqueur, 2005).

5.5.2. Analyse des réseaux sociaux

Le cadre d'analyse des réseaux sociaux trouve son ancrage dans la sociologie des réseaux sociaux, s'intéressant aux relations sociales, aux liens qui s'établissent entre des personnes, des organisations ou des groupes, et aux réseaux qu'engendrent ces relations (Degenne et Forsé, 1994).

Le cadre d'analyse des réseaux sociaux est composé de trois ensembles de recherches approchant les relations et les réseaux de manières différentes (Grossetti, 2022) : (1) les réseaux complets examinent la structure des liens unissant un ensemble défini d'acteurs ; (2) les réseaux personnels examinent les relations directes qu'entretient la personne interrogée avec d'autres personnes et les relations qu'elles entretiennent entre elles et (3) les chaînes relationnelles cherchent à suivre les ressources circulant au travers des relations dans des réseaux non-délimités, soit au travers l'étude de la diffusion de ces ressources, soit au travers l'étude des modes d'accès à ces ressources.

Dans le cadre de nos recherches, nous mobilisons les approches d'analyse structurale des réseaux et des chaînes relationnelles, que nous présentons plus amplement dans les sections suivantes.

5.5.2.1. Analyse structurale des réseaux

L'analyse structurale des réseaux est un cadre d'analyse qui part de l'observation des interdépendances entre les membres d'un milieu social aux frontières définies. Elle a pour objectif de reconstituer le système d'interdépendance, de décrire son influence sur le comportement des membres, les manières dont ils gèrent ces interdépendances ainsi que les formes prises par les processus sociaux enclenchés.

Ces processus sociaux - qui facilitent sous certaines conditions l'action collective - peuvent être considérés comme le capital social d'un collectif (Lazega, 2006) Le capital social apparaît comme une capacité collective identifiable par la présence de processus spécifiques, eux-mêmes reconstitués grâce à l'analyse des réseaux sociaux. Ces processus comprennent la création d'un système d'échange généralisé et multiplexe permettant l'échange de ressources hétérogènes, une organisation informelle des rappels à l'ordre entre membres pour faire fonctionner un système de contrôle social et abaisser les coûts de contrôle par l'utilisation de relations personnelles ou encore des processus régulatoires, par la redéfinition des règles du jeu qui stabilisent les engagements et leurs échanges sociaux (Lazega, 2006).

Ainsi, ce cadre permet l'étude des interactions entre acteurs et des configurations sociales qu'elles engendrent à travers des indicateurs de structure de réseaux et de positionnement des membres.

La structure de réseau est source d'analyse, notamment à travers les phénomènes de fermeture et d'ouverture des réseaux. Ainsi, d'une part, la fréquence et la densité de relations identifiées au sein de sous-groupes cohésifs appelés *cliques* semblent pouvoir faciliter la construction de règles et de ressources spécifiques fédérant les intentions d'action des membres du groupe, limiter les comportements opportunistes tout en faisant circuler l'information et permettent d'améliorer la cohésion, la confiance et l'engagement collectif (Lazega, 1998). De telles structures de réseaux s'apparentent aux liens *bonding* du capital social, établis entre acteurs de statuts identiques,

appartenant à une même communauté (Woolcock, 1998). De telles structures sont néanmoins empruntées d'un risque de *lock-in*, configuration limitant l'accès à des ressources extérieures.

D'autre part, les interactions entre acteurs à statuts différents, répétées ou ponctuelles, ou encore les trous structuraux, semblent permettre de favoriser la collecte d'informations et de connaissances nouvelles (Burt, 2000 ; Granovetter, 1973 ; Lin, 2002). De telles interactions s'apparentent aux liens *linking* et *bridging* du capital social (Woolcock, 1998), faisant respectivement référence aux liens entre acteurs de catégories sociales différentes et aux liens ponctuels entre acteurs distants. Elles n'impliquent pas d'engagements réciproques (Angeon et al., 2006).

De plus, l'analyse structurale des réseaux permet d'identifier des acteurs importants, doté d'une posture de prestige, d'influence ou d'autorité au sein du groupe, reflétant ainsi les rapports de force à l'œuvre. Ces analyses se fondent sur des indicateurs de positionnement des membres au sein du réseau tels que leur degré de centralité ou d'intermédiarité, permettant d'interpréter le rôle des acteurs au sein du réseau. Ainsi, ces indicateurs représentent une opérationnalisation de la notion de pouvoir, en étudiant en quelle mesure un acteur peut convertir sa position centrale en échanges avantageux, en accumulation de ressources, ou encore en capacité de redéfinir les règles du jeu. La figure du *gatekeeper* est un exemple de positionnement spécifique : le *gatekeeper* occupe une position d'intermédiaire entre deux groupes, ce qui le rend capable de capter les ressources d'un groupe et de les diffuser au sein de l'autre (Gould et Fernandez, 1989 ; Polge, 2015).

Il s'agit donc d'un cadre analytique intéressant pour l'étude de l'action, individuelle et collective, permettant de contextualiser le comportement des acteurs et de situer l'action à partir d'une étude des systèmes d'interdépendances.

L'analyse de la structure du réseau et du positionnement des membres nous sera utile pour étudier les rôles pouvant accélérer les transitions (Folke et al., 2005 ; Klerkx et Leeuwis, 2009), ou encore l'importance de la confiance et des relations interpersonnelles au sein des dynamiques multi-acteurs territoriales (Claro et al., 2003 ; Hubeau et al., 2021).

5.5.2.2. Analyse de l'encastrement des activités économiques dans des relations sociales par les chaînes relationnelles

La notion des chaînes relationnelles et l'approche des narrations quantifiées (Grossetti et al., 2011) permettent d'analyser les déterminants relationnels dans les phases de trajectoire individuelle ou d'action collective pour répondre à la question « quels sont les ingrédients de l'action collective ? » (Akermann et Coeurquétin, 2021). Cette approche a été conçue pour étudier les questions d'encastrement des activités économiques dans les réseaux de relations sociales (Granovetter, 1985) et de découplage progressif des activités économiques vis-à-vis des relations sociales au cours des trajectoires (Grossetti et Bès, 2003). Ainsi, cette approche a pour objectif de comprendre des processus sociaux en identifiant les étapes et les séquences d'accès à des ressources qui ont orienté l'action individuelle ou collective (Akermann et Coeurquétin, 2021). Les narrations quantifiées proposent une méthode de recensement de ces relations à travers un format de récit au cours duquel l'interviewé revient sur les ressources et les acteurs qu'il a mobilisés au cours de situations spécifiques. Les récits font par la suite l'objet d'une codification et d'une analyse permettant de les comparer et de construire une typologie des trajectoires (Abbott, 1995 ; Akermann et Coeurquétin, 2021 ; Polge et Pagès, 2022), rendant possible l'identification de récurrences et d'expliquer certaines dynamiques.

Mobilisée notamment pour étudier les processus de création d'entreprise (Grossetti et Barthe, 2008), cette méthode permet une compréhension fine de la mobilisation des relations à divers stades du développement des nouvelles entreprises et de la dynamique des réseaux sociaux eux-mêmes (Hoang

et Antoncic, 2003). Outre la création d'entreprise, la méthode est mobilisée dans différents champs d'application, dont des exemples sont l'enquête de Milgram sur les « petits mondes » (1967), celle de Nancy Howell Lee sur les femmes cherchant un médecin pour avorter dans les années 1960 aux Etats-Unis (Howell Lee, 1969) ou celle de Granovetter sur l'accès à l'emploi (1974).

6. Problématique de la thèse

Le contexte général, scientifique et local dans lequel s'inscrivent nos travaux de recherche nous incite à porter un intérêt, d'une part, à identifier et étudier de nouvelles modalités de coordination mises en œuvre par des agriculteurs participant à la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation et engageant des échanges économiques au sein de filières territorialisées, et, d'autre part, à comprendre comment ces modes de coordination contribuent à la transition agroécologique, en levant certains verrouillages sociotechniques.

Dès lors, au vu du contexte, des contours de notre objet central de recherche et du cadre théorique sur lequel nous nous appuyons, nous formulons la problématique de la thèse autour de trois questions de recherche :

- Par quelles interactions sont caractérisés les modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées ?
- Comment les relations sociales interpersonnelles et les partages de proximité géographiques et organisés façonnent-ils ces interactions ?
- Comment ces interactions facilitent-elles la mise en œuvre de la transition agroécologique ?

En vue d'assurer une analyse à différentes échelles d'intérêt pour la transition agroécologique, nous avons fait le choix de décomposer notre problématique en différents angles d'analyse, correspondant à des échelles d'analyse particulières : le département, le système alimentaire territorialisé, la filière territorialisée, le groupe de pairs agriculteurs et l'exploitation agricole.

Un premier angle d'analyse s'intéresse à la diversité des dynamiques collectives entre agriculteurs existant dans un espace géographique donné tel qu'un département. Parmi cette diversité, nous nous intéressons particulièrement aux différentes stratégies collectives qu'elles mettent en œuvre et aux différentes formes d'interdépendances dont elles sont empreintes. Nous nous interrogeons sur leur contribution respective à la transition agroécologique.

Un deuxième angle d'analyse s'intéresse aux modes de coordinations mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées avec les autres acteurs de leur territoire, et plus particulièrement à la manière dont ils s'insèrent dans leur système alimentaire territorialisé. Pour cela, nous nous intéressons au réseau d'acteurs du territoire mobilisé au cours de la trajectoire de création des collectifs d'agriculteurs et nous nous interrogeons sur la capacité de ces interactions à contribuer à lever le verrou de la spécialisation productive et territoriale.

Un troisième angle d'analyse s'intéresse aux modes de coordinations mis en œuvre entre les acteurs économiques des filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs. Pour cela, nous nous intéressons aux échanges de ressources et aux partages de proximités entre ces acteurs et à la manière dont ces éléments façonnent les modes de gouvernance mis en œuvre au sein des filières territorialisées. Nous nous interrogeons sur la capacité des interactions à l'œuvre à lever le verrou des structures organisationnelles de filières freinant les incitations à la transition agroécologique.

Un quatrième angle d'analyse s'intéresse aux modes de coordinations mis en œuvre au sein des groupes de pairs agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Pour cela, nous nous intéressons au degré d'interconnaissance et de confiance et aux partages de proximités entre agriculteurs, ainsi qu'à la manière dont ces éléments façonnent les modalités d'auto-organisation mises en œuvre au sein des collectifs de pairs. Nous nous interrogeons sur la capacité des interactions à l'œuvre à faciliter la participation et l'engagement des agriculteurs dans les coordinations territoriales.

Un cinquième angle d'analyse s'intéresse aux modes de coordinations mis en œuvre au sein des exploitations agricoles des agriculteurs membres des collectifs porteurs de filières territorialisées, et plus particulièrement aux ressources mobilisées par les agriculteurs dans leur trajectoire individuelle de transition agroécologique. Pour cela, nous nous intéressons au réseau d'acteurs mobilisé par les agriculteurs en vue de mener des changements de pratiques dans leur ferme. Nous nous interrogeons sur la capacité des collectifs dont ils sont membres à déverrouiller l'accès à des ressources stratégiques nécessaires à l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes.

Chaque angle d'analyse fera office d'un chapitre spécifique dans la thèse.

7. Précisions méthodologiques transversales

Pour traiter nos questions de recherche sous les différents angles d'analyse proposés, nous menons une recherche empirique basée sur l'analyse de cas d'étude. Nous déployons des cadres analytiques et des démarches méthodologiques spécifiques pour chaque angle d'analyse. Ces cadres analytiques et démarches méthodologiques sont présentés et précisés dans chaque chapitre de la thèse. Dans cette section, nous présentons quelques précisions d'ordre transversal aux différents chapitres, particulièrement concernant les outils d'analyse des réseaux sociaux mobilisés et le processus de sélection des cas d'études.

7.1. Outils d'analyse des réseaux sociaux mobilisés

Comme annoncé dans la section 5.5.2., nous mobilisons les cadres analytiques de l'encastrement relationnel et de l'analyse structurale des réseaux auxquels s'apparentent respectivement les outils méthodologiques des narrations quantifiées et des réseaux complets.

7.1.1. Narrations quantifiées pour l'analyse de l'encastrement

La méthode mixte des narrations quantifiées propose une méthode de recensement de relations sociales en vue d'étudier l'encastrement relationnel de trajectoires individuelles ou collectives. Cet outil méthodologique s'appuie sur des entretiens semi-directifs individuels au cours desquels les personnes interrogées reviennent sur les ressources et les acteurs qu'elles ont mobilisés au cours de situations spécifiques. Les entretiens prennent un format de récit commençant par une question ouverte : « *Pourriez-vous me raconter l'histoire de ... ?* ». La personne interrogée entame un récit qui sera ponctué de questions à relance en vue de préciser certaines informations concernant les relations et les ressources mobilisées. Nous avons considéré comme « ressource » tout support qui a orienté l'action (Ackermann et Coeurquetin, 2021).

Nous avons pris des notes manuscrites pendant les entretiens, qui ont servi à retranscrire le récit par la suite. Un enregistrement audio des entretiens a également été réalisé en vue de compléter des informations manquantes dans les notes manuscrites.

Les récits font par la suite l'objet d'une codification dans un tableau excel : chaque ressource identifiée est caractérisée par des variables d'intérêt. Une analyse quantitative réalisée sur base de tableaux croisés est ensuite menée sur base de la problématique traitée. De telles analyses permettent

de comparer et de construire une typologie des trajectoires (Abbott, 1995 ; Akermann et Coeurquetin, 2021) ainsi que l'identification de récurrences et d'expliquer certaines dynamiques.

Nous mobiliserons cet outil pour analyser des phénomènes d'encastrement relationnel et territorial tant dans les trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs que dans les trajectoires individuelles de changements de pratiques dans les fermes.

7.1.2. Questionnaires sociométriques pour l'analyse des réseaux complets

Le questionnaire sociométrique est un outil de collecte de données relationnelles, permettant l'énumération d'individus membres du système observé avec lesquels la personne interrogée a des liens directs. Cette méthode nécessite des outils et processus clairs, que nous exposons ci-dessous.

Cette méthode nécessite la liste des noms des membres du système étudié, en vue de réduire les oublis de la part de la personne interrogée. Avec la liste des noms sous les yeux, nous demandons à la personne interrogée : « *Parmi les personnes sur cette liste, à laquelle ou auxquelles avez-vous déjà fait appel pour ... ?* ».

Nous n'avons pas délimité a priori le nombre de liens de chacune des personnes interrogées. Des restrictions telles que, par exemple, l'énumération des trois personnes les plus importantes expose à une perte d'information et présente le risque de déformer la structure des relations (Holland et Leinhardt, 1976 ; Lazega, 1998).

Nous avons limité l'utilisation de critères de liens que les personnes interrogées peuvent interpréter de manière différente. Pour se faire, nous avons orienté le plus possible les questions sur des activités ayant réellement eu lieu et pour lesquelles les personnes interrogées puissent mentionner des liens du même type. Nous réinterprétons ensuite ces critères d'activités en indicateurs des relations (Lazega, 1998). Ces critères de liens recherchés sont choisis sur base de la problématique traitée. En fonction des chapitres, ces liens sont de l'ordre de l'interconnaissance, de la sollicitation en cas de doute ou encore de l'échange de ressources (cognitives, matérielles, sociales, commerciales).

Les relations identifiées sont par la suite codées et traitées sur R avec le package *igraph* en vue d'avoir une visualisation graphique du réseau et de faire des calculs métriques de centralité, densité ou positionnement des individus – en fonction de la problématique traitée. Ainsi, à l'aide d'indicateurs structuraux et d'indicateurs de centralités des individus, nos analyses porteront sur la description de la morphologie générale du réseau (taille, densité) et sur l'identification de structures cohésives (des cliques) ainsi que sur le positionnement des individus étudié à l'aide d'indicateurs de centralité de degré et d'intermédiarité. Le Tableau 2 récapitule la terminologie et les définitions propres à l'analyse des réseaux sociaux complets.

La fiabilité et l'exactitude des données recueillies à travers des questionnaires sociométriques est régulièrement remise en question. Pour en assurer la fiabilité et l'exactitude, les données sont comparées au cours des entretiens semi-directifs ou encore au cours d'observations directes (Lazega, 1998). Ainsi, le questionnaire sociométrique est complété par un entretien semi-directif ayant pour objectif d'affiner la compréhension des relations étudiées. Les données qualitatives issues des entretiens facilitent également la compréhension et l'interprétation des résultats issus de l'analyse métrique faisant suite au questionnaire sociométrique.

Nous mobilisons cet outil méthodologique pour analyser les phénomènes d'interdépendances et de rapports de force dans les réseaux d'échanges de ressources entre membres des filières territorialisées et dans les réseaux d'interconnaissance et de confiance au sein des groupes de pairs agriculteurs.

Tableau 2 Terminologie de l'analyse des réseaux sociaux

Terminologie de l'analyse des réseaux sociaux (d'après Brailly et al., 2017 ; Degenne et Forsé, 1994 ; Wasserman et Faust, 1994 ; Lazega, 1998 ; Compagnone et Hellec, 2015).

- Réseau : D'un point de vue sociologique, un réseau social se compose d'*entités sociales* (individus, organisations) et de *relations* sociales entre ces acteurs. Ces relations peuvent être *orientées* (lorsque le sens des relations entre les entités sociales est pris en compte) et *multiplexes* (existence de plusieurs relations entre ces entités).
- Graphe : Traduit en langage mathématique, un réseau social correspond à un *graphe*, composé de *nœuds* (les individus) et d'*arêtes* (les liens entre les individus)
- Densité : La densité d'un réseau correspond au nombre de liens observés (par l'enquête empirique) divisé par le nombre de liens possibles (si tout le monde était relié dans le réseau).
- Degré : Le degré d'un acteur correspond au nombre de liens qu'il possède. Pour des réseaux orientés, il est possible de différencier le *demi-degré intérieur* d'un individu ou *popularité*, correspondant au nombre de liens reçus par l'individu, du *demi-degré extérieur* ou *activité*, correspondant au nombre de liens déclarés par l'individu.
- Triade : une triade se compose de trois individus et de l'ensemble des liens qui existent (ou non) entre eux. De manière combinatoire, il existe 16 types de triades dans les réseaux orientés.
- Clique : Un sous-ensemble au sein duquel tous les nœuds sont reliés entre eux. Une clique est une définition stricte d'un sous-groupe cohésif.
- Cohésion : Lorsque tous les membres ont des liens avec beaucoup d'autres, conduisant à un « maillage plus serré » du tissu d'interactions

7.2. Outils complémentaires alimentant les analyses qualitatives

7.2.1. Entretiens semi-directifs

Nous avons mené des entretiens individuels semi-directifs permettant de collecter des données propres à l'expérience de la personne interrogée, de sa vision et représentations de ses relations avec les autres, des institutions ou encore des phénomènes sociaux et processus étudiés (Pin, 2023). Ces données qualitatives permettent une contextualisation et une compréhension plus fine des analyses de réseaux sociaux.

7.2.2. Observation participante

En vue de comprendre plus finement les processus de prise de décision, les pratiques des acteurs et les pratiques organisationnelles (Mintzberg, 1970), nous avons mené une méthode d'observation directe auprès de deux des cas d'études. Nous avons participé à l'ensemble de leurs réunions et autres moments collectifs respectifs au cours des années 2021 et 2022. Il s'agit de réunions opérationnelles ou stratégiques, d'Assemblées Générales, de bilan de fin de campagne, ou encore de visites et rencontres de partenaires.

Nous qualifions cette méthode d'observation participante car elle implique une immersion dans le terrain et assure un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. Elle est menée en vue d'en saisir les subtilités et de comprendre les mécanismes difficilement décriptables pour une personne extérieure.

L'observation de ces réunions et autres moments collectifs est une observation structurée (Mintzberg, 1970) couplant la flexibilité d'une observation ouverte à une grille d'observation préétablie, composée de catégories de variables et de données structurant l'observation. Les variables et données observées au cours de l'observation participante des collectifs d'agriculteurs sont de l'ordre des relations internes et externes aux collectifs, ainsi qu'aux raisonnements et processus de prises de décision. Aussi, la présence des membres, les techniques d'animation des échanges, l'équilibre des prises de parole, les rôles spécifiques sont des variables recensées.

L'observation participante menée auprès des collectifs est également ouverte et déclarée (Soulé, 2007).

Les risques d'une telle méthode sont le manque de recul et la perte d'objectivité ou l'entraînement de changements artificiels de comportements liés à la présence d'une tierce personne. En vue de faire face à ces limites, une observation participante périphérique (Adler et Adler, 1987) assure une implication plus modérée.

7.2.3. Recueil de données secondaires

Lorsqu'ils existent et que l'accès y était autorisé, nous avons mobilisé les données issues de documents écrits, tels que les statuts juridiques, autres actes juridiques, les comptes rendus de réunions, les documents de travail, les règlements d'ordre intérieur, les chartes ou encore les contrats d'engagement. Nous avons également recueilli des données sur les sites internet et pages Facebook des collectifs d'agriculteurs, ainsi que dans des articles de presse leur étant dédiés.

Ces données ont permis de compléter qualitativement les analyses de réseaux et d'alimenter nos cadres d'analyse.

7.3. Processus de sélection des cas d'étude pour l'analyse empirique

En vue de répondre à la problématique posée, nous avons mené un travail d'analyse empirique basé essentiellement sur des cas d'étude qui sont des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Ces cas d'étude représentent nos sources de données et le socle d'analyse pour l'ensemble de la thèse. Chaque cas d'étude est donc analysé à travers la diversité d'approches et de cadres analytiques mobilisés dans chaque chapitre.

Notre objectif de sélection de donner à voir une diversité de modalités de coordination par les interactions et de leurs effets sur la mise en œuvre de la transition agroécologique. L'objectif de la mise en regard de plusieurs cas d'étude est de donner à voir une diversité de collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées, sans néanmoins prétendre à l'exhaustivité des modes d'organisation.

Pour choisir les cas d'étude qui seront le matériel commun aux quatre chapitres dédiés à l'analyse empirique, nous procédons à un processus de sélection de collectifs d'agriculteurs organisés autour de filières territorialisées basées dans le Puy-de-Dôme. Ce processus de sélection se base sur un premier travail de diagnostic des dynamiques collectives entre agriculteurs dans le Puy-de-Dôme permettant d'identifier un large panel de collectifs parmi lesquels sont sélectionnés nos cas d'étude sur base de plusieurs variables d'intérêt.

7.3.1. État des lieux des collectifs d'agriculteurs dans le Puy-de-Dôme

Un premier travail exploratoire de diagnostic des dynamiques collectives portées par et pour les agriculteurs a été mené sur le terrain d'enquête dans le département du Puy-de-Dôme. L'objectif de ce travail de diagnostic était triple : visibiliser la diversité des dynamiques collectives portées entre agriculteurs au sein d'un espace géographique donné, poser les prémices d'une analyse portant sur les types de coordination entre pairs qui favorisent l'émergence et la mise en œuvre de territoires agroécologiques et faciliter la sélection de nos cas d'étude. Ce travail a permis d'identifier 267 (87 hors Cuma) dynamiques collectives entre agriculteurs, porteuses d'une diversité d'initiatives. Une typologie a été établie pour les catégoriser en fonction des types d'interdépendances dont sont empreintes les relations entre agriculteurs en leur sein et en fonction de la raison d'être principale de ces dynamiques collectives. Pour chacune des catégories, une analyse succincte de la manière dont elles abordent les principes agroécologiques est proposée. Les cas d'étude sélectionnés pour la suite de la thèse sont issus d'une catégorie spécifique de la typologie.

Ce travail de diagnostic des collectifs d'agriculteurs dans le Puy-de-Dôme est plus amplement présenté dans le Chapitre 1.

7.3.2. Initiatives des producteurs

Parmi les collectifs pré-identifiés grâce au travail de diagnostic, nous avons fait le choix de cibler des collectifs émanant de l'initiative des agriculteurs et non d'une structure tierce. En effet, notre démarche exploratoire a permis d'identifier une faible mobilisation des agriculteurs dans des dispositifs tels que le PAT. Nous portons alors un intérêt particulier pour les initiatives dont ils sont porteurs, qu'ils développent en parallèle des programmes territoriaux.

Ce choix est fait en vue d'appréhender les stratégies endogènes des agriculteurs et leurs contributions à la transition agroécologique. En effet, il a été démontré que lorsqu'une vision est proposée par un monde extérieur à celui des parties prenantes de l'action collective, celle-ci peut peiner à se mettre en place, être mal reçue, voire détournée (Amblard et al., 2018), du fait d'une difficulté à faire monde commun par manque de connaissances des pratiques des uns et des autres (Amblard et al., 2018).

De plus, la mise en exécution de stratégies exogènes imposées par des exigences sociales et environnementales sont porteuses de plusieurs paradoxes (Compagnone et al., 2018). En effet, l'impératif d'écologisation dont sont empruntes ces dernières amène des responsables professionnels et politiques à penser que cette écologisation ne peut passer que par une diffusion massive de connaissances, alors que ces connaissances se doivent être coconstruites par les agriculteurs et sont spécifiques aux conditions locales de ces derniers. Comprendre et étudier leurs stratégies propres permet de les inscrire au centre des processus de transition (Demeulenaere et Goulet, 2012).

7.3.3. Filières territorialisées en agriculture biologique

Nous avons sélectionné des collectifs qui répondent à la définition de filière territorialisée que nous utilisons dans le cadre de nos travaux, présentée dans la Section 4.3. De plus, en vue d'éviter l'écueil de la proximité implicite entre « territorialisation » et « écologisation » qui ne sont pourtant pas des notions toujours convergentes (Ginelli et al., 2020), nous sélectionnons des filières territorialisées travaillant en agriculture biologique. Bien que les notions d'agroécologie et d'agriculture biologique ne sont pas équivalentes, elles se font écho dans plusieurs registres : (i) pour renouer avec les fondements écologiques dans une perspective de re-conception, (ii) pour mieux prendre en compte des dimensions sociales, incluant des travailleurs agricoles ou de petits producteurs dans des démarches collectives, (iii) pour assumer des ruptures dans certaines des catégories conceptuelles prévalentes (réduction d'intrants *versus* reconception ; volumes de production *versus* enchaînement de valeurs ; filières *versus* systèmes agri-alimentaires) (Bellon, 2016).

Ce choix a été fait par facilité méthodologique d'identification de collectifs au sein desquels il y a un enjeu d'écologisation des pratiques agricoles. A travers un tel choix, nous assurons ainsi l'identification d'une écologisation des pratiques dans les trajectoires de changements de pratiques étudiées. Néanmoins, cela nous oriente vers des agriculteurs, des collectifs et des filières particulières, non-représentatifs de la profession agricole dans son ensemble au vu du cahier des charges et du marché spécifiques qui les caractérisent.

7.3.4. Autres critères de sélection

Parmi les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées en agriculture biologique, et toujours dans une optique de couvrir une diversité de modes de coordination, nous avons sélectionné des cas d'étude répondant à des critères d'intérêt pour nos questions de recherche concernant les interactions et partages de proximités et leurs rôles pour la mise en œuvre de la transition agroécologique. Ces critères sont les suivants :

- **Taille et localisation géographique :** Nous sélectionnons des collectifs se différenciant sur un spectre allant du collectif de petite taille dont les membres sont très rapprochés d'un point de vue géographique au collectif de grande taille dont les membres sont plus éloignés d'un point de vue géographique ;
- **Intégration des activités *versus* partenariats :** Nous sélectionnons des collectifs d'agriculteurs ayant fait le choix d'intégrer une ou plusieurs étapes de la filière (transformation, distribution) dans leurs activités propres et des collectifs ayant fait le choix de s'organiser avec d'autres acteurs, multipliant les maillons et les acteurs des filières territorialisées ;
- **Produit de masse *versus* produit de diversification :** Nous sélectionnons des collectifs s'organisant autour de produits de « masse » dans des marchés très compétitifs dans les territoires et des collectifs s'organisant autour de produits de diversification sur des marchés marginaux ou de niche dans les territoires.

7.4. Présentation synthétique des cinq cas d'étude et précisions méthodologiques respectives

Nous avons sélectionné, au sein de l'ensemble des dynamiques collectives entre agriculteurs identifiées dans le Puy-de-Dôme, cinq collectifs qui articulent les différentes variables d'intérêt. L'étude de ces cinq collectifs a pour vocation de donner à voir une potentielle diversité de modalités de coordination à l'œuvre.

Le premier collectif, appelé « **collectif blé** », est un collectif d'agriculteurs s'organisant autour de la culture du blé pour une filière territorialisée de meunerie-boulangerie. Il est composé de 8 agriculteurs localisés dans la plaine de Limagne. Ce groupe s'est initialement constitué autour d'une potentielle reprise d'un moulin dont l'activité cessait. Ce projet a été abandonné au terme d'une étude de faisabilité mais l'envie de monter une filière pour mieux valoriser leurs blés - et éventuellement d'autres céréales ou légumineuses - était toujours présente. Les agriculteurs se sont alors entourés de partenaires dans leur territoire, à savoir un meunier et un boulanger, avec lesquels ils se sont réunis pour, entre autres, des analyses de blé, la co-construction des prix, l'organisation de la logistique et, ainsi, lancer un premier essai d'assemblage de blés, de mouture et de fabrication de pain. La carte de la Figure 3 identifie la localisation géographique des différents membres du collectif et de la filière territorialisée dont il est porteur.

Pour le collectif blé, nous avons mené deux entretiens exploratoires avec l'animatrice associative du collectif ainsi qu'avec un des agriculteurs fondateurs du collectif. A la suite, nous avons mené 10

entretiens semi-directifs avec questionnaire sociométrique avec les agriculteurs, leur animatrice associative et le boulanger partenaire. Nous avons assisté à 9 moments collectifs comprenant cinq réunions entre agriculteurs et quatre rencontres, visites et réunions avec le meunier et/ou le boulanger. Nous avons recueilli divers documents écrits : des comptes rendus de réunions et des échanges de mails, ainsi que des documents reprenant les analyses de blé et les tableurs de calculs des coûts de production.

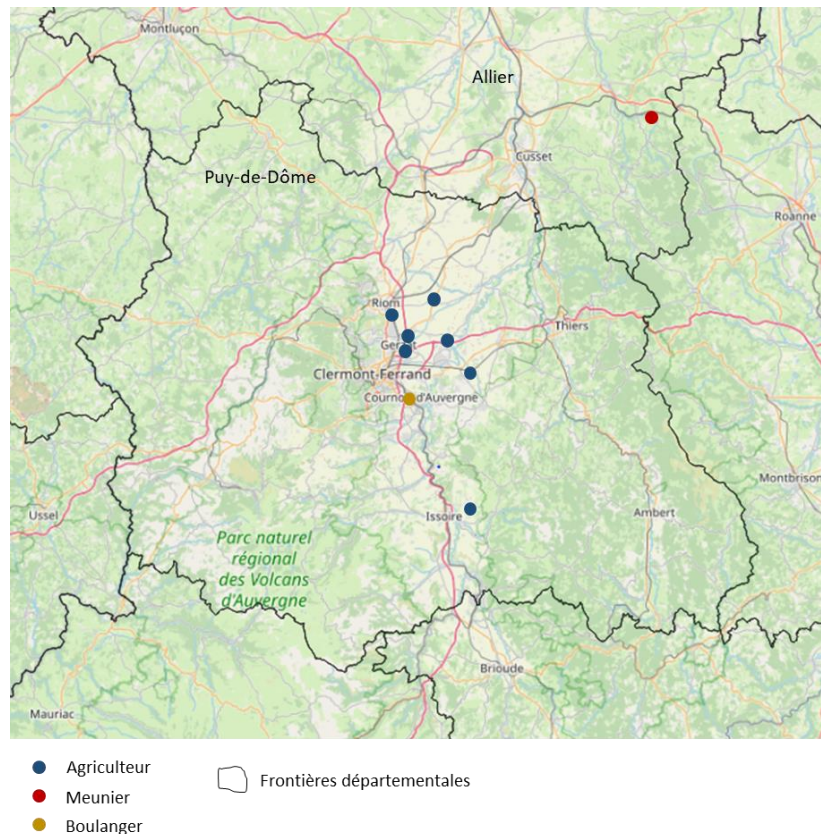


Figure 3 Carte localisation des membres du collectif blé

Le deuxième collectif, appelé « **collectif cameline** », est un collectif d'agriculteurs s'organisant autour de la culture de cameline pour une filière territorialisée d'huile de cameline. Il est composé de 9 agriculteurs, également localisés dans la plaine de Limagne (63). Ce groupe s'est constitué sur l'initiative d'un agriculteur-huilier, à qui un client du territoire - un laboratoire de transformation - a fait une demande d'huile de cameline. L'agriculteur-huilier ne pouvant répondre seul au volume demandé, il s'est entouré d'un collectif d'agriculteurs qui ont dès lors introduit la culture de cameline dans leur rotation. Le collectif s'est structuré en Association Loi 1901 pour répondre aux exigences de la certification Fair4Life qui caractérise la filière. La carte de la Figure 4 identifie la localisation géographique des différents membres du collectif et de la filière territorialisée dont il est porteur.

Pour le collectif cameline, nous avons mené un premier entretien exploratoire avec l'animatrice associative du collectif. A la suite, nous avons mené 11 entretiens semi-directifs avec questionnaire sociométrique avec les agriculteurs, leur animatrice associative et la représentante du laboratoire de transformation partenaire. Nous avons assisté à cinq moments collectifs, dont une Assemblée Générale, une journée technico-économique, une réunion avec les partenaires, la journée de lancement

de campagne et un bilan de campagne. Nous avons recueilli divers documents écrits : un contrat type, une convention d'engagement, les statuts juridiques de l'association de producteurs, son règlement intérieur, et le recueil de données technico-économiques et protocole d'essais des agriculteurs.

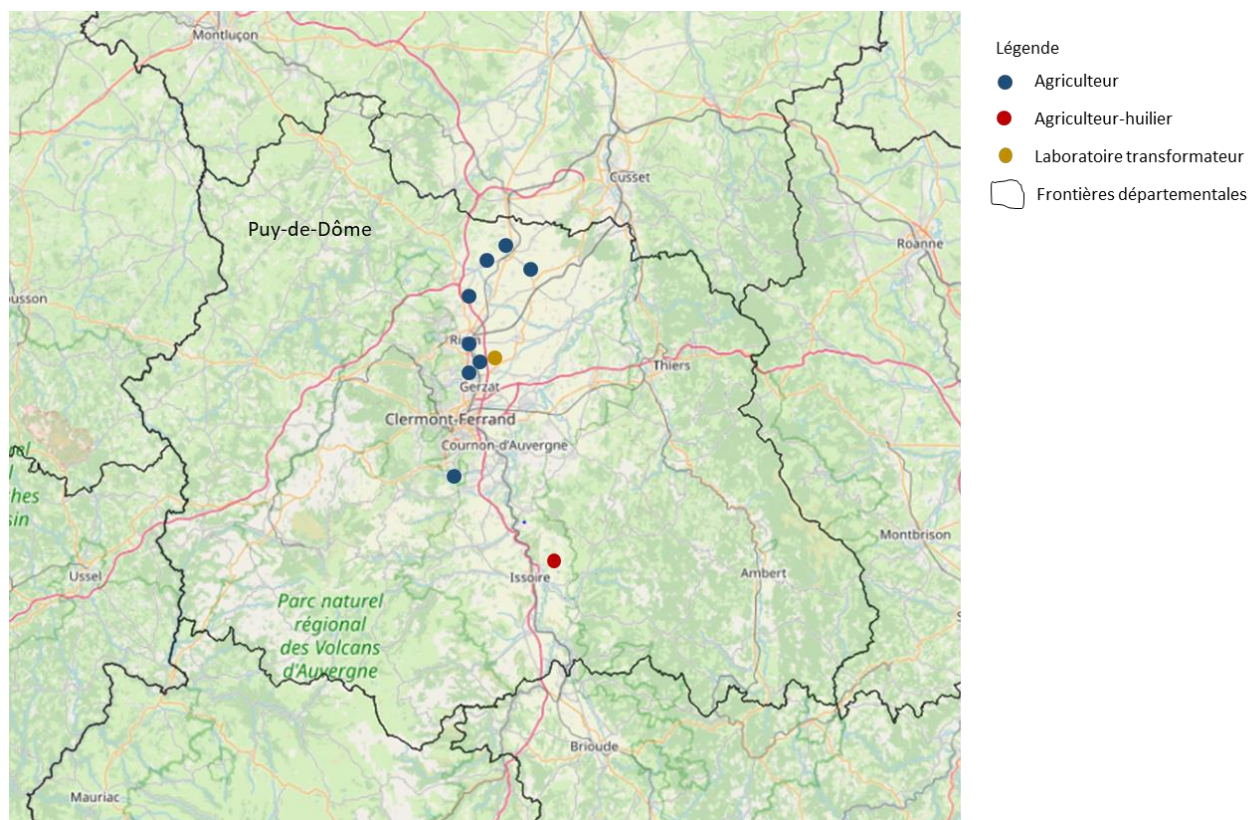


Figure 4 Carte localisation les membres du collectif cameline

Le troisième collectif, appelé « **collectif laiterie artisanale** », est un collectif d'éleveurs bovins s'organisant autour de la transformation de leur lait pour une filière territorialisée de yaourt et autres produits laitiers. Il est composé de trois éleveurs fondateurs, rejoints par deux de leur reprenneur respectif, tous localisés dans les monts du Livradois (63). Les éleveurs se sont structurés autour d'une laiterie collective qui commercialise ses produits dans des magasins bio, des supermarchés et des cantines du territoire. La carte de la Figure 5 identifie la localisation géographique des différents membres du collectif et des bassins de consommation de la filière territorialisée dont il est porteur.

Pour le collectif laiterie, nous avons mené deux entretiens exploratoires avec des personnes ressources : l'animateur accompagnateur du collectif et une chercheuse ayant suivi les éleveurs membres au cours d'une décennie. Au vu de notre difficulté à rencontrer les éleveurs, nous avons mené un entretien semi-directif avec un des éleveurs fondateurs. Les entretiens exploratoires nous ont confortés dans le caractère représentatif de cet éleveur pour les autres membres. Aussi, nous avons mobilisé des données issues de leur site internet.

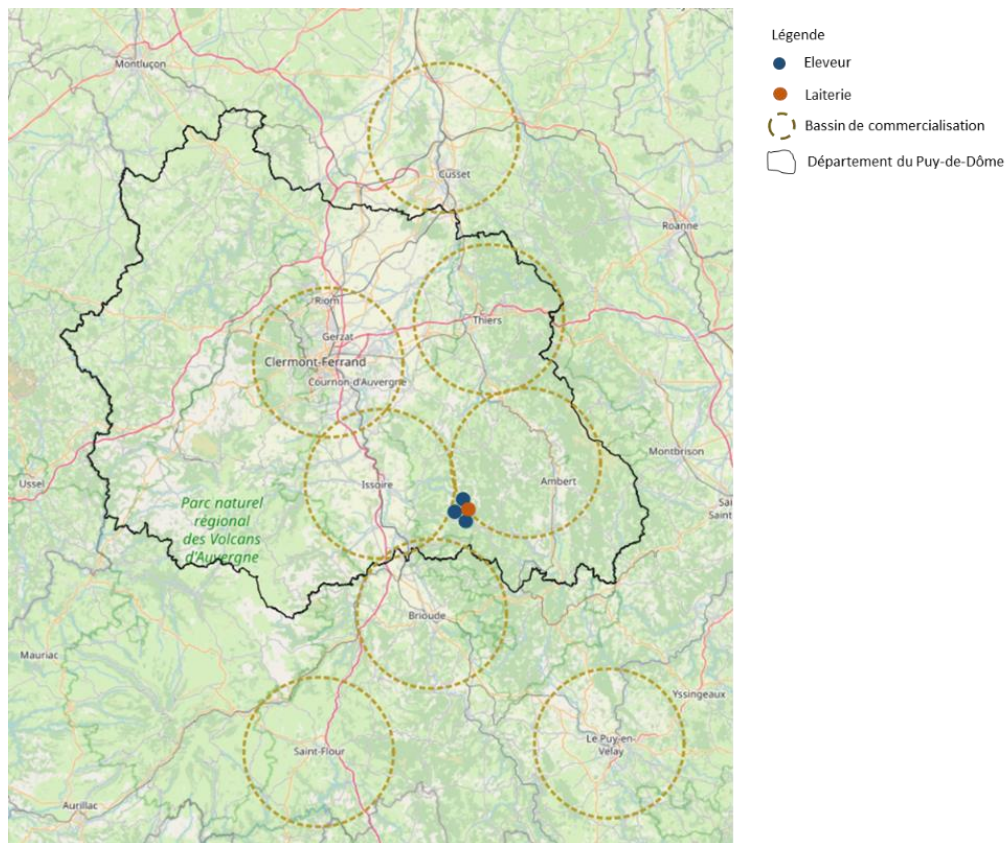


Figure 5 Carte localisation les membres du collectif laiterie artisanale

Le quatrième collectif, appelé « **collectif légumes** », est un collectif de maraîchers s’organisant autour de la distribution de légumes pour une filière territorialisée à destination du marché du demi-gros. Il est composé de 45 membres localisés en Auvergne (principalement dans les départements du Puy-de-Dôme et de l’Allier). Les maraîchers se sont initialement organisés collectivement pour créer une plateforme logistique d’approvisionnement du marché demi-gros. Il s’ensuit la création de plans de culture collectifs ainsi que des réflexions sur l’intégration de l’activité de maraîchage dans les exploitations agricoles d’élevage ou grandes cultures. Les producteurs de légumes participants présentent une diversité de profils, de maraîchers sur petite surface aux éleveurs en quête de diversification. La carte de la Figure 6 identifie la localisation géographique des différents membres du collectif et de la filière territorialisée dont il est porteur.

Pour le collectif légume, nous avons mené un premier entretien exploratoire avec le Président du collectif. Nous avons assisté à un moment collectif, à savoir l’inauguration des chambres froides. Nous avons recueilli une série de documents écrits transmis par le Président et la salariée : les statuts juridiques de l’association de producteurs, la charte et le règlement intérieur, une feuille de route des groupes de travail, les résultats d’une enquête interne sur les adhérents. Nous avons collecté des données sur le site internet officiel du collectif. Nous avons contacté l’ensemble des 45 producteurs membres inscrits sur la liste transmise par le Prédident. Parmi ces 45, 23 ont accepté de faire un entretien semi-directif avec questionnaire sociométrique. Il est à noter que de nombreux producteurs se sont distanciés du collectif au cours de notre période d’enquête, expliquant le faible taux de réponse. Nous avons également mené un entretien semi-directif avec la salariée du collectif, ce qui a permis de collecter des informations sur ces membres non-interrogés.

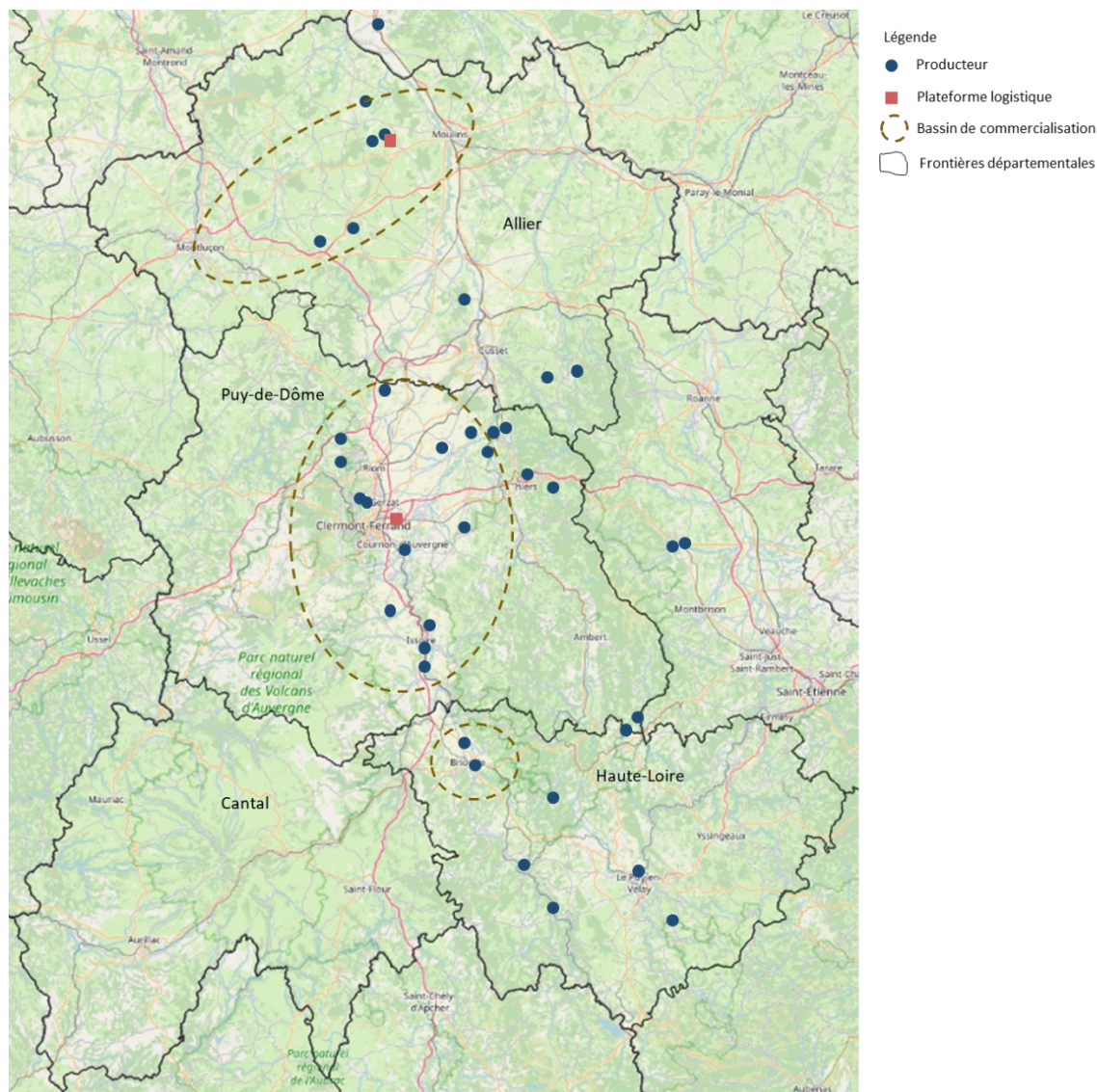


Figure 6 Carte localisation les membres du collectif légumes

Outre les quatre premiers collectifs identifiés grâce au diagnostic des dynamiques collectives entre agriculteurs dans le Puy-de-Dôme, nous avons sélectionné un cinquième cas d'étude qui n'apparaissait pas dans le diagnostic. En effet, il s'agit d'un collectif extraterritorial que la méthode de diagnostic ne permet pas d'identifier. Ainsi, le cinquième collectif, appelé « **collectif national d'éleveurs-transformateurs** » est un collectif composé de 43 éleveurs laitiers éparpillés à travers toute la France. Ces éleveurs mutualisent une diversité de ressources nécessaires à la transformation fermière de yaourts et de fromages dans leur ferme respective. Tous se dotent donc d'un atelier de transformation individuel à la ferme et développent une filière territorialisée au sein de leur propre territoire. Ils commercialisent néanmoins tous sous une marque commune. La carte de la Figure 7 identifie la localisation géographique des différents membres du collectif et des filières territorialisées dont il est porteur.

Au vu de notre intérêt pour l'importance des réseaux sociaux et des partages de proximités dans les modes de coordination mis en œuvre par des collectifs d'agriculteurs, ce cas d'étude extraterritorial nous paraît intéressant pour une mise en regard avec un collectif a priori fortement différent.

Pour le collectif national d'éleveurs-transformateurs, nous avons mené deux premiers entretiens exploratoires avec le Président et un membre présent au Sommet de l'Élevage 2022. Nous avons poursuivi en collectant, sur le site internet officiel, des données propres au fonctionnement du collectif et à la présentation de chaque membre, retraçant les grandes étapes de trajectoire de leur ferme respective. Ensuite, au vu du nombre important d'éleveurs-transformateurs et à leur localisation éparpillée, nous avons prélevé un échantillon de membres du collectif, avec lesquels nous avons mené des entretiens semi-directifs avec questionnaire sociométrique. Notre objectif était de constituer un échantillon opérationnel, permettant de donner à voir la diversité des profils et d'en étudier des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population (Van Campenhout et Quivy, 2011) – la population étant l'ensemble des membres du collectif. Il s'agit alors d'un échantillon non-probabiliste de cas multiples, avec comme critère la diversification interne au collectif, en vue d'étudier en profondeur un groupe restreint (Pires, 1997). Ainsi, sur les 43 éleveurs du collectif lait décentralisé, nous avons décidé d'étudier cinq membres aux profils divers, basés sur des variables propres à leur participation au collectif et à leur trajectoire de ferme. L'échantillonnage n'étant pas une pratique permettant de mener une analyse de structure de réseau (Lazega, 1998), nous proposons le cas échéant une représentation synthétique de réseau sur base des témoignages des membres ciblés dans l'échantillon.

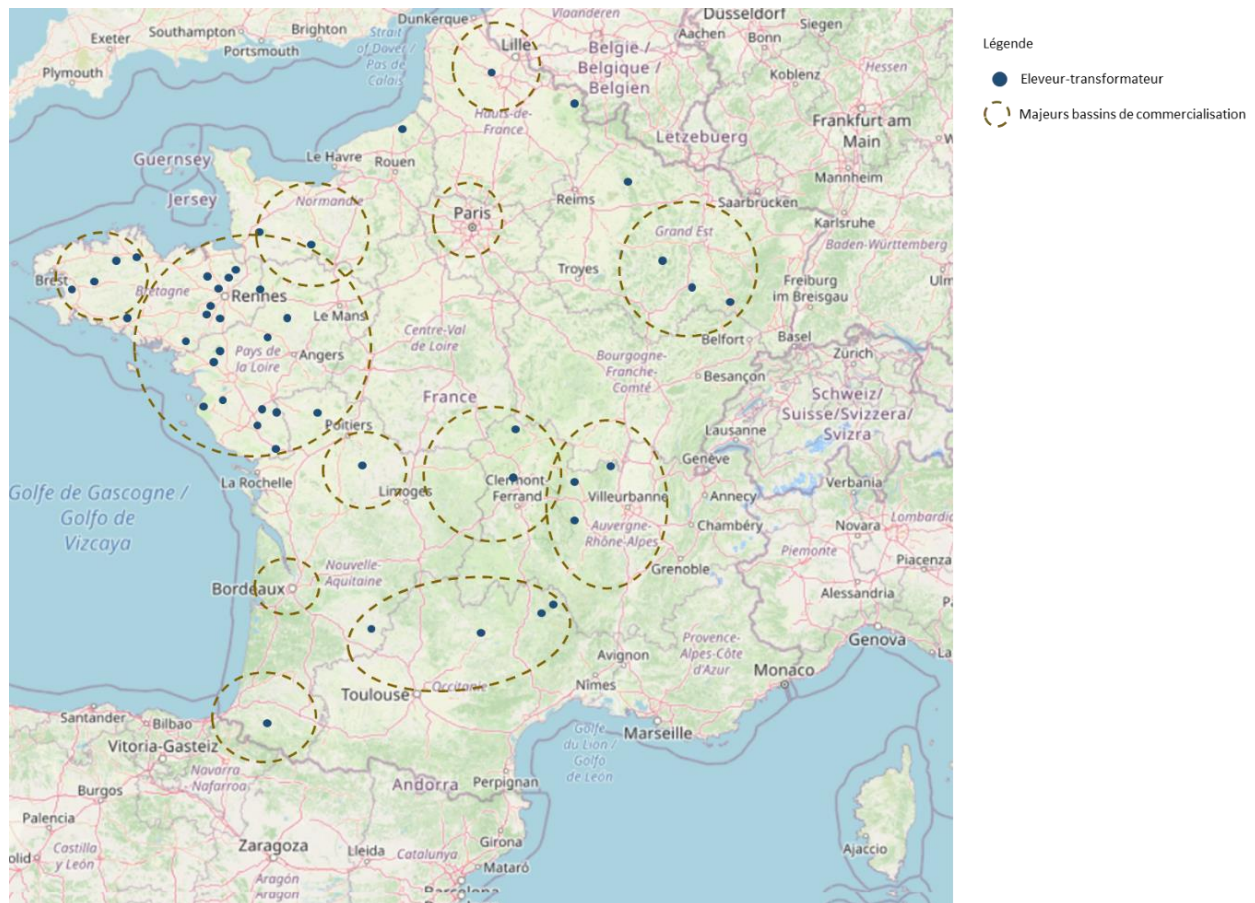


Figure 7 Carte localisation les membres du collectif national d'éleveurs-transformateurs

8. Plan général de la thèse

A la suite de cette introduction générale ayant permis de comprendre le contexte de la recherche, de définir un cadre théorique et analytique, de poser une problématique et de présenter des précisions concernant la démarche méthodologique transversale, la thèse est structurée autour de cinq chapitres.

La Figure 8 présente une schématisation de l'articulation des différents chapitres.

Chacun des chapitres est construit sous un format « article » et a vocation à pouvoir être lu de manière indépendante. Chaque chapitre s'intéresse à une échelle d'analyse en particulier : le département, le système alimentaire territorialisé, la filière territorialisée, le groupe de pairs agriculteurs et l'exploitation agricole. Dans chaque chapitre, nous articulons donc notre cadre théorique et analytique propre à l'économie de proximités à un cadre d'analyse complémentaire choisi pour appréhender ladite échelle. Ainsi, chaque chapitre est composé d'une introduction spécifique, d'un cadre analytique spécifique, d'une démarche méthodologique spécifique, de résultats spécifiques et d'une discussion spécifique.

Le premier chapitre présente un diagnostic et une analyse de la diversité des dynamiques collectives à l'œuvre entre agriculteurs dans le département du Puy-de-Dôme. Un recensement systématique et une caractérisation de ces dynamiques collectives débouche sur la création d'une typologie qui nous sert à sélectionner et situer les cas d'étude mobilisés dans les chapitres suivants, à savoir des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées.

Le deuxième chapitre présente les trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Mobilisant la méthode des narrations quantifiées, nous étudions, à travers l'identification des modes d'accès aux ressources, l'encastrement de ces trajectoires dans les relations sociales au sein du Système Alimentaire Territorialisé. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser comment un tel encastrement oriente les trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées et contribue à une diversification territoriale.

Le troisième chapitre présente les modalités de création, de distribution et de sécurisation de la valeur au sein des filières territorialisées et analyse, à l'aide de la méthode des réseaux complets, comment les structures de réseaux d'échanges de ressources et les partages de proximités entre les membres en façonnent la gouvernance. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser comment ces interactions favorisent la mise en œuvre de modalités de gouvernance territoriale.

Le quatrième chapitre présente les modalités de gestion des enjeux d'auto-organisation des groupes de pairs agriculteurs et analyse, à l'aide de la méthode des réseaux complets, comment les structures de réseaux d'interconnaissance et les partages de proximités entre les membres les façonnent. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser comment ces interactions favorisent l'engagement et la participation des agriculteurs.

Le cinquième chapitre présente les trajectoires de changements de pratiques des exploitations agricoles membres des collectifs. Mobilisant la méthode des narrations quantifiées, nous étudions l'encastrement des trajectoires de changements de pratiques dans la participation aux collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser comment la participation au collectif favorise l'accès à des ressources stratégiques nécessaires à l'adoption de pratiques agroécologiques.

Finalement, une analyse transversale aux cinq chapitres et une discussion générale sont proposées. Nous clôturons la thèse sur des perspectives de recherche qu'elle suscite.

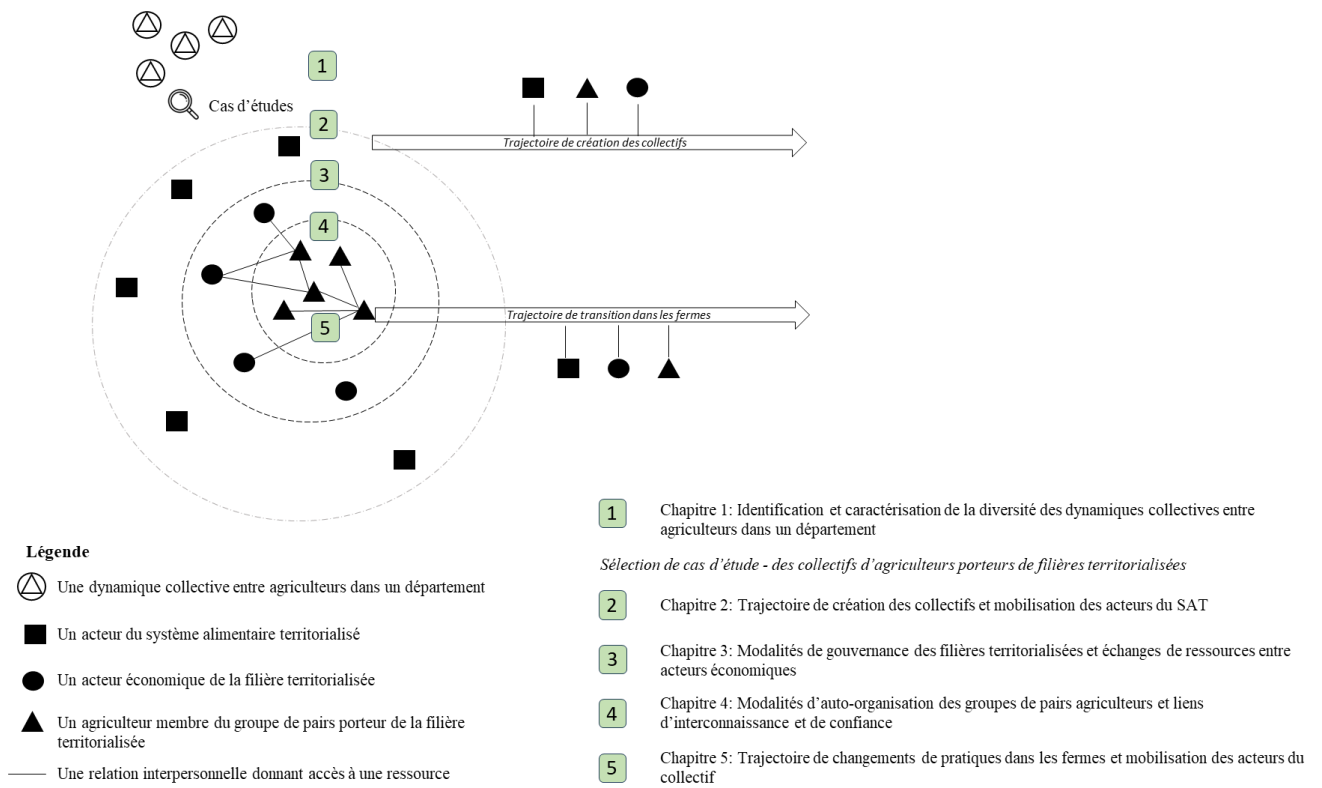


Figure 8 Schématisation de structure générale de la thèse et de l'articulation entre les chapitres

Chapitre 1 : Diagnostic de la diversité des dynamiques collectives entre agriculteurs à l'œuvre dans un espace géographique donné et leurs contributions respectives à la mise en œuvre de territoires agroécologiques

Le travail de diagnostic de la diversité des dynamiques collectives portées entre agriculteurs a été mené au cours de la première année de thèse et s'inscrit dans la phase exploratoire. L'objectif de ce travail exploratoire était triple : visibiliser la diversité des dynamiques collectives portées entre agriculteurs sur le terrain d'enquête, poser les prémices d'une analyse portant sur les types de coordination entre pairs qui favorisent l'émergence et la mise en œuvre de territoires agroécologiques et sélectionner de manière pertinente les collectifs qui feront office de cas d'étude pour la suite du travail de recherche.

Ce chapitre a fait l'objet d'une communication écrite et orale dans le cadre des Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) 2021.

Chapitre 1 : Diagnostic de la diversité des dynamiques collectives entre agriculteurs à l'œuvre dans un espace géographique donné et leurs contributions respectives à la mise en œuvre de territoires agroécologiques

1. Introduction : contexte et problématique

Historiquement, l'agriculture s'est transformée à travers des processus d'action collective (Mazoyer et Roudart, 2002). L'importance des dynamiques collectives dans le monde agricole transparait dans des pratiques historiques d'entraide communautaire et informelle, de solidarité et d'entreprises communes, d'organisation collective d'un assolement réglé et d'une vaine pâture à l'échelle d'un village, des groupements d'exploitations familiales achetant leurs intrants ou vendant leurs produits ensemble, pour certains se structurant en coopératives chargées d'assurer l'approvisionnement en intrants, l'accès au crédit, l'accès au matériel agricole, ou encore en coopératives de collecte, de vente ou de transformation (Mazoyer et Roudart, 2002). Les coopératives agricoles se lient également intimement à l'organisation socio-professionnelle agricole et les mouvements syndicaux de différents horizons politiques qui se développent dès la fin du XIX^{ème} siècle (Nicolas, 1988). Ces mouvements politiques participent à l'émergence de dynamiques de coopération et d'entraide, favorisant l'émergence de Cuma, de CETA, de CIVAM, de GVA ou GDA (Lucas, 2018). Plus récemment, les dynamiques collectives entre agriculteurs sont considérées comme des leviers phares de la transition, à l'image des nouveaux groupes d'agriculteurs (DEPHY, groupes EcoPhyto ou 30000 et GIEE) initiés et soutenus par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour faciliter l'écologisation des pratiques agricoles (Chambres d'agriculture France, s.d.).

Dans un contexte d'éclatement des formes d'agriculture traditionnelles (Jeanneaux et al., 2020), sous l'effet de nouveaux défis économiques et agroécologiques rencontrés par les agriculteurs et des mutations sociales et territoriales qui affectent le secteur (Allaire, 1996 ; Lucas et al., 2014), nous assistons en France à une recomposition des formes d'action collective entre agriculteurs.

Outre les formes historiques et traditionnelles toujours d'actualité, la littérature identifie d'une part une recomposition vers de nouvelles formes d'action collective entre agriculteurs (Amichi et al., 2021), témoignant d'une volonté d'évoluer vers des modèles de productions agricoles qui intègrent, en plus des préoccupations économiques (Richard *et al.*, 2014 ; Bouroullec, 2020), les dimensions sociales comme le rapport au local, la juste rémunération des producteurs (Chiffolleau et Paturel, 2016) et environnementales comme la préservation des ressources naturelles, la réduction d'intrants chimiques (Maréchal et Spanu, 2010), au travers de nouvelles formes d'action collective de proximité (Lucas et al., 2014).

D'autre part, Lucas (2018) montre qu'au sein de structures dites traditionnelles telles que les Cuma s'opèrent également des dynamiques de transition qualifiées de « silencieuses ». Au sein de ces Cuma sont identifiées des recompositions en termes d'organisation et d'arrangements de partage ainsi qu'une évolution des modalités de régulation de la coopération de proximité (Lucas, 2018). En parallèle, les coopératives agricoles de collecte et d'approvisionnement font également face à des évolutions organisationnelles pour répondre à des stratégies de concentration, d'intégration verticale, de diversification et d'internationalisation (Filippi et al., 2009) avec pour conséquence une relation entre la nouvelle génération d'agriculteurs et les coopératives qui se distancie (Barraud-Didier et al., 2012).

De plus, il y a l'émergence de réseaux regroupant des agriculteurs distants géographiquement, visant à la production et le partage de connaissances dans le champ des agricultures alternatives (Demeulenaere et Goulet, 2012).

Conjointement à l'évolution des formes d'action collective des agriculteurs entre eux, se développe également une diversité de formes de coopérations, coordinations et partenariats entre les différents acteurs des systèmes alimentaires, avec l'émergence de dispositifs hybrides entre des formes plus classiques ou alternatives de collaborations (Demeulenaere et Goulet, 2012 ; Lamine et Chiffolleau, 2016).

Alors que l'action collective et la coopération entre agriculteurs font partie des leviers identifiés pour la mise en œuvre de la transition agroécologique (Compagnone, 2019), un intérêt croissant se porte pour la diversité de formes d'action collective entre agriculteurs, par l'émergence de nouveaux types de collectifs, la coexistence avec des formes de collectifs plus classiques et leurs propres évolutions. Nous posons alors la question de recherche suivante : Quelle diversité de dynamiques collectives entre agriculteurs existe-il au sein d'un espace géographique donné et quelles en sont les contributions respectives à la mise en œuvre de la transition agroécologique ?

2. Cadre d'analyse

En vue de répondre à la problématique, nous formulons une hypothèse et proposons un cadre d'analyse pour la traiter.

2.1. Hypothèse et concepts mobilisés

Nous posons l'hypothèse qu'il existe une diversité de dynamiques collectives entre agriculteurs au sein d'un espace géographique donné, caractérisées par différentes stratégies collectives et différentes formes d'indépendances entre agriculteurs favorisant, plus ou moins, une contribution à la mise en œuvre de territoires agroécologiques. Les prochaines sections présentent les concepts et variables à renseigner propre à cette hypothèse.

2.1.1. Stratégies collectives et rapports d'interdépendances

Nous nous intéressons aux dynamiques collectives entre agriculteurs et en vue d'en étudier la diversité, nous nous appuyons sur le cadre des stratégies collectives élaboré par Astley et Fombrun (1983). Selon Astley et Fombrun (1983), la stratégie collective correspond à « la mobilisation commune de ressources et la formulation d'actions au sein de collectivités d'organisations ». Les stratégies collectives sont donc mises en œuvre entre acteurs ou organisations pour répondre collectivement à des problèmes ou des contraintes liées à leur environnement. La participation à une stratégie collective permet de construire de nouvelles compétences ou ressources spécifiques et ainsi résoudre un problème inédit (Martin et Tanguy, 2018). Les types de stratégies collectives peuvent offrir une grande diversité : des formes horizontales entre acteurs concurrents, des formes verticales entre acteurs aux activités complémentaires, des formes transversales entre acteurs en situation dites de « coopération » (au sein desquelles les entreprises adoptent simultanément des comportements compétitifs et coopératifs [Nalebuff et Brandenburger, 1996]), avec chacune différents niveaux d'implication et d'engagement (Fourcade, 2006).

Astley et Fombrun (1983) identifient et développent plus précisément quatre formes de stratégies collectives : agglomérées, confédérées, conjuguées, organiques. Les stratégies collectives agglomérées se réfèrent à la mise en place d'une coordination centralisée, sous forme de syndicats professionnels par exemple, sur des marchés composés d'un grand nombre de petites entreprises. Les stratégies collectives confédérées se réfèrent à l'association directe d'organisations similaires les unes avec les

autres. Les stratégies collectives conjuguées se réfèrent à une coordination contractuelle entre entreprises dont les activités sont complémentaires. Les stratégies collectives organiques se réfèrent à une coordination entre entreprises partageant une même ressource et trouvant un intérêt à la promouvoir.

Les différentes formes de stratégies collectives sont caractérisées par des formes d'interdépendances, des flux de ressources, des formes de contrôle et des structures de coordination différentes. Dans le cadre de ce chapitre nous nous intéressons particulièrement aux formes d'interdépendances à l'œuvre au sein des différentes formes de stratégies collectives. Alors que Astley et Fombrun (1983) parlent d'interdépendances commensales et symbiotiques pour caractériser des relations respectivement entre entreprises similaires et entre entreprises complémentaires, nous proposons de mobiliser la notion d'interdépendances à l'aide de la typologie plus fine des interdépendances proposée par James Thompson (1967). Thompson identifie 3 types d'interdépendances qu'il caractérise de *pooled*, *sequential* et *reciprocal*, représentant différentes intensités ou degrés de liens entre des unités interdépendantes pour leur accès aux ressources ou la mise en œuvre de leurs activités. Les *pooled interdependances* présentent des situations au sein desquelles chaque unité agit séparément des autres unités, tout en contribuant à un objectif commun pour lequel les différentes unités portent collectivement la responsabilité de la réalisation. Les *sequential interdependances* présentent des situations au sein desquelles les actions des unités s'effectuent en relais, les unes à la suite des autres. Les *reciprocal interdependances* présentent des situations au sein desquelles les unités sont mutuellement dépendantes de la réalisation des actions des unes et des autres.

Cette approche par les stratégies collectives et les interdépendances nous permet donc de considérer une variété de dynamiques collectives entre agriculteurs dans un espace géographique donné.

2.1.2. Territoires agroécologiques

Dans la lignée des travaux abordant la transition agroécologique à travers une approche territoriale (Wezel et al., 2016 ; Duru et al., 2015 ; Piraux et al., 2010 ; Lamine et al., 2015 ; Lucas, 2018) et en vue d'analyser quelles dynamiques collectives entre agriculteurs contribuant plus ou moins à la transition agroécologique, nous nous appuyons sur la distinction entre les logiques hétérogènes de développement sectoriel et de développement territorial (Laurent et al., 2002). Dans une logique de développement sectoriel, il est question d'accumulation et de reproduction de l'agriculture à partir des revenus du domaine d'activité agricole, en dehors d'une détermination strictement spatiale. Dans une logique de développement territorial, il est question de la capacité d'un système social localisé à garantir un certain niveau d'accumulation sur son territoire, à y maintenir des activités économiques et sociales et protéger ses ressources naturelles.

Une telle logique de développement territorial, dans le cadre de la transition agroécologique, converge avec la notion de territoires agroécologiques proposée par Wezel et al. (2016). Ces derniers définissent les territoires agroécologiques comme des territoires au sein desquels sont mis en œuvre (1) la transition vers l'adoption de pratiques agroécologiques au sein des exploitations agricoles, (2) la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, (3) le développement d'un système alimentaire intégré dans le territoire et (4) une coordination d'acteurs engagés pour la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires durables. Les territoires agroécologiques sont délimités, gérés et organisés par des structures spécifiques qui émergent de la coordination des acteurs mobilisés autour de la transition vers une agriculture et une alimentation durable (Wezel et al., 2016).

Dans le cadre de ce chapitre, nous mobilisons la notion de territoire agroécologique et ses différentes composantes pour étudier la contribution à ces dernières par les différentes stratégies collectives mises en œuvre par les différentes dynamiques collectives entre agriculteurs.

2.2. Démarche méthodologique

Dans cette partie est présentée la démarche méthodologique mise en œuvre pour traiter l'hypothèse. Elle se structure autour d'une succession d'étapes que sont le recensement et la caractérisation des dynamiques collectives entre agriculteurs au sein d'un espace géographique donné, la création d'une typologie et une analyse quant à la manière dont les différents types de dynamiques collectives abordent les composantes des territoires agroécologiques.

2.2.1. Collecte de données : Recensement des dynamiques collectives entre agriculteurs dans un espace géographique donné

En vue de, premièrement, identifier la diversité des dynamiques collectives portées entre agriculteurs et formalisées dans un espace géographique donné, nous avons mené un recensement sur la base de plusieurs critères et à travers la mobilisation de plusieurs sources. Nous avons commencé par définir des frontières de recensement, la première étant géographique. Nous avons choisi comme espace géographique le département du Puy-de-Dôme au sein duquel est mené le travail empirique de la thèse. Une frontière administrative a été choisie pour faciliter le travail de recensement dans les bases de données officielles, proposant régulièrement la frontière départementale comme filtre de recherche. Le choix de cette frontière administrative est donc un choix opérationnel, par facilité méthodologique. Il ne correspond a priori pas à la notion de territoire agroécologique, le territoire étant un construit social aux frontières évoluant en fonction des jeux d'acteurs qui y sont développés.

Nous avons ensuite décidé de limiter le travail de recensement aux systèmes de production agricole prédominants dans le Puy-de-Dôme, à savoir l'élevage bovin laitier et al.laitant, les grandes cultures, l'élevage d'autres herbivores (ovin et caprin) ainsi que le maraîchage (intérêt pour sa marge de progression entre 2010 et 2020 selon le recensement agricole) (Agreste, 2021). Nous avons également défini une période temporelle pour cadrer le recensement, celui-ci intégrant les dynamiques collectives émergentes et/ou actives au cours des années 2019-2021. Finalement, nous avons défini ce que nous entendons par dynamique collective portée par et pour les agriculteurs comme étant des pratiques collectives rassemblant au moins deux agriculteurs (issus d'exploitations agricoles différentes) autour d'un échange ou une mutualisation de ressource (naturelle, technique, socio-économique ou cognitive).

Pour ce travail de recensement, nous avons mobilisé différentes bases de données. Nous avons commencé par une revue systématique de la presse agricole locale, à savoir l'Auvergne Agricole, les journaux de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme et les journaux de la FRAB AuRA, à la recherche des articles mentionnant les mots « collecti* », « coopérati* », « réseau » ou « échange », ainsi que « Puy-de-Dôme » quand nécessaire. Cette revue systématique a été complétée par une recherche plus fine sur les sites internet propres aux structures et projets cités dans la presse. Nous avons également mobilisé les bases de données des collectifs soutenus par l'Etat, à savoir les GIEE, les Groupes EcoPhyto ou Groupes 30000 et DEPHY Fermes, ainsi que les sites internet des structures d'accompagnement ou associations participant au mouvement de l'agriculture de groupe (CIVAM, InterAFOCG, Terre-de-Lien, RENETA, Solidarité Paysans, Cuma, ...) alimentés d'une stratégie boule de neige vers des sites ou pages de réseaux sociaux mentionnés. Finalement, nous avons mobilisé les bases de données officielles répertoriant les associations et les coopératives, respectivement Le Journal officiel et Data INPI, filtrant avec l'opérateur booléen « OU » les données sur base de mots clés :

agri*, lait*, élev*, viande, cérééal*, paysan* - tronçatures utilisées pour assurer le recensement de toutes les dynamiques nommées à partir de ces racines de mots. Outre ce travail de recensement basé sur des données secondaires, nous avons réalisé 8 entretiens exploratoires avec des acteurs clé du territoire, à savoir la cheffe de projet agroécologie à la DRAAF, la responsable agriculture du PNR Livradois-Forez, l'animatrice du PAT Grand-Clermont Livradois-Forez, l'animatrice Cuma du Puy-de-Dôme et plusieurs animateurs de différentes associations paysannes. Nous avons également observé 5 événements rassemblant des agriculteurs. Ces entretiens exploratoires et l'observation des événements ont permis de confirmer, compléter et caractériser la liste des dynamiques collectives agricoles.

2.2.2. Traitement de données : Caractérisation des dynamiques collectives

Une fois la liste des dynamiques collectives portées entre agriculteurs dans le Puy-de-Dôme établie, nous avons cherché à les caractériser sur base de plusieurs variables propres à leur stratégie collective, les liens d'interdépendance entre leurs membres et leur manière d'aborder les dimensions des territoires agroécologiques.

Nous avons ainsi cherché à caractériser les stratégies collectives et formes d'interdépendances dont sont empreintes les relations entre les agriculteurs membres de ces dynamiques collectives par la mise en lumière des ressources échangées et des activités menées collectivement. Pour ce faire, nous avons cherché à identifier la raison d'être et l'objectif de l'initiative collective, ainsi que la nature du ou des objets d'échange ou de mutualisation (*quel type de ressource ?*), leur origine (*ressource propre aux agriculteurs ou ressource extérieure ?*) et l'échelle à laquelle cette ressource intervient (*parcelle, exploitation agricole, filière, territoire ?*). D'autre part, nous avons cherché à identifier les types d'activité et d'interaction qu'entretiennent les agriculteurs au sein des dynamiques collectives (*profil des membres, moyens de communication, activités et fréquence de rencontre, modèle de gouvernance ?*). Ces informations ont été, dans la limite du possible, collectées au travers les sources mobilisées citées dans la Section 2.2.1.

2.2.3. Analyse des données : Vers une typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs sur base des stratégies collectives et formes d'interdépendance à l'œuvre

Sur base de la caractérisation des dynamiques collectives, nous les avons classées chacune dans les catégories d'interdépendances de Thompson – *pooled, sequential et reciprocal*. Au sein des catégories de types d'interdépendances observées, une typologie plus fine des dynamiques collectives a été établie avec comme variable de différenciation leur stratégie collective. Les dynamiques collectives qui couplent plusieurs stratégies collectives ont été classées dans la catégorie correspondant à la stratégie collective qui est la plus mise en évidence par les sources mobilisées.

Enfin, au sein des catégories de dynamiques collectives établies dans la typologie, nous avons cherché à comprendre comment celles-ci abordent les différentes dimensions des territoires agroécologiques en vue d'en tirer les prémices d'une analyse portant sur les types de coordination entre pairs agriculteurs qui en favorisent l'émergence et la mise en œuvre. Ainsi, nous avons observé, au sein des catégories des dynamiques collectives, quelles pratiques agricoles étaient initiées ou favorisées, si et comment les questions de biodiversité et de préservation des ressources naturelles étaient traitées, si et comment les dynamiques collectives participent à l'intégration du système agro-alimentaire dans le territoire et, finalement, comment elles s'insèrent dans les réseaux de coordination d'acteurs du territoire.

3. Résultats

Dans cette section, nous commençons par présenter un tableau synthétique des dynamiques collectives entre agriculteurs recensées dans le Puy-de-Dôme. Ensuite, nous présentons la typologie établie sur base des types d'interdépendances dont sont empreintes les relations entre agriculteurs et la raison d'être principale de la dynamique collective dans laquelle ils sont engagés. Pour chacune des catégories de dynamique collective, une analyse succincte de la manière dont elles abordent les dimensions des territoires agroécologiques est proposée.

3.1. Tableau des dynamiques collectives recensées

Dans le Tableau 3 est listée et quantifiée la diversité des dynamiques collectives identifiées dans le Puy-de-Dôme. Malgré un scepticisme quant à la présence d'une « culture du collectif » dans le département évoqué par plusieurs acteurs clé au cours des entretiens exploratoires, nous comptons 267 - 87 hors Cuma - dynamiques collectives, porteuses d'initiatives de natures diverses.

Tableau 3 Dynamiques collectives entre agriculteurs recensées dans le Puy-de-Dôme

| Dynamiques collectives entre agriculteurs recensées dans le Puy-de-Dôme |
|--|
| 180 Cuma |
| 16 fédérations, unions, syndicats, associations |
| 9 coopératives agricoles |
| 1 groupement d'achat |
| 7 groupements pastoraux |
| 3 groupes de gestion collective de ravageurs ou risques sanitaires |
| 1 initiative (formalisée collectivement) d'échanges entre éleveurs et agriculteurs |
| 6 structures de formation et/ou d'accompagnement collectif |
| 6 groupes d'expérimentation technique |
| 4 initiatives proposant des tours de plaine / coins champs comme cœur d'activité |
| 11 groupes de travail thématiques portés par des structures tierces |
| 6 groupes de réflexion diversification et nouvelles filières associées |
| 9 groupes transformation en collectif |
| 8 groupes logistique et de commercialisation en collectif |

3.2. Les *pooled interdependances* identifiées

Les *pooled interdependances* présentent des situations au sein desquelles chaque unité agit séparément des autres unités, tout en contribuant à un objectif commun pour lequel les différentes unités portent collectivement la responsabilité de la réalisation. Appliquées aux dynamiques collectives entre agriculteurs, les *pooled interdependances* s'identifient dans des pratiques collectives mises en œuvre en vue de créer une masse critique suffisante pour se faire reconnaître, être identifié, prendre place dans l'organisation sectorielle, pour accéder à des ressources extérieures, comme, entre autres, à l'information. Au sein de cette catégorie d'interdépendances s'identifient deux types de raisons d'être caractérisant les dynamiques collectives que nous présentons ci-dessous : les dynamiques collectives pour se positionner auprès d'autres acteurs ou sur un marché et les dynamiques collectives pour s'assurer un service collectif.

3.2.1. Pour se positionner auprès d'autres acteurs ou sur un marché

Il s'agit des dynamiques collectives mises en œuvre en vue d'un positionnement des agriculteurs sur le marché, au sein d'un secteur, auprès des autres acteurs des filières. Se positionner passe par la différenciation ou la spécification des produits portées collectivement à travers des labels ou par la

défense d'intérêt et/ou d'identité à travers l'organisation en unions et fédérations. Les agriculteurs se rassemblent autour d'un cahier des charges ou encore autour d'une identité patrimoniale ou politique en vue de créer une masse critique suffisante pour se faire reconnaître, défendre, être identifiés et prendre place dans l'organisation sectorielle. Dans le Puy-de-Dôme, il s'agit de fédérations, de syndicats et d'unions. De telles dynamiques collectives s'apparentent aux stratégies collectives dites d'agglomération d'Asteley et Fombrun (1983).

Ce type de dynamique collective n'aborde que marginalement les dimensions des territoires agroécologiques. En effet, elles sont principalement mises en œuvre dans le cadre d'une approche sectorielle, ne présentant pas ou peu de rapports au territoire, si ce n'est pour ses avantages comparatifs valorisés grâce aux labels sur les marchés extraterritoriaux. Il en est ainsi par exemple pour certaines initiatives portées par des syndicats de sauvegarde de races ou encore des filières d'appellation d'origine protégée (AOP) : bien que caractérisé par un ancrage d'un produit à un lieu notamment par l'usage de ressources locales, le modèle des filières d'AOP - outre son déploiement dans une logique de spécialisation - mobilise un réseau d'acteurs de type sectoriel (Lacombe, 2018).

3.2.2. Pour s'assurer un service collectif

Ce type de dynamique collective regroupe les initiatives de mutualisation d'accès à une ressource extérieure au groupe d'agriculteurs ou à une ressource propre dont la gestion est déléguée à autrui. Il s'agit d'agriculteurs qui s'organisent tant pour accéder à des ressources cognitives, à travers du conseil, de l'accompagnement ou des formations collectives, qu'à des ressources matérielles, techniques et commerciales, à travers des coopératives de collecte ou d'approvisionnement, des Cuma, ou des groupements d'achat. Ceux-ci sont majoritairement inscrits dans une logique sectorielle, centrée autour d'une production : les coopératives en sont l'exemple type, ainsi que des collectifs de conseils ou d'accompagnement à empreinte sectorielle, soutenus par les opérateurs économiques des filières. Certains collectifs s'extraient de cette logique sectorielle et favorisent une gestion entre pairs des services mutualisés sur base des besoins des membres et d'une logique d'autonomisation par rapport aux structures traditionnelles. De telles dynamiques collectives s'apparentent aux stratégies collectives confédérées d'Asteley et Fombrun (1983).

Ce type de dynamique collective ne mobilise que peu les dimensions des territoires agroécologiques. Au sein des coopératives, exemples d'une gestion déléguée de ressources propres aux agriculteurs, bien qu'elles soient initialement fondées sur base de leur coordination dans un territoire donné, une forte distanciation des rapports avec les adhérents et le territoire s'identifie en raison d'une quête d'efficacité économique, celle-ci étant à l'origine de logiques d'agrandissement, de fusions et de filiations (Filippi et al., 2008). Néanmoins, il est à noter que les ressources extérieures pour lesquelles l'accès est mutualisé (conseil, formation) sont engagées en vue de favoriser des changements de pratiques agricoles, à l'échelle des parcelles, généralement dans une optique de diminution ou d'optimisation de l'utilisation d'intrants.

3.3. Les *sequential interdependances* identifiées pour être inspiré

Les *sequential interdependances* présentent des situations au sein desquelles les actions des unités s'effectuent en relais, les unes à la suite des autres. Appliquées aux dynamiques collectives entre agriculteurs, les *sequential interdependances* s'identifient autour de pratiques d'expérimentations techniques portées par un agriculteur exposant ses résultats aux autres membres en guise d'inspiration, d'exemple, nécessaire au changement de pratique agricole. Les autres membres se situent donc dans une position d'attente jusqu'à ce que la pratique ait fait ses preuves sur la parcelle de l'agriculteur

expérimentateur, ceci pour limiter les prises de risques. L'agriculteur expérimentateur est quant à lui encadré par des structures d'accompagnement.

Les changements de pratiques agricoles expérimentés et potentiellement adoptés s'intègrent à cette dimension des territoires agroécologiques, orientés vers l'optimisation de l'utilisation d'intrants ou encore la diversification des cultures. Le processus de construction et de diffusion de connaissances nécessaires à la mise en œuvre de ces pratiques agricoles se base sur des échanges, certes unilatéraux, établis entre agriculteurs pairs.

3.4. Les *reciprocal interdependances* identifiées

Les *reciprocal interdependances* présentent des situations au sein desquelles les unités sont mutuellement dépendantes de la réalisation des actions des unes et des autres. Appliquées aux dynamiques collectives entre agriculteurs, les *reciprocal interdependances* s'identifient au sein de dynamiques collectives empreintes d'échanges davantage symétriques, de relations régulières, d'initiatives pour lesquelles la participation active de chacun des agriculteurs membres est nécessaire à leur bon déploiement. Au sein de cette catégorie d'interdépendances s'identifient deux types de raisons d'être caractérisant les dynamiques collectives que nous présentons ci-dessous : les dynamiques collectives pour favoriser les complémentarités et les dynamiques collectives pour coopérer, au sens d'être co-auteurs d'une œuvre commune.

3.4.1. Pour favoriser les complémentarités

Il s'agit de dynamiques collectives mises en œuvre en vue de mobiliser de manière complémentaire les ressources propres aux agriculteurs, présentes sur le territoire. Ce sont des dynamiques empreintes d'échange et de mutualisation de ressources techniques, technico-économiques ou encore cognitives, que les agriculteurs mettent à disposition de leurs pairs et réciproquement au sein de groupes qui favorisent les interactions régulières. Dans le Puy-de-Dôme, ces dynamiques se déploient au sein de GIEE, de réseaux associatifs de producteurs, de groupes d'expérimentation technique. De telles dynamiques collectives s'apparentent aux stratégies collectives conjuguées d'Asteley et Fombrun (1983).

Ces complémentarités exprimées au travers l'échange et la mutualisation de ressources favorisent les changements de pratiques agricoles (liées au travail du sol, à l'utilisation d'intrants, à l'adaptation au changement climatique, etc.), une des dimensions des territoires agroécologiques. De plus, dans cette catégorie de dynamique collective, l'adoption de nouvelles pratiques agricoles est le fruit d'un travail de coordination entre agriculteurs qui s'organisent pour avoir accès aux ressources nécessaires aux changements de pratiques.

3.4.2. Pour coopérer

Il s'agit de dynamiques collectives mises en œuvre en vue de porter des projets communs dont les agriculteurs sont co-auteurs. Ces projets communs sont d'ordre de la pluriactivité, passant principalement par la valorisation, la distribution, la commercialisation en collectif. Engagées par un ou plusieurs agriculteurs autour d'un problème ou d'une opportunité identifiée, les dynamiques ont vocation à être coconstruites et co-portées, engageant pleinement les agriculteurs à la participation active aux différentes étapes de processus de mise en œuvre du projet. Dans le Puy-de-Dôme, ces dynamiques se déploient au sein de collectifs de transformation, distribution, commercialisation collective. De telles dynamiques collectives s'apparentent aux stratégies collectives conjuguées à organiques d'Asteley et Fombrun (1983).

Ces dynamiques collectives de coopération adoptent plusieurs dimensions des territoires agroécologiques. En effet, on y retrouve des initiatives de valorisation collective de changements de pratiques agricoles (liés à la conversion en agriculture biologique ou encore à la diversification des cultures), des initiatives participant à l'intégration des systèmes agro-alimentaires dans les territoires, notamment à travers de nouvelles formes de coordination avec les autres acteurs territoriaux de la transformation, de la distribution, de la consommation.

3.5. Dynamiques collectives sans interdépendances directes : pour se rencontrer

Finalement, au cours du travail de recensement ont été identifiées plusieurs dynamiques collectives qui ne sont pas empreintes de relations d'interdépendances au vu de leur caractère ponctuel et non engageant mais qui valent néanmoins la peine d'être présentées : les dynamiques collectives portées en vue de faciliter l'interconnaissance entre agriculteurs dans les territoires.

Ces rencontres ont pour objectif de favoriser les partages d'expériences et de bonnes pratiques dans une démarche de découverte et d'inspiration. Elles s'orientent tant autour d'objets propres aux exploitations agricoles (visites de parcelles, de bâtiments, d'ateliers de transformation) qu'autour de thématiques telles que l'installation et la transmission. Ces rencontres, ponctuelles, sont systématiquement suscitées par une structure tierce. Celle-ci prend l'initiative de choisir une thématique de travail, d'organiser un événement et de diffuser largement l'invitation auprès des agriculteurs qui, a priori, ne se connaissent pas. Suivant la thématique et le type d'événement, un ou plusieurs agriculteurs sont « mis à l'honneur » : leur parcelle, atelier, bâtiment, ou encore retour d'expérience sont présentés aux autres et sont source d'échanges entre les participants.

Les structures tierces porteuses des dynamiques s'inscrivent dans une démarche volontariste de création ou de renforcement de liens entre les agriculteurs. On observe qu'elles s'inscrivent dans une logique au sein de laquelle l'accès à l'information passe par la rencontre entre pairs. Il ne s'agit pas d'interdépendances à strictement parler mais les prémices de telles relations y sont identifiées. Cette création ou ce renforcement de liens entre agriculteurs peuvent être interprétés comme étant à l'origine d'une construction de territoire commun dont la nécessité est évoquée par les agriculteurs au cours des événements organisés : « *On a besoin de se connaître avant de pouvoir faire des choses ensemble* » (Atelier PAT filière lait, janvier 2021).

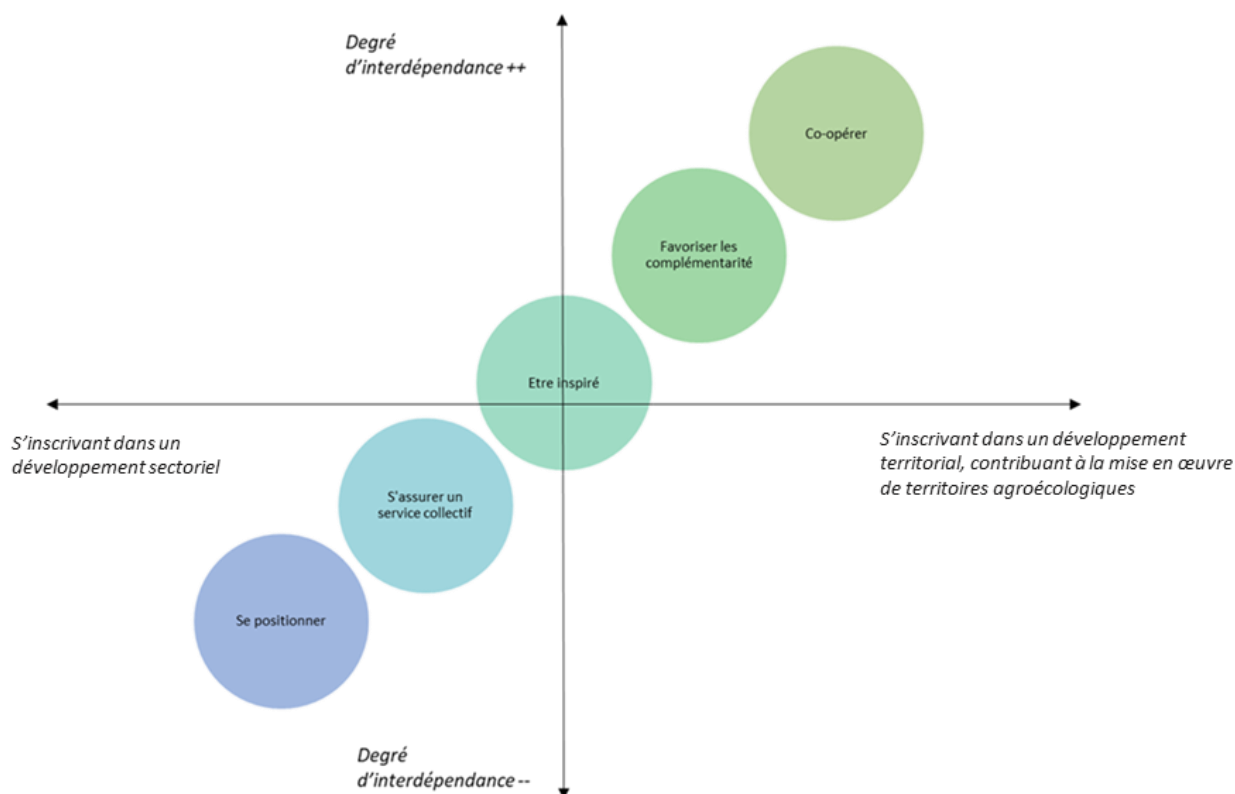
3.6. Vers une typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs

Une analyse transversale des résultats synthétisés dans le Tableau 4 nous conduit à comparer les catégories de dynamiques collectives identifiées en les situant – comme sur la Figure 9 - sur des axes en fonction du degré d'interdépendance dont elles sont empreintes et la logique de développement dans laquelle elles s'inscrivent – développement sectoriel à développement territorial et contribution à la mise en œuvre de territoires agroécologiques.

Tableau 4 Typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs

| |
|--|
| Typologie des dynamiques collectives entre agriculteurs <i>Types d'interdépendances</i> |
|--|

| | | | | |
|-------------------------|----------------------|--------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Pooled interdependances | | Sequential interdependances | Reciprocal interdependances | |
| | | <i>Types de raisons d'être</i> | | |
| Se positionner | S'assurer un service | S'inspirer | | Favoriser les complémentarités |
| | | | | Coopérer |



| | | | | | |
|---|---------------------|------------------------------|------------------------------|--|---|
| <i>Exemples illustratifs</i> | Unions, fédérations | Formation, conseil collectif | Collectifs d'expérimentation | Collectifs de partage de connaissances | Laiterie paysanne, magasin de producteurs |
| <i>Nombre dans le Puy-de-Dôme (hors Cuma)</i> | n=16 | n=13 | n=17 | n=24 | n=17 |

Figure 9 Gradient des types de dynamiques collectives entre agriculteurs

Présentés ainsi, les résultats suggèrent que plus les relations entre agriculteurs membres de dynamiques collectives sont empreintes d'un degré d'interdépendances fortes, plus ces dynamiques collectives ont tendance à répondre aux dimensions des territoires agroécologiques. Il s'agit donc de l'identification d'une forme de reconfiguration des rapports inter-agriculteurs entre les dynamiques collectives ancrées dans le modèle agricole dominant et les dynamiques collectives expérimentant des formes d'agriculture et d'alimentation alternatives propres aux territoires agroécologiques. Ainsi, nous en tirons l'analyse que pour faciliter l'accès aux ressources matérielles et immatérielles nécessaires aux changements de pratiques agricoles et à l'encastrement du système agro-alimentaire dans les

territoires, de nouvelles formes de coordination entre agriculteurs empreintes de relations d'interdépendances fortes, dites réciproques, entre pairs sont engagées. La préservation des ressources naturelles n'ayant pas suffisamment été informée, nous n'engageons pas de conclusions pour cette dimension des territoires agroécologiques.

4. Discussion

4.1. Au regard de la littérature

Nos résultats montrent que parmi la diversité des dynamiques collectives entre agriculteurs existant dans le Puy-de-Dôme, celles au sein desquelles les agriculteurs s'inscrivent dans des relations d'interdépendances réciproques tendent à contribuer plus largement à la mise en œuvre de territoires agroécologiques. A l'appui de définition des interdépendances réciproques de Thompson (1967), ces résultats montrent que les agriculteurs sont mutuellement dépendants de la réalisation de la transition agroécologique dans les territoires.

D'une part, ces résultats rejoignent la littérature qui révèle les reconfigurations – ou mutations, comme certains auteurs les appellent - quant aux modes d'accès aux facteurs de production, à la définition des pratiques, à l'insertion marchande - qui caractérisent la transition d'une agriculture à empreinte sectorielle à une agriculture à empreinte territoriale (Vandenbroucke, 2013 ; Auricoste et al., 2011). Ces mutations sont notamment expliquées par un déficit d'adaptation des dispositifs sectoriels aux exigences de la transition (Laurent et al., 2002). Face à ce déficit, l'organisation collective entre agriculteurs présente un levier de taille pour participer à la mise en œuvre des territoires agroécologiques.

Ainsi, nos résultats rejoignent la littérature sur les nouveaux rapports aux savoirs, à la création de nouveaux débouchés par manque d'alternatives, à la mutualisation de matériel. Meynard (2017) a montré que l'agroécologie engage à faire évoluer les manières de travailler, notamment en revalorisant les savoirs des agriculteurs et en favorisant les dynamiques d'apprentissage individuel et collectif, source d'innovation et d'adaptation aux situations locales. Piroux et al. (2010) ont montré que les expérimentations techniques agroécologiques sont un moyen d'apprentissage mais également d'échanges et de communication interpersonnelle, fortifiant ainsi des relations de confiance et de réciprocité entre agriculteurs.

Outre les interdépendances réciproques à l'œuvre dans la création et la diffusion de connaissances pour la transition agroécologique, les travaux portant sur l'action collective entre agriculteurs pour l'accès à une diversité de ressources matérielles, commerciales, sociales (Lucas, 2018 ; Barbier et al., 2015 ; Demeulenaere et Goulet, 2012 ; Terrieux et al., 2021 ; Raimbert et Raton, 2021 ; Pachoud et al., 2019 ; Noël et al., 2021) témoignent de relations d'interdépendances entre agriculteurs pour la mise en œuvre de changements de pratiques.

D'autre part, le recensement d'une diversité de dynamiques collectives entre agriculteurs existant dans le Puy-de-Dôme résonne avec les travaux portant sur la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires (Gasselin et al., 2021). Ces travaux, au-delà de la caractérisation de la diversité des modèles et de leur évaluation respective, ont pour objectif d'en comprendre les interactions et le rôle de ces interactions dans les changements à l'œuvre.

4.2. Limites et perspectives

Ce chapitre présente plusieurs limites pour lesquelles nous proposons des perspectives.

Premièrement, la typologie construite dans le cadre de ce chapitre est propre au recensement des dynamiques collectives entre agriculteurs dans le Puy-de-Dôme. Il nous semble intéressant d'appliquer le cadre d'analyse et la démarche méthodologique dans un autre espace géographique pour valider, amender ou affiner cette première typologie.

Deuxièmement, la méthode de recensement, bien qu'alimentée par des entretiens avec des acteurs clé, s'est principalement menée sur base de données secondaires. Ceci engendre plusieurs limites à l'étude. Au vu du caractère sensible de l'information propre aux relations sociales et dynamiques de groupes, les données secondaires ne sont pas nécessairement représentatives des réalités de terrain. Elles permettent d'obtenir des premiers résultats attendus d'un travail exploratoire mais une analyse plus fine des relations d'interdépendances et des rôles dans la transition agroécologique est à mener à l'aide, entre autres, d'entretiens avec les agriculteurs. L'utilisation de données secondaires a également eu pour limite la difficulté d'accès à certaines informations. De plus, elles ne permettent pas de visibiliser les dynamiques collectives informelles ou non répertoriées. La méthode mise en place à l'échelle d'un département ne permet également pas d'identifier les dynamiques collectives a-territoriales dont les agriculteurs pourraient faire partie. Aussi, elle ne permet pas l'identification de processus « silencieux » : par exemple, les dynamiques de recomposition au sein des Cuma et de transition agroécologique « silencieuse » telles qu'analysées par Lucas (2018) ne sont pas perceptibles à l'aide de données secondaires uniquement. Finalement, le cadre d'analyse des interdépendances d'Astley et Fombrun (1983) n'a pas permis d'identifier des dynamiques collectives caractérisées par des interdépendances asymétriques - générant des inégalités et des rapports de force entre les agriculteurs - telles que Polge et al. (2018) ont pu étudier dans un contexte brésilien.

Troisièmement, une autre limite se situe dans le choix d'avoir analysé uniquement les relations inter-agriculteurs alors que la littérature traitant de la transition agroécologique révèle que ces enjeux ne se cantonnent pas à des changements de pratiques de la part des agriculteurs mais se réalisent à des échelles plus larges que l'exploitation agricole (Stassart et al., 2012). Ceci nécessite une coordination multi-acteurs et engendre d'autres types d'interdépendances, qui n'ont pas fait l'objet de cette étude.

Pour faire face à ces différentes limites et en vue d'affiner l'analyse des relations d'interdépendances dans les territoires agroécologiques, la thèse mobilisera par la suite le cadre et les outils d'analyse des réseaux sociaux permettant de contextualiser le comportement des acteurs à partir d'une étude des systèmes d'interdépendances dans lesquels ils sont intégrés (Lazega, 1998). Les cadres et outils d'analyse des réseaux sociaux permettront d'affiner l'analyse des rapports d'interdépendances, en étudiant des phénomènes d'encastrement et de rapports de force ou encore des institutions, l'engagement, la confiance qui les sécurisent.

Pour la mise en application de ce cadre et de ces outils d'analyse, nous sélectionnerons des collectifs d'agriculteurs issus de la catégorie des *reciprocal interdependances* qui couplent, *a priori*, un changement de pratique dans les exploitations agricoles à une démarche de reterritorialisation des systèmes alimentaires au travers une modalité collective de coordinations territoriales. Plus particulièrement, nous sélectionnons au sein de la catégorie des *reciprocal interdependances* les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées en agriculture biologique. A travers des analyses des réseaux sociaux menées à quatre échelles – le système alimentaire territorialisé, la filière territorialisée, le groupe de pairs agriculteurs, et l'exploitation agricole – nous chercherons à affiner la compréhension des relations d'interdépendances, engagées tant en interne aux collectifs qu'au sein de

leurs réseaux multi-acteurs, ainsi que le ressort de ces interdépendances sur la mise en œuvre de la transition agroécologique.

Chapitre 2

Trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : mobilisation d'une diversité d'acteurs et de ressources des Systèmes Alimentaires Territorialisés et contribution à une diversification territoriale

Parmi l'ensemble des dynamiques collectives entre agriculteurs recensées dans le chapitre précédent, nous avons sélectionné cinq collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées qui seront nos cas d'étude pour les chapitres suivants.

Dans ce chapitre, nous commençons par porter un intérêt aux trajectoires de création de ces collectifs et par analyser – à l'aune des interactions à l'œuvre - la manière dont ils s'intègrent dans leur système alimentaire territorialisé.

Ce chapitre fait l'objet d'une proposition de communication écrite et orale dans le cadre des Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS) 2023.

Chapitre 2 : Trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : mobilisation d'une diversité d'acteurs et de ressources des Systèmes Alimentaires Territorialisés et contribution à une diversification territoriale

1. Introduction : contexte et problématique

Dans un contexte de libéralisation croissante des politiques agricoles et des échanges internationaux, l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation a permis une massification de la production à moindre coûts, à travers un recours accru à la moto-mécanisation et aux intrants chimiques de synthèse et des processus de concentration verticale et horizontale des filières et du secteur (Dufumier, 2016 ; Touzard et Fournier, 2014). Un tel modèle productif a contribué à une uniformisation et une standardisation des modes de production, entraînant une spécialisation des territoires (Foley et al., 2005 ; Magrini et al., 2014). La spécialisation d'un territoire se définit par le fait que la grande majorité des systèmes de production et de valorisation des produits s'inscrivent dans un même modèle de développement (Gasselin et Sautier, 2021). La spécialisation productive et territoriale a été prônée en vue d'assurer l'intégration économique et les économies d'échelles facilitant la baisse des coûts moyens de production et, par conséquent des prix des denrées alimentaires, et de bénéficier des externalités d'agglomération (Chatellier et Gagné, 2012). La spécialisation productive et territoriale est marquée par une dissociation géographique des productions végétales et animales, une diminution massive du nombre d'exploitations et une concentration des filières et industries en amont et aval des exploitations agricoles (Schott et al., 2018 ; Meynard et al., 2013 ; Wallet, 2021). Elle entraîne une concentration de l'appareil productif et de ses acteurs (Chatellier et Gagné, 2012), marqués par des relations de pouvoir (Cerdan, 2021), comprenant, outre les acteurs de marché – dont les coopératives agricoles, l'État, les centres de recherche, les foires, les réseaux de prestataires de services.

Une telle spécialisation, conduisant à de nombreuses impasses environnementales (Foley et al., 2005), a suscité des changements peu favorables à l'autonomie et à la durabilité des systèmes de production (Schott et al., 2018). A l'échelle des territoires, elle peut constituer un verrouillage sociotechnique à la transition agroécologique (Baret et al., 2013) par les systèmes de normes et des réseaux d'acteurs constitués lors de la spécialisation, par un isolement technique des productions minoritaires face à la spécialisation du conseil agricole dans un nombre restreint de productions dominantes (Labarthe, 2010), par une réduction des ressources cognitives spécifiques (Duru et al., 2015) et par la place réduite laissée aux alternatives et aux innovations (Gasselin et Sautier, 2021).

Néanmoins, la présence de différents modèles agricoles et alimentaires dans les territoires et la coexistence d'une pluralité de marchés ont été identifiées comme la condition et le résultat des dynamiques de transition à l'œuvre dans les systèmes agricoles et alimentaires (Gasselin et al., 2021). Ceci pose la question de l'articulation des initiatives agricoles et alimentaires dans les territoires pour la mise en œuvre de la transition agroécologique au travers une diversification productive et territoriale.

La diversification productive et territoriale renvoie à la présence d'une pluralité de systèmes s'inscrivant dans des modèles de développement aux orientations différentes (Gasselin et Sautier, 2021). La diversification est défendue pour les mérites de la complémentarité et de l'autonomie ou de la résilience qui lui seraient associées (de Roest et al., 2018). Elle peut soit résulter d'une stratégie active et délibérée, soit au contraire refléter de façon passive la carence d'opportunités structurantes (Gasselin et Sautier, 2021). Les circuits courts et l'agriculture biologique sont des exemples de modèles productifs et de distribution alternatifs (Wallet, 2021).

La littérature montre que les trajectoires de diversification (ou de spécialisation) peuvent être analysées comme le produit de dynamiques marchandes et de l'action d'acteurs stratégiques (firmes, État, organisations professionnelles ou société civile), et contraintes par des ressources territoriales (Napoléone et al., 2021). Ainsi, Fournier et al. (2018) se sont intéressés aux processus qui ont permis la construction d'un nouveau système agroalimentaire, hybride, organisé territorialement par la reconfiguration du réseau d'acteurs. Dans la même lignée, d'autres travaux se sont penchés sur la construction pas à pas de la mise en réseau d'acteurs participants au développement de Systèmes Alimentaires du Milieu (SYAM) (Lequin, 2021), aux capacités à construire des nouvelles formes de coopération réalisées par des ensembles territorialisés de PME œuvrant pour des Systèmes Alimentaires Localisés (SYAL), induisant des dynamiques territoriales originales, telles que les paniers de biens et services (Pecqueur, 2001 ; Fourcade, 2008). Olivier et Wallet (2005) ont quant à eux étudié le contexte dans lequel se déroulent les coordinations à l'œuvre au cours de la construction de filières de qualité et de leur inscription territoriale, en tenant compte de leur dimensions non-marchandes. La littérature s'est intéressée à l'action collective à vocation de diversification territoriale portée par les Parc Naturels Régionaux (PNR) (Chiffolleau, 2022), les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) (Beaurain et al., 2022 ; Néel et al., 2023), ou encore les réseaux associatifs (Lamine et al., 2022).

L'organisation des acteurs dans une perspective territoriale se caractérise par la diversité des formes prises par l'action collective, en lien avec les spécificités des territoires, les rapports de pouvoir et la construction de mondes communs entre participants à l'action collective (Amblart et al., 2018). Alors qu'une vision proposée par un monde extérieur à celui des parties prenantes de l'action collective peut peiner à se mettre en place, être mal reçue ou détournée (Amblart et al., 2018), nous nous intéressons aux dynamiques endogènes, portées par les agriculteurs, dont l'organisation collective est un levier pour la mise en œuvre de la transition agroécologique (Compagnone et al., 2018).

Dans une visée de diversification territoriale, étudier des initiatives portées par les agriculteurs nous semble pertinent du fait qu'ils aient été identifiés comme des acteurs en capacité à gérer leurs hétérogénéités et leurs interdépendances mutuelles et à créer des convergences et des processus d'interactions entre eux dans le cadre de réseaux où se côtoient différents profils d'agriculteurs comme les Cuma par exemple (Lucas et Gasselien, 2021), ou par la présence d'agriculteurs médiateurs entre différents mondes, bio et conventionnels par exemple (Lamine et Cambien, 2011). De plus, la littérature identifie les agriculteurs comme des acteurs en capacité à gérer la diversification des modes de commercialisation au sein de leur propre exploitation agricole. En effet, en vue de s'adapter aux nouvelles demandes ou aux nouvelles conditions territoriales, les agriculteurs combinent et associent différents modes de commercialisation propres à différents modèles agricoles et alimentaires (par exemple, circuits courts alternatifs et circuits longs conventionnels) (Filippini, 2021).

Dans la lignée des travaux de De Herde et al. (2020) qui montrent que de nouvelles formes organisationnelles collectives telles que des nouvelles coopératives laitières apportent des réponses aux verrous à la diversification dans le secteur agricole vertical et des travaux de Olivier et Wallet (2005) étudiant l'intégration de filières de qualité dans les dynamiques territoriales, nous nous intéressons aux trajectoires de création de collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées en tant qu'initiatives contribuant à la diversification territoriale. Plus particulièrement, en vue de comprendre et d'analyser sur quels acteurs et ressources ces collectifs d'agriculteurs s'appuient pour porter leur initiative de diversification territoriale, nous proposons une poursuite aux travaux de Cardona et al. (2021) s'intéressant aux appuis hétérogènes assemblés par les collectifs d'agriculteurs à vocation agroécologique.

Ainsi, dans le cadre de ce chapitre, nous nous intéressons tout particulièrement au réseau de personnes et d'organisations mobilisées par ces collectifs d'agriculteurs pour concevoir, créer et développer leurs filières territorialisées, et à la contribution de ces interactions mobilisées à la diversification productive et territoriale. Nous posons donc la question de recherche suivante : Sur quels acteurs s'appuient les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées au cours de leur trajectoire de création et comment ces interactions influent-elles sur leur initiative de diversification territoriale ?

2. Cadre d'analyse

En vue de répondre à la problématique, nous formulons une hypothèse et proposons une démarche méthodologique pour la traiter.

2.1. Hypothèse et cadres conceptuels

Nous posons l'hypothèse qu'au cours de leur trajectoire de création, les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées s'appuient sur une diversité d'acteurs et de ressources facilitant l'intégration de leur initiative de diversification dans leur Système Alimentaire Territorialisé (SAT). Les prochaines sections présentent les concepts et variables à renseigner propres à cette hypothèse.

2.1.1. Analyse par les trajectoires de création des collectifs

En vue d'étudier la diversité d'acteurs et d'organisations mobilisés au cours des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées, nous nous appuyons sur le cadre et les outils d'analyse des réseaux sociaux. En particulier, nous choisissons de nous appuyer sur la notion des chaînes relationnelles et sur l'approche des narrations quantifiées (Grossetti et al., 2011) permettant d'analyser les déterminants relationnels dans les phases de trajectoire individuelles ou d'action collective. Cette approche est appliquée en vue de répondre à la question : « Quels sont les ingrédients de l'action collective ? » (Akermann et Coeurquetin, 2021). Elle a été conçue pour étudier les questions d'encastrement des activités économiques dans les réseaux de relations sociales (Granovetter, 2018). Elle permet également de visibiliser les processus d'autonomisation progressive – dits de découplage – des activités économiques vis-à-vis des relations interpersonnelles au cours des trajectoires (Grossetti et Barthe, 2008). Ainsi, cette approche a pour objectif de comprendre des processus sociaux en identifiant les étapes et les séquences d'accès à des ressources qui ont orienté l'action individuelle ou collective (Akermann et Coeurquetin, 2021).

Mobilisée notamment pour étudier les processus de création d'entreprise (Grossetti et Barthe, 2008), cette méthode s'appuyant sur des récits narratifs et descriptifs permet une compréhension fine de la mobilisation des relations à divers stades du développement des nouvelles entreprises et de la dynamique des réseaux sociaux eux-mêmes (Hoang et Antoncic, 2003).

Les narrations quantifiées proposent une méthode de recensement et de traitement de ces relations à travers un format de récit au cours duquel la personne interrogée revient sur les ressources et les acteurs qu'elle a mobilisés au cours des situations spécifiques. Les récits font par la suite l'objet d'une codification et d'une analyse permettant de les comparer et de construire une typologie des trajectoires (Abbott, 1995 ; Akermann et Coeurquetin, 2021), rendant possible l'identification de récurrences et d'expliquer certaines dynamiques.

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous concentrons sur les récits de création des collectifs d'agriculteurs. Le cadre et la méthode des narrations quantifiées sont adaptés à l'étude de la structuration de groupes entreprenant collectivement la création d'une activité telle qu'une filière territorialisée (Akermann et Coeurquetin, 2021). Ils favorisent la compréhension de l'encastrement de ces activités dans des systèmes d'acteurs territoriaux.

En vue d'appréhender cet encastrement territorial, et dans la lignée des travaux portant le rôle des proximités sur les trajectoires de projets collaboratifs dans les systèmes agricoles et alimentaires (Levy et al., 2020), nous articulons à l'analyse par les narrations quantifiée, une analyse par les partages de proximités. L'approche par les proximités vise à analyser les processus d'activation des réseaux sociaux, en intégrant des éléments qui amènent les acteurs à interagir et dont les interactions s'inscrivent dans un contexte particulier (Colletis et al., 2004). L'approche par les proximités articule les proximités géographique (distance physique pondérée par les représentations et les pratiques des acteurs) et proximités organisée (appartenance à un même réseau ou partage de références communes) pour étudier les modes de coordination et d'organisation (Torre et Beuret, 2012). Elle a pour intérêt de définir comment les proximités façonnent les interactions sociales, et sous certaines conditions, peuvent être levier pour l'action collective (Torre et Beuret, 2012).

2.1.2. Analyse par la coexistence d'initiatives agricoles et alimentaires dans les SAT

Le cadre et la méthode des narrations quantifiées permettant d'identifier l'encastrement de l'action collective dans des réseaux d'acteurs territoriaux et d'étudier comment ces derniers en orientent la trajectoire, nous la complétons par une analyse qualitative au prisme de la coexistence des modèles et initiatives agricoles et alimentaires en vue d'étudier la manière dont les collectifs d'agriculteurs s'intègrent dans les SAT.

Gasselin et al. (2021) montrent comment la diversité des modèles agricoles et alimentaires et leurs interactions confèrent, sous certaines conditions, des capacités de diversification, d'innovation, d'adaptation et de transition des systèmes alimentaires. Ces interactions peuvent être de diverses modalités et combinées : coprésence, cohabitation, complémentarités, synergies, coévolutions, hybridations et/ou confrontations, concurrences, marginalisations et exclusions (Gasselin et al., 2021). La coexistence peut être abordée de deux façons complémentaires (Baritau, 2022) : une première approche abordant la coexistence entre initiatives issues de modèles divergents (alternatifs versus conventionnels) et leurs hybridations, et une deuxième approche abordant la coexistence entre initiatives issues d'un même modèle, répondant à des besoins similaires, mobilisant les mêmes ressources, et ainsi potentiellement confrontées à des phénomènes de concurrence.

Nous nous appuyons sur ce cadre d'analyse de la coexistence en vue de caractériser les interactions à l'œuvre entre les collectifs et les autres acteurs des SAT, englobant non seulement les acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les politiques publiques, les consommateurs et la société civile locale et donc, de fait, les différents dispositifs et réseaux mettant en relation production, commercialisation et consommation, intégrant tant les acteurs et réseaux alternatifs que conventionnels (Lamine, 2012).

Plus particulièrement pour alimenter l'étude des trajectoires de création des filières territorialisées, un tel cadre d'analyse nous permet d'éclairer la manière dont les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées se positionnent par rapport aux autres acteurs de leur SAT, les dynamiques de coopération entre concurrents à l'œuvre au sein d'un territoire, à travers la recherche de nouveaux marchés, le développement de complémentarités qu'ils initient et les ressources qu'ils font circuler.

2.2. Démarche méthodologique

Nous présentons dans les prochaines sections la démarche méthodologique mise en place pour traiter l'hypothèse.

2.2.1. Matériel de travail

Notre démarche méthodologique s'appuie sur un travail empirique, fondé sur l'analyse de différents cas d'étude. Nous avons sélectionné cinq collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées en agriculture biologique localisés dans le Puy-de-Dôme que nous proposons de mettre en regard sur base de leur trajectoire respective de création d'initiative. Notre objectif est de couvrir une diversité de collectifs. Pour cela, nous avons sélectionné des cas d'étude se différenciant quant aux productions développées au sein de leurs filières territorialisées. Nous avons sélectionné des collectifs produisant des produits de « masse » dans des marchés très compétitifs au sein de leur territoire (blé et lait) et des collectifs produisant des produits de niche dont les productions sont marginales au sein de leur territoire (légumes et cameline).

Les cinq collectifs sélectionnés sont : un collectif porteur d'une laiterie artisanale créée en 2002 pour monter une filière de yaourts et desserts lactés, un collectif national d'éleveurs-transformateurs lancé en 2005 pour monter une marque collective de fromages, yaourts et desserts lactés, un collectif légumes lancé en 2018 pour monter une filière de légumes biologiques pour le marché demi-gros auvergnat, un collectif blé lancé en 2019 pour monter une filière blé-farine-pain biologique, et le collectif cameline lancé en 2020 pour monter une filière huile de cameline biologique et équitable.

Nous nous intéressant particulièrement à leur trajectoire de création, les différences d'historicité entre les cas d'étude sont à noter mais ne sont néanmoins pas limitantes.

Les différents collectifs seront présentés plus amplement à l'aune de leurs récits de création dans la section résultats.

2.2.2. Collecte de données

Pour chaque collectif, nous avons mené des entretiens semi-directifs individuels sous forme de récit avec des personnes identifiées comme étant des personnes ressources, capables de retracer le récit de chacun des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Ces personnes ressources sont les fondateurs ou autres membres historiques, et les accompagnateurs ou animateurs des collectifs. Nous leur avons demandé de revenir sur l'histoire du collectif, en retraçant les débuts et les évolutions par lesquels il est passé, en retraçant toutes les étapes qui l'ont conduit à la filière territorialisée sous sa dernière forme. Une attention particulière était portée aux supports à l'action, aux différentes ressources mobilisées au cours des trajectoires, et aux personnes et organisations sollicitées pour y avoir accès. En vue d'une identification fine de ces différents éléments, les entretiens étaient ponctués de question à relance (Grossetti et al., 2011). Pour chaque personne ou organisation mentionné par la personne interrogée, nous avons demandé de préciser la nature de la relation que le collectif entretient avec lui.

Pour chaque cas d'étude, nous avons mené ces entretiens avec deux ou trois personnes différentes, en vue de croiser leurs différents récits. Ces entretiens ont été complétés par des sources secondaires, plus particulièrement des données issues de documents écrits lorsqu'ils étaient disponibles. Il s'agit principalement de pages internet et de comptes rendus de réunions.

2.2.3. Traitement des données

Sur la base du croisement des différents entretiens, nous avons tracé un récit unique et le plus précis possible de trajectoire collective de création par cas d'étude.

Nous avons ensuite identifié différentes étapes récurrentes dans les récits : une étape d'idée au cours de laquelle le projet collectif se réfléchit, une étape de lancement au cours de laquelle le projet

collectif prend forme et s'opérationnalise, une étape de déploiement au cours de laquelle le projet collectif se consolide et se développe et une étape de suite qui prend des formes différentes en fonction des collectifs : recadrage, transmission ou mise en péril. Ces différentes étapes permettent le découpage des récits en une succession de phases de trajectoires, tel que prévu dans la méthode des narrations quantifiées.

Nous avons ensuite identifié dans les récits des collectifs l'ensemble des ressources et modes d'accès mobilisés pour la mise en œuvre des différentes phases de trajectoire de création. Nous avons mis en œuvre une méthode de codification de ces données basée sur l'identification de séquences d'accès aux ressources. L'ensemble des codes des ressources et des acteurs ou organisations mobilisés sont répertoriés dans le Tableau 5.

Au total, nous avons recensé 132 séquences d'accès à des ressources. Pour chaque séquence, nous avons codé un certain nombre de variables présentées ci-dessous.

2.2.3.1. Codage des ressources mobilisées

Pour chaque récit, nous avons classé et codé l'ensemble des supports à l'action collective comme des ressources mobilisées, recensées en plusieurs catégories : cognitives, commerciales, financières, humaines, matérielles, organisationnelles et de communication extérieure. Le Tableau 5 précise la nature de ces différentes ressources. Chacune des ressources a également été codée comme étant « *de contexte - passivement prise en considération* » ou « *activement recherchée* ». Les ressources de contexte comprennent ce que le collectif a appréhendé comme une donnée de son environnement, qu'il n'a pas volontairement choisie. Les ressources recherchées font quant à elles référence aux ressources que le collectif a acquises volontairement. Ces variables ont été choisies pour traiter les questions de coexistence de modèles et d'initiatives agricoles et alimentaires dans les territoires : les ressources de contexte étant liées à ce qui existe déjà – et donc ce avec quoi le collectif sait devoir coexister par la coopération ou la concurrence - et les ressources recherchées étant liées aux stratégies de diversification choisies.

2.2.3.2. Codage des modes d'accès mobilisés

Pour chacune des ressources codées, nous avons identifié les personnes et les organisations qui ont été mobilisées par le collectif pour y avoir accès. Nous les avons classés et codés en plusieurs catégories de personnes ou d'organisations d'accès : les membres du collectif, les proches, d'autres collectifs, d'autres producteurs, les banques, la Chambre d'Agriculture, les conseillers privés, les acteurs sectoriels (coopératives et industriels), les laboratoires de recherche, les organismes certificateurs, les partenaires commerciaux, les pouvoirs publics, les PNR et PAT, les réseaux associatifs et réseaux de l'agriculture biologique et les salariés. Le Tableau 5 précise la nature de ces différentes personnes et organisations. Chacune de ces personnes ou organisations a également été caractérisée suivant la manière dont le collectif l'a sollicité : lorsque c'est un membre du collectif qui met à disposition une ressource, nous codons le mode d'accès comme « interne », lorsque c'est grâce à une relation sociale interpersonnelle entretenue par un membre que le collectif a accès à la ressource, nous codons le mode d'accès comme « relationnel ». Lorsque le collectif mobilise un dispositif non-relationnel pour accéder à une ressource, nous codons le mode d'accès comme « de médiation », faisant référence au dispositif de médiation mobilisé pour rencontrer l'acteur ou l'organisation. Nous avons également caractérisé chacun des acteurs ou organisations identifiés en tant qu'acteur du territoire ou acteur extraterritorial, en nous appuyant sur le partage de proximité géographique entre le collectif et les acteurs sollicités. Ces variables nous permettent d'étudier l'encastrement territorial des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs.

Tableau 5 Liste des ressources et des modes d'accès recensés au cours des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées

| Ressources | Modes d'accès |
|--|--|
| <p>Cognitives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils et accompagnement - Connaissances et savoir-faire - Retours d'expérience, partage de vécus - Résultats d'études, d'essais - Étude de marché, de faisabilité - Échanges de réflexions - Autres données d'analyse <p>Commerciales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats, débouchés - Contrat - Label, logo, charte - Accords de collecte - Orientation commerciale <p>Financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions (publiques ou privées) - Prêt bancaire - Cotisations, commissions, apports en capital <p>Humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salarié - Bénévole <p>Matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment - Équipement <p>Organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation collective - Outils de coordination <ul style="list-style-type: none"> o Formation interne o ROI, statuts juridiques <p>De communication extérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles de presse, site internet - Participation événements publics | <p>Membres du collectif</p> <p>Proches : amis, voisins, famille</p> <p>Autre collectif</p> <p>Autre producteur (non-membre du collectif)</p> <p>Banque</p> <p>Chambre d'Agriculture</p> <p>Conseiller privé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avocat, juriste - Expert-comptable - Consultant - Bureau d'étude <p>Coopérative – industriel privé</p> <p>Laboratoire de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - INRAE - Privé <p>Organisme certificateur : AB</p> <p>Partenaire commercial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformateur - Distributeur <p>Pouvoirs publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - DRAAF - Élus - Services publics <p>PNR</p> <p>PAT</p> <p>Réseau associatif territorial et extraterritorial</p> <p>Groupeement bio :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GAB - FRAB <p>Salariés</p> |

En parallèle du codage, nous avons réalisé des schémas sous forme de cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours des trajectoires de création des différents collectifs.

2.2.4. Analyse des données

Une fois les récits codés, nous avons compilé les trajectoires des cinq cas d'étude et nous avons procédé, à l'aide de tableaux croisés, à une analyse quantitative des séquences d'accès aux ressources pour étudier notre hypothèse. Ainsi, notre analyse quantitative des récits des collectifs croisée à une analyse par le prisme de la coexistence, nous permet de mettre en lumière certaines dynamiques récurrentes au cours des différentes phases de trajectoire :

- La diversité et la multitude d'acteurs du territoire régulièrement sollicités par les collectifs d'agriculteurs
- La proportion de l'encastrement relationnel et territorial des collectifs au cours des différentes phases de trajectoire
- La proportion des ressources de contexte (et des acteurs concernés) prises en considération par les collectifs au cours des différentes phases de trajectoires.

Ces données d'analyse nous permettent de comprendre et d'étudier comment les interactions et les ressources mobilisées par les collectifs d'agriculteurs contribuent, tout au long de leur trajectoire de création, à une diversification territoriale.

3. Résultats

Dans cette section, nous commençons par présenter les cinq récits de trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées et proposons, à la suite, une analyse transversale de ces récits.

3.1. Récits des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs

Dans cette partie nous présentons sous forme narrative les différents récits des trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs. Ces récits présentent les trajectoires prises par les collectifs en accordant une attention particulière aux interactions qui ont participé à les orienter. Ces récits sont le support pour les analyses quantitatives proposées dans la section suivante.

3.1.1. Collectif laiterie artisanale : des relations sociales pour créer une niche commerciale

C'est à la suite de leur conversion en agriculture biologique qu'un petit groupe composé de quatre, puis trois, éleveurs bovin laitier se réunit autour de l'idée de monter un projet de laiterie collective. Plusieurs éléments de contexte les ont menés à cette idée : des échanges avec d'autres éleveurs autour de la valorisation des produits biologiques et l'absence de débouchés proposés par leur coopérative laitière. Leur lait biologique partait en effet dans les circuits conventionnels, ce qui « *n'était pas très satisfaisant* ». Cette recherche de débouché a largement encouragé les éleveurs à faire collectif autour de la future laiterie, comme en témoigne l'un d'eux : « *Après quelques années, l'industriel se dit qu'il y a de la place finalement pour le bio... On a eu un peu de « chance », si on avait fait notre conversion bio quelques années plus tard, la [laiterie artisanale] n'aurait peut-être pas existé* » (Éleveur co-fondateur, 2023).

En vue d'affiner cette idée, le collectif a sollicité l'accompagnement d'un technicien du PNR Livradois-Forez, qui avait de l'expérience dans les dynamiques collectives sur le territoire. Le collectif a également commandité un consultant privé pour réaliser une étude technico-économique et une étude de marché. Ces études ont été financées par une subvention attribuée par une collectivité locale.

L'étude de marché et de faisabilité démontrait l'intérêt de monter un projet autour des produits laitiers frais – le territoire étant déjà bien fourni en fromage au vu des différentes AOP qui s'y côtoient. En

vue d'éviter leur mise en concurrence avec un autre éleveur transformateur du territoire que ces membres connaissent bien, le collectif oriente sa stratégie de commercialisation vers la vente en épicerie et en supermarché.

Lorsque les contours du projet ont bien été définis, le collectif s'est structuré en SARL (Société à responsabilité limitée), a rédigé des statuts juridiques et un règlement intérieur et a perçu les apports en capital des trois associés. Le collectif a alors créé une laiterie et commencé ses activités. En vue d'acquérir les compétences nécessaires à la transformation de produits laitiers frais, les membres du collectif entrent en lien, via leur consultant de l'étude de marché, avec des éleveurs et transformateurs en Creuse et en Alsace. Ces derniers leur transmettent connaissances et savoir-faire, dont des recettes de transformation. Le collectif acquiert également un bâtiment, du matériel, un logo – dont les accès sont respectivement assurés par un emprunt bancaire, des subventions publiques et l'aide d'amis et de voisins.

Les premiers débouchés et les choix de marketing sont assurés par le directeur d'un supermarché, connaissance d'un des membres du collectif. Le directeur de supermarché conseille notamment d'orienter la commercialisation autour de la caractéristique « locale » des produits et moins sur la caractéristique « biologique ».

Le collectif s'accorde également avec la coopérative laitière dont les éleveurs sont membres pour assurer que le lait non-transformé continue à être collecté.

Au fil des années, la laiterie s'agrandit et emploie une équipe salariée composée jusqu'à 9 ETP. Pour mener à bien cette entreprise, le collectif s'entoure de comptables, juristes, commissaires aux comptes, qui conseillent des orientations. La chaîne de production s'est agrandie, de nouveaux débouchés ont été trouvés notamment au travers un partenariat avec ABD (Auvergne Bio Distribution). Le collectif continue à être suivi par le technicien du PNR, qui leur apporte une animation collective, un accompagnement technico-économique et leur assure des conseils divers.

Le collectif voit apparaître de nouvelles initiatives similaires sur le territoire qui font concurrence sur le marché. Le collectif y fait face en assurant sa spécificité : « *On ne propose pas les mêmes produits ; ils ne sont pas en bio, et pas en séchage en grange. On les a goûtés leurs yaourts, après il faut que ce soit bon...* » (Éleveur co-fondateur, 2023).

La prochaine étape pour le collectif consiste à réfléchir à la transmission de la laiterie. La volonté première des membres est que l'outil aille à leurs repreneurs. Pour préparer cette transmission, le collectif est conseillé par un avocat qui connaît bien le projet.

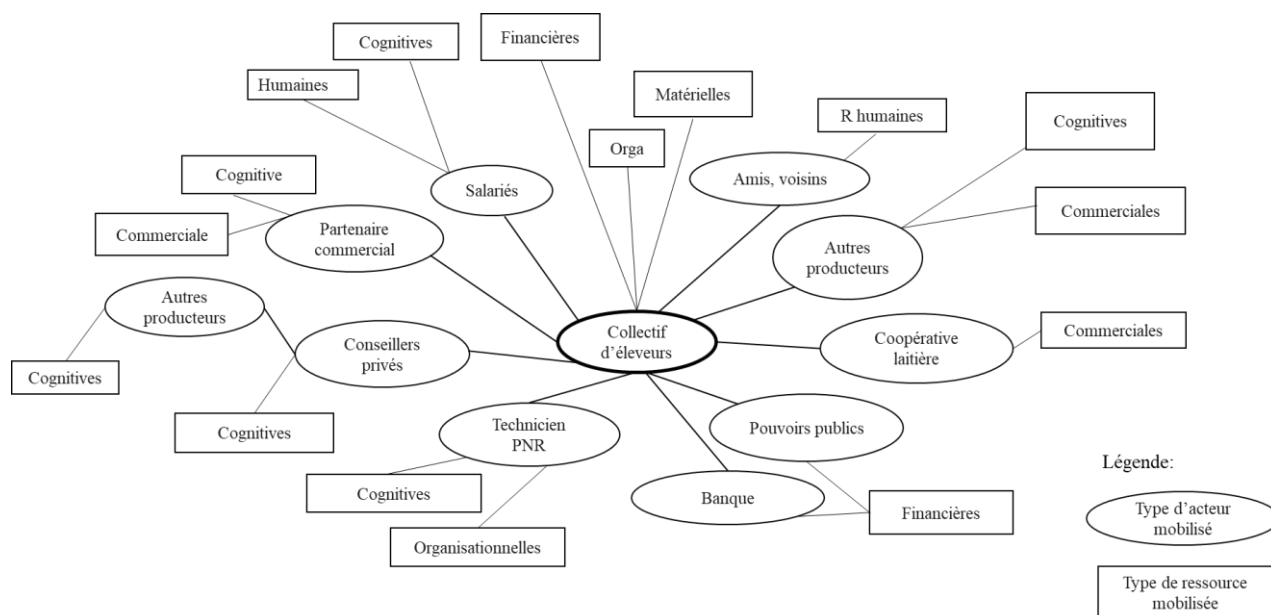


Figure 10 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif laitier artisanale

La Figure 10 cartographie l'ensemble des catégories acteurs, organisations et ressources mobilisées par le collectif laitier artisanale au cours de sa trajectoire de création. En résumé, le collectif a mobilisé au cours de sa trajectoire de création d'activité de transformation du lait en yaourts, une diversité d'acteurs qui, au travers des ressources auxquels ils donnent accès, orientent grandement vers une stratégie de différenciation, vers la création d'une niche sur le marché territorial.

3.1.2. Collectif cameline : des relations sociales pour tout apprendre

C'est en échangeant avec un client sur le marché que VM - agriculteur - apprend qu'un laboratoire de transformation du territoire cherche à monter une filière huile de cameline, biologique locale et équitable, certifiée par un label de commerce équitable. VM ayant investi un peu plus tôt dans une presse à huile pour sa ferme, saisit l'opportunité et lance une série d'échanges avec le laboratoire. Des essais sont réalisés avec la cameline apportée par un agriculteur du territoire. A la suite de ces essais, la demande du client est validée.

Pour répondre au volume demandé par le client, VM lance un appel aux agriculteurs membres du groupe technique grandes cultures du groupement bio au sein duquel il est actif. Accompagné par l'animatrice du groupement bio, VM s'entoure des agriculteurs intéressés. La cameline étant une culture marginale et inconnue auprès de la majorité des agriculteurs, l'animatrice du groupement bio réalise des recherches documentaires et se réfère aux expériences de certains producteurs pour acquérir quelques connaissances clé pour cette culture. En parallèle, le collectif se structure en association type Loi 1901³ pour répondre aux critères de labellisation commerce équitable demandés par le client. Ils rédigent alors statuts juridiques et règlement intérieur et payent une cotisation. Pour cela, le collectif s'appuie sur les expériences en matière juridique de ses membres.

Toujours en vue d'acquérir des connaissances et compétences liées à cette culture marginale, le collectif rencontre un chercheur de l'INRAE qui intervient sur l'intérêt alimentaire de la cameline,

³ Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au droit d'association

envoi des échantillons dans un laboratoire privé pour faire des analyses et rencontre un collectif de producteurs de cameline de Creuse.

De plus, le collectif travaille sur les questions techniques et économiques en interne, avec notamment une série d'expérimentations au champs réalisées par les membres et suivies par l'animatrice technique du groupement bio et un travail sur les coûts de production, animé par un membre animateur de l'Afocg (Associations de Formation collective à la Gestion).

Le collectif s'appuie sur un accompagnement régulier de la part du groupement bio et bénéficie pour cela de financements publics pour les GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), plus particulièrement pour la structuration et le suivi technique de ses membres. Le client final également apporte un fonds de développement au collectif.

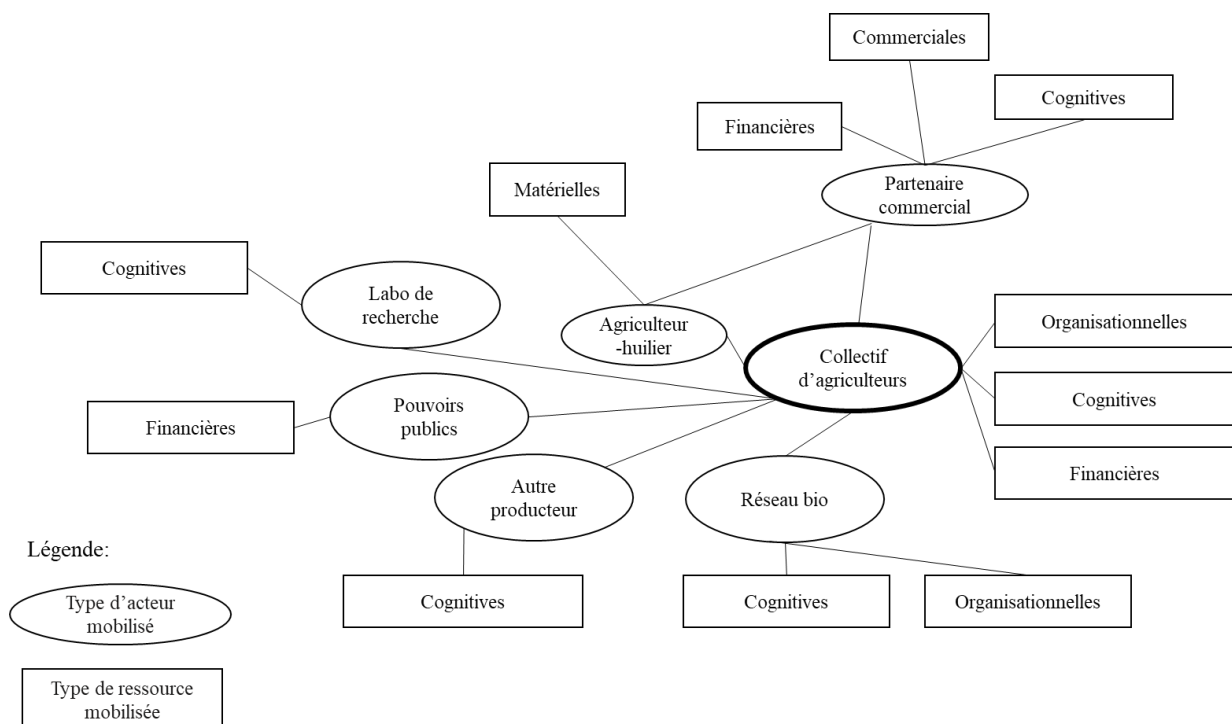


Figure 11 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif cameline

La Figure 11 cartographie l'ensemble des catégories acteurs, organisations et ressources mobilisées par le collectif cameline au cours de sa trajectoire de création. En résumé, le collectif mobilise relativement peu d'acteurs du territoire au-delà des acteurs de marché : il s'agit pour lui de répondre à une demande de client et particulièrement sur une culture peu connue pour laquelle il n'existe pas de références locales. L'objectif de ces interactions, territoriales et extraterritoriales, est principalement l'acquisition de toutes les ressources nécessaires pour produire de la cameline et de la transformer en huile.

3.1.3. Collectif légumes : des relations sociales pour structurer la filière

C'est en constatant leur mise en concurrence par les magasins au cours d'échanges qu'ils avaient au sein du groupement bio que huit producteurs de légumes identifient le besoin de mutualiser et de structurer l'offre en légumes biologiques et locaux pour le marché demi-gros du territoire auvergnat. Les premiers échanges pour formaliser cette idée sont animés par l'animatrice du groupement bio. Ces échanges sont alimentés par les liens que les membres entretiennent avec le PAT, ABD et autres

réseaux associatifs. En parallèle, une étude de la DRAAF sur la filière maraîchère est lancée et les débats sur la loi Egalim se multiplient. De plus, une étude logistique est réalisée par le collectif qui s'appuie pour cela sur des bureaux d'étude et des conseillers. Des voyages d'étude et la rencontre avec des initiatives extraterritoriales sont également réalisés en guise d'inspiration.

L'animation du collectif est assurée par un financement public GIEE. Un membre témoigne de l'intérêt pour une telle animation : « *Quand on n'a pas de temps d'animation, c'est toujours difficile de lancer une dynamique* » (Membre du collectif, 2023). La volonté de monter un collectif de producteurs de légumes mutualisant divers outils de production et de commercialisation se précise.

Tandis que les échanges en interne et avec divers acteurs du territoire continuent, une association type Loi 1901 est montée, les statuts juridiques et un règlement intérieur sont rédigés et les activités démarrent. La centralisation des légumes en vue d'une distribution commune se réalise au départ dans le hangar d'un producteur membre. Les premiers débouchés sont assurés par les clients (transformateurs et distributeurs) amenés par les membres.

Rapidement, le collectif s'agrandit et accueille une quarantaine de producteurs, issus des groupements biologiques et associatifs. Des salariés sont embauchés pour assurer des missions de suivi de la production et de la commercialisation, de conditionnement et de livraison, de développement de filière et de projet coopératif. Le collectif embauchera jusqu'à sept salariés sur ces différentes missions. De nouveaux débouchés sont recherchés, notamment au travers un partenariat avec ABD.

Grâce au contact d'un des membres avec la maire, la commune met à disposition un bâtiment de stockage et des bureaux. Le collectif investit dans des chambres froides qu'il pourra entreposer dans ce bâtiment et dans du matériel de livraison. Pour cela, il bénéficie de subventions publiques par le PAT et le Plan de Relance.

En vue d'acquérir des outils d'animation collective d'un grand groupe de producteurs, le collectif rencontre d'autres initiatives extraterritoriales.

Le collectif entretient un lien étroit avec le groupement bio et son conseiller technique en maraîchage, notamment pour assurer un accompagnement et l'organisation de formations techniques.

Le Conseil d'Administration du collectif, composé de figures politiques du monde paysan aux visions stratégiques bien définies, oriente le collectif vers un projet à ampleur territoriale forte. De fait, des relations sociales sont fréquentes avec une diversité d'acteurs et de structures du territoire (élus, PAT, Chambre d'Agriculture, médias) qui appuient le collectif, le sollicitent pour diverses actions et participent ainsi à sa visibilité. Néanmoins, un producteur témoigne : « *C'est un peu un soutien d'affichage mais qui n'a jamais été jusqu'aux actes : par exemple une collectivité qui soutient et cite toujours [le collectif légumes], mais derrière y a rien qui avance : on ne vend pas un seul légume aux cantines. Ça, ça aurait été un vrai soutien.* » (Producteur de légumes, 2023).

Confronté à une conjoncture du marché bio défavorable et à des fractures au sein du collectif entraînant plusieurs démissions de salariés et des conflits de point de vue entre membres, le collectif subit une période de crise au cours de laquelle il va chercher à se recentrer autour de ses activités opérationnelles. Ainsi, l'équipe salariée se réduit à trois personnes en charge de la coordination de la production, de la commercialisation et de la livraison et un accompagnement comptable est acté pour bénéficier d'un regard extérieur.

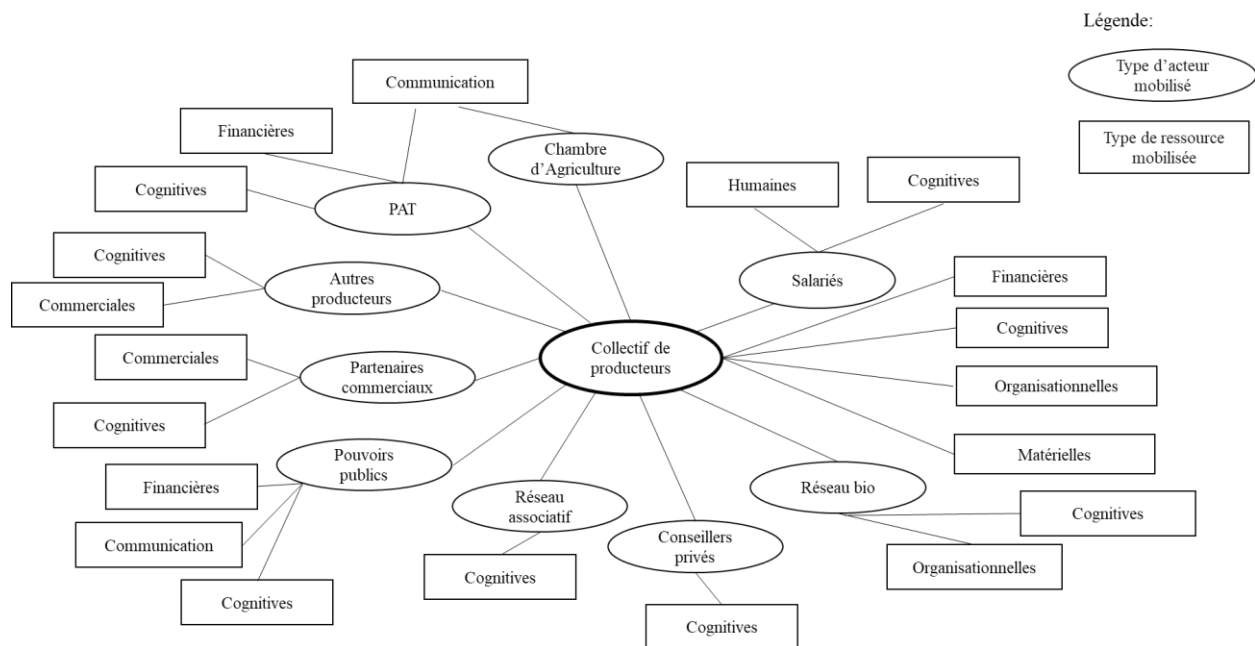


Figure 12 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif légumes

La Figure 12 cartographie l'ensemble des catégories acteurs, organisations et ressources mobilisées par le collectif légumes au cours de sa trajectoire de création. En résumé, il s'agit d'un collectif de large ampleur, à vocation territoriale affirmée, qui sollicite une diversité d'acteurs du territoire, en vue d'accéder aux ressources nécessaires à la structuration de la filière sur le territoire. L'ampleur territoriale et politique est telle qu'elle a provoqué une mise en péril du collectif, qui dès lors se recentre sur son projet opérationnel premier.

3.1.4. Collectif national d'éleveurs-transformateurs : des relations sociales pour accéder à une niche commerciale

C'est en constatant les difficultés éprouvées par son frère éleveur et par le monde agricole en général que JMP a développé une idée de mise en réseau d'éleveurs en vue de mutualiser des ressources nécessaires à la transformation fermière. JMP observe que « *en transfo fermière, faire tout tout seul, en total autonomie, ce n'est pas rentable* ». Il s'appuie sur son expérience et ses connaissances acquises au cours de sa carrière professionnelle dans le secteur de l'agro-industrie pour développer un modèle et des outils pour rationaliser et mutualiser les ressources nécessaires à l'activité de transformation entre différentes fermes. L'idée est de mettre à disposition ces outils (plans d'atelier de transformation, recettes, ingrédients, etc) aux éleveurs désireux de lancer et/ou développer leur activité de transformation à la ferme de manière optimisée en produisant les mêmes produits et de commercialiser sous une marque commune. JMP teste une première mise en application avec son frère et quelques éleveurs voisins. Il bénéficie d'un soutien et d'un appui d'une technopole et de l'Agence Bio pour concrétiser son idée.

Ensuite, JMP cherche les premières « *têtes brûlées* » pour créer le collectif, qu'il rencontre au cours de salons agricoles ou au travers des annonces dans la presse agricole. Les membres sont localisés aux quatre coins de la France : cette dispersion géographique est recherchée en vue d'éviter la mise en concurrence entre membres sur un même territoire.

Le collectif s'est alors doté d'un processus d'entrée clairement défini. Alors que l'entrée dans le collectif des premiers membres « *se faisait autour d'un repas* » (Éleveur, 2022), le processus d'entrée s'est renforcé par la suite. Les nouveaux membres doivent fournir un prévisionnel économique attestant de la viabilité économique du projet, un questionnaire concernant le cahier des charges, la vérification du périmètre et l'étude de marché. L'acceptation d'un nouveau membre est votée par l'ensemble des membres. « *Aujourd'hui, tout le monde doit voter ton entrée, ils étudient ta compta et tout. A 40, faut mettre des règles. T'enlèves de l'humain.* » (Éleveur, 2022).

De plus, JMP s'entoure d'une équipe de salariés, issus du secteur de l'agro-industrie, avec des compétences en ingénierie de qualité, de marketing, de transformation laitière. Au fil des années et de l'agrandissement du réseau, les expériences et compétences s'accumulent au sein du collectif. Le collectif se dote d'une série de ressources en interne, telles qu'un cahier des charges spécifique – attesté par le certificateur agriculture biologique, une école de formation interne – attestée par le certificateur des formations, un outil de calcul d'empreinte carbone – avec l'ADEME. De temps en temps, des personnalités extérieures viennent témoigner et partager leur expérience, comme par exemple un meilleur ouvrier de France.

Grâce aux relations interpersonnelles de JMP, le collectif bénéficie d'un lien avec une coopérative laitière assurant la collecte du lait non-transformé dans les fermes membres.

Le collectif est accompagné par un expert-comptable, qui pilote les échanges à caractère comptable entre les membres : « *On fait des comparaisons de comptes pour voir où on peut s'améliorer. On échange « tiens, t'es meilleur dans ça, comment tu fais ? »* » (Éleveur membre, 2022).

Le collectif mobilise de nombreuses ressources de communication, au travers les médias, les réseaux sociaux, ou encore la participation à des concours agricoles.

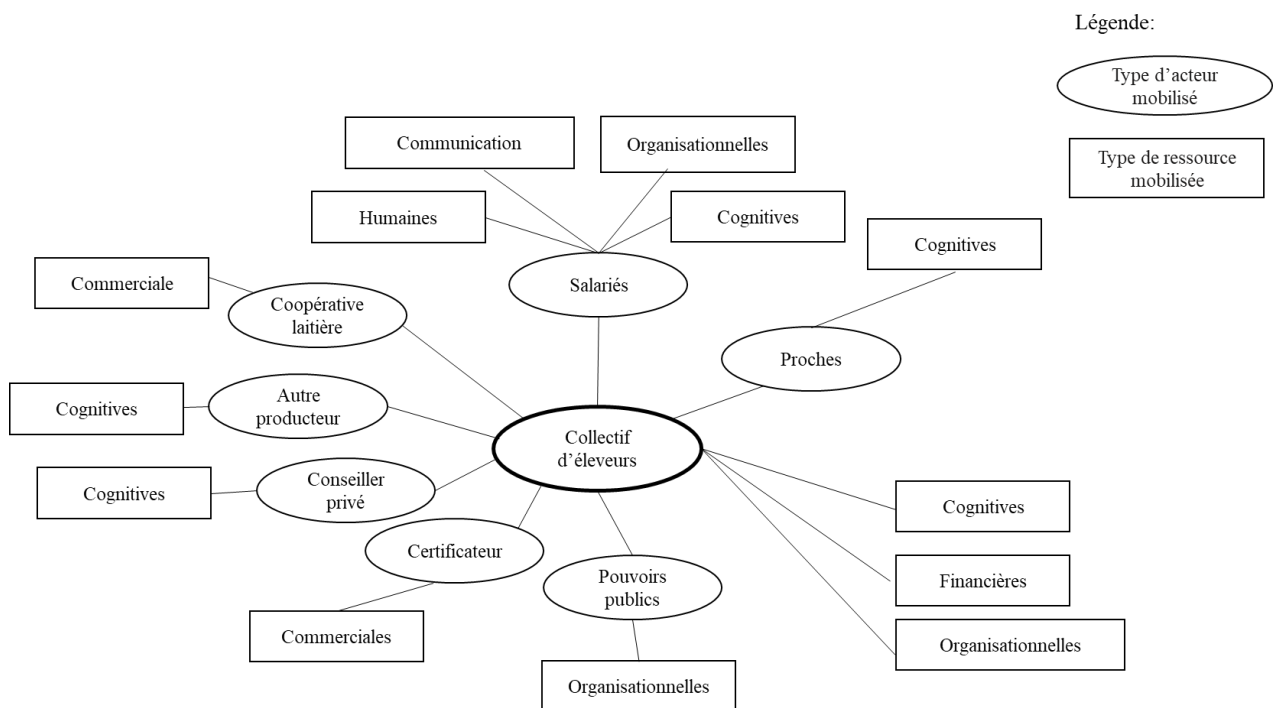


Figure 13 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif national d'éleveurs-transformateurs

La Figure 13 cartographie l'ensemble des catégories acteurs, organisations et ressources mobilisées par le collectif national d'éleveurs-transformateurs au cours de sa trajectoire de création. Ce collectif, de par son étendue nationale sans ancrage dans un SAT particulier, ne mobilise de fait aucun acteur de territoire. Il vise un soutien aux initiatives entrepreneuriales individuelles, en accumulant une série de ressources en interne et assurant ainsi une niche commerciale sur le marché territorial de chacun des membres. Les relations sur le territoire sont donc l'affaire des membres individuellement, et non un enjeu collectif.

3.1.5. Collectif blé : des relations sociales pour identifier des besoins sur le territoire

C'est alors que deux meuniers biologiques du territoire annoncent leur départ prochain à la retraite sans reprise assurée qu'un agriculteur identifie une nécessité pour lui et ses pairs de s'organiser pour sécuriser la valorisation économique de leur blé biologique. En s'inspirant d'un collectif d'éleveurs ayant repris un abattoir, l'agriculteur voit une opportunité pour reprendre le moulin et de monter un projet de farine locale avec un collectif d'agriculteurs. De plus, des réflexions sont échangées entre agriculteurs autour de l'arrivée prochaine des agriculteurs en conversion AB sur le marché bio et l'avènement des fermes en paysannerie-meunerie-boulangerie sur le territoire. Un besoin de coordination se fait sentir chez les producteurs. Des premiers échanges s'installent alors avec des producteurs pionniers, intéressés et ayant de l'expérience sur les questions de montage de filières locales et avec l'animatrice du groupe technique du GAB63 avant de solliciter l'ensemble du groupe pour voir qui serait partant. S'entame alors une étude de faisabilité de reprise du moulin menée par un bureau d'étude et financée par des subventions de collectivités locales, le tout animé et accompagné par le groupement bio. Les réflexions tiennent compte des coopératives agricoles auprès desquelles les agriculteurs livrent leurs productions : au vu du rôle structurel de ces coopératives pour les agriculteurs, il s'agit pour ces derniers d'éviter d'être considérés comme de la concurrence et de maintenir une bonne entente. Les réflexions sont également nourries par les retours d'expériences et les savoir-faire d'autres collectifs extraterritoriaux qui travaillent sur des initiatives similaires.

Les résultats de l'étude amènent les agriculteurs à abandonner la piste de reprise du moulin : ce dernier est trop vieux, pas idéal d'un point de vue technique, et pour certains, trop mal localisé. Mais le collectif a néanmoins la volonté de continuer la dynamique collective pour transformer une partie des cultures collectivement. Suite aux discussions avec le bureau d'étude ayant réalisé l'étude de marché, le collectif décide de partir sur un projet de transformation farine et pain. Toujours accompagné par le GAB63, le collectif va à la rencontre de différents meuniers et boulangers du territoire, en recherche de partenaires. Une première dynamique se crée avec un meunier et un boulanger, ce dernier ayant exprimé le besoin pour de la farine biologique et locale T65. Le boulanger travaille déjà avec un autre paysan-meunier du territoire que les membres du collectif connaissent bien et auquel ils ne veulent pas faire concurrence. Un premier essai est tenté avec des analyses des blés, des assemblages de blés, des premières livraisons et premières dégustations de pains. « *Sans avoir d'idées préconçues, on fait des essais, quelques big-bags, pour faire un bilan, évaluer l'intérêt, les freins pour les uns et les autres maillons.* » (Agriculteur, 2022).

A la suite du premier essai, le collectif s'estompe petit à petit. Le collectif est freiné par la volonté de ne pas faire concurrence aux collègues paysans-meuniers. De plus, plusieurs membres du collectif ont lancé un atelier de paysannerie-boulangerie sur leurs fermes individuelles. Le besoin initial de sécurisation de la valorisation du blé a été répondu de manière individuelle par les agriculteurs. Le collectif s'est donc éteint.

Légende:

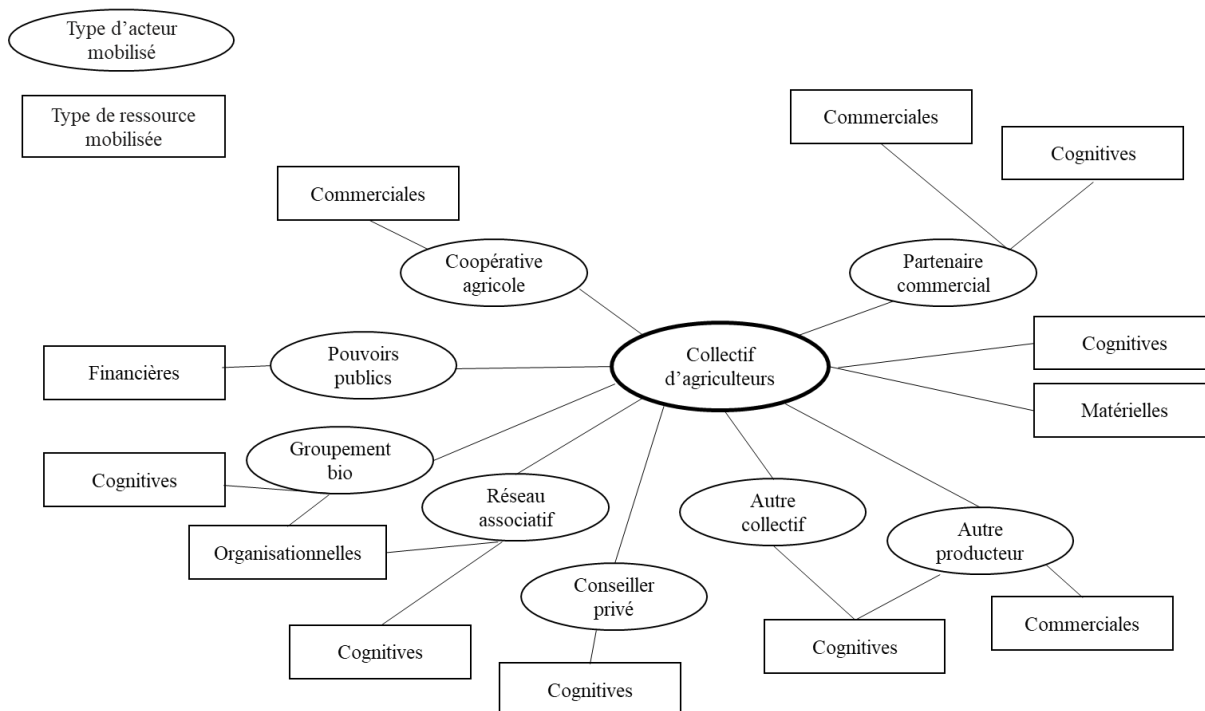


Figure 14 Cartographie des acteurs et ressources mobilisés au cours de la trajectoire de création du collectif blé

La Figure 14 cartographie l'ensemble des catégories acteurs, organisations et ressources mobilisées par le collectif blé au cours de sa trajectoire de création. En résumé, il s'agit d'un collectif ayant mobilisé une diversité d'acteurs du territoire en vue de trouver une opportunité sur un marché déjà fortement occupé par les coopératives d'une part et les initiatives individuelles de paysannerie-meunerie-boulangerie d'autre part.

3.2. Analyse transversale des trajectoires collectives

Les récits présentés dans la section précédente sont le support des analyses quantitatives proposées dans cette section-ci.

L'analyse des cinq récits de collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées nous permet d'identifier plusieurs stratégies d'intégration au SAT à l'œuvre. En effet, nous observons un spectre de chemins de diversification territoriale situés entre la recherche d'une niche commerciale et la structuration d'une offre territoriale. Une analyse transversale aux différents cas d'étude nous permet d'en identifier les grandes lignes et les récurrences.

Il est à noter que pour certaines analyses, nous conférons une place particulière au collectif national d'éleveurs-transformateurs, du fait que ce dernier mobilise une large proportion de modes d'accès aux ressources extraterritoriaux et risquant ainsi de biaiser les analyses de l'encastrement territorial des autres collectifs.

3.2.1. Analyse générale de l'encastrement relationnel et territorial des trajectoires de création des collectifs

Cette première partie d'analyse transversale propose d'étudier les grandes tendances d'encastrement identifiées dans les trajectoires collectives des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Dans la section suivante, nous reviendrons plus précisément sur les différentes phases de trajectoire.

3.2.1.1. Une diversité d'acteurs et d'organisations mobilisés

Nos résultats montrent une diversité d'acteurs et d'organisations mobilisés au cours des trajectoires de création des collectifs. Parmi cette diversité, les acteurs les plus régulièrement sollicités pour l'accès aux ressources – outre les membres des collectifs eux-mêmes (intervenant pour 22% des ressources) – sont les partenaires commerciaux (intervenant pour 14% des ressources mobilisées, majoritairement des ressources commerciales et des connaissances), les pouvoirs publics (intervenant pour 10% des ressources mobilisées, majoritairement des ressources financières), le groupement bio et les autres producteurs (intervenant respectivement à hauteur de 8 et 9% des ressources mobilisées, pour des ressources d'accompagnement, des retours d'expériences et des connaissances).

Le graphique de la Figure 15 illustre une évolution, au cours des différentes phases de trajectoire, dans la diversité et la multitude des acteurs mobilisés en vue d'avoir accès à des ressources. Il peut être observé que la diversité des personnes et d'organisations mobilisées augmente systématiquement entre les phases idée, lancement et déploiement. Elle chute néanmoins drastiquement au cours de la phase suite. Parmi cette diversité et multitude d'acteurs, nous observons également que certains sont régulièrement sollicités au cours des différentes phases de trajectoires pour une proportion significative des ressources : il s'agit des membres eux-mêmes, des autres producteurs, des partenaires commerciaux et des pouvoirs publics.

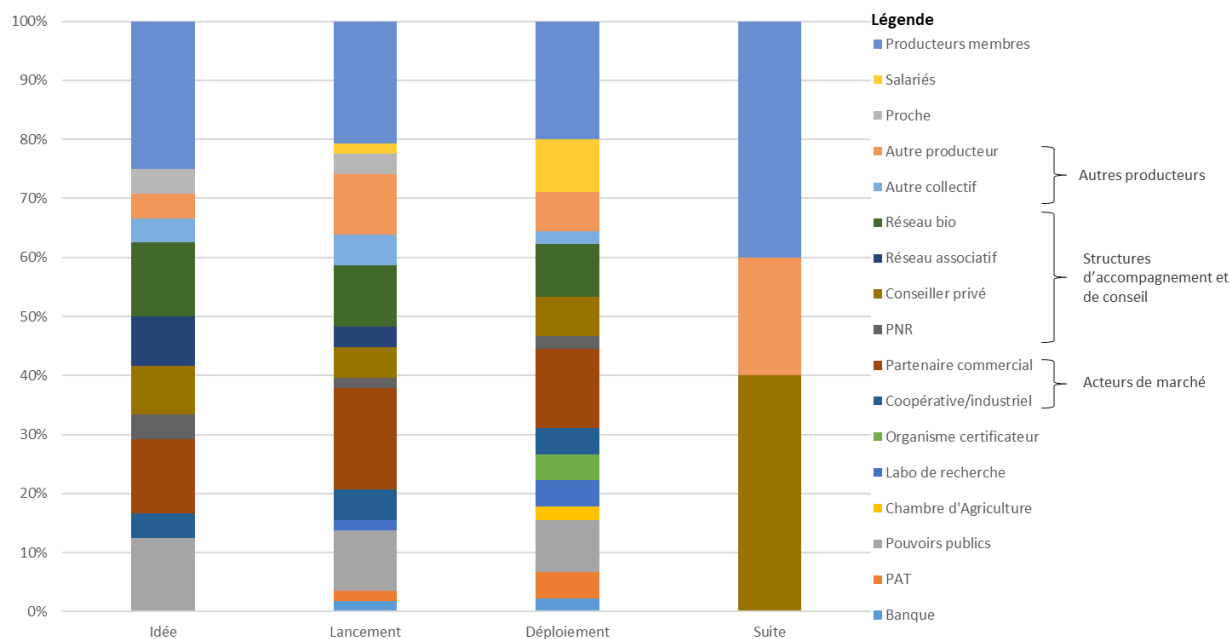


Figure 15 Acteurs mobilisés au cours des trajectoires de création des collectifs

3.2.1.2. Encastrement territorial des trajectoires de création des collectifs

Nos résultats montrent que la majorité des ressources mobilisées au cours des trajectoires de création des collectifs sont issues d'acteurs et d'organisations du SAT. En effet, sur l'ensemble des trajectoires, nous identifions que 72% des ressources sont mobilisées au travers des acteurs ou structures du territoire. Les 28% restants sont mobilisées au travers des acteurs ou organisations extraterritoriales. En sortant le collectif national d'éleveurs-transformateurs de l'analyse, ces chiffres s'écartent davantage : 78% des ressources issues d'acteurs du territoire, 22% des ressources issues d'acteurs extraterritoriaux.

Nous identifions également une légère évolution dans la proportion d'acteurs territoriaux mobilisés au cours des différentes phases de trajectoire. Le graphique de la Figure 16 (sur lequel a été retiré le collectif national d'éleveurs-transformateurs) illustre cette évolution. Nous y observons l'augmentation de la proportion des acteurs extraterritoriaux mobilisés au cours de la phase de lancement. La mobilisation d'acteurs extraterritoriaux est nulle au cours de la phase de suite.

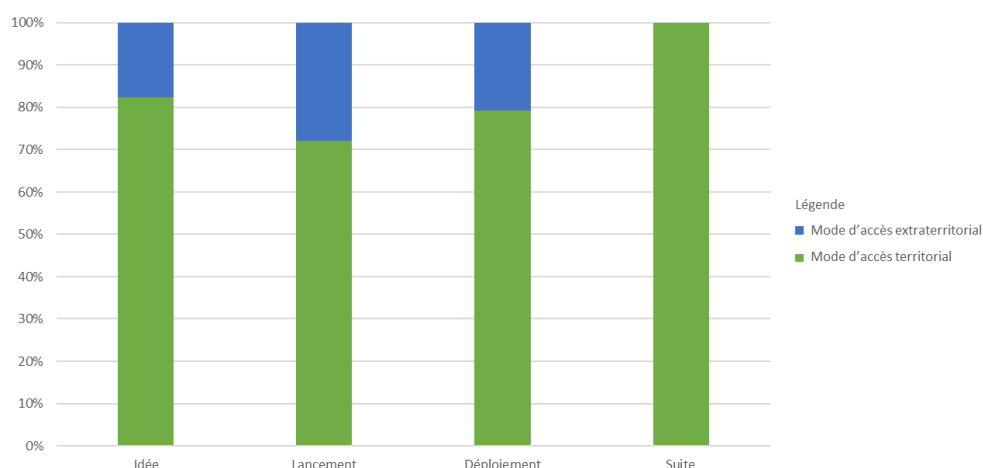


Figure 16 Proportion des modes d'accès territoriaux et extraterritoriaux mobilisés au cours des différentes phases de trajectoires de création des collectifs

3.2.1.3. Encastrement relationnel des trajectoires de création des collectifs

Sur l'ensemble des trajectoires, nous identifions que 51% des ressources sont mobilisées à travers des relations interpersonnelles (majoritairement pour des connaissances et de l'accompagnement), 27% des ressources mobilisées sont accédées au travers des dispositifs de médiation (majoritairement pour des financements et des connaissances), et 22% des ressources mobilisées sont accédées en interne du collectif (majoritairement pour des connaissances, des données d'analyse et des ressources d'organisation interne).

Nous identifions, au cours des différentes phases de trajectoire une évolution de l'encastrement relationnel dans l'accès aux ressources. Le graphique de la Figure 17 illustre cette évolution, avec un encastrement élevé au cours des premières phases de trajectoire, suivi au cours de la phase de déploiement d'une mobilisation plus réduite des relations interpersonnelles au profit de la mobilisation d'une plus grande proportion des dispositifs de médiation en vue d'accéder à des ressources.

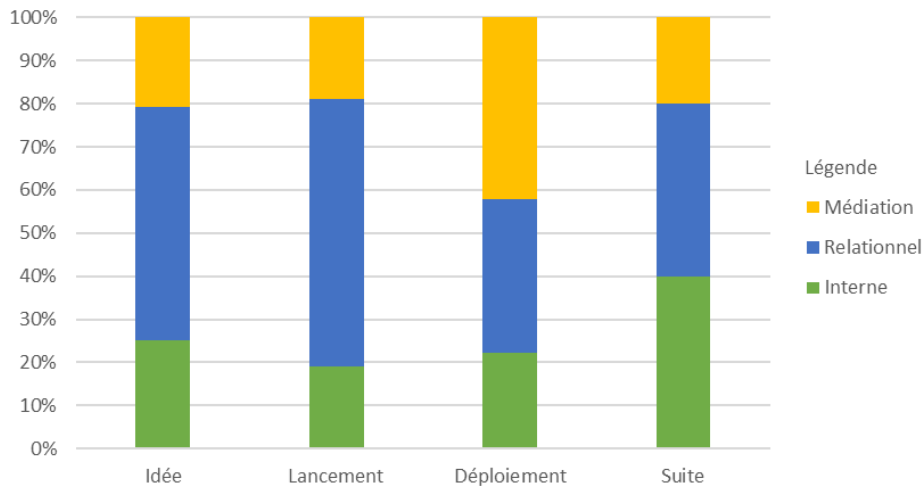


Figure 17 Proportion des modes d'accès interne, relationnels et de médiation mobilisés au cours des différentes phases de trajectoires de création des collectifs

3.2.1.4. Prise en compte du contexte territorial

Sur l'ensemble des trajectoires, nous identifions que 80% des ressources mobilisées sont activement recherchées par les collectifs (majoritairement des connaissances et de l'accompagnement), tandis que les 20% restants sont des ressources de contexte qu'ils prennent passivement en considération (majoritairement sous forme de ressources cognitives). Sur ces 20% de ressources de contexte, 30% sont issues des membres eux-mêmes, 23% sont issues d'autres producteurs du territoire et 26% sont issues des partenaires commerciaux.

Nous identifions, au cours des différentes phases de trajectoire une évolution dans la prise en compte des ressources de contexte par les collectifs. Le graphique de la Figure 18 illustre cette évolution. Il permet d'identifier que les ressources de contexte sont mobilisées en proportion relativement élevée au cours des phases « idées » et « suite ».

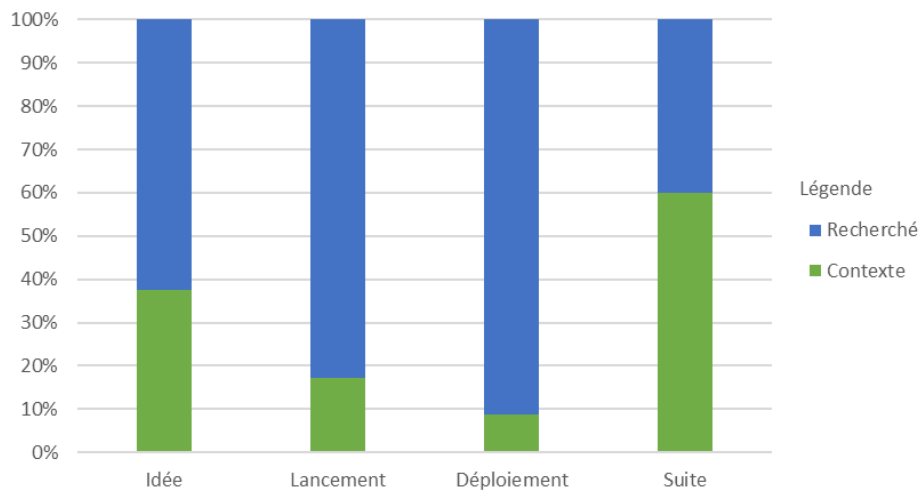


Figure 18 Proportion des ressources de contexte et des ressources recherchées mobilisés au cours des différentes phases de trajectoires de création des collectifs

3.2.2. Analyse par phase

Au vu des évolutions identifiées au cours des différentes phases de trajectoire, nous proposons de revenir plus précisément sur chacune des phases pour comprendre et étudier quelles ressources et quels acteurs sont mobilisés. Nous couplons à ceci une analyse au prisme des interactions de coexistence existant entre acteurs de SAT en vue de comprendre comment les relations sociales contribuent à la diversification territoriale.

3.2.2.1. La phase idée : identifier un besoin

L'analyse croisée des récits des collectifs d'agriculteurs a montré que la « phase idée » est une phase au cours de laquelle un ou plusieurs fondateurs identifient un problème ou un besoin (besoin de valorisation économique, besoin de lutter contre la mise en concurrence, besoin d'optimiser la transformation fermière, besoin de marché, besoin de sécuriser la commercialisation) et réfléchissent à une manière d'y répondre. Pour cela, ils s'appuient sur leurs propres connaissances et vécus, mais aussi sur des échanges avec divers acteurs, des retours d'expérience d'autres producteurs, des données d'analyse issues de conseillers privés sous formes d'études de marché, d'études de faisabilité, etc. Les collectifs d'agriculteurs sont au cours de cette phase accompagnés par une structure tierce et bénéficient généralement de subventions publiques pour financer cette animation qui facilite la concrétisation de l'idée. Ceci vient appuyer les propos d'un membre de collectif : « *On avait déjà tenté plusieurs fois de se mettre autour d'une table pour travailler ensemble mais ce n'était jamais le bon moment : quand on n'a pas de temps d'animation, c'est toujours difficile de lancer une dynamique* » (Membre du collectif légumes, 2023).

Les graphiques des Figures 16 et 17 montrent que c'est une phase au cours de laquelle l'encastrement des activités économiques dans des relations sociales, et particulièrement dans des réseaux territoriaux, est élevé. En effet, au cours de cette phase, 82% des ressources mobilisées sont accédées par des acteurs du territoire - en sortant le collectif national d'éleveurs-transformateurs. De plus, seuls 20% des ressources mobilisées au cours de cette phase sont accédées au travers un dispositif de médiation : il s'agit principalement de financements et de données d'analyse mis à disposition respectivement par les pouvoirs publics et des bureaux d'étude.

Un tel encastrement de la phase idée dans les relations sociales interpersonnelles est identifié dans ces propos d'un membre fondateur du collectif blé : « *Moi je discutais avec JC [un meunier] à ce moment-là. J'étais sur les questions de tri, de stockage, ... On a sympathisé. Un jour, il dit que ça va pas trop, il m'annonce qu'il a un cancer et qu'il va arrêter son activité. J'étais embêté pour son moulin, et intrigué aussi. En tant qu'agriculteur, on est toujours d'embuscade pour essayer de récupérer du matériel, des bons plans.* » (Producteur de blé, 2022).

Les 72% de ressources mobilisées au travers des relations interpersonnelles ont une proportionnalité élevée de ressources de contexte. Ainsi, les relations avec d'autres producteurs du territoire, avec les coopératives et industriels ou avec les partenaires commerciaux sont pourvoyeuses de ressources de contexte que les collectifs prennent en considération au moment d'identifier une opportunité pour répondre au besoin rencontré. Il s'agit là notamment de données d'analyse identifiant les acteurs de marché du territoire et les initiatives portées par les uns et les autres.

Une telle prise en considération du contexte, sous forme de ressources d'analyse, s'identifie dans les propos d'un des fondateurs du collectif légume : « *La demande en vente directe augmentait auprès des maraîchers bio, aucun d'entre nous n'avait besoin d'aller sur le demi-gros. Mais la bio se développait sur les autres segments commerciaux, dans la GMS, avec la loi Egalim etc. S'ils ne s'approvisionnent*

pas chez nous, ils le feront ailleurs, et ça aura une influence sur le marché local, et sur nos prix. » (Producteur de légumes, 2021).

Ainsi, nous pouvons analyser que les agriculteurs fondateurs des collectifs réfléchissent le projet de filière territorialisée en fonction de ce qui se passe et ce qui existe déjà sur le territoire, avec une vigilance particulière portée à limiter la concurrence avec les acteurs qu'ils côtoient dans le cadre de leur activité agricole individuelle, tels que les autres producteurs ou encore les coopératives et industriels, avec lesquels il est important pour eux de maintenir un climat de confiance. La recherche d'une opportunité propre, originale et complémentaire au sein du SAT est un premier élément appuyant l'initiative de diversification territoriale des collectifs d'agriculteurs.

3.2.2.2. La phase lancement : acquérir tout le nécessaire

Il a été identifié dans l'analyse croisée des récits des collectifs d'agriculteurs que la « phase lancement » est une phase au cours de laquelle ils cherchent à acquérir une diversité de ressources, telles que des compétences et savoir-faire, un premier débouché, du matériel, etc., pour la mise en œuvre de leur filière territorialisée. Nos résultats identifient que cette recherche de ressources s'encadre largement – à hauteur de 62% - dans des réseaux de relations sociales. Il s'agit de la phase de trajectoire au cours de laquelle l'encastrement est le plus élevé.

Néanmoins, nos résultats montrent également que la proportion de ressources accédées par des acteurs extraterritoriaux est la plus élevée – à hauteur de 28% (en sortant le collectif national d'éleveurs-transformateurs) - au cours de cette phase de lancement. Une interprétation possible pour ce résultat est que, vu que les collectifs identifient une opportunité originale dans leur territoire, les diverses ressources nécessaires à sa mise en œuvre ne sont pas (encore) présentes en son sein. Les collectifs se tournent dès-lors vers des acteurs extraterritoriaux pour bénéficier de retours d'expérience ou de compétences spécifiques. Il s'agit d'acquérir des compétences en transformation laitière et d'obtenir des recettes pour le collectif laiterie artisanale, d'aller s'inspirer auprès d'autres initiatives pour le collectif légumes, ou encore de collecter des données technico-économiques pour le collectif cameline. Un producteur de cameline en témoigne : « *Techniquement et économiquement, la cameline, personne ne connaît ici. Mais il y a un groupe dans la Creuse avec lequel j'échange beaucoup.* » (Producteur de cameline, 2022).

Le fait que les collectifs bénéficient au cours de cette phase encore d'un accompagnement porté par une structure tierce amplifie le réseau des relations sociales. En effet, les accompagnateurs et animateurs sont pourvoyeurs de contacts, notamment extraterritoriaux, dont les collectifs peuvent bénéficier.

Les collectifs s'appuient toujours sur des ressources de contexte pour affiner notamment leur stratégie de commercialisation face aux autres producteurs du territoire, les coopératives et industriels et les partenaires commerciaux. Un éleveur en témoigne : « *Au départ, on ne voulait pas aller sur les marchés car on a un collègue, HR, qui était déjà sur Ambert et Issoire, donc on est directement partis sur les magasins, comme ça on n'est pas en concurrence* » (Éleveur du collectif laiterie artisanale, 2023).

Ainsi, nous pouvons analyser que les collectifs d'agriculteurs lancent leur projet de filière territorialisée en s'appuyant sur l'acquisition d'une diversité de ressources, auxquelles ils ont accès en interne ou au travers des relations, dont des relations extraterritoriales. L'acquisition d'une diversité de ressources, dont des ressources extraterritoriales, est un deuxième élément appuyant l'initiative de diversification territoriale des collectifs d'agriculteurs. En effet, ces différentes ressources participent à permettre aux collectifs de se différencier sur le marché territorial.

3.2.2.3. La phase de déploiement : consolider et faire résonner

Il a été identifié dans l'analyse croisée des récits des collectifs d'agriculteurs que la « phase déploiement » est une phase au cours de laquelle ils consolident leur filière territorialisée en mobilisant des ressources supplémentaires, telles que des connaissances supplémentaires, des nouveaux débouchés, des outils de communication extérieure, des outils de labellisation, des contrats d'engagements, etc. Nos résultats identifient que ces ressources supplémentaires de consolidation sont mobilisées en large proportion au travers des dispositifs de médiation – à hauteur de 42%. Il s'agit de la phase au cours de laquelle les activités commencent à se découpler des relations sociales. De plus, la phase de déploiement rime régulièrement avec l'embauche par les collectifs de salariés : ceci favorise l'internalisation des ressources et explique la légère augmentation des ressources accédées en interne au cours de cette phase.

Il est intéressant de noter que malgré ce découplage partiel, la proportion des ressources accédées au travers des acteurs du territoire ré-augmente après la phase « lancement », remontant à 80%. Ainsi, les collectifs sont en voie de déploiement sur leur territoire, au-delà de leurs relations sociales. Une interprétation possible est que les collectifs, ayant consolidé leur stratégie de différenciation, peuvent étendre leur marché dans leur territoire au-delà de leurs relations sociales. Aussi, nous observons que les ressources accédées par les collectifs concernent d'autant plus une communication extérieure.

Les propos d'un des membres fondateurs du collectif légume reflètent cette tendance : « *Les nouveaux contacts se font par le groupement bio, par le groupe maraîcher, mais aussi par la communication externe : on est sollicités de partout, par les Chambres, les médias, les PAT,...* » ou encore « *On cherche des éléments de différenciation pour dans les GMS, par exemple on est en train d'écrire une charte qualité.* » (Producteur de légumes, 2021).

Le découplage partiel des activités économiques vis-à-vis des relations sociales est un troisième élément appuyant l'initiative de diversification territoriale des collectifs d'agriculteurs. En effet, ce découplage permet aux collectifs de faire résonner leur filière territorialisée plus amplement, au-delà des relations sociales de leurs membres ou accompagnateurs et d'être reconnus comme des organisations en tant que telles. De plus, ce découplage nécessite pour les collectifs de renforcer leur stratégie de différenciation sur le marché : leur différenciation doit être perçue par des personnes ou des organisations avec lesquels ils n'ont pas relation sociale antérieure.

3.2.2.4. La phase « suite »

La phase « suite » bénéficie difficilement d'une analyse transversale entre les différents collectifs au vu des situations très diverses auxquelles ils font face au cours de cette phase. Nous identifions néanmoins un point commun entre les récits dotés d'une phase suite, qui est celui de la confrontation à une crise questionnant la pérennité des collectifs. Ces crises, liées à diverses ressources de contexte, prennent diverses formes : la nécessité de transmettre l'outil de la filière territorialisée (collectif laiterie artisanale), la nécessité de recentrer le projet de la filière territorialisée (collectif légumes), ou encore la décision de mettre fin au collectif (collectif blé). Des phases « suite » n'ont pas été identifiées pour les collectifs cameline et le collectif national d'éleveurs-transformateurs, qui actuellement sont en phase « déploiement », consolidant un rythme de croisière.

Une analyse transversale, certes légère, des trois récits de crise nous permet d'identifier que ce sont des phases au cours desquelles les collectifs sont peu entourés : la diversité et la multitude d'acteurs

mobilisés se réduit drastiquement au cours de cette phase et les ressources accédées en interne se font proportionnellement plus nombreuses. Ceci s'interprète différemment en fonction des collectifs étudiés : soit, pour le collectif laiterie artisanale, par l'absence de ressources extérieures capables de répondre à ce genre de crise – notamment en terme d'accompagnement à la transmission –, soit, pour le collectif légumes, par la nécessité de se concentrer en interne sur les activités intrinsèques du collectif, soit, pour le collectif blé, par des activités portées des membre du collectif individuellement, faisant concurrence au collectif et entraînant sa disparition.

Le repli en interne des collectifs au cours des moments de crise pose la question de la pérennité des initiatives de diversification territoriale.

4. Discussion

Cette section est dédiée à la discussion de nos résultats et de notre analyse transversale au regard de la littérature, ainsi qu'à l'identification des limites et perspectives.

4.1. Mise en regard de la littérature

Nos résultats montrent qu'au cours des différentes phases de leur trajectoire de création, les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées mobilisent un large panel de ressources cognitives, matérielles, financières, humaines, commerciales, organisationnelles et de communication extérieure, majoritairement accédées à travers des relations interpersonnelles avec divers acteurs territoriaux. Cet encastrement relationnel et territorial participe à la mise en œuvre des stratégies de coexistence particulières, à savoir par la recherche d'une offre spécifique, en complémentarité avec d'autres producteurs porteurs d'initiatives similaires ou encore avec le soutien des coopératives agricoles et industriels privés. Ces stratégies de coexistence par les interdépendances entre acteurs d'un Système Alimentaire Territorialisé contribuent à la diversification productive et territoriale.

Ces résultats viennent appuyer la littérature stipulant que la transition agroécologique se doit d'être réfléchi et mise en œuvre avec la diversité des acteurs du système agri-alimentaire territorial concerné (Lamine, 2012 ; Wezel et al., 2016 ; Duru et al., 2015 ; Hubeau et al., 2022) englobant non seulement les acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les pouvoirs publics, les consommateurs et la société civile locale (Lamine, 2012).

Nos résultats identifient certains acteurs, outre les membres eux-mêmes, structurants dans les trajectoires collectives au vu des ressources auxquelles ils facilitent l'accès. Il s'agit des partenaires commerciaux, des pouvoirs publics, des conseillers privés, des groupements bio, des autres producteurs non-membres des collectifs et les acteurs sectoriels (coopératives agricoles ou laitières et industriels privés). La présence de ces derniers dans les récits de trajectoires des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées alimente les travaux portant sur la combinaison et l'articulation de la spécialisation et de la diversification productive dans les territoires (Gasselinet Sautier, 2021 ; Cerdan, 2021 ; Napoléone et al., 2021 ; Wallet, 2021) en identifiant qu'une telle articulation appuie également les trajectoires de création d'initiatives de diversification.

Aussi, il est à noter que citoyens et membres de la société civile ne sont jamais explicitement et directement cités comme pourvoyeurs de ressources dans les récits de trajectoire de création des collectifs. Ceci interroge le rôle de ces derniers dans le renouvellement de la gouvernance territoriale, notamment autour d'initiatives de relocalisation de l'alimentation, qui impliquent des acteurs de la société civile, du marché et des institutions publiques (Loudiyi et Houdart, 2019).

De plus, malgré un encastrement territorial élevé des trajectoires de création des collectifs, il est à noter que des acteurs extraterritoriaux sont régulièrement mobilisés pour accéder à des ressources non-

existantes sur les territoires des collectifs d'agriculteurs. Ce résultat rejoint les travaux de Houdart et al. (2023) montrant l'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles spatiales dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation. Ceci invite à ouvrir le spectre des acteurs à coordonner et ouvre la question des interdépendances entre territoires pour la mise en œuvre de la transition agroécologique.

Nos résultats montrent que la mobilisation des acteurs pour l'accès à des ressources est emprunte d'une dynamique d'encastrement et de découplage des activités économiques dans des réseaux de relations sociales au cours des trajectoires collectives. Ces résultats résonnent avec la littérature portant sur les processus de création d'activités entrepreneuriales. Il a en effet été montré qu'au-delà de la création de nouvelles ressources spécifiques, ces processus résident dans la mobilisation de ressources existantes par l'intermédiaires tant de relations personnelles des fondateurs et que de dispositifs de médiation (Grossetti, 2008 ; Comet, 2011). Plus particulièrement, un encastrement élevé au cours des phases de création des filières territorialisées fait également écho avec les travaux menés sur l'importance de la confiance et de l'ancienneté des relations entre producteurs, transformateurs et distributeurs constituant des clés d'aboutissement de démarches telles que les filières qualité (Baritau et Houdart, 2015). Aussi, nos résultats rejoignant les travaux montrant une variabilité de l'importance et la mobilisation des relations de proximité géographique et organisée au fil des phases de trajectoire de projets collaboratifs dans les systèmes agricoles et alimentaires (Levy et al., 2020). De plus, les processus d'encastrement et découplage que nous avons identifiés font échos aux travaux de Cardona et al. (2021) stipulant que l'action collective entre agriculteurs trouve son socle dans la réactivation de relations sociales de proximité et la création de nouveaux et divers liens sur le territoire pour saisir des ressources extérieures, présentant ainsi une combinaison de liens forts et de liens faibles (Granovetter, 1974).

Quant à l'identification d'une phase au cours de laquelle les collectifs sont confrontés à différentes formes de crise, le repli en interne identifié dans nos résultats résonne avec les travaux de Lequin (2021) démontrant que les initiatives tels qu'un SYAM portées par des réseaux d'acteurs sont caractérisées par des alternances entre phases d'élargissement - au travers l'enrôlement de nouveaux acteurs - et de contraction en interne, et sont témoin tant de consolidation que de fragilisation des réseaux. Les recherches doctorales de Deroche-Leydier (à paraître) affineront également la compréhension des reconfigurations des réseaux d'acteurs des SAT en périodes de crises.

Aussi, nos résultats montrent que ces processus d'encastrement et de découplage des projets de filières territorialisées portées par des agriculteurs orientent leur trajectoire et influent sur leur initiative de diversification territoriale. Du fait d'un encastrement élevé au cours des premières phases de création des filières territorialisées, les collectifs d'agriculteurs vont privilégier une stratégie de différenciation par rapport aux autres acteurs du territoire (autres producteurs porteurs d'initiatives similaires, acteurs sectoriels), facilitant ainsi des modalités de coexistence sur le territoire sous forme de coopération et de complémentarité. Ceci se prête à être aligné avec les travaux portant sur les questions d'équivalence structurale et de coopération entre concurrents au sein de niches sociales (White, 1981 ; Lazega, 2009), définies comme des sous-ensembles de collègues-concurrents entre lesquels il y a des relations spécialement denses, constituant un ensemble de partenaires privilégiés dans l'échange de ressources multiples et entre lesquels le comportement opportuniste est suspendu. Ces coopérations au sein d'un espace déterminé tel qu'un territoire sont favorisées principalement par la structure des réseaux sociaux (Lazega, 2009).

Finalement, nos résultats résonnent également avec les travaux portant sur les ressources spécifiques activées dans les processus de développement agricole et alimentaire (Cerdan et Fournier, 2007), à savoir les savoir-faire, mais également la capacité d'action collective entre acteurs d'un territoire. Ces travaux identifient un enjeu au renforcement des organisations sociales, à l'affaiblissement des relations de concurrence au niveau local, à travers la recherche de nouveaux marchés et le développement de complémentarités (Cerdan et Fournier, 2007).

4.2. Limites et perspectives

Ce chapitre présente plusieurs limites pour lesquelles nous proposons des perspectives.

Premièrement, la méthode des narrations quantifiées telle que nous l'avons appliquée ne nous a pas permis de caractériser davantage les modes d'accès par les relations interpersonnelles. Une caractérisation plus fine de ces relations permettrait d'identifier des chaînes relationnelles de taille plus longue et permettrait notamment d'identifier les espaces et les contextes où se créent et se lient ces relations propices à l'idée et au lancement de collectifs porteurs de filières territorialisées.

Deuxièmement, la méthode des narrations quantifiées telle que nous l'avons appliquée s'intéresse aux ressources effectivement mobilisées au cours des trajectoires collectives. Elle ne nous a pas permis de mettre en évidence des ressources qui auraient pu être nécessaires mais qui étaient inexistantes ou non accessibles, ou pour lesquels existent des substituts. Ceci pourrait néanmoins être intéressant à étudier, notamment pour affiner la compréhension du repli en interne au cours de phases de crise. La méthode des narrations quantifiées pourrait s'ouvrir au recensement des relations ou dispositifs de médiation activés sans succès au travers le codage des ressources non-accédées.

Troisièmement, la méthode des narrations quantifiées se concentre sur les ressources dont bénéficient les collectifs d'agriculteurs et ne permet pas – ou bien seulement indirectement - d'étudier les ressources que les collectifs eux-mêmes mettent à disposition de tiers. Ceci pourrait être intéressant pour affiner la compréhension de leur rôle dans les territoires. Une telle étude pourrait se mener sur base d'autres outils d'analyse des réseaux, tels que les réseaux complets, qui ont la capacité notamment d'identifier la réciprocité des liens entre les acteurs.

De plus, notre recherche s'est principalement concentrée sur les trajectoires de création des collectifs, et présente moins de résultats concernant les phases « suite ». Appliquer le cadre d'analyse auprès de cas d'étude dont l'historicité est plus longue permettrait d'affiner la compréhension des phases suivantes. Une analyse processuelle sur de plus longues durées d'existence permettrait également d'étudier les mécanismes d'innovation collective à travers l'analyse des cycles de vie des collectifs, dans une approche évolutionniste, permettant d'affiner l'analyse des relations entreprises-territoires selon une perspective dynamique (Boschma et Martin, 2010; Neffke et al., 2011; Ferru et Levy, 2016).

Finalement, la méthode des narrations quantifiées telle que nous l'avons appliquée a pour limite de ne pas évaluer le poids des relations, de les caractériser par un degré d'importance ou de fréquence. Ceci engendre l'invisibilisation d'acteurs, d'organisations, de ressources clés, qui sont quelque peu noyés dans une multitude de séquences d'accès aux ressources. L'outil d'analyse des réseaux complets présente quant à lui une opportunité d'identifier des acteurs centraux, des positionnements significatifs et de caractériser plus finement la nature des relations entre acteurs. Nous mobilisons cet outil au cours des prochains chapitres en vue de saisir plus précisément des rôles particuliers (de meneurs ou suiveurs par exemple), ainsi que pour saisir des phénomènes d'engagement et de confiance qu'entraînent les ressources organisationnelles que nous avons identifiées.

Chapitre 3

Structure des réseaux, partage de proximités et gouvernance des filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs

Les résultats du chapitre précédent ont montré que les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées s'intègrent dans leur système alimentaire territorialisé au travers une initiative de diversification territoriale.

Dans ce chapitre, nous portons un intérêt aux modes de coordination à l'œuvre entre les acteurs économiques des filières territorialisées. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser, à l'aune des interactions qu'ils ont entre eux, les modalités de gouvernance mises en œuvre pour construire et assurer l'offre spécifique qui caractérise l'initiative de diversification territoriale.

Une version intermédiaire de ce chapitre – ne présentant les résultats que d'un seul cas d'étude – a fait l'objet d'une communication orale dans le cadre de la conférence Frogné 2023.

Chapitre 3 : Structure des réseaux, partage de proximités et modes de gouvernance des filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs

1. Introduction : contexte et problématique

A l'heure où la mobilisation et la coordination d'une diversité d'acteurs dans les territoires sont identifiées comme nécessaires et indispensables à la transition agroécologique (Lamine, 2012 ; Wezel et al., 2016 ; Duru et al., 2015 ; Hubeau et al., 2022), se pose particulièrement la question des modes de coordination entre acteurs économiques au sein de filières de production agricole et alimentaire. En effet, parmi les verrous sociotechniques (Baret et al., 2012) freinant la transition agroécologique, sont identifiés plus spécifiquement des verrous organisationnels liés à la coordination entre acteurs économiques au sein des filières. La structure organisationnelle d'une filière peut constituer un verrou par une faible coordination des acteurs pouvant freiner la circulation de ressources ou la mise en place d'investissements nécessaires pour assurer la transition agroécologique (Fares et al., 2012).

Alors qu'il a été montré que les pratiques des agriculteurs sont déterminées par l'accès à une pluralité de ressources obtenues grâce aux échanges avec d'autres agriculteurs (par exemple : l'accès à un débouché, l'accès à du matériel, l'accès à des connaissances), aux échanges avec des acteurs des filières (relations avec les acteurs de l'amont et l'aval) des acteurs des territoires (disponibilité en ressources matérielles, réseaux de circulation de connaissances) (Chantre and Cardona 2014; Della Rossa 2020 ; Polge et Pagès, 2022 ; Lamine, 2012), plusieurs auteurs montrent que l'organisation sectorielle du système agroalimentaire freine la création et la circulation de ces ressources, tant cognitives, matérielles, commerciales que sociales nécessaires à la transition agroécologique. En effet, il a été montré qu'une telle organisation est caractérisée par une vision verticale, descendante et linéaire de la production et circulation des connaissances (Compagnone et al., 2018) et qu'une insuffisante coordination entre les acteurs sectoriels entraîne des difficultés de circulation verticale de l'information (Meynard et al., 2015). Une organisation sectorielle entraîne également la centralisation de la production et de la circulation des semences et des connaissances associées (Labeyrie et al., 2021), des difficultés à accéder à du matériel agricole spécifique (Lucas, 2018), à du foncier pour des installations porteuses de pratiques écologiques (Barral et Pinaud, 2017), ou encore à des débouchés ou des voies de diversification (Lucas, 2018). Finalement, la création et circulation de ressources nécessite un partage de la vision de l'évolution du système alimentaire. Or, comme le soulignent Stuart et Worosz (2012), les acteurs dominants ont tendance à imposer leur vision du système alimentaire, souvent alignée à leurs intérêts. De plus, outre les enjeux de création et de circulation des ressources, il a été démontré que des modes de gouvernance des filières caractérisés par une faible coordination des acteurs diminuent les incitations à mener des changements (Fares et al., 2012 ; Meynard et al., 2015 ; De Herde et al., 2020).

Dans ce contexte, un courant de la littérature s'intéresse à de nouvelles formes de coordination entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs - qui s'appuient sur un couplage d'innovations tant techniques, qu'organisationnelles et institutionnelles (Meynard et al., 2017). Ainsi, des formes de filières plus coordonnées sont étudiées, en s'intéressant au renouvellement des liens et des relations entre acteurs économiques et à ce que cela engendre en termes d'échanges d'expérience et de conseil, de participation des acteurs à la construction de nouvelles normes, de nouvelles façons de concevoir la production, de création de réseaux porteurs d'un nouveau système agroalimentaire (Chiffolleau et al., 2021). Ces réseaux visent à faciliter des liens pérennes entre des opérateurs économiques, une gouvernance démocratique s'appuyant sur des valeurs sociales et éthiques, des partenariats contribuant à plus de transparence et à un partage plus équitable de la valeur, un travail

collaboratif basé sur l'interconnaissance et une compréhension commune des contraintes de chaque acteur (Meynard et al., 2017 ; Chazoule et al., 2018).

Plus particulièrement dans un contexte de transition agroécologique, Dupuis et Goodman (2005) ont montré que le type de gouvernance mis en place peut présenter un levier pour la mise en œuvre de pratiques écologiques. Meynard et al. (2018) ont montré que dans des filières plus coordonnées, les acteurs économiques interagissent collectivement pour créer une vision commune de nouveaux enjeux et coconstruire les changements nécessaires pour lever les verrous qui freinent la transition agroécologique. Ainsi, la configuration technique des filières et une gouvernance multi-partenariale et adaptative facilitant les apprentissages croisés et les adaptations collectives constituent des leviers à la transition agroécologique (Brives et al., 2020 ; De Herde et al., 2020).

Dans les circuits courts, considérés comme des circuits favorisant le lien entre producteurs et consommateurs (Kneafsey et al., 2013), la proximité entre les membres apparaît comme un moyen de recréer des contacts et de la confiance (Amemiya et al., 2008 ; Pearson et al., 2011 ; Chazoule et Lambert, 2011), fait émerger des formes commerciales plus justes et entraîne une écologisation des pratiques de production (Le Velly, 2016). A la suite de ces travaux, des auteurs se sont intéressés à la possibilité de retrouver certains avantages conférés aux circuits courts dans les modalités de coordination de circuits plus complexes, avec plus d'acteurs, avec une envergure à approvisionner de plus larges groupes de consommateurs. Ces travaux s'intéressent aux dimensions territoriales des dynamiques marchandes. Il en est ainsi pour les travaux menés sur les systèmes agroalimentaires localisés (SYAL ; Muchnik et Salcido, 2008), les systèmes alimentaires du milieu (SYAM ; Chazoule et al., 2015), les systèmes alimentaires territorialisés (SAT ; Rastoin, 2015), les filières de proximités (Noël et Le Grel, 2018), les paniers de biens et services (Roux et al., 2006), ou encore dans les bassins de production caractérisés par des processus de territorialisation (Napoléone et al., 2021). Ainsi, il a été montré que dans les dynamiques marchandes liées à une logique territoriale, l'offre est composite, se nourrissant de divers échanges et relations à l'échelle territoriale contribuant à la construction de normes et de valeurs communes (Napoléone et al., 2021). Les convergences stratégiques d'acteurs peuvent ainsi créer une offre spécifique (Roux et al., 2006), s'appuyant sur l'activation de ressources territoriales (Cerdan et Fournier, 2007). Il s'agit de dynamiques entraînant des régulations innovantes, dites « conjointes », au sein desquelles les acteurs s'entendent sur l'organisation des échanges de sorte que l'offre et la demande se constituent graduellement au travers l'élaboration de ces régulations (Le Velly et Bréchet, 2011).

Dans la lignée de ces travaux et dans un contexte de recomposition des collectifs d'agriculteurs pour des filières à vocation agroécologiques (Amichi et al., 2021), un intérêt particulier se porte aux initiatives à caractère territorial déployées par des collectifs d'agriculteurs et aux modes de coordination qu'ils mettent en œuvre. Ainsi, sont étudiés des ateliers de transformation collectifs (Mundler et Valorge, 2015 ; Terrieux et al., 2021), des collectifs logistiques de producteurs (Raimbert et Raton, 2021), des points de vente collectifs (Bernard et al., 2008), des associations de producteurs au sein des SYAL (Pachoud et al., 2019), des circuits alimentaires de proximité (Laughrea, 2014 ; Noël et al., 2021), ou encore des nouvelles formes d'entrepreneuriat collectif des agriculteurs pour des modèles agricoles durables (Arnaud et al., 2021).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons plus particulièrement aux filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs. Le choix d'orienter nos recherches autour de collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées s'inscrit dans la volonté de comprendre les logiques territoriales (Allaire et Sylvander, 1997) à l'œuvre dans des dispositifs *a priori* marchands et

d'inclure une analyse des réseaux et des stratégies d'acteurs dans l'approche analytique de filières afin de dépasser le simple découpage en maillons reliés les uns aux autres (Olivier et Wallet, 2004). Les filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs relèvent des formes d'organisation collective innovantes qui gagnent à être appréhendées au regard des jeux d'acteurs et des dimensions de proximités afin de mieux comprendre le fonctionnement et les caractéristiques structurantes de ces initiatives et de saisir les diverses recompositions qui s'opèrent (Torre et Beuret, 2012 ; Praly et al., 2014 ; Mundler et Rouchier, 2016 ; Noël et Le Grel, 2018). Nous identifions particulièrement une nécessité d'approfondir notre compréhension des interactions et institutions sur lesquelles reposent les formes organisationnelles alternatives propres aux filières territorialisées à vocation agroécologique portées par des collectifs d'agriculteurs. Pour cela, nous nous appuyons sur les travaux portant sur la gouvernance sectorielle et la gouvernance territoriale.

Les questionnements concernant la distinction entre gouvernance sectorielle et territoriale ont été saisis dans le cadre des travaux portant sur les Systèmes Productifs Locaux (SPL) ou les systèmes de production agro-alimentaires spécifiques (Allaire et Sylvander, 1997). Ces travaux développent des dimensions de coordination propres à une gouvernance territoriale, et en contraste avec une gouvernance sectorielle - respectivement définies comme l'effet de la coopération entre acteurs au sein d'un réseau localisé de production et comme l'effet de coopération fondée sur le domaine d'activité avec ses normes et ses règles de concurrence et de coordination propre, en dehors d'une détermination strictement spatiale. Suivant la nature (coopérative ou concurrente) des relations entre entreprises, suivant le degré de spécificité des savoir-faire distribués entre producteurs et transformateurs et suivant l'élaboration ou l'appropriation des normes de qualité par des instances locales déterminant un fort lien au territoire, il y a création d'un système de qualité territorial (Allaire et Sylvander, 1997).

Cette revue de littérature nous permet d'identifier une nécessité d'approfondir notre compréhension des modalités de gouvernance mises en œuvre au sein de filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs et des interactions sur lesquelles elles reposent. Nous posons alors la question de recherche suivante : Comment les relations socio-économiques entre acteurs économiques d'une filière territorialisée portée par un collectif d'agriculteurs façonnent-elles les modes de gouvernance mis en œuvre en son sein ?

2. Cadre d'analyse de la problématique

En vue de répondre à la problématique, nous formulons une hypothèse et proposons un cadre d'analyse pour la traiter dans les prochaines sections.

2.1. Hypothèse et concepts mobilisés

Pour se saisir de notre question de recherche, nous mobilisons un cadre d'analyse qui nous permet de poser et traiter l'hypothèse suivant : la structure des réseaux d'échanges de ressources et les partages de proximités géographique et organisé entre acteurs économiques des filières territorialisées facilitent la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale au sein des filières - propice à la transition agroécologique.

Les prochaines sections présentent les concepts et variables à renseigner propre à cette hypothèse.

2.1.1. Analyse des réseaux et partages de proximités

Dans la lignée des travaux portant sur les interactions et échanges et création de ressources entre les membres de circuits de proximité, de SYAL et de SYAM (Touzard et al., 2008 ; Chiffolleau et Touzard, 2014 ; Polge et al., 2016 ; Pachoud et al., 2019), nous nous appuyons sur les cadres et outils d'analyse des réseaux sociaux en vue d'identifier les interactions qui existent entre les acteurs de la filière

territorialisée, particulièrement sur l'analyse de réseaux complets. L'étude d'un réseau social complet, défini comme un ensemble de relations spécifiques entre un ensemble fini d'acteurs, permet la compréhension du système d'interdépendances dans lequel sont engagés les acteurs. Ces interdépendances sont identifiées dans les relations sociales qui sont vecteurs de transfert, d'échanges de ressources ou d'engagement. Ce cadre s'intéresse à la reconstitution des systèmes d'interdépendances, la description de leur influence sur le comportement des membres, les manières dont ils gèrent ces interdépendances et les formes prises par les processus sociaux déclenchés, tels que la régulation, le contrôle social, la solidarité ou encore l'apprentissage collectif (Lazega, 1998 ; Lazega, 2006). L'analyse des réseaux complets permet ainsi de comprendre comment les relations façonnent et facilitent l'action collective à travers le déploiement de ces processus sociaux (Lazega, 1998). De plus, à travers l'analyse d'asymétries et de déséquilibres de pouvoir, de rôles particuliers et de jeux d'influence sur l'action collective, l'analyse de réseaux complets permet d'identifier les acteurs dotés de pouvoir informel (Crona et al., 2011).

Nous proposons de concentrer notre étude sur les liens formés par les échanges de ressources entre les membres des filières territorialisées en vue d'analyser la structure du réseau de circulation des ressources et de l'interpréter en termes de confiance émanant des liens réciproques entre les individus et de capital social – au travers les ressources accédées par l'entremise de relations sociales - servant à la réalisation de l'action collective (Lemieux et Ouimet, 2004). Les ressources renseignées sont de divers types : des ressources cognitives (conseil technique agricole, conseil technique de transformation, information à caractère commercial), des ressources matérielles (matériel agricole, coups de main à la ferme), ressources sociales (contact régulier source de convivialité, sécurité morale) et ressources commerciales (débouché).

En vue d'affiner l'outil d'analyse des réseaux par une approche territoriale, nous la complétons avec une analyse qualitative des dynamiques de coordination par les partages de proximités (Polge et al., 2016). En effet, l'approche par les proximités vise à analyser les processus d'activation des réseaux sociaux, en intégrant des éléments qui amènent les acteurs à interagir et dont les interactions s'inscrivent dans un contexte particulier (Colletis et Pecqueur., 2005). L'approche par les proximités articule les proximités géographique (distance physique pondérée par les représentations et les pratiques des acteurs) et proximités organisée (appartenance à un même réseau ou partage de références communes) pour étudier les modes de coordination et d'organisation (Torre et Beuret, 2012). Elle a pour intérêt de définir comment les proximités façonnent les interactions sociales et, sous certaines conditions, peuvent être levier pour l'action collective (Torre et Beuret, 2012).

Les partages de proximités entre acteurs des filières territorialisées sont renseignés à travers les ressentis des acteurs. Il s'agit, d'une part, de renseigner un ressenti de distance géographique pour traiter le partage de proximité géographique. D'autre part, il s'agit de renseigner un ressenti de partage de références et de valeurs agricoles et paysannes pour traiter le partage de proximité organisée. Les proximités organisées sont également renseignées par la coappartenance des individus à d'autres groupes, collectifs, réseaux.

2.1.2. La gouvernance des filières inscrites dans des systèmes agroalimentaires localisés

En vue de comprendre si les échanges de ressources et les partages de proximités entre acteurs économiques de filières territorialisées facilitent la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale, nous nous appuyons sur les variables qui distinguent la gouvernance territoriale de la gouvernance sectorielle. Ces variables sont propres aux dispositifs de normalisation, aux relations entre producteurs et les types de concurrence entre eux, aux relations entre producteurs et transformateurs et le partage

de savoir-faire entre eux, aux modes de gestion de la production, de la variété et de la promotion et aux buts communs à long terme (Allaire et Sylvander, 1997 ; Sylvander et Marty, 2000).

La gouvernance sectorielle s'appuie sur des dispositifs de normalisation visant la régularité et l'homogénéité de la production, des relations entre producteurs marquées par des stratégies de domination par les coûts ou de différenciation technologique, des relations entre producteurs et transformateurs marquées par l'absence de différenciation ou de rémunération de la qualité et l'orientation vers un marché générique, une gestion individuelle de la production, de la variété et de la qualité, et des buts communs à long terme que sont la recherche de parts de marché et de profit. (Allaire et Sylvander, 1997 ; Sylvander et Marty, 2000).

La gouvernance territoriale s'appuie quant à elle sur des dispositifs de normalisation spécifiques au territoire et capable de gérer l'irrégularité de la production, sur des relations entre producteurs inscrites dans des systèmes locaux de production et d'innovation, et sur des relations entre producteurs et transformateurs marquées par la co-construction de savoir-faire spécifiques, la présence de rémunération de la qualité et l'orientation vers un marché dédié. La gouvernance territoriale s'appuie également sur une gestion collective de la production, de la variété et de la qualité, et sur des buts communs à long terme que sont le maintien et le développement d'une activité locale. (Allaire et Sylvander, 1997 ; Sylvander et Marty, 2000). Ces caractéristiques s'alignent avec les modalités de gouvernance préconisée pour la transition agroécologique présentées dans la section Introduction.

Nous étudions les dispositifs de normalisation, les relations entre producteurs, les relations entre producteurs et transformateurs, et les buts communs des filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs à l'appui de la grille d'analyse élaborée par Jeanneaux et al. (2011) de la gouvernance des filières inscrites dans des systèmes agroalimentaires. Cette grille permet de discuter les rapports de force entre les acteurs des filières et la façon dont ils s'organisent plus ou moins collectivement pour définir et contrôler les règles de production. Partant du postulat que pour assurer sa pérennité, tout organisation ou système productif cherche à produire de la valeur pour rémunérer ses facteurs de production tout en cherchant à assurer son avantage concurrentiel, cette grille d'analyse est développée autour de trois dimensions : la production, la distribution et la sécurisation de la valeur. La dimension de production de valeur étudie la formation de surplus au travers des stratégies de différenciation et de maîtrise de l'offre. La dimension de distribution de valeur étudie sa répartition entre les acteurs du système productif. La dimension de sécurisation de valeur étudie la protection du mode de gouvernance ou l'avantage concurrentiel qui concourt à la création et à la distribution de la valeur.

En vue de traiter les modes de gouvernance des filières territorialisées, nous renseignons tout particulièrement les variables liées aux micro-institutions (Aoki, 2001) mises en œuvre pour créer, distribuer et sécuriser la valeur. Il s'agit de renseigner l'ensemble des règles formelles et informelles, des modalités de fonctionnement, des contrats ou conventions qui régissent les filières territorialisées.

2.2. Démarche méthodologique

Dans cette section nous présentons la démarche méthodologique mise en œuvre en vue de traiter notre hypothèse à la lumière de notre cadre d'analyse. Le Tableau 6 récapitule les différentes étapes méthodologiques mises en œuvre.

2.2.1. Matériel de travail

Notre démarche méthodologique s'appuie sur un travail empirique, fondé sur l'analyse de cas d'étude. Nous avons sélectionné cinq filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs que nous

proposons de mettre en regard sur la base de leurs structures de réseau et de leurs modes de gouvernance. Notre objectif est de couvrir une diversité de filières territorialisées et nous avons donc sélectionné cinq cas d'étude se différenciant sur un spectre de coordination allant d'une intégration des activités de transformation ou distribution par les producteurs à une coordination à plusieurs maillons intégrant d'autres acteurs de la transformation et de la distribution.

Les cinq filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs sont : un collectif de producteurs de cameline développant une filière d'huile de cameline biologique avec un laboratoire transformateur ; un collectif de producteurs de blé développant une filière blé-farine-pain biologique avec un meunier et un boulanger ; un collectif d'éleveurs intégrant une activité de transformation à l'appui d'une laiterie artisanale et développant une filière yaourts et desserts lactés biologiques ; un collectif de producteurs de légumes intégrant une activité de distribution pour le marché demi-gros et développant une filière légumes biologiques et un collectif national d'éleveurs-transformateurs développant des filières décentralisées de produits lactés fermiers et biologiques

Les différentes filières territorialisées seront brièvement présentées en amont de leurs résultats respectifs.

2.2.2. Collecte des données

En vue d'obtenir les données nécessaires à la compréhension de la configuration des échanges de ressources, des partages de proximités et des modalités de gouvernance mises en œuvre au sein des filières territorialisées, nous avons articulé différentes méthodes de collecte de données.

Dans un premier temps, nous avons mené des entretiens semi-directifs à vocation de compréhension du fonctionnement de la filière territorialisée, avec un animateur ou un président de collectif. De plus, lorsqu'ils existent et que l'accès y est autorisé, nous mobilisons les données issues de documents écrits, tels que les statuts d'association, les règlements d'ordre intérieur ou encore les contrats. De plus, lorsqu'existantes, les données des sites internet des collectifs porteurs de filières territorialisées ont également été mobilisées.

Pour deux de nos cas d'étude, nous avons également mené des observations de moments collectifs, au cours des réunions entre producteurs, transformateurs et distributeurs (réunions d'organisation logistique, réunions d'orientation stratégique, réunions de bilan, Assemblées Générales ou encore des visites organisées entre partenaires). Une telle démarche méthodologique nous a permis d'observer et de comprendre les cheminements d'échanges et de réflexions aboutissant aux décisions prises au sein des filières territorialisées concernant les modalités de gouvernance mises en œuvre.

Dans un second temps, nous avons mené des entretiens avec les producteurs des filières territorialisées. Ces entretiens sont composés d'une partie semi-directive et d'un questionnaire sociométrique. Ainsi, nous avons commencé par une première caractérisation générale de l'exploitation agricole en vue de collecter des données sur les attributs d'intérêt : année de conversion AB, présence d'un atelier de transformation à la ferme ou non, si oui, année de lancement, année d'entrée dans le collectif, participation à d'autres groupes, réseaux ou collectifs d'agriculteurs, autres circuits de commercialisation, volume passé dans la filière territorialisée, taille de la ferme en SAU. Ensuite, nous avons ciblé la suite des entretiens sur les échanges de ressources que chaque producteur réalise avec les autres membres de la filière territorialisée. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur un questionnaire sociométrique listant l'ensemble des membres du collectif d'agriculteurs, les salariés et animateurs et les autres acteurs économiques de la filière territorialisée. Avec cette liste sous les yeux, l'agriculteur répondait aux différentes questions concernant les échanges de ressources dont il bénéficie. Ainsi, il a été demandé aux agriculteurs à quel(s) autre(s) membre(s) ils ont déjà fait appel

pour un conseil technique agricole, pour un conseil technique en transformation, pour une information à portée commerciale, pour du prêt de matériel agricole, pour un coup de main à la ferme et celui ou ceux avec le(s)quel(s) ils considèrent être régulièrement en contact (le degré de régularité du contact étant interprété subjectivement par la personne interrogée). Finalement, nous avons demandé aux agriculteurs de quel(s) membres ils se sentent proches d'un point de vue géographique, et avec quel(s) membre(s) ils partagent des valeurs et références agricoles communes.

Ces entretiens semi-directifs individuels ont été menés, dans la mesure du possible de leur disponibilité, avec l'ensemble des agriculteurs membres.

Il est à noter que pour le collectif national d'éleveurs-transformateurs porteurs de filières territorialisées de produits lactés nous avons mené ce type d'entretiens avec seulement un échantillon des membres. Pour le collectif laiterie artisanale, nous avons interrogé seulement un éleveur membre qui a témoigné, selon son interprétation, des liens entre les différents acteurs de la filière territorialisée dont il est co-porteur. Ceci a pour conséquence la création de réseaux théoriques basés sur des données partielles.

Ainsi, nous avons mené ces entretiens avec 46 producteurs, à savoir l'ensemble des 8 agriculteurs du collectif blé, l'ensemble des 9 agriculteurs du collectif cameline, un des trois éleveurs du collectif de la laiterie artisanale, 24 des 45 membres du collectif légumes et 4 des 43 membres du collectif national d'éleveurs-transformateurs.

Finalement, pour les cas d'étude caractérisés par une coordination à plusieurs maillons intégrant d'autres acteurs de la transformation et de la distribution, à savoir les filières territorialisées de blé-farine-pain et d'huile de cameline, nous avons mené les entretiens semi-directifs avec respectivement le partenaire boulanger et le partenaire du laboratoire de transformation. Les distributeurs des filières territorialisées caractérisées par une intégration des activités de transformation et de conditionnement par les producteurs n'ont quant à eux pas été interrogés. Ce choix a été fait par facilité méthodologique, les distributeurs étant très nombreux.

2.2.3. Traitement des données

2.2.3.1. Réseaux d'échanges de ressources et partages de proximités

Nous avons codé les différentes relations identifiées dans des matrices binaires. Nous avons traité ces données sur le logiciel R avec les fonctions du package *igraph*. Nous avons réalisé des graphes pour chacune des ressources échangées (conseil technique agricole, conseil technique en transformation, information à portée commerciale, prêt de matériel, coup de main à la ferme, contact régulier) et un graphe agrégeant ces différentes données par l'addition des différentes ressources échangées. Un lien entre deux nœuds représente une ressource échangée. Dans le graphe totalisant les ressources échangées, l'épaisseur du lien entre deux nœuds varie en fonction du nombre de ressources échangées entre les deux individus.

Il est à noter qu'au vu du fait que nous n'ayons pas systématiquement rencontré tous les membres composants les différentes filières territorialisées, nous n'avons pas orienté les liens des *réseaux filières territorialisées*, pour minimiser les biais. Ces réseaux représentent donc l'image qu'ont les producteurs ou autres acteurs interrogés des liens entre eux et avec les autres acteurs de leur filière territorialisée, sur la base uniquement de leurs témoignages. Pour affiner l'analyse des liens entre producteurs interrogés, des réseaux complets de producteurs avec des liens orientés ont pu être traités quand cela s'avérait pertinent.

Nous avons attribué à chaque membre de la filière territorialisée un profil d'acteurs (producteur, transformateur, distributeur), permettant d'identifier ces différents rôles sur le graphe grâce à un code couleur appliqué aux individus, représentés par des nœuds dans le réseau. Les producteurs ont fait l'objet d'une caractérisation plus fine à travers une caractérisation par différents attributs : leur année d'installation, leur année de conversion en agriculture biologique, l'année au cours de laquelle ils ont commencé à valoriser/commercialiser leur production à l'image de ce que fait le collectif filière territorialisée, leur année d'intégration au collectif filière territorialisée, ou encore le volume de production qu'ils commercialisent au sein de la filière territorialisée. Lorsqu'ils sont pertinents, les nœuds des producteurs varient sur un gradient de couleur et de taille en fonction d'un ou plusieurs de ces attributs.

Nous avons ensuite calculé des données métriques pour décrire le réseau, pour en analyser la structure générale et le positionnement des individus. Ainsi, la taille et la densité (nombre de liens existants sur nombre de liens possibles) du réseau nous permettent l'étude de sa morphologie et son agencement général. De plus, nous nous attardons sur les structures cohésives du réseau et son degré d'interconnexion locale à travers les indicateurs suivants : la taille de la plus grande clique (définie comme un sous-groupe au sein duquel tous les membres sont reliés réciproquement), le nombre de cliques de la plus grande taille, ainsi que la moyenne des chemins les plus courts entre deux nœuds qui permet d'appréhender l'efficacité de circulation de ressources au sein du réseau. Finalement, pour étudier le positionnement significatif de certains individus dans le réseau, nous avons mobilisé deux indicateurs de positionnement : le degré de centralité (mesurant la popularité et le prestige de l'individu) et le degré d'intermédiarité (le nombre de fois qu'un individu se situe sur le chemin le plus court entre deux autres individus). Cet indicateur permet d'identifier les individus qui jouent un rôle de pont au sein du réseau.

De plus, lorsqu'elles étaient pertinentes, nous avons mobilisé les données concernant le partage de proximités géographiques et organisées à travers la création de bulles de proximités superposées aux graphes, englobant les individus en ayant témoigné.

Il est à noter que pour le collectif national d'éleveurs-transformateurs, un réseau théorique a été construit sur base de données partielles obtenues. Au vu de sa nature partielle et théorique, les analyses de données métriques n'ont pas été réalisées pour ce cas d'étude.

2.2.3.2. Gouvernance des filières territorialisées

Sur base des données collectées en entretien, en observation des moments collectifs ou à la lecture des documents écrits disponibles, une analyse qualitative a été menée pour alimenter les différents éléments caractéristiques des modalités de gouvernance étudiées : création, distribution et sécurisation de la valeur.

La dimension de production de valeur étudie la formation de surplus au travers des stratégies de différenciation et de maîtrise de l'offre. Pour cela, nous avons analysé les modes de gestion de la qualité, de la spécificité et de la promotion du produit. Nous avons pour cela ciblé toutes les données propres aux choix techniques, aux changements de pratiques, aux choix de communication extérieure (les attributs mis en avant sur les emballages par exemple) réalisés au sein des filières territorialisées.

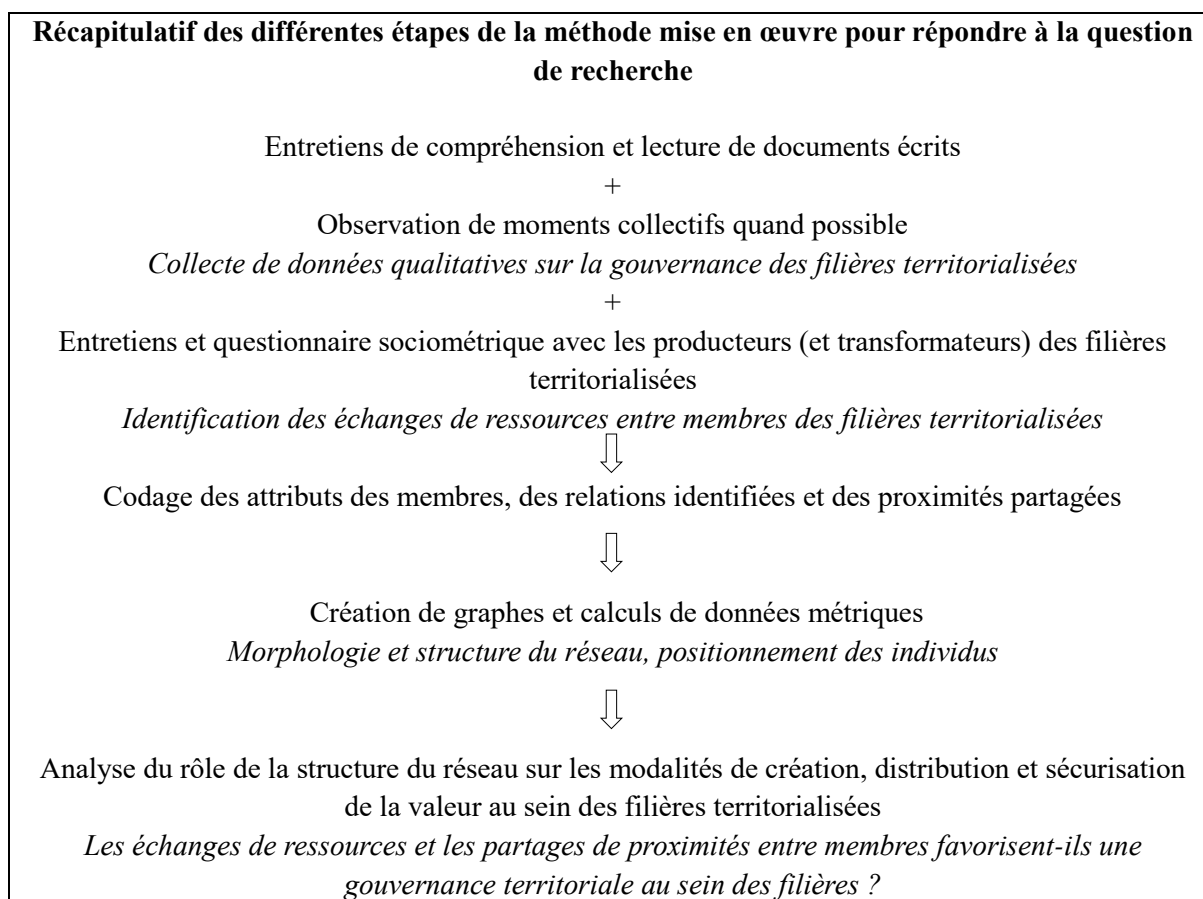
La dimension de distribution de valeur étudie sa répartition entre les acteurs du système productif : nous avons ciblé toutes les données propres à la répartition des volumes entre producteurs et aux modalités de fixation des prix, témoignant de la répartition des marges entre maillons des filières territorialisées.

La dimension de sécurisation de valeur étudie la protection du mode de gouvernance : nous avons ciblé toutes les données propres aux stratégies de réduction des risques de concurrence et de gestion des enjeux de pérennisation de la filière territorialisée.

2.2.4. Analyse des données

Nous proposons une analyse couplée des structures de réseaux, des partages de proximités et des modes de gouvernance à l'œuvre au sein des filières territorialisées portées par des collectifs d'agriculteurs. Ainsi, sur base des résultats obtenus, nous interprétons le rôle de la structure du réseau d'échanges de ressources et des partages de proximités sur les modalités mises en œuvre pour créer, distribuer et sécuriser la valeur au sein des filières territorialisées. Cette analyse couplée nous permet de préciser la compréhension des rapports d'interdépendances qui existent entre agriculteurs et avec les autres acteurs économiques au sein de filières territorialisées. Elle permet ainsi d'identifier les caractéristiques des structures organisationnelles levier pour la mise en œuvre de la transition agroécologique.

Tableau 6 Récapitulatif des étapes de la méthode mise en œuvre dans le chapitre 2



3. Résultats

Dans cette section nous analysons pour chacune des filières territorialisées comment les structures de réseaux d'échanges de ressources et les partages de proximités entre acteurs en façonnent les modes de gouvernance. A la suite, nous proposons une analyse transversale aux différents cas d'études en vue d'identifier les leviers d'une gouvernance de filières territorialisées porteuse d'une transition agroécologique.

En amont de l'analyse transversale proposée, le Tableau 7 synthétise les résultats obtenus pour les différents cas d'étude.

3.1. Filière territorialisée des produits laitiers issus de la laiterie artisanale

Nous présentons dans cette section les résultats propres à l'étude de la gouvernance de la filière territorialisée des produits laitiers issus de la laiterie artisanale.

3.1.1. Structure générale du réseau d'échanges de ressources

La Figure 19 présente le graphe visualisant le réseau d'échanges de ressources entre les membres de la filière territorialisée de produits laitiers produits par la laiterie artisanale. Ce réseau est constitué sur base du témoignage de l'éleveur E2 : il s'agit donc de son interprétation des échanges de ressources entre acteurs économiques de la filière territorialisée dont il est co-porteur.

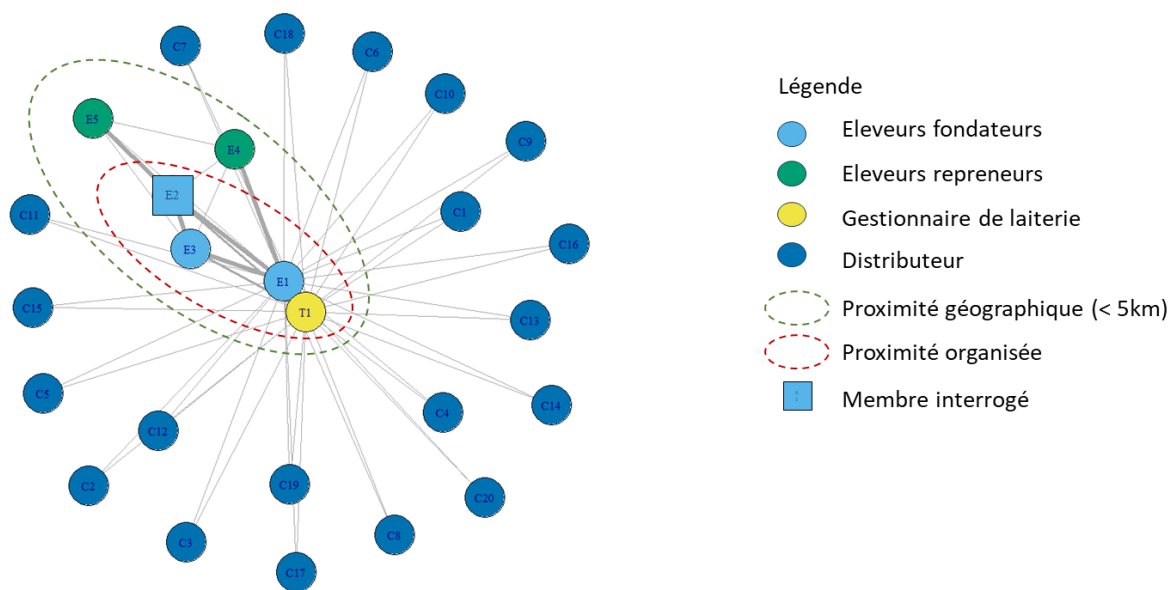


Figure 19 Réseau d'échanges de ressources entre membres de la filière territorialisée de produits laitiers issus de la laiterie artisanale

Le réseau, comptant 26 nœuds, présente des membres aux profils différents : cinq éleveurs, dont les trois fondateurs et deux nouveaux associés (futurs repreneurs de deux des trois éleveurs fondateurs), une gestionnaire de laiterie et 20 distributeurs (épiceries, supermarchés indépendants, restaurants, restauration collective, points de dépôt). La morphologie générale montre un réseau d'échanges de ressources majoritairement concentré entre les éleveurs et la gestionnaire de laiterie qui partagent une proximité organisée et géographique. Ce réseau présente une densité de 0.16 et la moyenne de la distance entre deux nœuds est de 1.83.

Les échanges de ressources sont particulièrement denses et multiplexes entre les éleveurs fondateurs E1, E2 et E3, localisés à moins de cinq kilomètres les uns des autres et qui partagent également une proximité organisée préalable à la filière territorialisée. Au sein du réseau, ils composent un sous-ensemble particulièrement cohésif. En effet, ces éleveurs sont amis et voisins de longue date, ont mené simultanément leur conversion en agriculture biologique, partagent une vision de l'élevage et se croisent régulièrement dans différents espaces tels que la mairie de leur commune. Les liens multiplexes identifiés entre eux comprennent des échanges de conseils techniques agricoles, des échanges de matériel, un contact régulier et des échanges d'informations à caractère commercial. Les échanges de conseils techniques sont facilités par leur historique similaire, d'une trajectoire d'un élevage conventionnel à un élevage en agriculture biologique, et leur coappartenance à un groupe technique d'éleveurs biologique du Livradois-Forez au sein duquel les échanges de pratiques sont encouragés. Les échanges de matériel sont facilités par la proximité géographique entre les éleveurs, leur coappartenance à une Cuma et le fait qu'ils utilisent le même type de matériel pour les mêmes types de système d'élevage. Les contacts réguliers sont entretenus au sein de divers espaces dans lesquels ils se rencontrent, tels que la laiterie ou la mairie. Finalement, les échanges d'informations à caractère économique et commercial ont commencé au cours d'un travail commun sur leurs coûts de production et se poursuivent régulièrement au cours de réunions opérationnelles et stratégiques à la laiterie.

Le graphe de la Figure 19 montre que les interactions entre éleveurs et distributeurs sont moins denses et multiplexes. Une proximité géographique les lie néanmoins du fait que la commercialisation des produits se fait localement, ce qu'un des éleveurs exprime comme ceci : « *L'idée de départ c'est qu'on puisse s'occuper de nos vaches le matin, aller voir les clients la journée et revenir le soir s'occuper de nos vaches* » (Éleveur, 2022). L'analyse du réseau montre des échanges de ressources entre l'éleveur E1, la gestionnaire de laiterie et les distributeurs. Les liens qui lient cet éleveur et la gestionnaire de la laiterie avec l'ensemble des distributeurs comprennent respectivement des échanges d'informations à caractère économique et commercial et un contact régulier. En effet, l'éleveur E1 du collectif a pour rôle d'assurer la partie commerciale (démarchage, suivi, etc.). La gestionnaire de laiterie, quant à elle, est hebdomadairement en contact avec les distributeurs notamment pour prendre leurs commandes. Au-delà de ces liens commerciaux, il n'y a pas de proximité organisée entre les producteurs et les distributeurs.

L'analyse de la structure générale du réseau permet d'identifier certains membres dotés d'un positionnement significatif par un degré de centralité ou d'intermédiation élevé au sein du réseau. Il s'agit des éleveurs fondateurs et de la gestionnaire de laiterie. Ces résultats témoignent d'un réseau d'échanges de ressources concentré entre les acteurs de la production et de la transformation, illustrant l'intégration de ces activités par les éleveurs ayant créé l'atelier de transformation collectif. Les échanges de ressources et les partages de proximités témoignent d'une circulation fluide de ressources entre eux et d'une confiance facilitant leur engagement commun.

3.1.2. Gouvernance de la filière territorialisée

Nous analysons dans cette partie les stratégies de création, distribution et sécurisation de la valeur mises en œuvre par le collectif d'éleveurs au sein de leur filière territorialisée. Plus particulièrement, nous analysons comment la structure de réseau d'échanges de ressources et les partages de proximités sont des supports ou des contraintes à la mise en place des stratégies de création, distribution et sécurisation de la valeur.

3.1.2.1. Création de valeur

La création de valeur est assurée par des stratégies de différenciation et des stratégies de maîtrise de l'offre.

D'une part, pour se différencier, les producteurs de la filière territorialisée ont pour objectif de proposer des produits laitiers de qualité, locaux et issus de l'agriculture biologique à une diversité de distributeurs du territoire. Ainsi, ils transforment à hauteur de 350 tonnes de lait par an en une gamme de produits composée de 9 types de yaourts, fromages frais et faisselles. L'ensemble du lait transformé est issu des fermes des éleveurs membres du collectif. La différenciation est assurée par une communication et une stratégie de marketing à destination des consommateurs finaux visant à préciser l'origine des produits à travers des sigles « Lait du Livradois » et le drapeau de l'Auvergne sur les emballages. La dimension locale est majoritairement mise en avant sur les emballages, comparée aux dimensions liées à l'agriculture biologique : la dimension locale des produits est choisie pour les distinguer sur un marché hautement concurrentiel.

Pour la mise en œuvre de cet objectif de différenciation, les producteurs s'appuient sur leur outil de transformation commun, la laiterie collective, au sein de laquelle sont embauchés des salariés pour assurer la production. Une telle mutualisation permet une diminution des coûts de production. Les multiples échanges de ressources, les partages de proximités et la confiance qui en découle facilitent un tel investissement matériel collectif. Les éleveurs ont l'habitude de partager du matériel, et les informations circulent facilement entre eux. Ils livrent un lait frais et homogène à la laiterie : « *Les qualités de nos laits sont kiff-kiff, on est sur le même territoire, sur un plateau à 800 mètres, avec les mêmes modes d'élevage : de l'herbe et du foin avec séchage en grange, avec un complément de mélange de céréales. L'idée c'est qu'il n'y ait pas un élevage qui détériore le produit.* » (Éleveur, 2022). La confiance préalable à la filière territorialisée est renforcée par la formalisation d'un cahier des charges spécifiques à la laiterie. Néanmoins, la morphologie du sous-groupe composé des éleveurs et de la gestionnaire de laiterie, caractérisée par une petite taille et donc moins sujette à l'accès à une diversité plus large de ressources, engendre des défis pour la création de nouvelles recettes : « *il nous faut trois avant qu'une nouvelle recette soit au point* » (Éleveur, 2022) et entraîne des lacunes sur le plan technique.

Au-delà de l'investissement matériel de la laiterie collective, la consultation des distributeurs participe également à la stratégie de différenciation. En effet, au-delà du lien régulier entretenu lors des commandes faites par les distributeurs à la gestionnaire de la laiterie, des liens avec les distributeurs sont entretenus en leur faisant goûter de nouvelles recettes, en leur demandant leur avis sur de nouveaux produits : « *Il faut qu'ils le trouvent bon notre yaourt. On fait des animations dans les magasins, on fait goûter, on demande ce qu'ils en pensent* » (Éleveur, 2022).

D'autre part, pour maîtriser les volumes, les éleveurs assurent une gestion fine de la production en vue d'éviter des ruptures de stocks ou de la surproduction. Ainsi, le lait est livré et transformé sur base des commandes faites hebdomadairement par les distributeurs. Suivant ces commandes, les surplus de lait sont livrés par les éleveurs à un industriel privé, évitant ainsi la surproduction de yaourts. Une telle stratégie de maîtrise des volumes est assurée par les échanges de ressources commerciales entre les éleveurs, la gestionnaire de la laiterie et les différents distributeurs.

3.1.2.2. Distribution de valeur

La répartition entre les éleveurs des volumes de lait à vocation de transformation à la laiterie se fait sur base de la taille de leurs élevages respectifs. Une telle répartition s'appuie sur une grande similitude des élevages et sur un équilibre dans les rapports de force entre éleveurs. En effet, au vu de la petite taille du sous-groupe des éleveurs, il y a une forte dépendance de la filière territorialisée à ces

membres, et à leur lait respectif : la répartition des volumes a vocation à être égalitaire, de sorte que tous les éleveurs continuent à y trouver un intérêt.

La fixation des prix est quant à elle assurée par les producteurs. Le prix du lait est calculé sur base du prix de marché proposé par les industriels privés (auxquels les éleveurs vendent leurs surplus de lait) auquel est additionné un complément de 70€/tonne de lait. D'un autre côté, le prix des produits transformés, calculé sur base du prix de revient, se calquent également sur les prix de marché des yaourts dits « de qualité ». Le prix est annoncé de manière unilatérale par les producteurs aux distributeurs. Les prix font office de peu de négociations, étant limités par un prix plancher défini par les éleveurs sur base de leurs coûts de production (coûts de la transformation, du packaging, du transport, etc.). Sous ce prix « [...] *je vous vends les emballages* » (Éleveur, 2022). La Figure 20 présente des indicateurs des prix appliqués.

| Calculs des prix | |
|-------------------------|---|
| Prix du lait | Prix lait AB + 70€/t |
| Prix plancher du yaourt | Prix du lait + coûts de transfo, packaging, transport |

Figure 20 Indicateurs des prix appliqués par la laiterie artisanale

3.1.2.3. Sécurisation de valeur

La pérennité de la filière territorialisée dépend de sa capacité à sécuriser son accès sur un marché hautement concurrentiel. Pour cela, les éleveurs s'appuient largement sur les stratégies de création de valeur, cherchant la qualité du produit et affichant une image d'une laiterie artisanale locale et respectueuse de l'environnement : « *Ce n'est pas dans nos valeurs que de faire un élevage intensif pour yaourt intensif.* » (Éleveur, 2022). La proximité géographique et le contact régulier permettent aux éleveurs de maintenir un accès au marché malgré les aléas conjoncturels du marché de l'agriculture biologique : « [...] *finalement les volumes ont augmenté car il y avait un suivi, une qualité, un service irréprochable* ». (Éleveur, 2022).

La pérennisation de la filière territorialisée dépend également de la capacité à transmettre la laiterie et à maintenir un rapport de force en faveur des éleveurs. Néanmoins, au vu de la petite taille du sous-groupe des éleveurs partageant des proximités géographiques et organisées et échangeant une diversité de ressources, la pérennisation de la filière territorialisée fait face à un risque lorsqu'il s'agit de transmettre l'atelier de transformation en fin de carrière des éleveurs fondateurs. De fait, les repreneurs des fermes, nouveaux associés de la laiterie, ne partagent pas autant de proximités organisées que les fondateurs. « *Ils doivent s'entendre, doivent pouvoir travailler ensemble. L'enjeu c'est qu'ils se parlent. Ils sont obligés de s'associer pour faire perdurer le truc.* » (Éleveur, 2022). Les repreneurs ne bénéficient également pas de la mémoire collective du projet. Une telle structure de réseaux d'échanges de ressources et de tels partages de proximités présentent dès lors des freins à l'entrée de nouveaux membres parmi les producteurs de la filière territorialisée.

3.2. Filière territorialisée d'huile de cameline

Nous présentons dans cette section les résultats propres à l'analyse de réseaux, des partages de proximités et des modes de gouvernance à l'œuvre au sein de la filière territorialisée d'huile de cameline.

3.2.1. Structure générale du réseau d'échanges de ressources

La figure 21 présente le graphe visualisant le réseau totalisant les échanges de ressources entre les membres de la filière territorialisée de cameline.

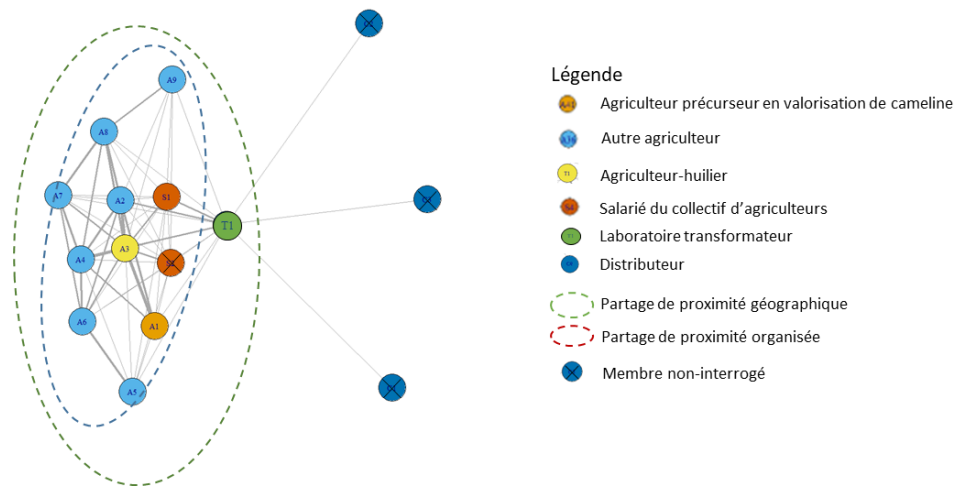


Figure 21 Réseau d'échanges de ressources au sein de la filière territorialisée d'huile de cameline

Le réseau, comptant 15 nœuds, présente des membres aux profils différents : huit agriculteurs, un agriculteur-huilier (A3), un laboratoire transformateur, trois distributeurs, ainsi que deux accompagnatrices du GAB63. Parmi les agriculteurs, un membre (A1) présente un profil particulier du fait qu'il cultivait et valorisait déjà la cameline avant la création de la filière territorialisée.

Ce réseau présente une densité de 0.54 et la moyenne de la distance entre deux nœuds est de 1.45 (c'est-à-dire qu'il faut en moyenne moins de deux individus intermédiaires pour connecter deux membres de la filière). Sa morphologie générale montre un réseau d'échanges de ressources dense et multiplexe entre les agriculteurs, l'agriculteur-huilier et les accompagnatrices du GAB63. Ces membres partagent des proximités géographiques, étant tous localisés en plaine de Limagne, éloignés au plus à une heure de route. Ils partagent également une proximité organisée préalable à la filière territorialisée de par leur coappartenance au groupe technique grandes cultures du GAB63.

Des ressources sont également échangées entre les agriculteurs et le laboratoire transformateur. Grâce à leur partage de proximité géographique, ces membres se rencontrent régulièrement pour diverses réunions, Assemblées Générales ou bilans de campagne, stimulant ainsi également une proximité organisée.

Les distributeurs sont quant à eux excentrés dans le réseau, seul le laboratoire transformateur échange des ressources avec eux.

De plus, l'analyse de la structure générale du réseau permet d'identifier certains membres dotés d'un positionnement significatif par un degré de centralité ou d'intermédiation élevé au sein du réseau. Il s'agit de l'agriculteur-huilier, des accompagnatrices du GAB63, du laboratoire transformateur et de l'agriculteur précurseur en valorisation de cameline. Ces résultats seront précisés dans la section suivante.

Ces résultats témoignent d'un réseau plutôt dense, sans membre isolé, avec des échanges de ressources tant entre agriculteurs qu'avec le laboratoire transformateur. Ces échanges de ressources participent à la construction d'un environnement de confiance : la structure du sous-groupe de producteurs est à même d'assurer un contrôle social et la crédibilité facilitant l'engagement. De plus, les ressources circulent rapidement entre eux.

3.2.2. Décomposition des échanges de ressources

Pour préciser ces éléments de structure générale et de positionnements centraux, nous faisons une analyse isolée de chacune des ressources échangées. La Figure 22 présente 4 graphes illustrant les échanges de ressources (conseil technique agricole, matériel et coups de main à la ferme, contact régulier et informations à caractère économique ou commercial) existant entre les différents membres de la filière territorialisée de cameline.

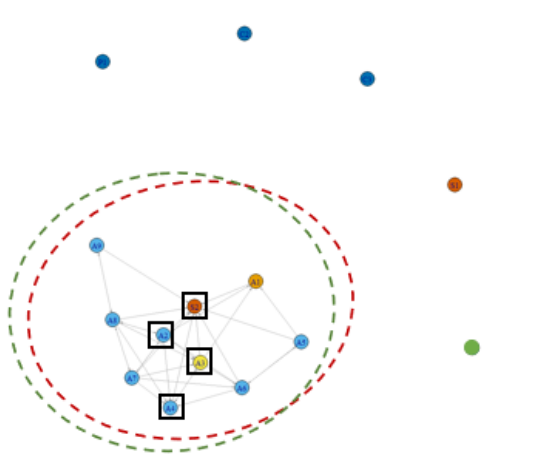


Figure 1A: Echanges de conseils techniques agricoles

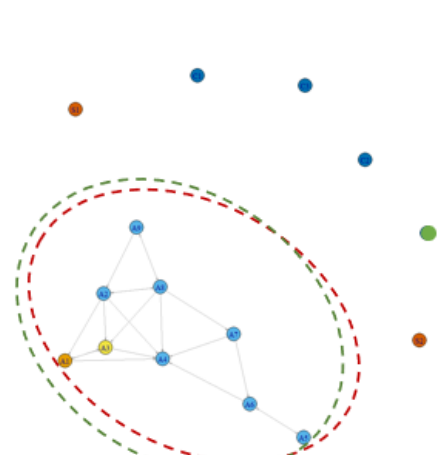


Figure 1B: Echanges de matériel et de coups de main

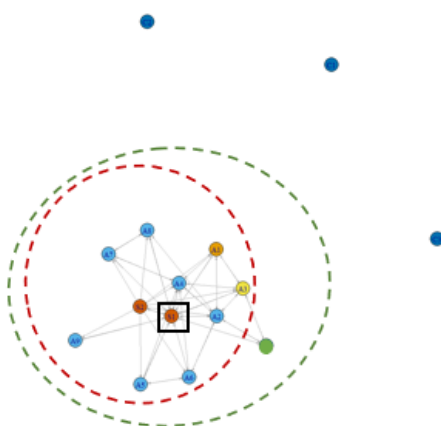


Figure 1C: Contacts réguliers

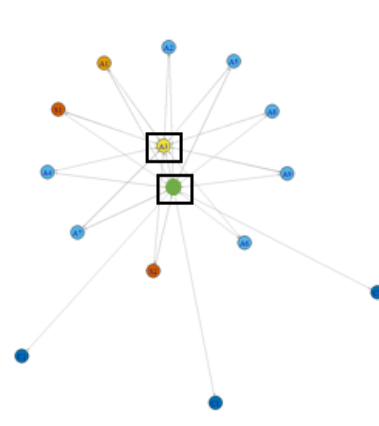


Figure 1D: Echanges d'informations commerciales



Figure 22 Réseaux d'échanges de ressources (conseil technique agricole, matériel et coups de main à la ferme, contact régulier et informations à caractère économique ou commercial) entre membres de la filière territorialisée de cameline

Le premier (1A) présente les échanges de conseils techniques agricoles. Ces échanges sont réalisés entre agriculteurs et n'impliquent pas les distributeurs. Nous identifions que tous les producteurs sont en liens. Ceci s'explique par un partage de proximité organisée de par leur participation commune au groupe technique Grandes Cultures du GAB 63 au sein duquel ils ont l'habitude du partage d'expériences et de l'échange de conseils techniques. Nous identifions plusieurs agriculteurs au positionnement significatif dans le réseau d'échanges de conseils techniques. L'agriculteur-huilier A3 y est central, il est régulièrement sollicité pour des questions techniques : « *Je l'appelle pour lui demander quand je dois moissonner* » (Agriculteur, 2022). Avec lui sont également centraux des agriculteurs A2 et A4 dont l'expérience est reconnue par les autres, ainsi que l'animatrice technique S2. Celle-ci mène une mission de conseillère technique au sein du GAB 63 : dans le cadre de la filière territorialisée, elle coordonne des essais et expérimentations dans les fermes et présente donc une personne de référence technique pour les producteurs.

Le deuxième (1B) présente les échanges de matériel et de coups de main à la ferme. Tout comme le premier, il implique tous les agriculteurs du collectif. Ceci peut être expliqué par la faible présence de Cuma possédant du matériel adapté à l'agriculture biologique dans le territoire de Limagne. Les agriculteurs bio ont donc une tendance à s'échanger du matériel directement entre eux. Ces échanges sont donc favorisés par le partage de proximités tant géographiques qu'organisées entre les agriculteurs.

Le troisième (1C) présente les liens de contact régulier entre membres de la filière territorialisée. Une fois de plus, la participation commune au groupe technique Grandes Cultures du GAB favorise un contact régulier entre les agriculteurs. Centrale à ce réseau, l'animatrice du groupe technique en assure l'animation collective, et est par son poste une personne avec qui les agriculteurs sont régulièrement en contact. Outre les contacts réguliers entre producteurs, nous identifions également des contacts réguliers avec le laboratoire transformateur. Ceci s'explique par les diverses réunions, Assemblées Générales et bilans de campagne auxquels assiste et participe ce laboratoire transformateur.

Le quatrième (1D) présente les échanges d'informations à caractère commerciales. Au centre de ce réseau, nous identifions l'agriculteur-huilier qui est la personne référente pour tous les agriculteurs. Avec lui, nous identifions le laboratoire transformateur qui, au travers sa participation aux réunions collectives, témoigne ses besoins commerciaux, négocie les prix et sollicite les producteurs pour comprendre leurs besoins et contraintes.

3.2.3. Gouvernance de la filière territorialisée de cameline

Nous analysons dans cette partie les stratégies de création, distribution et sécurisation de la valeur mises en œuvre par le collectif d'agriculteurs au sein de leur filière territorialisée, et le rôle sur ces stratégies de gouvernance de la structure du réseau d'échanges de ressources et des partages de proximités.

3.2.3.1. Création de valeur

La création de valeur est assurée par des stratégies de différenciation et des stratégies de maîtrise de l'offre.

D'une part, pour se différencier, les producteurs de la filière territorialisée ont pour objectif de répondre à une demande en huile de cameline de qualité, biologique et locale, encadrée par un label de certification commerce équitable. La filière transforme 27 tonnes de cameline par an pour en faire 5 tonnes d'huile.

Aussi, les producteurs s'appuient sur un règlement d'ordre intérieur et de contrats d'engagement dans lesquels sont stipulées les règles et exigences de production (en termes de qualité [taux d'humidité et propreté], volumes, conditionnement [séchage, triage, stockage, pesée], logistique). La Figure 23 présente des extraits du Règlement d'Ordre Intérieur en guise d'illustration.

Pour assurer le contrôle de la qualité, la filière territorialisée s'appuie sur une structure de réseau dense, au sein duquel sont échangées une diversité de ressources et se développe une confiance entre les membres. De plus, les prises d'échantillons et les bilans de campagne où chaque agriculture annonce ces quantités produites sont les modalités formelles de contrôle individuel prévues. Le transformateur réalise quant à lui également des analyses de qualité d'huile.

Extraits du Règlement d'Ordre Intérieur du collectif de producteurs

[...]

Taux d'humidité inférieur à 15%

Taux d'impureté maximum 1% (à réception du lot, comptage d'impureté sur échantillon avec tamis)

Conservation d'un échantillon représentatif du lot (fait à moisson, récupération de 100g/tonne) doit être conservé par l'apporteur pour assurer une transparence sur le coût du triage

Conservation d'un échantillon brut par l'agriculteur-huilier

Conservation d'un échantillon trié par l'acheteur pour la traçabilité du lot d'huile

Figure 23 Extraits du ROI du collectif cameline

Aussi, les producteurs s'appuient sur une structure de réseau caractérisée par une forte densité d'échanges de ressources et fortement empreinte par le partage de proximités géographiques et organisées entre eux. En effet, ce partage de proximités se comprend par leur participation commune au groupe technique grandes cultures animé par le GAB du Puy-de-Dôme. Ce groupe a pour culture commune le partage de bonnes pratiques et l'échange de conseils techniques. Focaliser ces échanges autour de la cameline se fait donc tout naturellement entre ces agriculteurs. Ainsi, pour créer de la valeur, les producteurs réalisent une série d'essais et d'expérimentation et créent des données techniques et technico-économiques originales pour la culture de cameline – pour laquelle peu de références extérieures existent. De plus, les agriculteurs s'appuient sur l'expérience de ceux parmi eux qui cultivaient déjà de la cameline. Cette création et mutualisation de connaissances se réalisent également avec le distributeur. Ainsi, la différenciation est assurée par la création de connaissances pour produire et transformer une culture marginale pour laquelle peu de références techniques existent.

Finalement, la filière territorialisée assure sa différenciation à l'aide d'une certification extérieure, avec un label de commerce équitable, outil attestant la qualité et l'origine du produit.

D'autre part, pour maîtriser les volumes, les agriculteurs produisent de la cameline sur base d'une planification réalisée sur base des besoins communiqués par le laboratoire transformateur. De plus, pour assurer les volumes nécessaires, les agriculteurs produisent des stocks de cameline et en sèment en culture dérobée. Si au contraire, il y a des surplus de production, le contrat d'engagement prévoit

une clause de « saturation de marché » dans laquelle est prévu de chercher collectivement des solutions pour écouler les productions au mieux. Certains producteurs comptent également sur leurs débouchés individuels au cas où il y a un surplus de cameline au sein de la filière territorialisée « *Mon courtier il prend aussi de la cameline, donc on verra bien.* » (Agriculteur, 2022). Finalement, pour maîtriser les volumes, le collectif d'agriculteurs limite les nouvelles entrées et ne cherche donc pas à intégrer de nouveaux membres.

3.2.3.2. Distribution de valeur

Au sein de la filière territorialisée de cameline, l'objectif est d'assurer une distribution de valeur équitable entre les acteurs économiques et d'assurer un prix juste et rémunérateur aux agriculteurs. Pour la mise en œuvre de cet objectif, la filière territorialisée s'appuie sur une politique de distribution de valeur encadrée par le label de commerce équitable, obligeant les maillons à annoncer leurs coûts réels de production et leur niveau de rentabilité. Cette politique est transposée dans les contrats, dans lesquels est présentée la démarche de fixation du prix. Elle prévoit un prix de campagne basé sur des indicateurs tels que les rendements en huile, le niveau de qualité et les coûts logistiques. Le prix de campagne est encadré par un prix de sauvegarde (calculé sur base des coûts de production) et un prix plafond permettant « *de limiter les trop grandes variations et d'écrêter les irrégularités du marché dues aux spéculations ou problèmes conjoncturels* » (Extrait de la convention de partenariat). Ces prix sont discutés et négociés au cours de réunions entre membres de la filière territorialisée. Le Figure 24 présente des indicateurs concernant les calculs des prix.

Parmi les règles en cours de discussion, il est question d'appliquer le prix plancher même en cas d'accident de culture et d'incapacité à récolter. Cette modalité permet de couvrir les coûts de production liés à la mise en culture engagés par les agriculteurs pour la filière territorialisée.

Les modalités de paiement sont inscrites dans le contrat. Les règles imposées par le label sont appropriées par les membres de la filière territorialisée grâce au contact régulier et au partage d'information à caractère commercial qu'ils échangent.

| Calculs des prix | |
|-------------------------|---|
| Prix de campagne | Basé sur indicateurs <ul style="list-style-type: none"> - Rendement (objectif 1T/ha) - Logistique (transport, stockage) - Qualité (taux d'humidité, propreté, séchage, triage) |
| Prix plancher | 900€/tonne Calculé à partir des coûts de production des agriculteurs |
| Prix plafond | 1350€/tonne |

Figure 24 Indicateurs des prix appliqués par le collectif cameline

Au sein de la filière territorialisée se jouent également des enjeux de répartition des volumes entre agriculteurs. La filière territorialisée a pour objectif d'assurer une place pour tous les agriculteurs et d'atteindre un équilibre entre les « gros » et les « petits » apporteurs, en calculant les volumes engagés au prorata de la taille des fermes. Néanmoins, les agriculteurs témoignent d'une difficulté à atteindre cet objectif : « *Le plus difficile, c'est de trouver la place pour tout le monde, les petits et les gros. Dans le collectif, y en a qui parlent que d'argent, et ils inondent le système qui se veut plus équitable. Alors qu'ils ne sont pas tout seul.* » (Agriculteur, 2022).

Le graphe de la Figure 25 présente les échanges de ressources uniquement entre agriculteurs, et caractérise ces derniers en gros (plus de 8 hectares en culture), moyens (entre 2.5 et 4.5 hectares en culture) et petits apporteurs (moins de 2.5 hectares de culture) de cameline à travers la couleur de leur nœud. La taille des nœuds se rapporte au degré de centralité intérieur dans le réseau d'échanges de ressources.

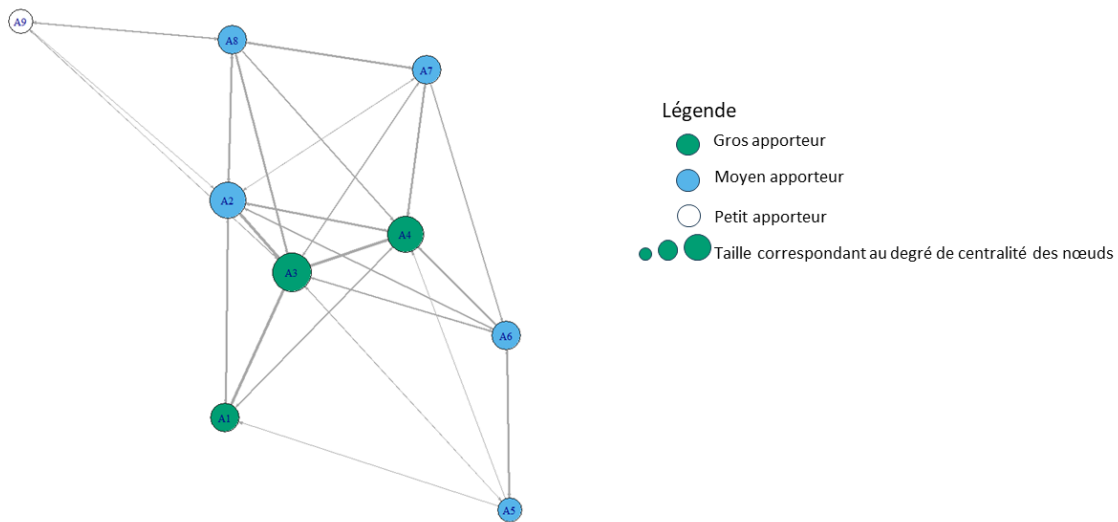


Figure 25 Réseau d'échanges de ressources entre agriculteurs, les caractérisant en fonction du volume qu'ils apportent et de leur degré de centralité

Ce graphe permet d'observer que A3 et A4, deux des trois producteurs aux degrés de centralité les plus élevés, sont également des producteurs qui sont les plus gros apporteurs de cameline. Ceci témoigne d'un certain rapport de force entre les producteurs lié à leur centralité dans le réseau. Il est à noter que A2 est un agriculteur doté d'une petite ferme mais qu'il est central dans le réseau des échanges de ressources. Ce positionnement donne de la résonance au discours de recherche d'équilibre entre petites et grosses fermes, discours duquel il est le plus fervent défenseur. Le producteur A1 est un gros apporteur mais au degré de centralité plus faible, lié au fait qu'il soit peu accessible de par sa posture d'ancien et par sa non-présence sur les groupes d'échanges numériques.

3.2.3.3. Sécurisation de valeur

La sécurisation de la filière territorialisée est assurée par des contrats et de convention d'engagement entre agriculteurs et le laboratoire transformateur. Il s'agit de contrats annuels auxquels s'adossent une convention d'engagement pluriannuelle de minimum trois ans. « Là où avant on avait des engagements verbaux ou moraux avec les minoteries par exemple (une parole ça suffisait), ici on est dans une logique « admin », c'est bien, c'est plus sécurisé. Le contrat, c'est un engagement. » (Agriculteur, 2022). De plus, des réunions régulières sont organisées entre producteurs et distributeurs au cours desquelles les contraintes et besoins de chacun des partis sont explicités. Ces outils permettent de pallier le manque de proximité organisée préalable à la filière territorialisée entre les agriculteurs et le distributeur.

Cette sécurisation par des contrats d'engagement est un prérequis pour avoir le label commerce équitable. Au-delà de cette raison administrative, le contrat d'engagement permet d'équilibrer les rapports de force entraînés par la structure du réseau : le laboratoire transformateur est le seul

débouché pour la cameline pour les producteurs et les producteurs sont les seuls à approvisionner le laboratoire transformateur en cameline. Il y a donc un rapport d'interdépendance forte entre les membres de la filière territorialisée. Faute de proximité organisée préexistante, les contrats en font office de sécurisation du risque. C'est un enjeu particulièrement présent pour l'agriculteur-huilier qui développe son activité d'huilerie sur base de cette filière et de cet unique distributeur : « *Moi, faut pas que je me plante. Je ne peux pas perdre ce marché avec eux. C'est le marché qui me permet de lancer mon activité d'huilerie. La cameline c'est un des produits qu'ils développent, et moi c'est le produit que je développe.* » (Agriculteur-huilier, 2022).

De plus, le groupe d'agriculteurs présentant un réseau d'échange de ressources dense, la participation à la filière territorialisée engage aussi les relations qu'ils ont entre eux : la confiance passe par un contrôle social entre eux, sécurisant ainsi la pérennité de la filière territorialisée.

Finalement, du fait des essais et expérimentations, du fait de leur création de données techniques et technico-économiques originales pour la culture de cameline, la filière territorialisée crée un avantage comparatif face aux éventuelles initiatives concurrentes (- inexistantes). De plus, la place de marché est également sécurisée par le label de commerce équitable : « *Le label équitable, c'est un nouveau label qui permet de prendre du marché, de nous spécifier dans la marée du bio* » (Agriculteur-huilier, 2022).

3.3. Filière territorialisée de légumes biologiques

Nous présentons dans cette section les résultats propres à l'étude de la gouvernance de la filière territorialisée de légumes. Cette filière territorialisée est caractérisée par la mutualisation des activités de conditionnement et de distribution des légumes entre les producteurs.

3.3.1. Structure générale du réseau d'échanges de ressources

La Figure 26 présente le graphe illustrant le réseau totalisant les échanges de ressources entre les membres de la filière territorialisée de légumes biologiques pour le marché demi-gros auvergnat.

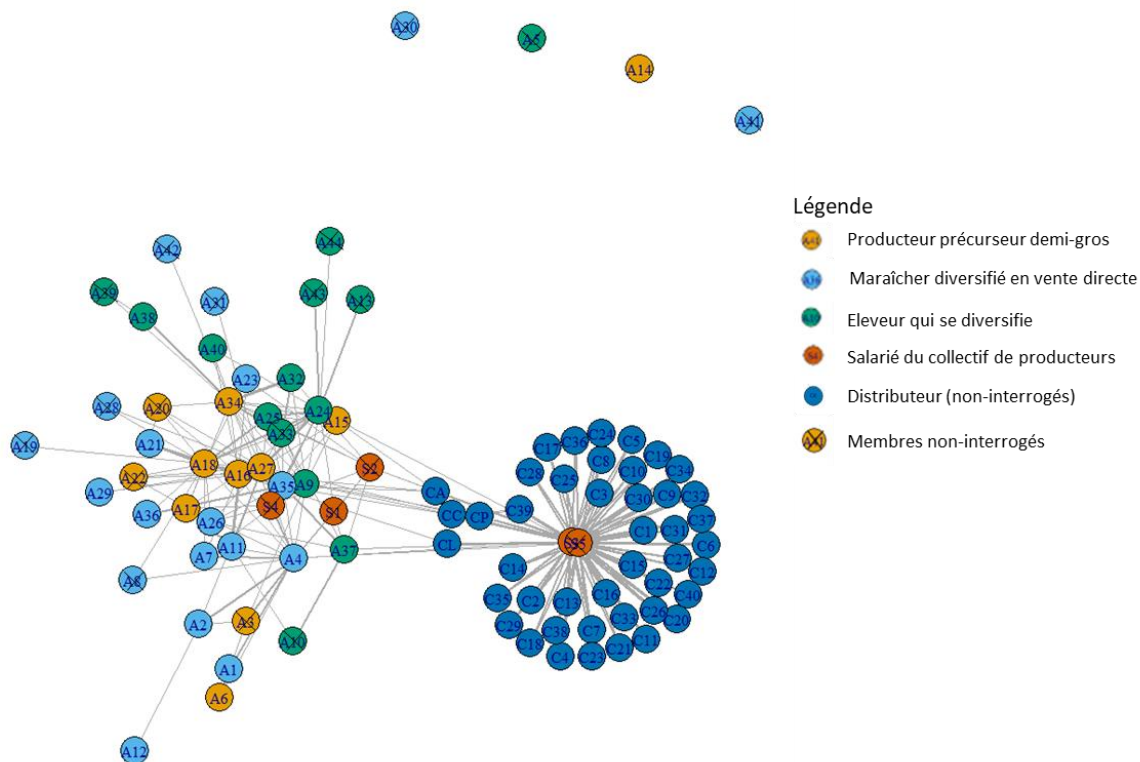


Figure 26 Réseau d'échanges de ressources entre acteurs de la filière territorialisée de légumes

La morphologie générale du réseau permet d'observer un collectif de 45 producteurs, aux profils variés. Les *précurseurs du demi-gros* sont des producteurs qui commercialisaient déjà leurs légumes biologiques sur le marché du demi-gros avant la création du collectif. Les *maraîchers diversifiés en vente directe* sont les producteurs qui faisaient déjà du légume biologique avant la création du collectif mais le commercialisaient majoritairement en vente directe et non en demi-gros. Les *éleveurs qui se diversifient* sont des éleveurs ou polyculteurs éleveurs qui diversifient leurs productions avec la culture de légumes. Le collectif est accompagné par une équipe de salariés, dont une chargée de production, un chargé de commercialisation et un livreur. Les 45 distributeurs du collectif sont majoritairement des magasins spécialisés, des épiceries biologiques et des transformateurs. Un partenariat avec une structure coordonnant l'approvisionnement de la restauration collective est en cours de consolidation.

L'agencement du réseau totalisant les échanges de ressources montre un collectif d'agriculteurs et une masse de distributeurs qui sont reliés par des salariés. Cet agencement engendre que le réseau présente une densité de 0.05 et que la moyenne de la distance entre deux nœuds est de 2.51 (c'est-à-dire qu'il faut en moyenne plus de deux individus intermédiaires pour connecter deux membres de la filière territorialisée). Ces métriques sont calculées à titre indicatif et illustratif mais notons néanmoins que leur valeur absolue est biaisée par le fait de n'avoir pu interroger l'ensemble des membres de la filière territorialisée.

Au sein du réseau est identifié un sous-ensemble particulièrement cohésif, se traduisant en deux cliques de 6 producteurs de légumes. Il s'agit des producteurs fondateurs du réseau, se côtoyant depuis longtemps dans de multiples réseaux, associatifs, militants ou syndicaux, largement actifs dans le

Conseil d'Administration et partageant une certaine proximité géographique de par leur localisation autour du pôle urbain de Clermont-Ferrand. Au-delà de ces cliques de plus grande taille, le réseau est composé d'autres plus petites cliques de producteurs. Ces sous-groupes cohésifs seront analysés plus finement dans la section suivante. Outre ces sous-groupes cohésifs, le réseau présente également des membres plus isolés, partageant peu ou pas de ressources avec d'autres membres.

Finalement, l'analyse de la structure générale du réseau permet d'identifier certains membres dotés d'un positionnement significatif de par un degré élevé de centralité ou d'intermédiation au sein du réseau. Il s'agit, d'une part, de certains producteurs au profils particuliers : membres fondateurs et/ou dotés d'une grande expérience aux yeux des autres, ils sont considérés comme « *les grands pontes de la bio* » (Producteur de légumes, 2022), et se situent dès lors au cœur des échanges de ressources entre producteurs. D'autre part, un positionnement significatif est attribué aux salariés, tout particulièrement au commercial et au livreur, qui sont « *les cartes de visite des producteurs auprès des clients* » (Producteur de légumes, 2022). De fait, l'ensemble des ressources échangées avec les distributeurs circulent au travers les salariés.

Ces résultats témoignent d'un réseau plutôt éparpillé, essentiellement centré autour d'un sous-groupe cohésif de producteurs et de salariés auxquels sont délégués les activités commerciales.

3.3.2. Décomposition des échanges de ressources

Pour préciser ces éléments de structure générale et de positionnements centraux, nous faisons une analyse isolée de chacune des ressources échangées. La Figure 27 présente 4 graphes en guise d'illustration des échanges de ressources (échanges de conseils techniques agricoles, de matériel et coups de main à la ferme, de contacts réguliers, d'informations à caractère économique ou commercial) existant entre les différents membres de la filière territorialisée de légumes biologiques pour le marché demi-gros.

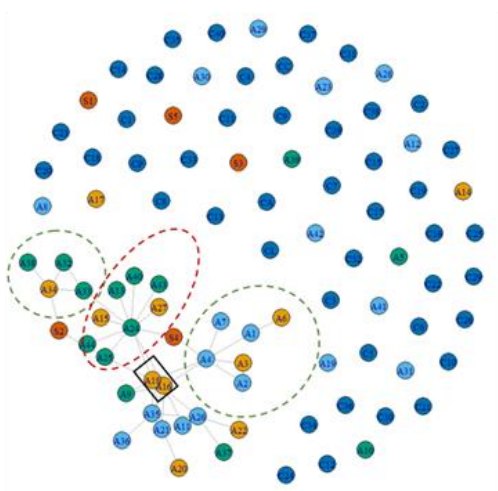


Figure 1A: Echanges de conseils techniques agricoles

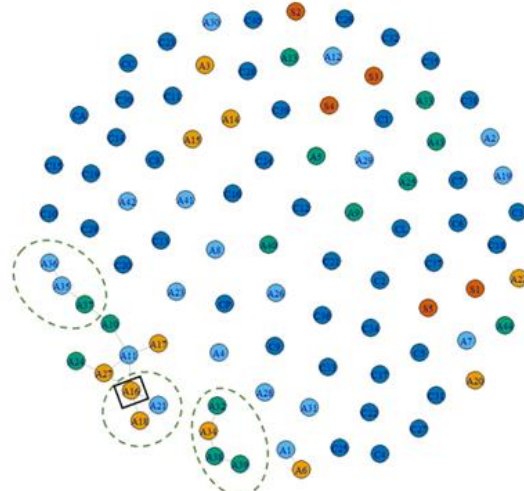


Figure 1B: Echanges de matériel et de coups de main

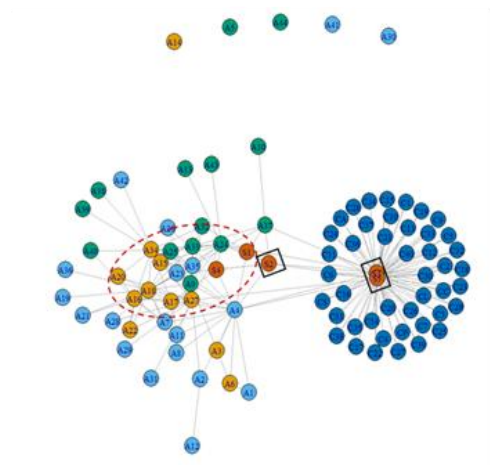


Figure 1C: Contacts réguliers

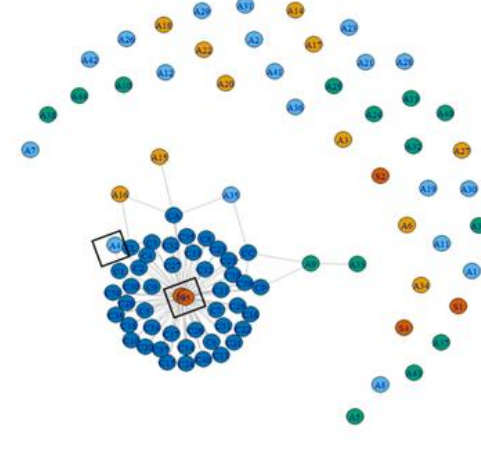


Figure 1D: Echanges d'informations commerciales



Figure 27 Réseaux d'échanges de ressources (conseil technique agricole, matériel et coups de main à la ferme, contact régulier et informations à caractère économique ou commercial) entre membres de la filière territorialisée de légumes

Le premier (A) présente les échanges de conseils techniques agricoles. Ces échanges ne se font qu'entre producteurs et ne concernent pas les distributeurs. Nous identifions deux producteurs centraux dans ce réseau (A16 et A18), que les autres dénomment « *les vieux de la vieille* », « *les vieux chênes du bio* », dont l'expérience est souvent sollicitée par les autres. De plus, nous identifions des

sous-groupes d'échanges de conseils techniques tant entre producteurs partageant une proximité géographique, qu'entre producteurs partageant le même système de production. Plus particulièrement, des échanges de conseils techniques s'identifient entre polyculteurs éleveurs se diversifiant en légume. En effet, alors que les maraîchers diversifiés bénéficient d'un accompagnement technique solide porté par un technicien de la FRAB (réduisant de fait les échanges de conseil inter-individuels entre maraîchers diversifiés), les polyculteurs éleveurs n'ont pas de structure tierce à mobiliser pour des conseils techniques et font appel dès lors aux conseils d'autres membres de la filière territorialisée.

Le deuxième (B) présente les échanges de matériel agricole et de coups de main à la ferme. Tout comme le premier, il ne concerne que les producteurs. Le réseau d'échange de matériel et de coups de main à la ferme est peu dense, à quelques exceptions s'identifiant entre producteurs partageant une proximité géographique. Un maraîcher (A16) est positionné de manière centrale : il s'agit d'un producteur bien équipé et moteur dans la mise en réseau. Les autres témoignent une distance trop importante ou d'une diversité trop grande dans le matériel agricole utilisé par les différents membres pour pouvoir se les échanger.

Le troisième (C) présente les liens de contact régulier entre membres de la filière territorialisée. Nous identifions un réseau de contact régulier assez dense entre les producteurs, principalement entre producteurs membres (actuels ou anciens) du Conseil d'Administration. Une des salariées est également centrale dans ce réseau, par sa mission de coordination de la production : elle est un point de repère pour de nombreux producteurs. Quant au contact régulier avec les distributeurs, il est maintenu par les salariées en charge de la partie commerciale et la livraison des produits. Les producteurs sont quant à eux peu en contact avec les distributeurs.

Le quatrième (D) présente les échanges d'informations à caractère commercial. Nous identifions que ces échanges se réalisent principalement entre deux salariées du collectif de producteurs et les distributeurs. De fait, ces salariées en charge de la partie commerciale et de la livraison des produits sont les interlocuteurs privilégiés des distributeurs pour faire part tant des besoins d'approvisionnement que de retours sur la qualité des produits. Les producteurs quant à eux ne participent pas directement à ces échanges. Un positionnement de producteur (A3) est intéressant à relever : il s'agit d'un producteur qui se mobilise pour déployer le réseau plus largement dans un département limitrophe du Puy-de-Dôme. Pour cela, il entretient une relation privilégiée avec les distributeurs de son département pour bénéficier de quelques repères commerciaux.

3.3.3. Gouvernance de la filière territorialisée

Nous analysons dans cette partie les stratégies de création, distribution et sécurisation de la valeur mises en œuvre par le collectif d'agriculteurs au sein de leur filière territorialisée, et le rôle sur ces stratégies de gouvernance de la structure du réseau d'échanges des ressources et de l'accès à des ressources extérieures.

3.3.3.1. Création de valeur

La création de valeur est assurée par des stratégies de différenciation et des stratégies de maîtrise de l'offre.

D'une part, pour se différencier, les producteurs de la filière territorialisée ont pour objectif de proposer une gamme diversifiée de légumes biologiques et locaux tout au long de l'année sur le marché demi-gros. Pour la mise en œuvre de cet objectif de création de valeur, les producteurs s'appuient sur une planification collective. Cette planification collective permet d'optimiser la production de légumes en répartissant les cultures entre producteurs. Elle est complétée par une

mutualisation de la distribution des produits, qui sont centralisés sur une mercuriale⁴ collective. Ainsi, les producteurs mandatent le collectif légumes pour assurer la distribution de leurs produits. Pour cela, les producteurs ont investi dans des chambres froides pour la conservation des légumes d'hiver et dans du matériel de conditionnement (emballage, cageots, etc). Pour la campagne 2022-2023, 445 tonnes de légumes ont été planifiées.

La structure de réseau étant caractérisée par une diversité de profils de producteurs à laquelle s'ajoute une absence de liens directs entre producteurs et distributeurs, il a été nécessaire pour le collectif de mettre en place certaines règles pour assurer une offre de qualité et homogénéisée. Ainsi, des fiches agréages (destinées à reconnaître les défauts des légumes) ont été créées pour donner des indicateurs de qualité recherchée. En effet, les standards de qualité mis à disposition du marché demi-gros se sont avérés différents entre les maraîchers diversifiés et les polyculteurs-éleveurs. De plus, les producteurs ne bénéficient pas, au sein de la filière, d'un lien privilégié avec les distributeurs, ne leur permettant pas de « négocier » la vente de certains légumes de qualité inférieure. Le manque de liens entre producteurs et distributeurs se ressent également dans la difficulté à faire valoir l'étiquette d'un réseau de petits producteurs locaux auprès des distributeurs et d'en transmettre les valeurs.

D'autre part, pour maîtriser les volumes, les producteurs cultivent les légumes sur base de la planification collective, censée représenter les besoins des distributeurs. Pour assurer le bon déroulement de cette planification et commercialisation collectives, les producteurs bénéficient d'un accompagnement par une équipe de salariés qui assurent un accompagnement technico-économique et la prise en charge de la partie commerciale. De plus, pour assurer le maintien des volumes en continu sur toute l'année, les producteurs bénéficient de capacité de stockage grâce aux chambres froides. En cas de surplus de production, la gestion des invendus est à la responsabilité des producteurs qui, en fonction de leur marge de manœuvre individuelle, se débrouillent pour les vendre dans d'autres circuits ou les broient au champ ou les compostent.

Pour la mise en œuvre de ces stratégies de différenciation et de maîtrise des volumes, les producteurs s'appuient sur une structure de réseau caractérisée par la présence d'une diversité de producteurs aux profils complémentaires, de multiples échanges de ressources au sein de sous-groupes cohésifs et des membres centraux. En effet, les profils variés des producteurs permettent de spécialiser les fermes en fonction de leurs caractéristiques pédoclimatiques et de sécuriser la diversité des cultures, les volumes souhaités, et la couverture de la saison : les grosses fermes sécurisent les volumes, les petites fermes assurent une gamme diversifiée. Des individus centraux et des sous-groupes partageant des proximités géographiques et/ou organisées sont des pôles d'entraide pour assurer la production : ils assurent la diffusion des conseils techniques et les échanges de matériel. De plus, la taille du réseau et la cohésion de la clique des membres fondateurs ont permis d'investir collectivement dans les chambres froides, localisées aux portes de Clermont-Ferrand.

3.3.3.2. Distribution de valeur

Au sein de la filière territorialisée, les producteurs ont pour objectif de favoriser une distribution de la valeur entre eux pour assurer une accessibilité du marché demi-gros à tous les producteurs auvergnats qui le souhaitent. Cet objectif s'opère au travers la répartition des volumes de culture au sein de la planification, la répartition de la marge entre maillons et par une politique de prix juste, cohérent et rémunérateur. Pour la mise en œuvre de cette stratégie, les producteurs s'appuient essentiellement sur une structure de réseau caractérisée par la mise en commun des distributeurs. Ceci permet aux petits producteurs ou aux producteurs éloignés des pôles urbains d'accéder au marché demi-gros.

⁴ Une mercuriale est un tableau recensant l'ensemble des produits vendus sur le marché et leur prix respectif

Néanmoins, la diversité des profils de producteur et la présence de sous-groupes cohésifs centraux nécessite la mise en place de règles de répartition des volumes. Ces règles explicitent les priorités dont bénéficient certains producteurs à cultiver certains légumes. Ainsi, l'antériorité de la participation au collectif, la présence de minimum deux producteurs par légume, la localisation des fermes (avec la volonté de pouvoir donner accès au marché demi-gros aux producteurs éloignés des centres urbains), la spécialisation des fermes autour de quelques légumes, les investissements réalisés dans ce sens pour des légumes spécifiques, la répartition des cultures à risques, le poids de la commercialisation collective dans les fermes, ou encore le respect de la planification précédente sont des éléments pris en compte. En cas de concurrence sur un légume malgré l'application des règles, la répartition se fait « à la foire d'empoigne » (Producteur de légume, 2022).

La Figure 28, graphe représentant le réseau d'échanges de ressources entre producteurs, caractérise les gros, moyens et petits apporteurs de volume à travers la taille des nœuds.

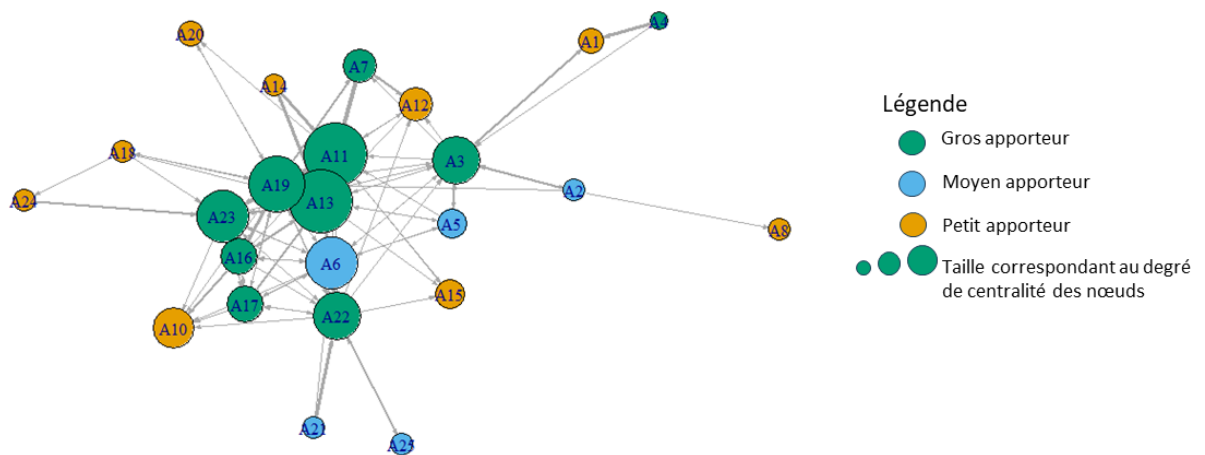


Figure 28 Réseau d'échanges de ressources entre producteurs, les caractérisant en fonction du volume qu'ils apportent et de leur degré de centralité intérieur dans le réseau

Ce graphe permet d'identifier qu'au-delà de la mise en application des règles de répartition des volumes auxquelles se tient la salariée, un sous-groupe cohésif et membre ou proche du Conseil d'Administration comprend la majorité des gros apporteurs. Ceci témoigne d'une certaine appropriation des gros volumes par les individus dotés de pouvoir, tant formel par leur participation au groupe des fondateurs et/ou au Conseil d'administration, qu'informel par leurs positionnements centraux dans le réseau. « Les gros, ceux du début, c'est normal, ils ont amené les clients et le savoir-faire » (Producteur de légumes, 2022). Ceci est renforcé par leur capacité à investir sans risques dans du matériel agricole adéquat. Au-delà des gros, ce sont également les producteurs qui se sont installés avec la filière territorialisée qui apportent du volume : du fait de leur situation, ces producteurs se sont bien intégrés au réseau et s'accrochent à passer des volumes conséquents. Certains producteurs excentrés du réseau vont alors se positionner sur des légumes de niche, sur lesquels la concurrence se fait moindre. Les autres disent « combler les trous ». Seul un producteur plutôt excentré dans le réseau est caractérisé comme gros apporteur : il s'agit du seul arboriculteur du réseau qui a donc la mainmise sur un produit de masse comme la pomme.

La répartition de la valeur avec les distributeurs est quant à elle cadrée par un prix plancher défini pour chaque légume de la mercuriale. Ce prix, à vocation rémunératrice bien qu'inférieur au prix de la vente directe, tient compte du prix de revient sur le légume et se veut être cohérent avec les prix appliqués par les autres producteurs. Le prix de revient est calculé par un Groupe de Travail (GT) composé de trois producteurs et une salariée qui se réunissent quatre fois par an pour réévaluer les prix par produit, en fonction, notamment des variations de conditions climatiques, des produits primeurs et des variations saisonnières. Le salarié référent commercial fixe quant à lui librement le prix en fonction du marché, de la saison, des conditions locales et nationales tant que le prix est au-dessus du prix plancher validé.

Au vu de l'absence de liens entre producteurs et distributeurs (identifiée dans le graphe de la Figure 27), seul le prix transmet les informations et les valeurs portées par le collectif. Ainsi, malgré la concurrence forte sur le marché du légume, les producteurs maintiennent au minimum leur prix plancher, aussi pour faire passer le message au distributeur « *qu'en dessous de ce prix, demain, il n'y aura plus de fermes bio locales* », et que « *nos prix, vu notre offre bio et locale, ne doivent pas systématiquement s'aligner sur les prix des mieux disant* » (Producteur de légumes, 2022).

3.3.3.3. Sécurisation de la valeur

Les enjeux de *sécurisation de la valeur* au sein de la filière territorialisée s'identifient dans les stratégies de gestion des risques et des rapports de force et dans les stratégies de pérennisation de la filière territorialisée. Pour se faire, les producteurs ont pour objectif de favoriser une sécurisation de la valeur en cherchant à maintenir le pouvoir aux producteurs et à assurer une place structurante sur le marché demi-gros auvergnat en proposant une gamme de légumes diversifiée et régulière sur l'année.

Pour la mise en œuvre de cet objectif, les producteurs s'appuient sur une structure de réseau caractérisée par un nombre conséquent tant de producteurs que de distributeurs. Sur base de ces éléments, les producteurs témoignent d'un rapport de force sur le marché plutôt en leur faveur : s'il y en a un qui arrête, ça n'impacte pas structurellement la filière. Néanmoins, au vu du nombre important de producteurs et d'une homogénéité des types de distributeurs (principalement des magasins et des épiceries biologiques), les producteurs identifient un enjeu à chercher de nouvelles parts de marché « *pour agrandir le gâteau qu'il faut se partager entre producteurs* » et « *ne pas être dépendant des magasins bio qui subissent une conjoncture défavorable* » (Producteurs de légumes, 2022). En effet, la configuration actuelle devient risquée pour les nouveaux arrivants, ceux qui sont localisés loin de Clermont-Ferrand – pour lesquels les trajets deviennent moins rentables, et les plus petites fermes – pour lesquelles le modèle demi-gros n'a pas encore fait ses preuves de rentabilité. Ainsi, le collectif cherche à diversifier les types de distributeurs en ouvrant la commercialisation auprès de la restauration collective et éventuellement auprès des GMS. Une autre stratégie en cours de réflexion est la contractualisation entre les producteurs et les distributeurs.

Au-delà des stratégies de sécurisation de la valeur face à la concurrence extérieure, le collectif met également des stratégies en œuvre pour limiter une mise en concurrence avec ses propres membres. Ainsi, chaque producteur membre signe une clause de non-concurrence, lui interdisant de démarcher individuellement des distributeurs du collectif.

Ces enjeux de sécurisation du marché sont accompagnés d'enjeux d'optimisation du fonctionnement du collectif de producteurs : ainsi, le cadrage des entrées de nouveaux membres – conditionnées à leur apport de nouveaux distributeurs, la structuration de sous-groupes dans les différents départements et l'optimisation de la planification par la spécialisation des producteurs sont des sujets auxquelles le collectif est confronté actuellement. Pour cela, la filière territorialisée s'appuie une fois de plus sur le

nombre et la diversité de ses producteurs, ainsi que sur le déploiement et la structuration de sous-groupes dans les départements.

3.4. Filières territorialisées des éleveurs-transformateurs membres du collectif national

Nous présentons dans cette section les résultats propres à l'étude de la gouvernance des filières territorialisées des éleveurs-transformateurs membres du collectif national. Nous parlons de filières territorialisées au pluriel du fait que chacun éleveur-transformateur déploie sa propre filière localement et individuellement tout en utilisant la marque et des outils collectifs.

3.4.1. Structure générale du réseau de ressources

Le réseau des filières territorialisées de produits laitiers est composée de 43 membres éleveurs-transformateurs, une équipe de 6 salariés - dont des techniciens, des ingénieurs qualité et une chargée de communication et marketing - et plus de 2000 distributeurs type Grandes et Moyenne Surfaces, épicereries et restauration collective.

La Figure 29 présente le graphe illustrant le réseau d'échanges de ressources entre les membres des filières territorialisées. Il est à noter que ce réseau présente une schématisation des filières territorialisées à vocation synthétique, représentant seulement un échantillon de l'ensemble des filières territorialisées. Nous composons cet échantillon de 20 éleveurs-transformateurs, de 200 distributeurs et de 2 salariés. Nous limitons donc les analyses quantitatives et présentons le graphe de la Figure 29 en guise de support à la description qualitative de la structure de réseau témoignée par les membres rencontrés.

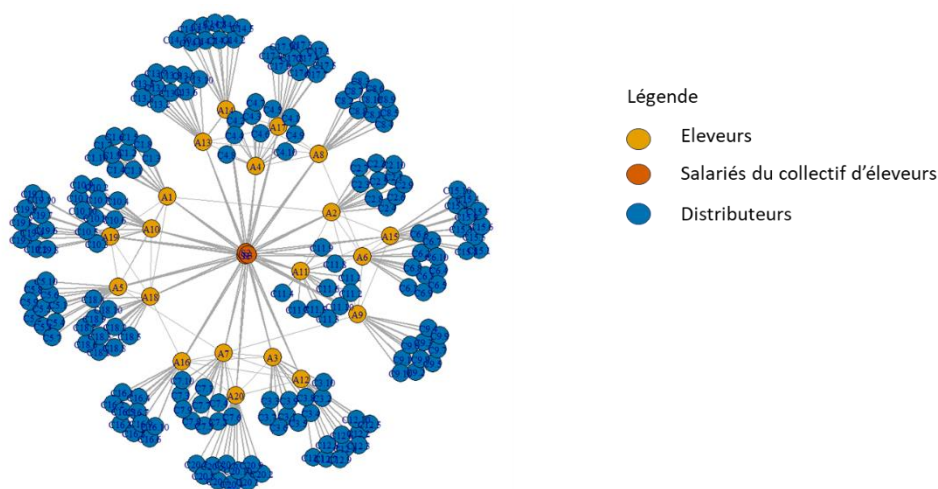


Figure 29 Réseau synthétique et théorique des échanges de ressources entre membres des filières territorialisées portées par le collectif national d'éleveurs-transformateurs

Alors que les éleveurs ne partagent ni proximité géographique ni proximité organisée préalable à la création du collectif national, ils partagent néanmoins chacun une proximité géographique avec des distributeurs, localisés à maximum 80 kilomètres de leur ferme respective.

Les filières territorialisées sont composées de certains individus dotés d'un positionnement central et intermédiaire dans le réseau. Il s'agit du Président et des salariés du réseau. Ces derniers assurent un suivi régulier auprès de l'ensemble des éleveurs et se situent ainsi au cœur des échanges de ressources

au sein du réseau. Le réseau est également composé d'une multitude de petits sous-groupes d'éleveurs, apparentés à des cliques au sein desquelles se partageant une relative proximité géographique ou organisée – notamment liée à leur coappartenance à des groupes de travail au sein du collectif ou à une affinité spécifique créée suite à la participation commune au collectif.

Les échanges de ressources entre les membres des filières territorialisées sont divers. Pour commencer, il est à noter qu'il n'y a pas, ou très peu, d'échanges de conseils techniques en élevage entre les membres des filières territorialisées. En effet, le collectif se concentre sur la partie transformation et n'aborde les questions d'élevage qu'au sein du groupe de travail qui lui est dédié. Outre le fait que les éleveurs ont leurs propres réseaux techniques locaux, l'absence d'échanges de conseils techniques en élevage s'explique également par le fait que les éleveurs, ne partageant pas de proximité géographique, présentent des systèmes d'élevage très différents, entre les élevages de plaine et les élevages de montagne.

En termes d'échanges de conseil de transformation, quelques échanges inter-individuels entre membres partageant des affinités particulières sont identifiés. Néanmoins, la majorité des échanges se font avec les salariés : techniciens et ingénieurs qualité. Ce sont des personnes ressources pour les éleveurs, et grandement disponibles. Il est à noter que le collectif est doté de groupes de discussions collectives sur des réseaux sociaux tels que WhatsApp, sur lesquels les éleveurs échangent de nombreuses informations concernant la transformation, sans néanmoins solliciter une personne en particulier. Aussi, une école de formation interne a été créée pour que les éleveurs-transformateurs puissent acquérir les différentes compétences nécessaires.

Les échanges de matériel agricole et de coup de main à la ferme sont fortement limités. Les éleveurs sont géographiquement trop éloignés les uns des autres pour assurer de tels échanges. Il est à noter néanmoins qu'il y a quelques dépannages entre éleveurs « *les plus proches* » lorsque l'un d'eux manque d'emballages ou autre petit matériel de transformation.

Les contacts réguliers, comme échange de ressource sociale entre membres des filières territorialisées, sont fortement centralisés autour de chaque éleveur avec ses distributeurs, liés à leur prise en charge des commandes, livraisons, etc. Les éleveurs témoignent d'une relation plus fine que juste « *commerciale* ». De plus, entre les éleveurs, un contact régulier est assuré entre ceux qui travaillent au sein des mêmes groupes de travail, ainsi qu'entre ceux qui ont établi de plus fortes affinités entre eux. De plus, les membres se voient systématiquement plusieurs fois par an pour participer aux réunions du collectif d'éleveurs. Ils témoignent de contacts permettant de lutter contre un isolement - qui s'est accru avec le lancement de la transformation à la ferme. « *Il y a des interactions entre éleveurs, et avec les salariés. [...] On se sent moins seul, notamment vu qu'on parle moins avec nos voisins pour le côté concurrentiel.* » (Éleveur-transformateur, 2022).

Finalement, les échanges d'informations à caractère commercial sont également fortement centralisés autour de chaque éleveur avec ses distributeurs. Du fait de la gestion individuelle de la commercialisation, les éleveurs échangent avec leurs distributeurs concernant la gamme proposée, les retours consommateurs, la demande pour de nouveaux goûts, etc. Le Président de réseau et les salariés sont également pourvoyeurs d'informations à caractère commercial, essentiellement sous un format d'accompagnement (création d'un book commercial, accompagnement économique, etc.). En outre, les éleveurs-transformateurs mutualisent des ressources commerciales, principalement leur marque collective, et la réputation qui lui est associée.

3.4.2. Gouvernance de la filière territorialisée

Nous analysons dans cette partie les stratégies de création, distribution et sécurisation de la valeur mises en œuvre par le collectif d'éleveurs-transformateurs au sein de ses filières territorialisées, et le rôle sur ces stratégies de gouvernance de la structure du réseau d'échanges des ressources et de l'accès à des ressources extérieures.

3.4.2.1. Création de valeur

La création de valeur est assurée par des stratégies de différenciation et des stratégies de maîtrise de l'offre.

D'une part, pour se différencier, les éleveurs-transformateurs des filières territorialisées ont pour objectif de proposer une gamme de produits lactés fermiers, locaux et biologiques, de qualité, performants, réguliers, et homogénéisés à l'échelle du territoire national, le tout sous une marque commerciale commune.

Pour assurer la qualité, l'homogénéisation, la régularité et la performance des produits au sein d'un réseau composé de nombreux éleveurs aux profils variés et aux situations géographiques différentes, des cahiers des charges spécifiques, tant pour l'élevage que pour la transformation sont mis en place. Le cahier des charges pour l'élevage vient compléter le cahier des charges de l'agriculture biologique en interdisant l'utilisation de robot de traite, en imposant une alimentation composée au minimum de 70% d'herbe. Le cahier des charges spécifique à la transformation engage l'utilisation stricte du lait non homogénéisé et non standardisé de la ferme, l'utilisation de sucre et de cacao issus du commerce équitable ainsi que des emballages d'origine française et dicte des règles concernant les gammes de produits (obligation de proposer une gamme de base, interdiction de proposer un nouveau produit sans accord du collectif).

Aussi, le réseau met à disposition de ses membres une multitude d'outils favorisant la maîtrise technologique de l'activité de transformation et d'assurer une performance commerciale. Ces outils facilitent le lancement et le développement d'ateliers de transformation dans les fermes. Il s'agit tant de conseils pour les plans d'atelier de transformation et de matériel, que de listes de fournisseurs, que d'expertise technique, de recettes de transformation, de mise à disposition d'un packaging et d'un suivi de communication, d'un accompagnement à la réalisation d'un business plan, de mise à disposition de données de rentabilité, de formations internes diverses, etc. Ces connaissances, compétences et savoir-faire sont le fruit d'un suivi de la part des salariés qui centralisent les retours d'expériences des différents membres. Elles sont par la suite diffusées, entre autres pendant les stages et au sein de l'école de formation interne au réseau.

Le résultat de cette mutualisation de connaissances et compétences permet aux éleveurs « *d'atteindre la qualité souhaitée dès les premiers litres de lait transformé* » ainsi que d'acquérir la confiance des GMS qui retrouvent les mêmes produits partout en France : « *On est des producteurs locaux, fermiers, mais on a une structuration et une organisation comparable à une PME nationale. On a des retours des clients par rapport à ça. Le réseau donne accès aux fermiers à ces enseignes.* » (Éleveur-transformateur, 2022).

De plus, en vue d'assurer leur accès au marché et au vu du peu d'échanges de ressources avec les distributeurs, la filière décentralisée assure son accès au marché en spécifiant de plus en plus le produit proposé. En effet, l'objectif est d'avoir une longueur d'avance sur la différenciation des produits (avec calcul d'empreinte carbone par exemple), d'afficher une grande transparence avec les consommateurs, ou encore de déployer une large communication extérieure. A titre d'exemple, sur les emballages des

produits, un repiquage vers la ferme spécifique d'où vient le produit est affiché sous la marque commune.

Pour la mise en œuvre de ces stratégies de différenciation, les filières décentralisées s'appuient sur une structure de réseau caractérisée par un réseau de grande taille, composée d'une diversité de membres, dont chacun échange diverses ressources avec les salariés du collectif. En effet, le positionnement significatif des salariés du collectif en tant que pont dans les échanges de ressources en favorise la mutualisation entre éleveurs. Ainsi, les salariés sont les témoins privilégiés des expériences des différentes fermes et en facilitent la diffusion au cours de formations. La mutualisation des ressources est également favorisée par le partage d'une proximité organisée entre les éleveurs, qui ont les mêmes ateliers, les mêmes manières de fonctionner de s'organiser, les mêmes niveaux de performance et qui font donc face aux mêmes problèmes.

D'autre part, pour assurer la maîtrise des volumes, les éleveurs-transformateurs se répartissent autour de différentes zones de chalandise s'étendant sur un périmètre de 80 km autour de chaque ferme, au sein desquelles ils développent leur filière territorialisée. Au sein de leur zone de chalandise, les éleveurs gèrent eux-mêmes les volumes produits. Les volumes transformés correspondent aux commandes réalisées hebdomadairement par les distributeurs. Les surplus de lait qu'ils ne transforment pas sont collectés par des coopératives laitières ou des industriels privés.

Pour pérenniser le fonctionnement de répartition du territoire, l'intégration d'un nouveau membre est conditionnée au fait qu'il ne soit pas localisé dans la zone de chalandise d'un éleveur déjà en place ou qu'il propose un produit complémentaire (du fromage au lieu du yaourt par exemple). A noter que la taille des zones est restreinte par le cahier des charges en élevage : « *Le cahier des charges en élevage ne permet pas aux fermes de se développer énormément* » (Président du collectif, 2022).

3.4.2.2. Distribution de la valeur

Au sein des filières territorialisées, les éleveurs-transformateurs ont pour objectif de s'assurer une rémunération juste.

Un prix rémunérateur est assuré, d'une part, à travers l'achat du lait au sein des fermes par l'atelier de transformation de l'exploitation à un prix fixé à l'avance par le collectif en fonction du prix de revient. Ce prix du lait est supérieur – à hauteur de 25% - au prix du lait bio habituellement collecté. De plus, chaque ferme récupère les marges de ses ventes de produits transformés, en fonction de ses volumes et de l'optimisation de son atelier de transformation. Les prix de vente des produits transformés sont basés sur des indicateurs calculés sur base des coûts de production. Ces calculs sont assurés par un salarié du collectif « *qui sait exactement combien coûte un yaourt nature ou un brassé* » (Éleveur-transformateur, 2022). Sur base de ces calculs, le salarié est également capable de dire que certains produits ne sont pas rentables : ces produits sortent alors de la gamme. La Figure 30 récapitule les calculs des prix appliqués.

| Calcul des prix | |
|-------------------------------|---|
| Prix du lait auto-payé | Prix du lait collecté AB + 25% = 575€/1000 litres en 2022 |
| Prix des produits transformés | Sur base des coûts de production calculés par un salarié du collectif |

Figure 30 Illustration des prix appliqués par les éleveurs-transformateurs

De plus, un prix rémunérateur est facilité par la capacité des éleveurs de réseau à « tenir les prix » face aux aléas conjoncturels du marché. Cette stratégie est possible notamment grâce aux achats en commun, limitant l'augmentation des coûts de production.

Ces différentes stratégies sont réalisables au sein d'un réseau de grande taille, au sein duquel un salarié peut centraliser les chiffres de chaque membre et les comparer et analyser.

3.4.2.3. Sécurisation de la valeur

Au sein de la filière décentralisée, les éleveurs ont pour objectif d'assurer leur accès au marché et la pérennité de leur marque collective.

D'une part, pour qu'il soit pérenne, le réseau se doit d'assurer que ses membres soient capables d'assumer la marque individuellement car « *s'il y en a un qui foire, ça a des conséquences sur tous les autres* » (Éleveur transformateur, 2023). Pour cela, le réseau s'est doté d'un processus d'entrée cadré, avec un protocole strict comprenant la vérification des comptes, un questionnaire concernant le cahier des charges, la vérification du périmètre et l'étude de marché. La mise en application des cahiers des charges internes est également contrôlée, tant par les salariés lors de leurs multiples visites sur les fermes que par un organisme certificateur extérieur.

D'autre part, pour sécuriser l'accès sur un marché hautement concurrentiel, les éleveurs-transformateurs s'appuient sur la réputation et la crédibilité de leur marque collective. Cette crédibilité et cette réputation se forgent à travers la différenciation des produits (par la maîtrise technologique, par les outils commerciaux, par les cahiers des charges exigeants, etc) ainsi qu'à travers une large communication extérieure, notamment au cours de la participation à des concours. Ces outils favorisant la professionnalisation des éleveurs-transformateurs assurent leur accès à un marché : « *Dans les grandes surfaces, il y a un a priori sur les produits « fermiers », concernant leur stabilité, leur régularité etc. Mais avec le collectif, on est très structurés* » (Éleveur transformateur, 2023). Le Président du collectif témoigne également en ce sens : « *En GMS, le terreau est fertile si le produit est performant, de qualité impeccable, avec une commercialisation de qualité. La qualité fermière doit être supérieure à la qualité industrielle, c'est le niveau de qualité qui permet de prendre des parts de marché. Pour atteindre cette qualité, il y a nécessité de mutualiser.* » (Président du collectif, 2022).

3.5. Filière territorialisée blé-farine-pain

Dans cette section, nous présentons les résultats propres à la filière territorialisée blé-farine-pain biologique. Les données recueillies pour cette filière territorialisée sont des données propres à une phase test mise en place par les membres. Il est néanmoins à noter que la phase test n'a pas été reconduite. Nous présentons ce cas d'étude pour analyser les modes de gouvernance originaux qu'ils ont souhaité mettre en place.

3.5.1. Structure générale du réseau

Le graphe de la Figure 31 présente le réseau d'échanges de ressources entre membres de la filière territorialisée blé-farine-pain biologique.

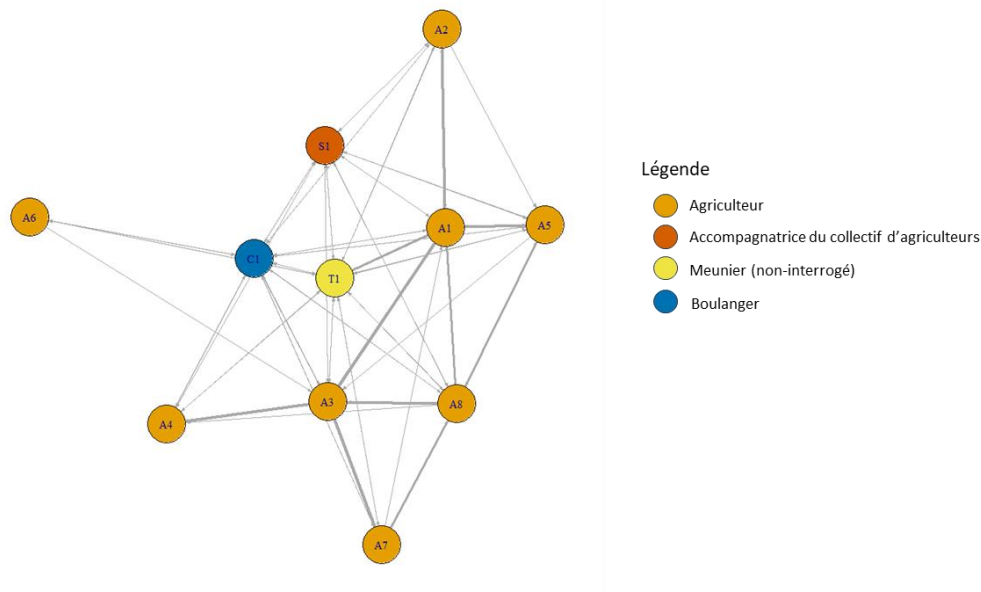


Figure 31 Réseau d'échanges de ressources au sein de la filière territorialisée blé-farine-pain

La morphologie générale du réseau présente 11 nœuds représentant des membres aux profils distincts : 8 agriculteurs, 1 meunier, 1 boulanger et 1 accompagnatrice du GAB63.

La densité du réseau est de 0.65 et le chemin moyen entre deux nœuds est de 1.3. La clique la plus grande est composée de 7 nœuds. En termes de positionnements significatifs, nous identifions un degré de centralité intérieur et d'intermédiarité élevé pour le meunier (T1), le boulanger (C1) et l'accompagnatrice (S1). Parmi les producteurs, ce sont A1 et A3 qui ont les degrés de centralité intérieur et d'intermédiarité les plus élevés : il s'agit d'agriculteurs dont l'expérience est reconnue par les autres. Tous deux sont des figures centrales et motrices des groupements bio et associatifs locaux. De plus, A1 est un précurseur de la paysannerie-boulangerie, avec une expérience et des connaissances particulièrement utiles dans le cadre de la filière territorialisée.

Les échanges sont particulièrement cohésifs et multiplexes entre les agriculteurs. Ces échanges sont favorisés par le partage d'une proximité organisée liée à la coappartenance des agriculteurs au groupe technique grandes cultures du GAB63 (dont l'objectif est l'échange de bonnes pratiques entre les membres), et une proximité géographique du fait de leur localisation en plaine de Limagne. Les ressources échangées comprennent des échanges de conseil technique entre les agriculteurs, des échanges de matériel, pouvant être expliqué par la faible présence de Cuma possédant du matériel adapté à l'agriculture biologique dans le territoire de Limagne. Les agriculteurs bio ont donc une tendance à s'échanger du matériel directement entre eux. Le réseau d'échange d'information économique et commerciale est d'une densité moins élevée, pouvant être expliqué par la faible nécessité d'échanger sur ces sujets tant que les agriculteurs sont tributaires des prix fixés par leur coopérative. Un agriculteur (A3) est néanmoins central dans ce réseau de par sa posture en tant qu'animateur d'une association d'animation à la comptabilité agricole. Ces multiples échanges de ressources cognitives, matérielles et sociales ainsi que les partages de proximités géographiques et organisées participent à la construction d'un environnement de confiance : la structure du sous-groupe de producteurs est à même d'assurer un contrôle social et la crédibilité facilitant l'engagement. De plus, les ressources circulent rapidement entre eux.

Les échanges de ressources avec le meunier et le boulanger sont moins divers. Facilités par une proximité géographique de par leur localisation à maximum deux heures de route les uns des autres, les échanges sont stimulés au cours de rencontres organisées et animées par l'accompagnatrice du GAB63. La grande majorité des agriculteurs, le meunier et le boulanger s'y retrouvent pour échanger sur leur projet commun, en apprendre sur les métiers et les contraintes de chacun, pour organiser la logistique, pour fixer collectivement les prix. Outre les réunions, les partenaires se réunissent autour de visites et de dégustations. Ces échanges de ressources et les partages de proximités organisées stimulés entre les agriculteurs, le meunier et le boulanger sont les témoins d'une phase de test et de construction de filière territorialisée, avec la volonté de créer une relation de partenariat entre ces différents maillons, favorisent l'interconnaissance et une confiance mutuelle.

3.5.2. Gouvernance de la filière territorialisée

Dans cette section nous analysons comment la structure du réseau d'échanges de ressources et les partages de proximités donnent lieu à des modalités de gouvernance spécifique de la filière territorialisée blé-farine-pain.

3.5.2.1. Création de valeur

La filière territorialisée crée de la valeur en proposant un produit agricole transformé – du pain - de qualité. La création de valeur est assurée par des stratégies de différenciation et des stratégies de maîtrise de l'offre.

D'une part, pour se différencier, les producteurs ont pour stratégie de coconstruire un produit sur base des besoins et des contraintes de chaque maillon de la filière territorialisée. Au cours de la phase test, 2.8 tonnes de blé ont été transformé en 2200 kg de farine T65 utilisée par le boulanger pour des baguettes traditionnelles. Pour cela, les membres interagissent horizontalement (entre agriculteurs) et verticalement (entre maillons) en vue de mutualiser des ressources cognitives et matérielles. Pour proposer un blé biologique de qualité, les agriculteurs réalisent des échanges techniques et des expérimentations collectives. Ils échangent des graines pour travailler avec des variétés spécifiques et se mettent mutuellement à disposition du matériel de tri et de stockage. Les échanges verticaux entre maillons sont réalisés pour valoriser les savoir-faire de chacun et de coconcevoir le produit. Ainsi, agriculteurs, meunier et boulanger communiquent pour décider quel blé semer, pour quel type de farine et quel type de pain. Ceci est favorisé par une structure de réseau au sein de laquelle les ressources circulent bien.

De plus, les membres de la filière territorialisée mettent en œuvre des mécanismes de gestion et de contrôle de la qualité du produit. Les agriculteurs assurent la gestion de la qualité du blé de par leur label individuel en Agriculture Biologique et leur participation collective au groupe technique qui prend la forme d'un espace de contrôle social et où s'opèrent des compromis concernant les volumes apportés. Le meunier et le boulanger mettent en œuvre des stratégies individuelles de contrôle à travers des analyses systématiques et assemblages de blé et des tests. La qualité du blé, de la farine et du pain est également maîtrisée collectivement entre les maillons à travers des visites de parcelles, du moulin et de la boulangerie, et à travers des analyses de blé partagées, des essais répartis de farine et la dégustation collective des pains. Au cours de la phase test, aucune procédure n'a été actée en cas de non-atteinte des objectifs qualité.

D'autre part, pour maîtriser leur offre, les agriculteurs apportent des volumes de blé suivant les besoins du boulanger. Au cours de la phase test, il s'agissait de volumes marginaux, la majorité du blé étant commercialisé auprès de coopératives agricoles ou transformé individuellement au sein des fermes.

3.5.2.2. Distribution de valeur

Les acteurs de la filière territorialisée interagissent en vue de distribuer équitablement la valeur entre les maillons et ainsi permettre une juste rémunération de chacun des membres. La structure de réseaux et les partages de proximités facilitent les échanges et négociations transparents mis en place entre les membres pour fixer les prix. En effet, d'une part, les agriculteurs mènent un travail de calcul des coûts de production de leur blé pour annoncer un prix permettant de les couvrir. D'autre part, des échanges technico-économiques sont menés entre maillons sur la base de ces calculs exposés de manière transparente. Ces échanges technico-économiques permettent de comprendre les enjeux de chacun et de trouver des compromis adaptés à leurs situations particulières. A titre d'exemple, lorsque le boulanger raconte que le coût de la farine représente 2% de ses coûts totaux de boulangerie, un des producteurs réagit : « *C'est bien le premier boulanger de France qui le dit* », témoignant de la transparence des échanges et de la confiance établie entre les membres.

Au cours de la phase test, les prix appliqués étaient les suivants : 300€/tonne de blé pour la mouture, 1.25€/kg de farine, 5.20€/kg de baguette traditionnelle.

3.5.2.3. Sécurisation de valeur

En vue de sécuriser la valeur face à la concurrence extérieure, les membres de la filière territoriale discutent et prédéfinissent leurs objectifs, notamment en matière de choix de marché. Ceci concerne les stratégies d'intégration et d'ouverture à d'autres acteurs, les stratégies de mise en concurrence avec les activités de chacun des maillons et de leurs pairs et les stratégies de sécurisation par la recherche d'un équilibre dans les poids des maillons dans les activités de chacun. De plus, une relation de confiance est tissée entre les membres, source de sécurisation face à la concurrence extérieure. Cette confiance est illustrée par l'absence de volonté de faire des contrats écrits : « *Je ne fais que des contrats oraux. Les seuls écrits que j'ai faits, ça s'est mal passé. Il s'agit de créer une relation de confiance, de respect* » témoigne le meunier.

Outre la concurrence extérieure, la filière territoriale fait face à la concurrence en interne : parmi les agriculteurs membres, certains développent une activité de paysannerie-meunerie-boulangerie à la ferme. Les volumes de blé se répartissent alors entre la filière territoriale et l'activité individuelle. Les apports à la filière n'ont pas été actés ou sécurisés, participant entre autres à la mise en péril du collectif.

4. Discussion

Dans cette section discussion, nous commençons par proposer une analyse transversale aux cinq cas d'études présentés en résultats. Ensuite, nous discutons cette analyse au regard de la littérature et finissons par présenter les limites et perspectives de ce chapitre.

4.1. Analyse transversale aux cas d'étude

Le Tableau 7 récapitule les principaux résultats obtenus pour les cinq cas d'étude. L'analyse transversale de ces résultats que nous proposons revient sur les éléments de distinction entre des modes de gouvernance territoriale et des modes de gouvernance sectorielle. Plus particulièrement, l'analyse transversale étudie comment les échanges de ressources et les partages de proximités facilitent – ou non – l'adoption d'une gouvernance territoriale au sein de filières territorialisées à vocation agroécologique. Pour cela, nous revenons sur la grille de Sylvander et Marty (2000) pour les types de relations entre producteurs et entre maillons des filières territorialisées, ainsi que les dispositifs de normalisation appliqués.

Tableau 7 Tableau récapitulatif des résultats du chapitre 3

| Filière territorialisée | Laiterie artisanale | Huile de cameline | Légumes | Réseau éleveur-transfo | Blé-farine-pain |
|--|---|--|--|---|---|
| Taille | 5 éleveurs 1 gérante laiterie 20 distributeurs | 9 agriculteurs dont 1 agriculteur-huilier 2 animatrices 1 transformateur 3 distributeurs | 45 producteurs 6 salariés 50 distributeurs | 43 éleveurs 6 salariés 2000 distributeurs | 8 agriculteurs 1 animatrice 1 meunier 1 boulanger |
| Echanges de ressources | | | | | |
| - Mesures de cohésion | Densité : 0.16 Distance moyenne : 1.83 Cliques d'éleveurs et gérante | Densité : 0.54 Distance moyenne : 1.45 Groupe cohésif d'agriculteurs | Densité : 0.05 Distance moyenne : 2.51 Cliques de producteurs fondateurs et cliques de proximité géographique | Non renseigné | Densité : 0.65 Distance moyenne : 1.3 Cliques de producteurs |
| - Positionnements significatifs | Éleveurs fondateurs Gérante laiterie | Agriculteur -huilier Animatrices Transformateur | Producteurs expérimentés Salariés | Non renseigné | Producteurs expérimentés Meunier et boulanger Animatrice |
| Partages de prox (Entre prod/entre maillons) | Orga : +/- Géo : +/- | Orga : ++/+ Géo : +/- | Orga : +/- Géo : +/- | Orga : +/- Géo : -/+ | Orga : ++/+ Géo : +/- |
| Gouvernance filière | | | | | |
| Création de valeur | | | | | |
| - Différenciation | Produits locaux et bio, de qualité Cahier des charges interne Laiterie collective | Produits bio et équitables ROI de qualité interne | Gamme diversifiée de légumes bio toute l'année Règles de qualité internes (fiches d'agrégé) Matériel collectif | Produits fermiers, bio et locaux Marque collective Cahier des charges interne Maîtrise technologique | Produit bio et local Co-construction du produit sur base des besoins et contraintes des maillons |
| - Maîtrise de l'offre | Sur commande Excédents de lait vendus à l'industriel privé | Planification Gestion collective des surplus, création de stocks | Planification Stockage en chambre froide Gestion individuelle des surplus | Sur commande Zones de chalandise | Planification |
| Distribution de valeur | | | | | |
| - Volumes entre producteurs | En fonction de la taille des élevages | Répartition volontaire marquée par des rapports de force | Règles de répartition marquées par des rapports de force | Chaque producteur gère ses volumes | Répartition volontaire |
| - Prix entre maillons | Prix de revient plancher calculé et fixé par les éleveurs | Prix de campagne basé sur coûts de production Encadré par prix plancher et prix plafond | Prix fixé par le salarié sur base des prix plancher par légume calculé par les producteurs | Prix de revient calculé par un salarié du réseau | Prix coconstruit entre maillons, calculé sur base de leurs coûts de production |
| Sécurisation de valeur | Qualité, image et contact distributeurs Enjeu de transmission | Contrats d'engagement Label équitable Maîtrise technique d'une culture « oubliée » | Assurer une gamme diversifiée et régulière Clause de non-concurrence Diversifier les débouchés | Crédibilité et réputation de la marque collective | Confiance entre les maillons |

4.1.1. Interdépendances entre producteurs

4.1.1.1. Interdépendances pour créer, distribuer et sécuriser la valeur

De l'analyse articulée des structures de réseaux, des partages de proximités et des modes de gouvernance de nos cinq cas d'étude, nous identifions des interdépendances fortes entre les producteurs pour assurer la création, distribution et sécurisation de la valeur au sein des filières territorialisées dont ils sont membres. En effet, les producteurs sont co-responsables et assurent collectivement la différenciation, la qualité et des volumes de production, la fixation des prix, ou encore la pérennité de la filière territorialisée. Cette gestion collective est une caractérisation centrale de la gouvernance territoriale.

Ainsi, d'une part, les résultats obtenus pour les différents cas d'étude montrent que la gestion de la production est grandement collective. La diminution des coûts de production par la mutualisation de matériel (chambres froides, laiterie), la planification collective de la production et la répartition des volumes, la création de références techniques ou encore la gestion collective des stocks sont des stratégies de gestion collective de la production identifiées.

D'autre part, les résultats obtenus montrent que la pérennité des filières territorialisées est également collective. Le développement et le maintien d'une image ou d'une marque collective, ainsi que de la crédibilité et de la confiance qui en émanent, ou encore des processus cadrés d'intégration de nouveaux membres sont des stratégies de sécurisation collectives entre producteurs identifiées.

Aussi, les résultats montrent que la fixation des prix, lorsqu'elle est assurée par les producteurs, est gérée collectivement. Les prix se calculent sur base des coûts de production des producteurs, et sont, dans certains cas, cadrés par des prix planchers et plafonds.

Il est néanmoins à noter que, bien que les niveaux de qualité soient collectivement convenus (à travers des cahiers des charges internes, des règles d'ordre intérieur, des fiches d'agrèage, des références techniques), la gestion de la qualité est, dans la plupart des cas d'étude, individuelle. Ainsi, des contrôles de qualité sont réalisés, et entraînent une responsabilité individuelle des invendus.

Aussi, la gestion des surplus est, dans la plupart des cas d'étude, individuelles. Nos résultats montrent que les producteurs ont pour la plupart une option de débouché supplémentaire (coopérative agricole ou laitière, industriel privé, ventre directe, courtier) auprès duquel ils peuvent commercialiser les volumes non-transformés et distribués avec la filière territorialisée.

4.1.1.2. Sécuriser les interdépendances par des échanges de ressources

Pour assurer cette co-responsabilité et cette gestion grandement collective de la création, distribution et sécurisation de la valeur, les producteurs échangent et mutualisent des ressources de différentes natures.

Premièrement, il s'agit d'échanges techniques qui facilitent la mise en place de pratiques dans les fermes pour assurer la qualité et la quantité requises du produit : celles-ci nécessitent de nouvelles connaissances et compétences que les producteurs vont chercher, entre autres, auprès de leurs pairs. Nos résultats montrent que les échanges de conseils techniques se réalisent davantage entre producteurs partageant une proximité géographique. En effet, dans les collectifs dont les membres sont éparpillés géographiquement, il a été identifié que les échanges de conseil se font davantage avec des membres voisins. Néanmoins, le partage de proximité géographique ne conditionne pas les échanges techniques : ils peuvent être facilités par la présence d'un salarié technicien faisant circuler les conseils techniques. De plus, la proximité organisée joue également un rôle dans les échanges de conseils, soit

par similitude (entre producteurs ayant les mêmes types de fermes, entre producteurs partageant des affinités amicales), soit par appartenance (entre producteurs participant communément à des groupes, internes ou externes, d'animation et d'accompagnement technique). En effet, nos résultats montrent que les échanges de conseils techniques sont plus fréquents lorsqu'une structure d'animation et d'accompagnement les appuie. De plus, les structures générales de réseaux d'échanges de conseils techniques identifient que les pairs les plus régulièrement sollicités pour des conseils techniques sont des producteurs dont l'expérience agricole est reconnue, par ancienneté ou par notoriété.

Outre les échanges techniques agricoles ou de transformation, des échanges technico-économiques sont également identifiés entre producteurs, notamment en vue de calculer les coûts de production nécessaires à la fixation d'un prix juste et rémunérateur. Il est à noter que ces échanges sont moins de l'ordre de l'interpersonnel mais davantage de l'ordre collectif : les données technico-économiques sont généralement collectées par les animateurs ou salariés qui les présentent ensuite à l'ensemble des producteurs pour qu'elles soient discutées et appropriées.

De plus, nos résultats identifient des échanges de ressources sociales sous forme de contact régulier entre les producteurs. En effet, qu'ils soient qualifiés d'entre collègues ou d'entre amis, les échanges de contacts sociaux sont systématiquement relevés au sein des collectifs. Les contacts réguliers sont plus fréquemment identifiés entre producteurs partageant une proximité géographique et/ou une proximité organisée. Selon les collectifs, ces contacts permettent une lutte contre l'isolement lié à un esprit individualiste et compétitif environnant (« *Chez les conventionnels, c'est trop individualiste* » [Agriculteur, 2022]) ou à une absence d'affinité avec d'autres agriculteurs (« *Les bios, c'est pas les mêmes logiciels que les conventionnels, c'est pas le même état d'esprit. C'est difficile de s'entendre avec les autres, ce n'est pas même le même métier* » [Agriculteur, 2022]) ou tout simplement de sortir la tête du guidon, de sa ferme. Ceci permet un soutien et une sécurité morale pour les producteurs s'installant ou mettant en place des changements de pratiques, et participe ainsi à la création de valeur au sein de la filière territorialisée.

Finalement, nos résultats identifient quelques échanges de matériel agricole et de coups de main à la ferme entre producteurs. Les échanges de ressources matérielles sont nécessaires à la production et donc à la création de valeur au sein des filières territorialisées. Il s'agit soit de semences lorsqu'elles ne sont pas disponibles ailleurs, soit d'équipement : partage d'outils spécifiques, prêt d'outils pour gagner en efficacité ou dépannages. Il est à noter que ces échanges d'équipement sont largement contraints par la localisation des producteurs : nos résultats n'identifient que des échanges de matériel entre producteurs partageant une proximité géographique. Il est à noter qu'au-delà de ces échanges interindividuels identifiés, il y a également de la mutualisation de matériel identifiée à l'échelle collective : espaces de stockage, matériel de conditionnement, laiterie. Dans tous les cas d'étude, les échanges de coups de main à la ferme sont inexistantes ou marginaux.

4.1.1.3. Sécuriser les interdépendances par des mécanismes de contrôle formel

De l'analyse transversale aux cinq cas d'étude, nous identifions deux modalités de contrôle de ces relations d'interdépendance entre producteurs.

D'une part, les filières territorialisées caractérisées par une structure de réseau d'échanges de ressources entre producteurs cohésive et des partages de proximités géographique et organisée préalables à la filière territorialisée, bénéficient d'un environnement de confiance, d'engagement et de contrôle social sécurisant ces interdépendances. Bien que des règles formelles soient écrites pour cadrer la production (cahier des charges spécifiques, règlement d'ordre intérieur), leur contrôle formel est peu contraignant. Il s'agit de groupes de producteurs de petite ou moyenne taille, au sein desquels

sont partagées des proximités géographiques et organisées. Les entrées de nouveaux associés sont pour cela davantage freinées.

D'autre part, les filières territorialisées caractérisées par une structure de réseau d'échange de ressources entre producteurs moins cohésive, et sans partage de proximité organisée préalable à la filière territorialisée, se dotent de divers outils formels contraignants pour contrôler les interdépendances et ainsi compenser l'absence initiale de confiance ou de contrôle social. Ces outils (contrôle des cahiers des charges spécifiques, fiches d'agrèage) ont pour objectif d'homogénéiser l'offre de producteurs aux profils variés. Leur mise en application est contrôlée de manière formelle, et des sanctions sont prévues. Outre ces outils de contrôle, ces sous-groupes de producteurs sont composés de figures centrales dans les échanges de ressources, qui en assurent la circulation au sein de l'ensemble des producteurs. Il s'agit de groupes de producteurs de grande taille, au sein desquelles des proximités géographiques et organisées ne sont pas nécessairement partagées. Les entrées de nouveaux membres ne sont donc pas comprises par des freins liés aux partages de proximités par exemple, mais sont cadrées par des processus d'entrée contraignants.

Il est à noter que quelle que soit la modalité de contrôle de interdépendances entre producteurs, nos résultats identifient un risque d'asymétrie entre les producteurs lorsqu'il s'agit de répartir les volumes de production. Au sein des filières territorialisées, la répartition des volumes entre les producteurs a pour objectif de se faire de manière égalitaire ou de manière juste. Nous pouvons observer que la répartition des volumes est marquée par des rapports de force au sein des sous-groupes de producteurs. Les producteurs au degré de centralité élevé sont les producteurs apporteurs de plus gros volumes : ceci indique des rapports de force liés au pouvoir informel de certains producteurs liés à leur positionnement significatif dans le réseau d'échanges de ressources.

4.1.2. Interdépendances entre acteurs économiques des filières territorialisées

4.1.2.1. Interdépendances entre acteurs économiques pour la création, distribution et sécurisation de la valeur

De l'analyse articulée des structures de réseaux, des partages de proximités et des modes de gouvernance de nos cinq cas d'étude, nous identifions des relations d'interdépendances entre les différents acteurs économiques (producteurs, transformateurs, distributeurs) des filières territorialisées pour assurer la création, distribution et sécurisation de la valeur. En effet, à travers des mécanismes de gestion des volumes collectifs (des commandes hebdomadaires ou une planification annuelle de la production), la prise en compte des besoins et contraintes des différents maillons (dans le choix des produits, dans la fixation des prix), ou encore la contractualisation engageant les différents maillons, les filières territorialisées sont caractérisées par la recherche d'un marché spécifique et dédié. Une telle caractéristique est propre aux modes de gouvernance territoriale.

4.1.2.2. Interdépendances sécurisées par des échanges de ressources et des mécanismes de contrôle formel entre maillons

Une analyse transversale de nos résultats nous permet d'identifier deux configurations de coordination d'acteurs au sein de filières territorialisées distinctes : les partenariats multi-acteurs et l'intégration verticale multi-activités par les producteurs.

D'une part, nos résultats identifient des processus de coordination s'appuyant sur des relations partenariales entre les maillons des filières territorialisées. Celles-ci sont caractérisées par des structures de réseaux d'échanges de ressources cohésives et concentrées entre les producteurs,

transformateurs et distributeurs. Alors que les producteurs partagent une proximité organisée préalable à la filière territorialisée, une proximité organisée est stimulée avec les autres maillons au cours de différentes rencontres et réunions qui ont vocation à assurer une interconnaissance, la compréhension des besoins et contraintes de chacun ou encore le partage d'analyses. Ceci engendre une co-construction du produit (sa qualité et son volume, son prix, sa spécificité qui répond aux attentes de tous les membres). Pour cela, les membres créent et mutualisent des ressources entre eux. Les rapports de force entre acteurs économiques sont relativement équilibrés : du fait de la co-construction du produit, les membres sont interdépendants entre eux pour la création et mutualisation des ressources nécessaires à ce processus. De telles interdépendances sont sécurisées par des relations de confiance ou par des contrats formalisés qui attestent d'un engagement commun.

D'autre part, nos résultats identifient des processus de coordination caractérisés une intégration verticale des activités de transformation ou de distribution par les producteurs. Alors que les producteurs concentrent les activités de production, transformation et/ou distribution, ils entretiennent des relations commerciales avec les distributeurs finaux de leurs produits. Au-delà de la relation commerciale, une proximité organisée avec les distributeurs n'est pas recherchée. Les producteurs sont porteurs des initiatives et consultent donc seulement les distributeurs finaux dans l'objectif d'une mise en adéquation de l'offre et la demande, grâce à un système de commande ou de planification. Les structures de réseaux d'échanges de ressources au sein des filières territorialisées sont dès lors caractérisées par une architecture plus pyramidale ou en entonnoir : le groupe de producteurs commercialisant auprès de nombreux distributeurs. De telles configurations assurent une sécurisation du rapport de force pour les producteurs sans pour autant solliciter un contrôle social ou formalisé : les producteurs ne dépendent pas d'un distributeur en particulier. A noter que dans le cas de la filière territorialisée de légumes, les producteurs planifient une production en fonction des besoins identifiés des distributeurs, sans néanmoins sécuriser la vente, faute de contractualisation.

Du fait que les producteurs intègrent les activités de transformation ou conditionnement et qu'ils entretiennent une relation commerciale avec les distributeurs, sa spécification se définit entre producteurs en vue d'assurer une part de marché. Pour les mêmes raisons, les producteurs annoncent unilatéralement un prix aux distributeurs. Ainsi, la création et la mutualisation de ressources nécessaires à la gouvernance de ces filières territorialisées se réalisent majoritairement entre producteurs, sans participation des distributeurs. Prix et spécificité du produit deviennent dès lors des signaux attestant de la qualité et de l'origine des produits.

4.2. Discussion au regard de la littérature

Nos résultats soulèvent plusieurs points d'intérêt qu'il convient de discuter au regard de la littérature.

Premièrement, nos résultats identifient une diversité de modalités de création, distribution et sécurisation de la valeur mise en œuvre au sein des différentes filières territorialisées. Alors qu'une large partie de ses modalités sont dotés de caractéristiques propres à la gouvernance territoriale (à savoir une gestion collective de la production, la recherche d'un marché dédié, la création de normes spécifiques), nous identifions également des modalités propres à la gouvernance sectorielle (la recherche d'homogénéité et de standardisation, la gestion individuelle de la qualité et des surplus de volumes). Une telle hybridation de modalités fait écho aux travaux de Sylvander et Marty (2000) qui ont analysé et défini « un modèle flexible » caractérisé par des compromis et des combinaisons des logiques sectorielles et territoriales dans les modes de gouvernance des AOP.

Deuxièmement, nos résultats montrent que les modes de coordination des membres des filières territorialisées reposent sur un équilibre entre proximité géographique, confiance entre les membres et

mise en application de règles formelles. Ils entrent alors en cohérence avec les travaux montrant qu'il y a interdépendance entre proximités géographiques et proximités organisées (Torre et Beuret, 2012), et que les proximités géographiques sont des ressources latentes (Talbot, 2010) activables par les proximités organisées – pour élaborer un projet, assurer son développement et réguler les relations (Martin et Tanguy, 2018). Plus particulièrement au sein des systèmes agricoles et alimentaires, il a été montré qu'outre les contrats et les prix comme outils traditionnels de coordination, la confiance organisationnelle (qui repose sur des engagements entre les individus à travers des situations répétées et face à face et/ou des règles internes) permet l'action collective en réduisant l'incertitude des acteurs et de leurs comportements par la mise en place d'engagements explicites et implicites garants de la réputation (Torre et Chia, 2000). De ce fait, les problèmes de coordination au sein de groupes localisés de producteurs trouvent leur solution par la mise en œuvre de contrats et de dispositifs de coordination et reposent sur le socle de la confiance organisationnelle (Torre, 2002). Il a également été montré la nécessité de mise en place d'institutions multiniveaux, de règles de production, précisant les façons de faire, mais aussi les contrôles et sanctions (Pachoud, 2020).

Ceci fait écho à la littérature propre à l'économie des coûts de transaction stipulant qu'un ensemble de règles minimales et des mécanismes de contrôle et de coordination devraient être mises en place afin de réduire les coûts d'organisation mais que d'autres mécanismes doivent intervenir pour résoudre des problèmes auxquels les règles et contrats incomplets ne répondent pas, notamment en s'appuyant sur le capital relationnel des membres (Krishna, 2000). Aussi, lorsque les membres partagent une confiance forte, des règles et contrats vont généralement être nécessaires pour traduire les attitudes et valeurs individuelles en des comportements coordonnés (Krishna, 2000). Ainsi, la coordination d'acteurs s'appuie sur des normes, réseaux, confiance, institutions, règles formelles et informelles qui existent au sein d'un groupe (Ostrom et Ahn, 2009). La confiance est renforcée quand des institutions récompensent l'honnêteté et réduit dès lors la surveillance nécessaire (Ostrom et Ahn, 2009).

Dans notre analyse, nous identifions la formalisation de règles sous diverses formes : règlements d'ordre intérieur, fiches d'agrèage ou encore des contrats. Ces questions de contractualisation font écho aux travaux menés dans des filières plus traditionnelles qui engagent des projets de diversification dans un contexte de transition agroécologique. Ainsi, ces travaux montrent que la contractualisation pluriannuelle permet d'engager les différents maillons dans la pérennité du processus de production, permettant de donner de la lisibilité dans les choix productifs, assurant une meilleure transmission de la valeur ajoutée et des connaissances entre les acteurs (Cholez et al., 2017 ; Meynard et al., 2013 ; Magrini, 2023).

Il est à noter que notre analyse de réseaux n'inclut pas directement les consommateurs du fait de leur présence indirecte dans les modes de gouvernance des filières territorialisées étudiées. Il est néanmoins à noter qu'en vue d'assurer une confiance avec leurs consommateurs, les producteurs mobilisent des dispositifs garantissant l'origine du produit et la qualité recherchée, faisant écho aux modalités sollicitant la réputation, la qualification, la certification ou la personnalisation des produits (Vincq et al., 2010).

Nos résultats montrent que les structures de réseau et les partages de proximités peuvent être source d'asymétries entre les acteurs économiques des filières territorialisées. Ils viennent dès lors également appuyer les travaux identifiant des déséquilibres entre les producteurs au sein de circuits de commercialisation alternatifs. Alors que Pachoud (2020) a montré que la mise en place d'arrangements intentionnels à vocation de contrôle et de sanction limite les conflits entre producteurs aux niveaux de production différents, nos résultats montrent que malgré des arrangements institutionnels, des rapports de force entre producteurs persistent. Nos résultats rejoignent ceux de Terrieux et al. (2021) qui identifient également des déséquilibres entre apporteurs, du fait que les plus gros deviennent une force

économique et politique au sein de la structure. Mundler et al. (2013) montrent quant à eux que ces différents profils sont complémentaires au sein d'ateliers collectifs de transformation (ACT), les plus petits étant capables d'occuper les interstices laissés par les plus gros.

4.3. Limites et perspectives

Notre travail est comporté des limites méthodologiques pour lesquelles nous proposons des perspectives.

Pour commencer, nous avons réalisé des choix pour la mise en application de la méthode des réseaux complets : pour les filières territorialisées basées sur des partenariats ciblés entre différents maillons, nous avons interrogé l'ensemble des acteurs. Pour les filières territorialisées basées sur une intégration des activités de transformation ou distribution par les producteurs, nous avons interrogé que les producteurs. Pour ce cas de figure, nos analyses de réseaux sont dès lors tronquées du fait de s'être uniquement basées sur les témoignages des producteurs. Dans une perspective d'affiner la compréhension des rôles, positionnements et jeux d'acteurs auxquels sont confrontés les autres maillons des filières territorialisées, il nous semble intéressant de rencontrer ces acteurs et de leur soumettre la même méthode d'enquête.

Aussi, outre le choix d'avoir, pour certains cas d'étude, limité l'enquête aux producteurs, nous avons également été confronté à la difficulté de rencontrer l'ensemble des producteurs que nous souhaitions interroger. Cette difficulté est propre aux collectifs de grande taille et est particulièrement limitante pour l'analyse de réseaux complets qui ont pour vocation à étudier la structure des relations au sein d'une frontière. La solution que nous avons mise en place est la création de réseaux théoriques basés sur quelques témoignages ou la réduction de la frontière du réseau aux membres ayant effectivement été interrogés. Une autre perspective pour faire face à cette limite pourrait être d'interroger une personne ressource qui connaît suffisamment bien l'ensemble des membres pour lui proposer la méthode du réseau personnel : cette personne qualifierait ses liens avec les autres membres, ainsi que les liens entre les autres membres entre eux.

De plus, notre analyse de réseau est menée uniquement avec les acteurs économiques des filières territorialisées. Il nous semblerait intéressant de mener une analyse de réseau complet intégrant l'ensemble des personnes et des organisations préalablement identifiées à travers la méthode des narrations quantifiées dans les trajectoires d'action collective présentées dans le Chapitre 2. Une telle analyse permettrait ainsi de saisir les rapports d'interdépendances à l'œuvre à l'échelle du système agri-alimentaire territorial, faisant intervenir une plus grande diversité d'acteurs.

Aussi, dans notre analyse de réseau, nous avons utilisé des attributs pour caractériser les membres des filières territorialisées en vue d'affiner notre compréhension des rapports d'interdépendances et les rapports de force à l'œuvre entre les membres. Il s'agit d'attributs liés à la structure de la ferme ou encore aux volumes engagés dans la filière territorialisée. Il nous semble intéressant d'étendre les attributs à d'autres variables socio-économiques, notamment en identifiant le poids ou l'importance économique de la filière territorialisée dans le chiffre d'affaires global des fermes en vue d'affiner la compréhension des comportements individuels au sein de l'action collective.

De plus, notre analyse de réseau réalisée à un temps défini ne nous permet pas de comprendre l'évolution des relations et des échanges de ressources entre les membres des filières territorialisées. Mener des analyses longitudinales de réseaux complets nous semble opportun pour saisir ces évolutions. Notre analyse nous permet de comprendre comment la circulation de ressources appuie les modes de gouvernance à vocation agroécologique. Une analyse longitudinale permettrait quant à elle d'identifier également comment les modes de gouvernance influent sur la circulation des ressources.

Ceci permettrait d'affiner la compréhension du rôle de la gouvernance sur les changements de pratiques à vocation agroécologique. Outre une analyse longitudinale des réseaux sociaux, il serait également intéressant d'analyser les évolutions dans le temps des modes de gouvernance des filières territorialisées en vue de comprendre l'adaptation des règles de coordination à des dynamiques d'entrées et de sorties de membres.

Aussi, notre analyse de réseau ne permet pas de caractériser les échanges de ressources. Dès qu'il y a échange de ressource, un lien apparaît entre les deux individus concernés. Néanmoins, il serait intéressant d'évaluer ce lien sur base de différentes variables caractérisant la force du lien, en étudiant la régularité de ce lien, l'importance accordée à ce lien, le contexte de création de ce lien, etc. Ce sont des variables qui pourraient venir renseigner plus précisément l'analyse de réseau.

Finalement, nous identifions une limite méthodologique liée à notre choix des cas d'études. Nous avons réalisé l'analyse de plusieurs cas d'étude qui sont pour la majorité d'entre eux assez récents, limitant alors l'analyse de la pérennité des modalités de coordination étudiées. L'application du cadre analytique et de la méthodologie proposés à d'autres cas d'étude, dans d'autres contextes géographiques ou socio-économiques et auprès de filières territorialisées ayant fait preuve de pérennité dans le temps, est porteuse de perspectives.

Chapitre 4

Structures de réseaux, partages de proximités et modalités d'auto-organisation au sein des groupes de pairs agriculteurs

Les résultats du chapitre précédent ont montré que les interactions entre acteurs économiques des filières territorialisées facilitent la mise en œuvre de modes de gouvernance territoriale. Particulièrement, les agriculteurs participent à coconstruire l'offre et sont interdépendants et co-responsables pour la création, distribution et sécurisation de la valeur au sein des filières territorialisées dont ils sont porteurs.

Dans ce chapitre, nous portons un intérêt aux modes de coordination à l'œuvre au sein des groupes de pairs agriculteurs, particulièrement aux modalités d'auto-organisation qu'ils mettent en place pour gérer ces rapports d'interdépendance. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser, à l'aune des interactions qu'ils ont entre eux, l'engagement et la participation des différents agriculteurs et les rapports de force à l'œuvre dans leurs instances collectives de pouvoir et de décision.

Chapitre 4 : Structures de réseaux, partages de proximités et modalités d'auto-organisation au sein des groupes de pairs agriculteurs

1. Introduction : contexte et problématique

Depuis toujours, les agriculteurs se sont organisés entre eux de diverses façons, de leur propre initiative ou sous l'impulsion d'autorités, en adoptant des règles communes construites de manière formelle ou informelle, pour stocker, produire, utiliser l'espace, gérer les ressources communes, échanger, faire face aux risques (Ostrom, 1990 ; Mazoyer et Roudart, 2002 ; van der Ploeg, 2008 ; Lucas et al., 2014).

Aujourd'hui, en France, trois agriculteurs sur quatre adhèrent à au moins une coopérative agricole (Chomel et al., 2013). Néanmoins, face aux évolutions liées aux choix stratégiques de concentration et de déterritorialisation qui modifient les règles d'organisation, les coopératives agricoles, forme traditionnelle d'organisation collective entre agriculteurs, font face à des enjeux de fidélité et d'implication de leurs membres (Nicolas, 1988 ; Barraud-Didier et Henninger, 2009). En effet, Barraud-Didier et al. (2012) ont montré que la relation entre la nouvelle génération d'agriculteurs et les coopératives agricoles se distancie. La nouvelle génération a tendance à adopter des comportements plus opportunistes et individualistes, et une baisse du niveau de participation à la gouvernance des coopératives a été identifiée. De tels comportements sont liés entre autres par le niveau d'implication organisationnelle des agriculteurs, la confiance qu'ils témoignent à l'équipe dirigeante ou encore la taille de la coopérative (Barraud-Didier et Henninger, 2012 ; Draperi et Le Corroller, 2015).

Face au désenchantement ou au scepticisme de certains agriculteurs vis-à-vis des coopératives agricoles et face aux limites des formes d'action collective traditionnelles, les agriculteurs orientent leur engagement et leur prise de responsabilité vers d'autres structures collectives de proximité (Lucas et Gasselin, 2016), participant à la recomposition observée des formes d'action collective entre agriculteurs (Amichi et al., 2021).

Plus particulièrement en vue de réfléchir et mettre en œuvre la transition agroécologique, Duru et al. (2015) identifient la nécessité d'appuyer les changements à l'œuvre sur les capacités d'auto-organisation des acteurs concernés et de développer leur participation dans les instances de gouvernance polycentrique dédiées, facilitant l'action collective grâce à la pertinence, la transparence, la légitimité et l'acceptabilité des organisations, des décisions et des actions mises en œuvre (Duru et al., 2015). Ceci rejoint d'une part les travaux de Gliessman (2007) préconisant un plus grand pouvoir de décision des agriculteurs dans des systèmes agroécologiques, et d'autre part ceux de Darré (2001) qui étudient la capacité des agriculteurs à réfléchir, choisir, décider et participer par le biais de dynamiques collectives.

Alors que la coordination et la mobilisation d'une diversité d'acteurs sont régulièrement présentées comme nécessaires et indispensables à la transition agroécologique dans les territoires, les formes d'action collective uniquement entre pairs agriculteurs pourraient être appelées à être dépassées. Néanmoins, Ruault et Lémery (2009) situent le travail collectif entre pairs agriculteurs comme un élément facilitateur des collaborations multi-acteurs, dans lesquels ceux-ci peuvent avoir des faibles capacités à défendre leurs points de vue, engendrant des risques d'asymétries ou encore la faible participation des agriculteurs. C'est pourquoi un intérêt se porte pour les modalités d'organisation au sein de groupes de pairs agriculteurs qui participent à des projets multi-acteurs dans leur territoire.

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons tout particulièrement aux collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées.

Dans la lignée des travaux de Torre (2002) ayant montré que les questions de coordination et d'organisation collective interne entre producteurs d'AOC trouvent leur solution dans la mise en place de dispositifs de gouvernance et de contrats et s'appuient sur une confiance organisationnelle, un courant de la littérature s'intéresse aux nouvelles formes d'organisation collective entre agriculteurs et plus particulièrement aux renouvellements des modes de gouvernance et des modalités de coopération entre agriculteurs.

Ainsi, d'une part, certains travaux étudient les supports de ces nouvelles formes d'action collective, comme l'interconnaissance, l'habitude de coopération et la proximité géographique entre producteurs (Gislard et al., 2021), la combinaison d'un partage de proximité organisée et géographique entre producteurs (Gafsi et Terrieux, 2019), ou encore la confiance entre producteurs nécessaire dans la constitution de collectifs (Vergote et Tanguy, 2021). D'autre part, d'autres travaux étudient les déterminants institutionnels de la coopération au sein de collectifs mutualisant la logistique au sein de circuits courts de proximité (Raimbert et Raton, 2021), et la robustesse des mécanismes de la coopération en tant que garant de la pérennité des collectifs, qu'ils soient à vocation de transformation, de logistique ou de circuits courts (Terrieux et al., 2021 ; Raimbert et Raton, 2021 ; Frayssignes et al., 2021). Aussi, de nouveaux enjeux de gouvernance ont été identifiés au sein de magasins de producteurs, à savoir des enjeux de sentiment de mise en concurrence ainsi que d'évolution de la composition des membres des collectifs (Jaouen et al., 2020). Sur base de leurs cas d'étude, Bailly et al. (2016) identifient quant à eux des premières caractéristiques de fonctionnement et d'organisation de la coopération de proximité entre agriculteurs, tels que l'existence d'une pluralité d'espaces de décisions et d'engagement des acteurs sur base de leur appartenance à ces organisations, et interrogent ainsi la gouvernance des structures instituées.

Aussi, des inégalités entre agriculteurs concernant leurs possibilités de coopération au sein de collectifs ont été identifiées, notamment au sein des groupes socioprofessionnels locaux (Darré et al., 1989 ; Ruault et Lémery, 2009). De plus, des recherches menées auprès de cas d'étude internationaux se sont intéressées et ont identifié des risques et des facteurs d'échec de l'action collective des agriculteurs. Ces facteurs d'échec relèvent de la captation de l'action collective par une élite, de comportements « claniques » ou encore de la présence de barrières à l'entrée pour de nouveaux membres (Crespo et al., 2014), au travers des interdépendances asymétriques générant des inégalités et des rapports de force entre les agriculteurs (Polge et al., 2018), ou encore au travers une inertie de l'action collective dominée par des comportements opportunistes et individualistes (Poméon et al., 2008).

Cette revue de littérature nous amène à nous intéresser avec plus d'attention aux modes de coordination mis en œuvre au sein des collectifs de pairs agriculteurs, plus particulièrement au sein de collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Les recherches portant sur l'implication, la participation, l'engagement, la gouvernance, les rapports de force au sein de collectifs de pairs agriculteurs soulèvent des questionnements propres à la théorie de l'action collective et de l'auto-organisation, qui cherche à mettre en évidence les conditions à réunir pour assurer des coordinations efficaces.

A la suite des travaux de Tucker sur le jeu du « dilemme du prisonnier » (Tucker et Straffin, 1938), de Hardin (1968) exposant la tragédie des communs, et d'Olson (1965) exposant les logiques d'action collective sur base du paradoxe du passager clandestin, Ostrom (2010) explore les règles de gouvernance d'actions collective pour la gestion des biens communs, s'intéressant à des dispositifs de

gouvernance qui ne sont organisés ni par le marché ni par l'Etat (Ostrom, 2010). L'action collective se présente alors comme troisième voix de coordination des échanges, assurée par une gouvernance polycentrique entre acteurs concernés (Ostrom, 2010 ; Antona et Bousquet, 2017). Au cœur de cette théorie de l'auto-organisation s'étudie comment des groupes d'individus interdépendants peuvent s'organiser en interne en vue de se gouverner de manière autonome et d'atteindre des avantages mutuels dans des situations présentant un risque de passager clandestin, de fuite des responsabilités ou d'action opportuniste. Pour inciter la coopération et partager des règles communes, l'action collective est mise en œuvre à l'aide de processus d'apprentissage et la création d'institutions, définies comme un ensemble de règles qui sont mises en pratique par un groupe d'individus pour organiser des activités, et qui ont des effets sur ces individus et éventuellement sur d'autres (Ostrom, 1990).

Ostrom (1990) montre que de tels modes de coordination permettant un engagement mutuel et basés sur la construction de règles d'action collective, dépendent de certains attributs des groupes d'utilisateurs, lié au degré d'interconnaissance, de confiance, de réputation, de réciprocité entre les membres, mais aussi à la taille du groupe et hétérogénéité des membres, au taux d'actualisation, à la répartition des impacts sur les utilisateurs, à la capacité des membres à fixer leurs règles en interne.

Nous retrouvons l'identification d'attributs de groupes et de variables structurelles propices à l'action collective entre agriculteurs dans les travaux de Darré (2011). Ces travaux identifient des configurations qui sont susceptibles de jouer un rôle positif dans les processus d'émancipation, qui sont favorables à la réflexion et à la prise d'initiative collective : des groupes de taille réduite, avec des liens de même nature et des positions semblables (contrairement à des positions hiérarchiques), dont les membres présentent des préoccupations voisines et bénéficient d'une interconnaissance mutuelle (Darré, 2011).

Cette revue de la littérature nous permet d'identifier une nécessité d'approfondir notre compréhension des nouvelles modalités d'action collective émergeant au sein de groupes de pairs agriculteurs porteurs de filières territorialisées, et des interactions sur lesquelles elles reposent. Nous posons alors la question de recherche suivante : Comment les relations sociales entre agriculteurs façonnent-elles les modalités d'auto-organisation créées et mises en œuvre au sein de leur collectif porteur de filière territorialisée ?

2. Cadre analytique

En vue de répondre à la problématique, nous formulons une hypothèse et proposons un cadre d'analyse pour la traiter dans les prochaines sections.

2.1. Hypothèse et concepts mobilisés

Nous posons l'hypothèse que les structures de réseaux d'interconnaissance et de confiance et les partages de proximités géographique et organisés entre agriculteurs façonnent les modalités formelles et informelles d'auto-organisation mises en œuvre pour assurer la participation et l'engagement des agriculteurs dans leur groupe de pairs. Les prochaines sections présentent les concepts et variables à renseigner propre à cette hypothèse.

2.1.1. Analyse des réseaux sociaux et des partages de proximités

Dans la lignée des travaux portant sur les interactions sociales entre agriculteurs au niveau local (Darré, 1996 ; Chiffolleau, 2004 ; Compagnone, 2019 ; Polge et al., 2016 ; Scorsino et al., 2023), nous nous appuyons sur les outils d'analyse des réseaux sociaux en vue d'identifier les interactions sociales qui existent au sein des groupes de pairs agriculteurs porteurs de filières territorialisées.

L'étude d'un réseau social complet, défini comme un ensemble de relations spécifiques entre un ensemble fini d'acteurs, permet la compréhension du système d'interdépendances dans lequel sont engagés les acteurs. Ces interdépendances sont identifiées dans les relations sociales qui sont vecteurs de transfert, d'échanges de ressources ou d'engagement. Ce cadre s'intéresse à la reconstitution des systèmes d'interdépendances, la description de leur influence sur le comportement des membres, les manières dont ils gèrent ces interdépendances et les formes prises par les processus sociaux déclenchés, tels que la régulation, le contrôle social, la solidarité ou encore l'apprentissage collectif (Lazega, 1998 ; Lazega, 2006). L'analyse de réseaux complets permet ainsi de comprendre comment les interactions façonnent et facilitent l'action collective à travers le déploiement de ces processus sociaux (Lazega, 1998). Parmi ces processus, nous portons un intérêt particulier au contrôle social qui s'appuie sur l'utilisation de relations personnelles pour contrôler des comportements déviants de type passager clandestin (Lazega, 2006). De plus, à travers l'analyse d'asymétries et de déséquilibres de pouvoir, de rôles particuliers et de jeux d'influence sur l'action collective, l'analyse de réseaux complets permet d'identifier les acteurs dotés de pouvoir informel (Crona et al., 2011).

A la suite des travaux d'Ostrom (1990) et de Darré (2011) montrant l'importance de l'interconnaissance entre membres d'une action collective, nous proposons de concentrer notre analyse de réseaux complets sur les relations d'interconnaissance entre agriculteurs membres des collectifs en vue d'identifier le contexte relationnel dans lequel l'action collective se crée. L'interconnaissance est définie ici par le fait d'avoir déjà été en contact avec un autre membre avant la création du collectif. Outre les relations d'interconnaissance, nous étudions également les relations de sollicitation en cas de doute, que nous interprétons comme un indicateur de confiance et de pouvoir informel assigné – dans le cadre du collectif - aux membres concernés.

L'analyse des interactions par les réseaux sociaux est complétée avec une analyse qualitative des dynamiques de coordination par les partages de proximités (Polge et al., 2016). Celle-ci articule proximité géographique (distance physique pondérée par les représentations et les pratiques des acteurs) et proximité organisée (appartenance à un même réseau ou partage de références communes) pour étudier les modes de coordination et d'organisation (Torre, 2010 ; Torre et Beuret, 2012). Elle a pour intérêt de définir comment les proximités façonnent les interactions sociales, et sous certaines conditions, peuvent être levier pour l'action collective (Torre et Beuret, 2012).

2.1.2. Analyses des modalités d'auto-organisation

Vu le caractère autonome et endogène des collectifs d'agriculteurs émergeant autour de la coopération de proximité (Lucas et al., 2014), et dans la lignée des travaux traitant les questions de coopération entre agriculteurs au prisme des communs (Fournier et al., 2018 ; Raimbert et Raton, 2021), nous proposons d'analyser les modes de coordination formels entre agriculteurs en prenant pour base de réflexion la grille d'analyse issue de la théorie de l'auto-organisation (Ostrom, 1990).

Sur base d'un large travail empirique, Ostrom (1990) a identifié huit régularités ou grands principes institutionnels caractérisant les dispositifs d'auto-organisation pérennes: des frontières clairement définies, une équivalence proportionnelle coûts/bénéfices, des règles construites collectivement, un système de contrôle, des sanctions graduelles, des mécanismes de résolution des conflits, une reconnaissance minimale des droits à s'auto-organiser et l'imbrication de sous-structures dans les dispositifs plus vastes (Ostrom, 1990). De ces principes se dégagent trois enjeux clé qui doivent être surmontés pour qu'une organisation et une gouvernance autonome puissent se pérenniser dans le temps : la création de nouvelles institutions, le problème de l'engagement crédible et le problème de contrôle interne.

Ainsi, il s'agit de comprendre et d'analyser quelles modalités formelles d'auto-organisation les collectifs de pairs mettent en œuvre, à travers la création de nouvelles règles, des espaces de pouvoir tels que des instances d'implication et de décision, d'assurer l'engagement et l'incitation à la participation, de les contrôler à l'aide de sanctions.

2.2. Démarche méthodologique

Les prochaines sections présentent la démarche méthodologique mise en œuvre en vue de traiter l'hypothèse. Le Tableau 8 récapitule les différentes étapes propres à la démarche méthodologique.

2.2.1. Matériel de travail

Notre démarche méthodologique s'appuie sur un travail d'analyse empirique, basé sur des études de cas. Nous avons sélectionné cinq collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées que nous proposons de mettre en regard suivant leurs modalités d'auto-organisation, structures de réseaux et partages de proximités respectifs. Notre objectif est de couvrir une diversité de collectifs et nous avons donc sélectionné cinq cas d'étude se différenciant sur un spectre allant du collectif de petite taille dont les membres sont très rapprochés d'un point de vue géographique et organisationnel, au collectif de grande taille dont les membres sont plus éloignés d'un point de vue géographique et organisationnel.

Les cinq collectifs sélectionnés sont : le collectif laiterie artisanale porté par trois éleveurs amis et voisins rejoints par deux de leurs repreneurs respectifs, le collectif blé regroupant 8 agriculteurs membres du groupe technique grandes cultures du GAB63, le collectif cameline composé de 9 agriculteurs membres du groupe technique grandes cultures du GAB63, le collectif légumes composé de 45 producteurs localisés en Auvergne, et le collectif nationale d'éleveurs-transformateurs lancé par un fondateur et rassemblant 43 éleveurs éloignés géographiquement.

Les différents collectifs seront brièvement présentés en amont de leurs résultats respectifs.

2.2.2. Collecte de données

En vue d'obtenir les données nécessaires à la compréhension des relations sociales à l'œuvre au sein des collectifs d'agriculteurs pairs et des modalités formelles d'auto-organisation qu'ils mettent en œuvre, nous avons articulé différentes méthodes de collecte de données.

D'une part, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec les animateurs ou les présidents de collectif de manière à comprendre les modalités et enjeux de l'auto-organisation entre pairs. Ces entretiens avaient pour objectifs d'aborder les questions d'implication et d'engagement des membres, ainsi que les processus de création et les modalités de fonctionnement des institutions propres aux collectifs. Il s'agissait également de comprendre les outils de communication et d'animation collective mobilisés par les collectifs. De plus, lorsqu'ils existent et que l'accès y est autorisé, nous avons mobilisé les données issues de documents écrits, tels que les statuts juridiques, les règlements d'ordre intérieur ou encore les contrats d'engagement.

D'autre part, nous avons mené des entretiens semi-directifs individuels avec les agriculteurs membres des différents collectifs. Ces entretiens étaient composés de deux parties. Une première partie portait sur la caractérisation générale de l'exploitation agricole en vue de collecter des attributs d'intérêt : l'année d'installation, l'année d'intégration au collectif et le poids économique du collectif dans la ferme (en fonction du ressenti dont témoigne le producteur). Ces attributs révélant les niveaux d'expérience, d'ancienneté et d'intérêt des producteurs ont été choisis comme potentiels indicateurs impactant la gestion des enjeux de création de nouvelles institutions, d'engagement crédible et de

contrôle interne. Nous avons également demandé aux agriculteurs s'ils exerçaient des responsabilités particulières au sein de leur collectif, comme attribut attestant du pouvoir formel dont ils sont éventuellement dotés.

Une deuxième partie de l'entretien portait sur les liens d'interconnaissance et de confiance que chaque agriculteur a avec les autres agriculteurs du collectif. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur un questionnaire sociométrique listant l'ensemble des membres du collectifs (agriculteurs et animateurs/salariés). Avec cette liste sous les yeux, l'agriculteur interrogé répondait aux différentes questions concernant les liens d'interconnaissance et de sollicitation en cas de doute qu'il entretient avec les autres. Ainsi, il a été demandé à chaque agriculteur avec quel(s) autre(s) membre(s) il avait déjà été en contact avant la création du collectif et vers quel(s) autre(s) membre(s) il se tournerait s'il avait un doute ou un questionnement en lien avec le collectif. Nous leur avons également demandé de quel(s) membre(s) ils se sentaient proches d'un point de vue géographique, et avec quel(s) membre(s) ils partageaient des valeurs et visions agricoles.

Ces entretiens semi-directifs individuels ont été menés, suivant les cas d'étude, avec l'ensemble des agriculteurs membres ou avec seulement une partie d'entre eux. Ainsi, nous avons interrogé l'ensemble des 8 producteurs du collectif blé et des 9 producteurs du collectif cameline, 24 des 45 producteurs du collectif légumes, 1 sur les 3 éleveurs du collectif laiterie artisanale et 5 sur 43 éleveurs du collectif national d'éleveurs transformateurs. La différence entre ces deux procédés de collecte de données engendre la présence de réseaux empiriques systématiques et des réseaux théoriques construits sur base de données partielles. La méthode appliquée propre à chaque collectif est précisée en amont de leurs résultats respectifs. Préciser le nombre d'entretiens par cas d'étude.

Pour deux de nos cas d'étude (collectif blé et collectif cameline), nous avons également mené des observations de moments collectifs, au cours des réunions entre agriculteurs (réunions d'organisation logistique, réunions d'orientation stratégique, réunions de bilan), des réunions avec les autres partenaires, des Assemblées Générales, ou encore des visites organisées avec les partenaires. Une telle démarche méthodologique nous a permis d'observer les enjeux d'auto-organisation qui se jouent au cours de réunions, telles que le partage des prises de paroles et les postures particulières, mais aussi de comprendre les cheminements d'échanges et de réflexions aboutissant aux décisions prises par les collectifs ou aux positionnements des individus.

2.2.3. Traitement des données

2.2.3.1. Réseaux d'interconnaissance et de sollicitation en cas de doute

Nous avons codé les différentes relations identifiées dans des matrices binaires. Nous avons traité ces données sur R avec les fonctions du *package igraph*. Nous avons réalisé un graphe non orienté (les relations allant dans les deux sens) de réseau d'interconnaissance avant la création du collectif et un graphe orienté (la relation allant dans un sens) de réseau de sollicitation en cas de doute au sein du collectif. Nous avons caractérisé chaque membre du collectif en fonction de ses responsabilités formelles au sein du collectif, indicateur identifiés grâce à un code couleur des nœuds sur les graphes.

Nous avons ensuite calculé des données métriques pour décrire les réseaux, pour en analyser la structure générale et identifier des positionnements significatifs d'agriculteurs. Ainsi, la taille et la densité (nombre de liens existants sur nombre de liens possibles) du réseau d'interconnaissance nous permettent l'étude de sa morphologie générale. De plus, nous nous attardons sur les structures cohésives du réseau et son degré d'interconnexion locale, à travers les indicateurs suivants : la taille de la plus grande clique (sous-groupe au sein duquel tous les membres sont reliés réciproquement) et le nombre de cliques de la plus grande taille. Finalement, pour étudier le positionnement significatif de

certaines individus dans le réseau de confiance, nous avons mobilisé un indicateur de positionnement, à savoir le degré de centralité intérieur- mesurant la popularité et le prestige de l'individu, s'apparentant à du pouvoir informel dont sont dotés les membres concernés.

De plus, lorsqu'elles étaient pertinentes, nous avons mobilisé les données concernant le partage de proximités géographiques et organisées à travers la création de bulles de proximités superposées aux graphes, englobant les individus en ayant témoigné.

2.2.3.2. Gestion des enjeux d'auto-organisation des collectifs de pairs

Sur base des données collectées en entretien, en observation des moments collectifs ou à la lecture des documents écrits disponibles, une analyse qualitative a été menée pour analyser les différents éléments de gestion des enjeux d'auto-organisation de collectifs de pairs étudiés : la création de nouvelles institutions formelles, l'engagement crédible et le contrôle interne.

En ce qui concerne l'analyse de l'enjeu de création de nouvelles institutions, nous avons ciblé les données propres à l'historique et aux évolutions des objectifs des collectifs en termes d'auto-organisation, en vue de saisir les fondements sur lesquels se basent les nouvelles institutions. Nous avons également ciblé les données relatives à l'existence de règles de fonctionnement, à leur contenu et à leur formalisation, en portant un intérêt à la structuration juridique des collectifs, ainsi qu'aux textes écrits et aux règles orales sur lesquels ils s'appuient. Nous avons porté un intérêt particulier aux différents espaces de pouvoir, leur articulation et les modalités de prises de décision en vigueur en leur sein.

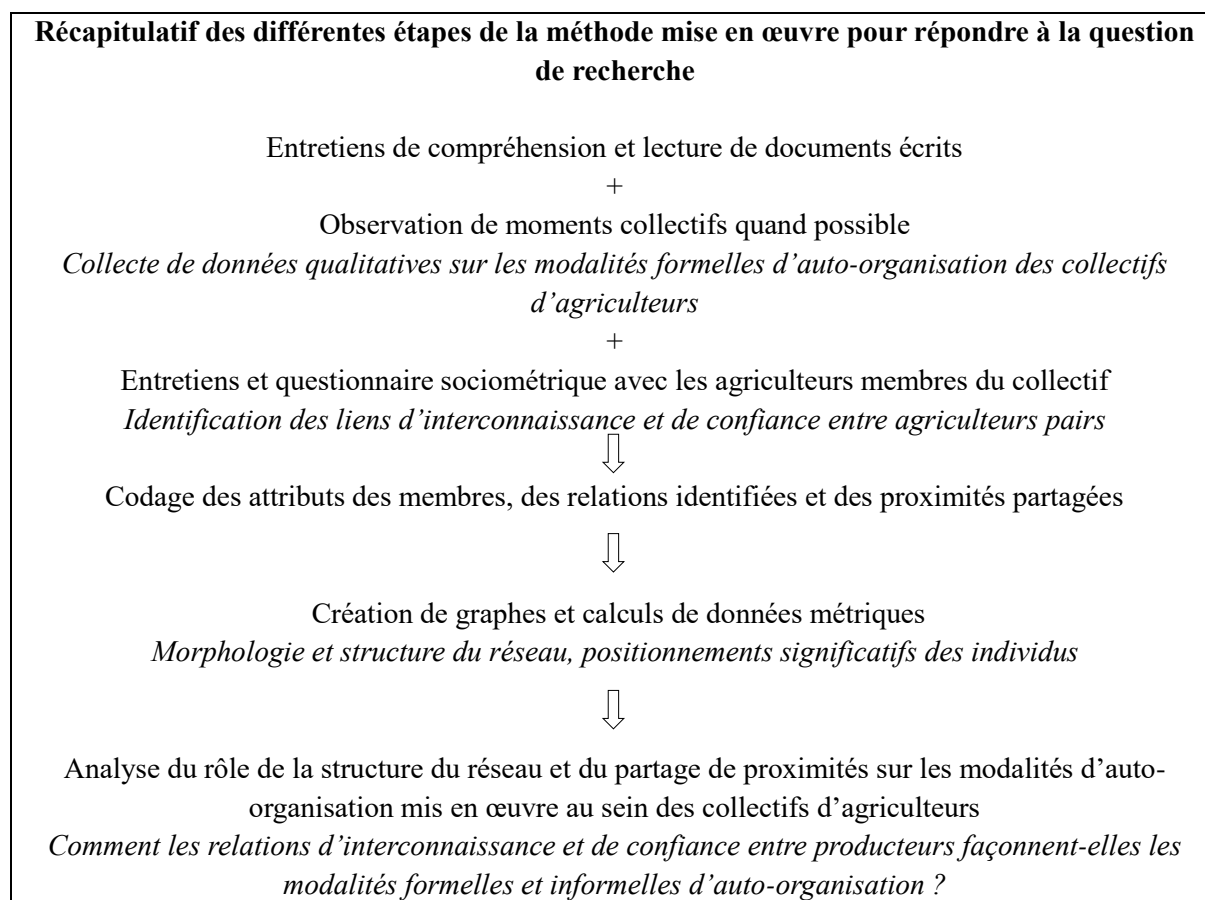
Pour l'analyse de l'enjeu de l'engagement crédible au sein des collectifs, nous avons ciblé les données propres à la participation des agriculteurs dans le fonctionnement de leur collectif, et à la nature de cette participation : volontaire ou obligatoire. De plus, nous avons traité les données propres aux répercussions dans les fermes engendrées par l'adhésion aux nouvelles institutions – et donc l'engagement que ces dernières imposent.

Pour l'analyse de l'enjeu du contrôle interne au sein des collectifs, nous avons traité d'une part les données propres aux répercussions et aux sanctions prévues en cas de non-respect des nouvelles institutions, d'autre part les données relatives aux processus d'entrée et de sortie des membres dans les différents collectifs.

2.2.4. Analyse des données

Nous proposons une analyse couplée de la structure du réseau, du partage de proximités et des modalités formelles d'auto-organisation des collectifs d'agriculteurs. Ainsi, sur base des résultats obtenus, nous interprétons comment la structure des réseaux d'interconnaissance et les partages de proximités entre pairs façonnent les modalités formelles de création de nouvelles institutions, de l'engagement crédible et du contrôle interne. L'analyse de structures de réseaux de confiance nous permettent d'alimenter cette analyse par l'identification de phénomènes informels, tout particulièrement l'identification d'individus dotés de pouvoir informel. Cette analyse couplée nous permet de préciser d'une part la compréhension du contexte relationnel à la création des collectifs et les conséquences que cela entraîne sur les modalités d'auto-organisation appliquées. D'autre part, l'analyse couplée nous permet la compréhension des rapports de force existant au sein des collectifs, de la répartition du pouvoir formel acquis au travers des institutions et du pouvoir informel acquis au travers les interactions sociales.

Tableau 8 Récapitulatif de la méthode mise en œuvre dans le chapitre 4



3. Résultats

Cette section présente les résultats obtenus pour nos cinq cas d'étude. Pour chacun des collectifs étudiés, nous présentons le contexte relationnel dans lequel s'est créé le collectif en analysant le réseau d'interconnaissance entre producteurs et les proximités qu'ils partagent. A la suite de l'analyse du contexte relationnel, nous étudions les modalités formelles et les phénomènes informels d'auto-organisation à l'œuvre au sein des groupes de pairs agriculteurs.

En amont de l'analyse transversale proposée, le Tableau 9 synthétise les résultats obtenus pour les différents cas d'étude.

3.1. Collectif laiterie artisanale

Le collectif laiterie artisanale est composé de trois éleveurs fondateurs, rejoints plus récemment par deux de leurs repreneurs respectifs, ayant créé une laiterie en vue de transformer leur lait biologique en yaourts et desserts lactés commercialisés localement.

3.1.1. Contexte relationnel à la création du collectif

Les trois éleveurs fondateurs (E1-E2-E3) du collectif de la laiterie artisanale sont amis de longue date, voisins, collègues localisés sur la même commune et qui ont l'habitude de travailler ensemble notamment au sein de Cuma, et sont engagés dans les mêmes réseaux et groupements de producteurs. Ils ont mené leur conversion en agriculture biologique de manière simultanée, et portent une même vision de l'élevage souhaitant s'affranchir du système conventionnel. Ils partagent tant une proximité géographique qu'organisée, et forment une triade cohésive, telle que le montre la Figure 32.

E4 et E5 sont les repreneurs et nouveaux associés des fermes de E1 et E2. N'étant pas encore présents au moment de la création de la laiterie, il n'y a pas de lien d'interconnaissance qui les lient aux autres.

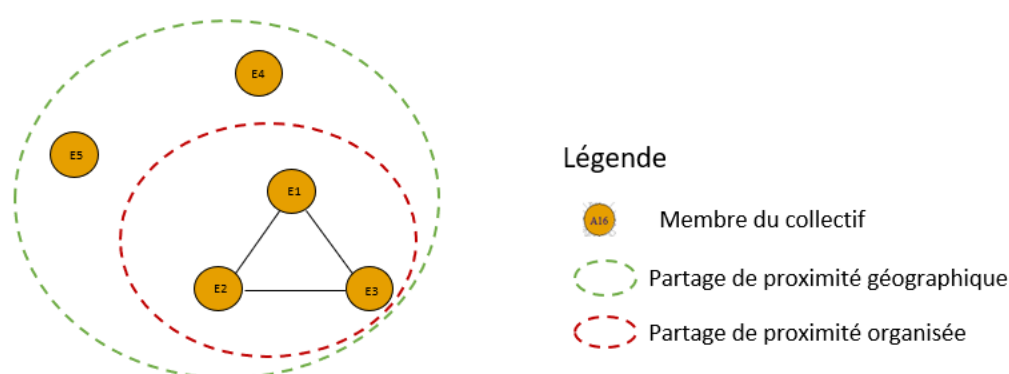


Figure 32 Réseau d'interconnaissance entre membres de la laiterie artisanale

3.1.2. Modalités formelles d'auto-organisation

Le collectif d'éleveurs a pour objectif de donner du pouvoir à tous ses membres. Pour atteindre cet objectif dans le contexte relationnel qui lui est propre, le collectif a mis en place des modalités formelles d'auto-organisation assurant l'implication et l'engagement de tous.

Pour la mise en œuvre de la laiterie collective, les trois éleveurs fondateurs ont mis en place des modalités formelles de fonctionnement en adéquation avec les relations qui les lient. Ainsi, le collectif s'est structuré autour d'une société à but commercial, d'abord en SARL (Société à responsabilité limitée), puis en SAS (Société par actions simplifiée). Au lancement de la laiterie, l'engagement des éleveurs s'est crédibilisé à travers un apport en capital à hauteur de 30.000€ par membre. La société s'appuie sur des statuts et un règlement d'ordre intérieur. Ce dernier a été rédigé au début, tout particulièrement pour cadrer les relations et distinguer les relations professionnelles des relations amicales : « *Comment faire en sorte de rester amis quand on met de l'argent, des produits, du temps de travail en commun ?* » (Éleveur, 2022). Pour ceci, les éleveurs ont été aidés par un technicien du

PNR. Parmi les modalités définies, le collectif prévoit de prendre des décisions collégiales, particulièrement au cours des réunions opérationnelles hebdomadaires organisées à la laiterie pour faire le point avec la responsable de production.

Aujourd'hui, ce règlement n'est plus utilisé, voir même plus mentionné par les éleveurs. Ils affirment fonctionner de manière informelle entre eux. Il n'y a pas de sanction par l'exclusion de prévu.

Malgré l'objectif de donner un pouvoir à l'ensemble des éleveurs et les modalités formelles d'auto-organisation à l'œuvre pour faciliter ceci, le collectif est confronté à un déséquilibre relatif à la présence aux réunions et à la quantité de travail fournie dans la laiterie : « *E3 n'est pas là pour prendre des décisions, alors qu'il est membre comme nous. Les décisions doivent se prendre de manière réactive, avec les personnes qui sont là en réunion. Il s'investit moins, mais on a besoin de son lait. Alors on fait comme ça, des compromis. C'est une adaptation dans notre groupe.* » (Éleveur, 2022). Il est à noter que les différences de participation dans le travail réel dans la laiterie se traduisent par un rééquilibrage des parts sociales, et donc des parts de bénéfices. « *E1 est de plus en plus présent, alors que E3 est moins présent. Ils ont respectivement augmenté et diminué leurs parts sociales pour que ce soit à l'image du travail réel, effectif dans la laiterie – on a rééquilibrer comme ça.* » (Éleveur, 2022).

La répartition de ces dernières est décrite dans les statuts, et assure qu'elles ne puissent être cédées à n'importe qui et à n'importe quel prix. Les repreneurs des fermes détiennent quant à eux quelques parts sociales pour leur permettre de participer aux Assemblées Générales et de voir comment ça se passe.

3.1.3. Phénomènes de pouvoir informel

Malgré la volonté d'intégrer les éleveurs repreneurs dans les espaces de pouvoir, le collectif est confronté à des phénomènes de pouvoir informel liés à la place des trois éleveurs fondateurs. La cohésion de ce trio et les proximités qu'il partage rendent l'appropriation du projet collectif plus difficile pour les éleveurs repreneurs. Le témoignage d'un éleveur fondateur illustre cette situation : « *Ils vont devoir travailler en commun sur ce que nous on a construit, mais sans avoir l'histoire. Et puis nous, on fait quoi ? On les laisse faire ? Y a rien qui pousse à l'ombre des grands arbres, comme on dit. Alors il faut élaguer.* » (Éleveur fondateur, 2022).

3.2. Collectif cameline

Le collectif cameline est composé d'un agriculteur huilier et de huit autres agriculteurs répondant ensemble à une demande de la part d'un laboratoire transformateur d'huile de cameline. Les agriculteurs sont appuyés par une accompagnatrice du GAB63 que nous incluons dans nos analyses de réseaux.

3.2.1. Contexte relationnel à la création du collectif

Le graphe de la figure 33 présente le réseau d'interconnaissance entre agriculteurs membres du collectif cameline avant sa création. L'analyse de ce réseau permet d'observer un réseau d'une densité élevée, à hauteur de 0.95, s'interprétant comme un collectif dont les membres se connaissent bien. En effet, il s'agit d'agriculteurs qui se côtoient au travers leur participation commune au groupe technique grandes cultures du GAB 63. Le collectif cameline émane donc d'un autre collectif plus large, au sein duquel les agriculteurs échangent et partagent leurs expériences avec une animation assurée par leur accompagnatrice. « *Le fait que le collectif soit accompagné [par le GAB], ça a favorisé la confiance des producteurs pour participer.* » (Animatrice, 2022). Au travers le GAB, ils partagent en effet une culture de travail commune, qui assure un partage de proximité organisée, en plus de leur proximité géographique partagée en plaine de Limagne.

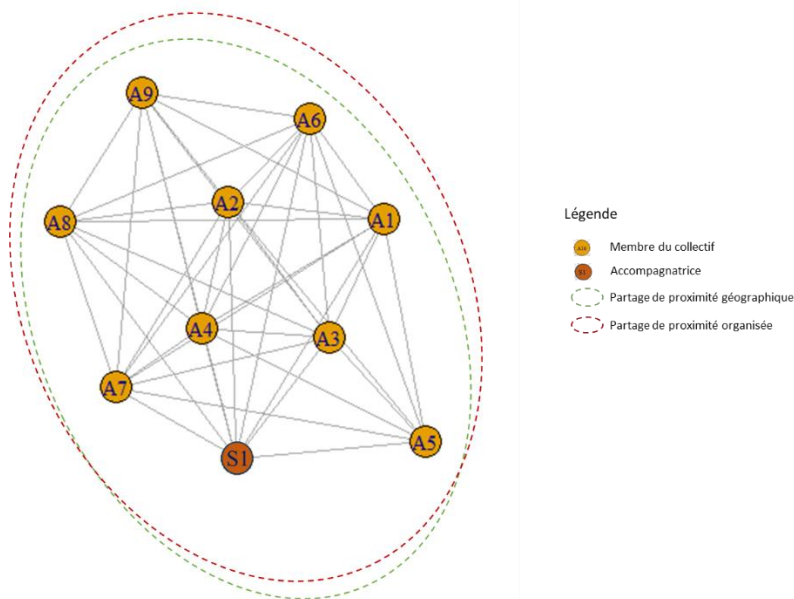


Figure 33 Réseau d'interconnaissance entre membres du collectif cameline

3.2.2. Modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre

Le collectif de producteurs de cameline a pour objectif de donner du pouvoir à tous ses membres. Pour atteindre cet objectif dans le contexte relationnel qui lui est propre, le collectif a mis en place une série de règles formelles d'implication et d'engagement.

Premièrement, en vue de répondre aux conditions de label équitable (label souhaité par le client final de la filière territorialisée dont ils sont porteurs), et pour cadrer leur fonctionnement, les agriculteurs créent une association type Loi 1901, aux statuts juridiques simples et souples, proposés par le président de l'association. L'association a ainsi plusieurs objectifs : assurer le bon fonctionnement de la filière cameline, favoriser l'entraide entre producteurs, assurer un soutien aux petites fermes. Ces derniers points sont largement portés par le Président, un agriculteur militant et figure centrale dans le groupement bio, qui voit en l'association un moyen de sécuriser les petites fermes. Outre les statuts juridiques, le collectif s'est doté d'un règlement d'ordre intérieur pour préciser les modalités de travail entre les agriculteurs et l'agriculteur-huilier : les règles de répartition des volumes, organisation de la collecte, échantillonnage, tri, stockage, etc y sont décrites. Ces règles, écrites avec l'aide de l'accompagnateur du GAB, ont été modifiées et validées en réunion collective. Ces différentes règles écrites permettent un contrôle et d'intervenir en cas de problème : « *Être en asso, ça cadre, ça permet de mettre les points sur la table de manière cadrée* » (Agriculteur président, 2022).

La culture commune et l'animation ont vocation à assurer un fonctionnement horizontal et participatif. Pour se faire, le collectif se réunit au cours de plusieurs moments rassemblant tous – ou une grande majorité – des producteurs : des réunions stratégiques et opérationnelles, des bilans de campagne, des journées technico-économiques, des visites et tours de champs. Dans une optique d'échanges, ces moments collectifs sont animés par l'accompagnatrice du GAB de manière participative, veillant à ce que chaque membre puisse s'exprimer. Cette manière de fonctionner se calque sur celle mise en œuvre au sein du groupe technique grandes cultures : il s'agit donc d'une culture commune et partagée par les

producteurs. Ainsi, ce mode de fonctionnement garantit qu'aucun membre ne considère le collectif comme un service n'impliquant pas d'engagement. Au contraire, le Président précise (2022) « *Il y a un engagement commun, c'est bien, ça fait du bien au groupe : on se demande collectivement : on en fait assez ? de bonne qualité ?* ». Outre les rencontres collectives, le collectif est doté d'un moyen de communication collectif, à savoir un groupe WhatsApp.

L'implication de tous les membres est également assurée par les mandats annuels tournant du CA. Les membres du bureau se renouvellent ainsi tous les ans, et impliquant par exemple des producteurs tels que E9 et E7, plus excentrés dans le réseau de pouvoir informel présenté dans la section suivante à l'aide du graphe de la Figure 34.

3.2.3. Phénomènes de pouvoir informel

Malgré l'objectif de donner du pouvoir à l'ensemble des producteurs de cameline et les modalités formelles d'auto-organisation à l'œuvre facilitant ceci, le graphe de la Figure 34 identifie des membres au positionnement central dans le réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement lié au collectif. De tels positionnements révèlent la présence d'agriculteurs dotés d'une posture de pouvoir informel.

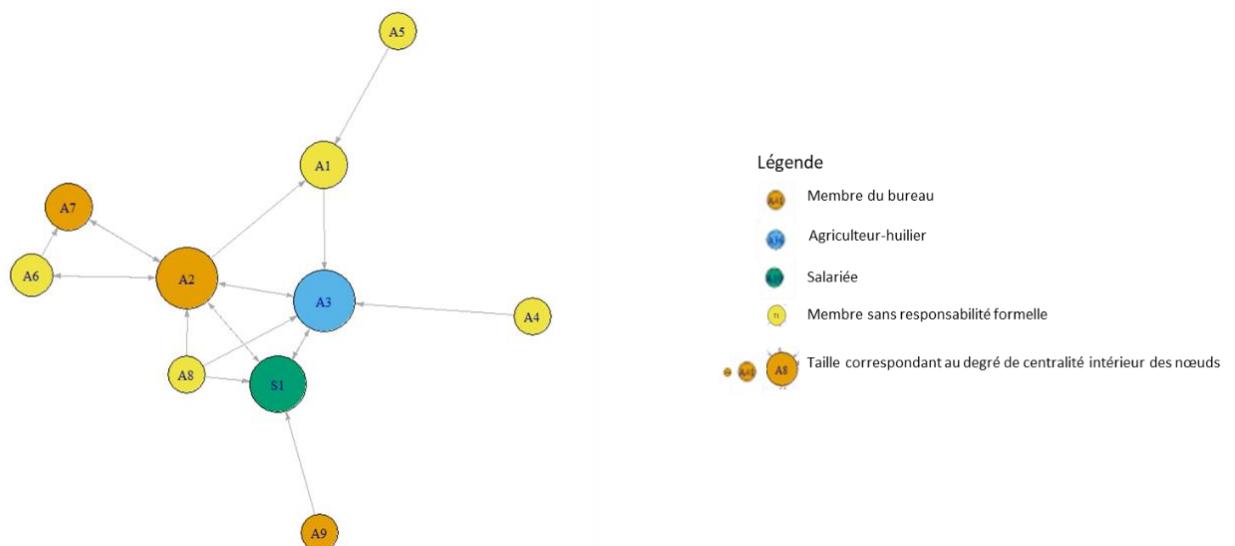


Figure 34 Réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement par rapport au collectif cameline

Le graphe de la figure 34 présente le réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement lié au collectif. L'analyse de ce réseau permet d'identifier des agriculteurs au positionnement et rôle particulier au sein du collectif, traduisant l'articulation entre pouvoir formel et informel qu'ils détiennent. Ainsi, premièrement, l'agriculteur-huilier (A3) joue un rôle central dans le collectif au vu de sa posture entrepreneuriale : c'est lui qui est à l'origine du projet, c'est la pièce centrale, la pierre angulaire, « *c'est son bébé* », « *c'est lui qui est au front* » (Agriculteurs, 2022). Deuxièmement, l'agriculteur A2, président de l'association, au profil militant, engagé dans plusieurs associations paysannes, qui incarne selon les autres une figure de « *chef* », « *c'est le seul intelligent de la troupe* », « *en qui j'ai confiance s'il faut régler des trucs* » (Agriculteurs, 2022), c'est l'agriculteur fédérateur et méthodique, pour encadrer et animer les autres. Troisièmement, l'accompagnatrice (S1) joue

également un rôle central au sein du collectif. Elle représente une personne de référence et de confiance pour les agriculteurs et assure notamment l'intégration des « *récemment convertis* ». Finalement, l'agriculteur A1 joue un rôle particulier. Il s'agit d'un agriculteur au profil *d'ancien*, dont *l'expérience* et *l'intelligence* sont reconnues par les autres, notamment dans la production de cameline. Malgré sa *sagesse* reconnue, il n'est pas central dans le réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement. Ceci peut s'expliquer par sa plus faible accessibilité : il n'est par exemple pas présent sur le groupe WhatsApp du collectif. Néanmoins, un positionnement de pouvoir est entraîné par sa posture et par l'importance de la cameline sur sa ferme : « *« Avant c'était une niche pour 2-3ha. Aujourd'hui je [...] considère [la cameline] comme une culture principale, au même titre que petit épeautre, le blé et le tournesol. »* ».

Sans y jouer de rôle central, ni y développer une culture à importance économique pour leurs fermes (à noter quand-même que les producteurs ont témoigné d'un intérêt agronomique de la cameline, donc l'importance économique est un indicateur incomplet), les autres producteurs sont dotés d'une posture plus en retrait, plus suiveur, ne se sentant pas légitimes de contredire le trio central. « *C'est une histoire de respect et d'ancienneté* », « *ils ont plus à dire que nous* » (Agriculteurs, 2022). Leur présence dans le collectif s'interprète comme la continuité du groupe technique grandes cultures du groupement bio qui leur porte un grand appui individuellement. Le collectif est pour eux une occasion de s'ancrer davantage dans le groupement bio, et d'en bénéficier des divers avantages tels que les retours d'expériences des plus anciens, de la convivialité et d'un débouché supplémentaire.

3.3. Collectif légumes

Le collectif légume est un collectif composé de 45 producteurs de légumes qui ont pour objectif d'approvisionner le marché demi-gros en légumes biologiques et locaux en Auvergne. Les producteurs mutualisent pour cela la distribution de leurs produits. Ils sont appuyés par une équipe de salariés que nous incluons dans l'analyse du collectif.

3.3.1. Contexte relationnel à la création du collectif

Le graphe de la figure 35 présente le réseau d'interconnaissance entre producteurs de légumes à la création du collectif. Il est composé de tous les membres du collectif, même ceux que nous n'avons pas interrogés. L'analyse de ce réseau nous permet d'identifier deux cliques de 6 producteurs parmi lesquels 3 producteurs au positionnement central dans le réseau. En effet, c'est en constatant leur mise en concurrence par des clients communs que 6 producteurs membres des cliques identifiées se sont regroupés dans l'idée de structurer une commercialisation collective auprès du marché demi-gros. Ces 6 producteurs étaient fortement en lien, de par leur proximité au pôle urbain de Clermont-Ferrand, mais aussi, et surtout, de par leur implication et participation commune au sein de divers réseaux associatifs, militants et syndicaux. En particulier, le collectif est une initiative qui a émergé au sein du groupement des maraîchers de la FRAB.

De la volonté de s'organiser collectivement pour commercialiser a découlé la volonté de mutualiser une série d'outils – dont une planification collective des cultures, avec une répartition en début de saison des cultures entre producteurs - et de structurer la filière légumes biologiques sur le territoire. Pour répondre à cette volonté, le collectif a intégré de nouveaux membres en vue de s'élargir et de diversifier l'offre collective. Les nouveaux membres sont des producteurs de légumes qui sont majoritairement intégrés au groupement bio et en connaissent les « *grandes figures* » (Producteur de légumes, 2022). Le graphe de la Figure 35 identifie ces « *grandes figures* » à la taille des nœuds correspondant au degré de centralité des producteurs : A16, A18 et A27 sont ainsi identifiés comme jouant un rôle fédérateur au vu de leur positionnement central dans le réseau d'interconnaissance.

Néanmoins, au-delà de ces liens d'interconnaissance assurés par les grandes figures du groupement bio, et quelques petites cliques d'interconnaissance liées à une proximité géographique entre producteurs, les membres du collectif ne se connaissent pour la plupart pas. Ceci se traduit par un réseau d'interconnaissance plutôt éparpillé, d'une densité de 0,09.

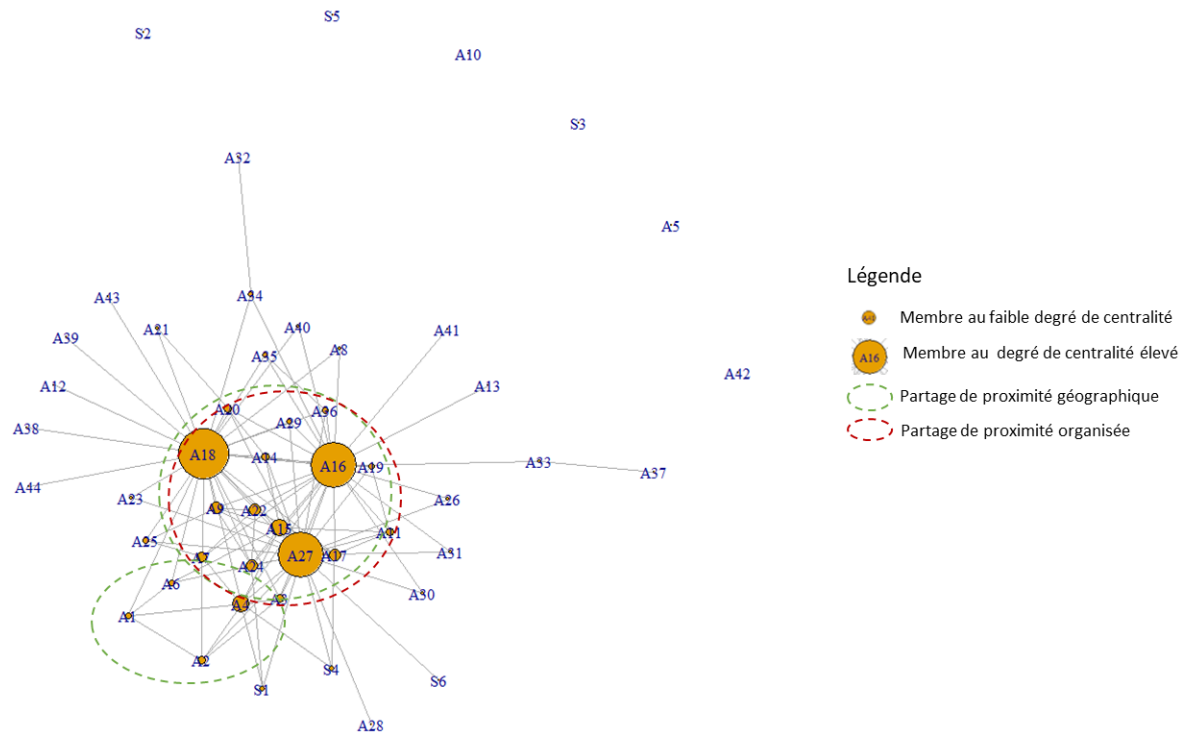


Figure 35 Réseau d'interconnaissance entre membres du collectif légumes

3.3.2. Modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre

Le collectif de producteurs de légumes a pour objectif de donner du pouvoir aux producteurs. C'est « l'outil des producteurs au service des producteurs » (Président, 2022). Pour atteindre cet objectif dans le contexte relationnel qui lui est propre, le collectif a mis en place une série de règles d'engagement et d'implication.

Ainsi, pour cadrer son fonctionnement, le collectif de producteurs de légumes s'est structuré en association type Loi 1901. Outre ses statuts juridiques et son règlement d'ordre intérieur, le collectif s'appuie également sur une charte de valeur et un contrat d'engagement signés par chacun des membres. Ces documents stipulent diverses règles auxquelles les membres doivent adhérer. Ainsi, les producteurs s'engagent à respecter la clause de non-concurrence (ils ne peuvent pas démarcher des clients demi-gros individuellement), à payer une commission sur leurs ventes, à assurer la mise en culture des productions qu'ils ont annoncées pour la planification collective. Bien que cette dernière règle ne soit pas contraignante, un suivi est réalisé pour comprendre pourquoi un engagement n'a pu être honoré. Ainsi, il peut éventuellement y avoir des répercussions sur la planification de l'année suivante. Pour cela, des traces sont gardées concernant la production et les ventes effectives de chaque

membre. Ainsi, malgré la volonté de garder une certaine souplesse dans le fonctionnement et d'éviter que ce dernier soit trop contraignant pour les producteurs, « on avait besoin de se créer des règles du jeu, de rappeler à l'ordre quand il le fallait » (Membre producteur, 2023).

Le collectif s'est donc doté de diverses règles crédibilisant l'engagement et assurant un contrôle interne entre producteurs qui se connaissent assez peu. Un producteur témoigne : « Ce n'est pas juste un réseau de producteurs - ce qui signifie une mise en lien, avec une liberté et une autonomie forte. [Le collectif légumes] va au-delà de la mise en lien : on a des engagements entre nous vis-à-vis de nous et de nos collègues. Quand on planifie on a des clauses de non-concurrence etc. C'est engageant. C'est plus qu'un réseau, c'est un partenariat, une contractualisation entre nous, nécessitant de la confiance, une construction collective, etc. Il n'y a pas le côté libertaire et autonome d'un réseau dans [le collectif légumes], et c'est nécessaire que ça n'y soit pas. » (Membre producteur, 2023).

En termes de participation, le collectif a une volonté forte d'assurer le pouvoir aux producteurs, d'assurer leur participation aux prises de décision. Pour cela, il se dote de plusieurs instances décisionnaires schématisées dans l'organigramme de la Figure 36.

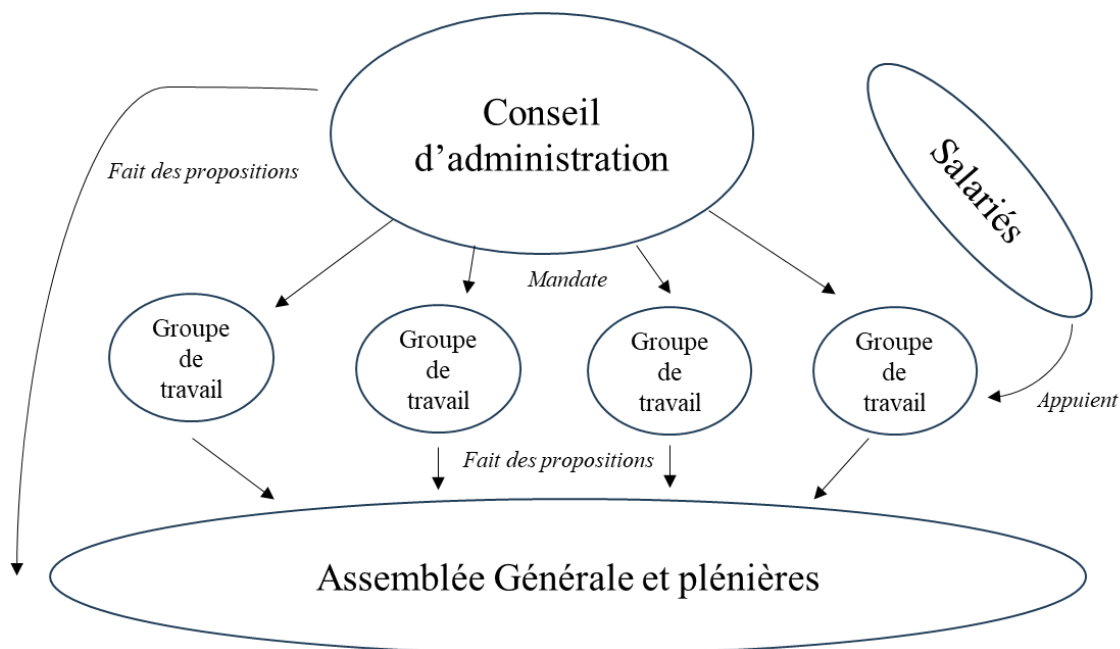


Figure 36 Organigramme des instances de pouvoir formel du collectif légumes

Ainsi, le collectif est organisé autour d'un bureau et d'un CA moteur. Il se réunit régulièrement dans les bureaux de l'association et y définit les orientations et stratégies du collectif. Le CA est doté d'un large pouvoir, à l'image de son mandat d'accepter ou de refuser de nouveaux membres.

Le CA est épaulé par plusieurs Groupes de Travail, mandaté pour travailler sur des sujets particuliers. Ces Groupes de Travail sont composés d'un référent producteur membre du CA, d'un référent salarié et de deux à quatre membres volontaires.

Des Assemblées Générales et autres plénières sont ponctuellement organisées en vue de rassembler tous les producteurs du collectif.

Néanmoins, le collectif souffre de certaines lacunes dans la formalisation dans certaines de ses règles de fonctionnement interne. La participation aux instances de gouvernance (CA, Groupes de Travail, Assemblées Générales) est volontaire et non-contrainte.

Notons qu'en termes de modalité de contrôle interne, le collectif ne peut se doter de mesures de sanction telle que l'exclusion, car l'exclusion entraînerait une mise en concurrence sur le marché : « *On n'est pas assez solide pour affronter une mise en concurrence avec les membres sortants* » (Membre producteur, 2023).

3.3.3. Phénomènes de pouvoir informel

Malgré l'objectif de donner du pouvoir aux producteurs et aux modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre pour faciliter cela, le graphe de la Figure 37 identifie des membres au positionnement central dans le réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement lié au collectif. De tels positionnements révèlent des phénomènes de pouvoir informel entraînant le pouvoir autour de certains producteurs.

Ainsi, le graphe de la Figure 37 présente le réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement par rapport au collectif. Au vu du caractère orienté de ces liens, nous avons réduit l'analyse de réseau aux membres que nous avons interrogés. L'analyse de ce réseau nous permet de mettre en regard la répartition du pouvoir formel (responsabilités au sein du bureau ou du CA) et du pouvoir informel (en qui les membres ont confiance pour faire appel en cas de doute).

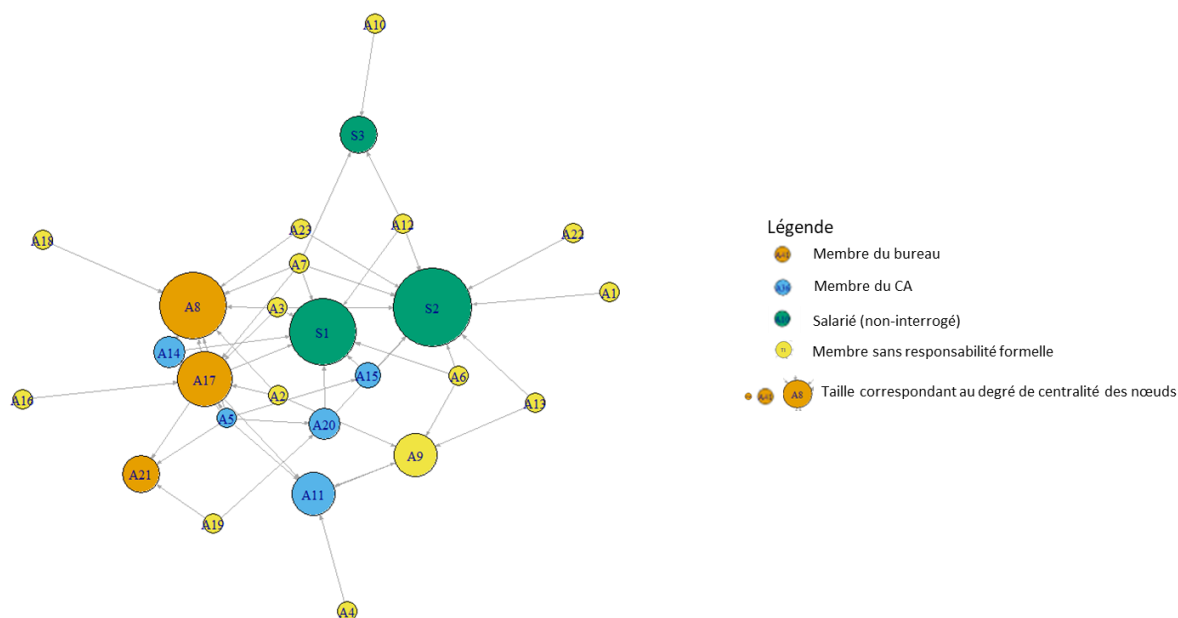


Figure 37 Réseau de sollicitation en cas de doute dans le collectif légumes

Ainsi, il est observé que les membres les plus régulièrement sollicités sont les salariés, ainsi que le Président et autres membres du bureau. Ces résultats résonnent avec l'organisation du collectif, organisée autour d'un bureau et d'un CA moteur. En effet, bien que l'association ait pour volonté forte

d'avoir un réseau « *par et pour les producteurs* », il est observé que le CA fonctionne en noyau. De par les profils des membres du CA (membres fondateurs et/ou très actifs dans divers réseaux associatifs et militants), de nombreux producteurs leur confient leur confiance et s'en remettent à leurs décisions.

Néanmoins, un tel fonctionnement en noyau présente des limites en termes de renouvellement et de représentativité. Les producteurs témoignent : « *Les vieux, on n'est plus représentatifs et légitimes de tous les profils existants au sein [du collectif légumes]. Il faut faire investir les nouveaux dans le fonctionnement de l'asso* ». Toutefois, l'intégration au CA par de nouveaux membres est perçue comme difficile : « *Quand tu arrives en tant que nouveau administrateur, t'as pas l'historique, c'est difficile de faire le lien, pas le temps de lire les comptes rendus, etc.* » (Membre du collectif, 2023).

Quant aux AG et autres plénières, leur fréquence et durée ne permettent pas d'assurer une appropriation du projet collective par l'ensemble des membres. Un membre du bureau témoigne : « *Les AG et les plénière, c'est trop court pour rencontrer tout le monde, et pour construire une culture coopérative commune. Il y a plein de producteurs que je ne connais pas : le temps des AG, c'est court, on n'a même pas le temps de faire connaissance* » (Membre du bureau, 2023).

Ainsi, l'implication des membres du bureau et du CA, ainsi que les membres volontaires des Groupes de Travail est importante et déséquilibrée par rapport aux autres membres : « *« Les gens du CA ils doivent dire « nous on est là pour faire tourner la boutique, les autres sont là pour livrer », ça se comprend, moi j'arrive comme un cheveu dans la soupe, avec mes pommes-de-terre et mes oignons, je viens que pour vendre* ». Un tel déséquilibre est renforcé par une absence de proximité géographique entre les membres, rendant de fait la participation des membres les plus éloignés au sein des espaces de pouvoir plus difficile. « *On m'a fait des appels pour entrer dans le CA, mais à 2h de route, ce n'est pas possible.* » (Producteur membre, 2023).

De tels déséquilibres ne sont pas compensés par des règles formelles, comme en témoigne un producteur : « *On se base sur bon vouloir des producteurs, et puis sur le bon sens. En regardant le chiffre d'affaires, on se dit « Bon je fais partie des plus gros, je vais y aller ». Mais ce n'est pas officiellement cadré comme ça.* ». Notons qu'outre le bon vouloir et le bon sens des producteurs, l'implication dans des instances de pouvoir dépend également du poids économique du collectif pour chacun des membres, comme en témoigne un producteur : « *Si [le collectif légume] coule, ma ferme coule, alors vaut mieux que je m'y investisse* » (Membre producteur, 2023), ainsi que de la structure des fermes : « *Nous [dans notre ferme] on est nombreux, on peut facilement envoyer quelqu'un à [commune du Puy-de-Dôme] pour des réunions* » (Membre producteur, 2023).

De tels déséquilibres et l'absence de règles formelles connues de tous engendrent également des insécurités pour les membres plus excentrés : « *Ça peut insécuriser, car n'étant pas dans les petits papiers, ne maîtrisant pas tout de la gouvernance, de l'organisation, de comment sont prises les décisions, de qui pèse etc., ça peut insécurise car on peut se faire marcher dessus.* » (Productrice membre, 2023).

3.4. Collectif national d'éleveurs-transformateurs

Le collectif national d'éleveurs-transformateurs est un collectif composé de 43 éleveurs éparpillés dans toute la France, menant une activité de transformation laitière sur leurs fermes respectives. En vue de rationaliser et optimiser leurs ateliers, les éleveurs mutualisent une diversité de ressources productives (recettes, connaissances, savoir-faire, packaging, etc) et commercialisent sous une même marque collective.

Il est à noter que pour ce collectif nous avons mené des entretiens avec seulement cinq membres : le fondateur et quatre éleveurs-transformateurs. Les graphes présentés pour ce collectif sont dès lors des graphes théoriques, constitués sur base de données partielles obtenues au cours d'entretiens avec ces cinq membres.

3.4.1. Contexte relationnel à la création du collectif

Le graphe de la Figure 38 présente le réseau d'interconnaissance entre éleveurs-transformateurs à la création du collectif. L'analyse de ce réseau nous permet d'identifier un réseau très éclaté, d'une densité de 0.006, et une clique de 4 membres, partageant une proximité géographique. En effet, E1, fondateur du collectif, a commencé par développer un modèle pour rationaliser et mutualiser l'activité de transformation laitière entre différentes fermes, et en teste une première mise en application avec son frère et quelques éleveurs voisins : « *Au début, il y en avait qui se connaissaient, ça a facilité les choses pour commencer à travailler ensemble* » (Président, 2022). Petit à petit, d'autres éleveurs ont rejoint le réseau. Comme le révèle le graphe de la Figure 38, ces éleveurs ne se connaissaient pas avant de rejoindre le réseau : il s'agit d'éleveurs géographiquement éloignés, qui ne sont pas inscrits dans les mêmes réseaux associatifs ou paysans. Ils entendent parler du collectif par du bouche à oreille, au cours de salons agricoles, ou encore par des articles dans la presse agricole.

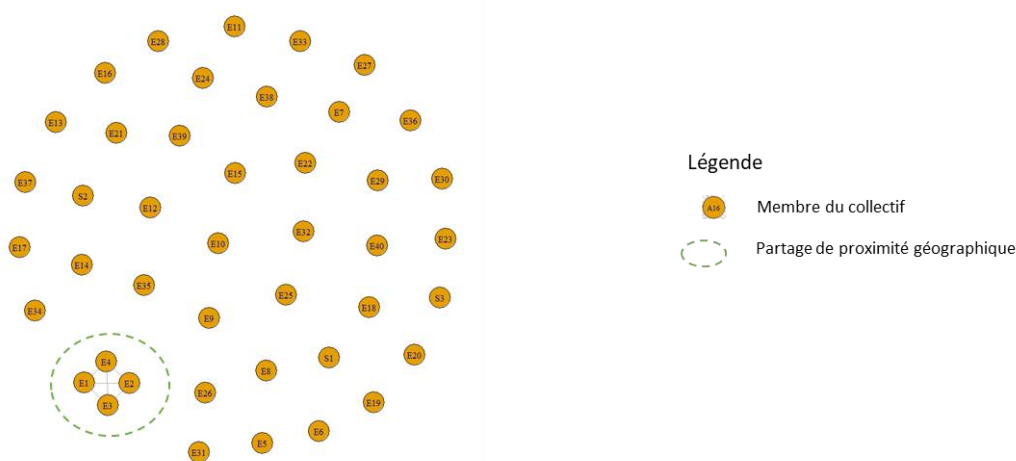


Figure 38 Réseau théorique d'interconnaissance entre éleveurs-transformateurs avant la création du collectif

3.4.2. Modalités formelles d'auto-organisation mises en œuvre

Le collectif d'éleveurs-transformateurs a pour objectif de donner du pouvoir à tous ses membres : « *Ce n'est pas [le collectif] qui décide pour nous, mais c'est nous qui décidons pour [le collectif]. C'est notre collectif, c'est nous qui décidons.* » (Éleveur transformateur, 2022). Pour atteindre cet objectif dans le contexte relationnel qui lui est propre, le collectif a mis en place une série de règles d'implication, d'engagement et de contrôle.

Ainsi, premièrement, le collectif s'est structuré en SAS, au sein de laquelle chaque ferme membre détient des parts sociales : les éleveurs sont ainsi co-propriétaires du collectif. La répartition des parts sociales est décrite dans les statuts de la SAS. En plus des statuts, les membres signent un contrat d'associé qui stipule une série de règles de fonctionnement auquel ils doivent adhérer. Au travers les

commissions payées en fonction de leur chiffre d'affaires mensuel, les éleveurs participent au financement de la SAS et assurent le maintien d'une équipe salariée : un directeur général, des techniciens, des ingénieurs qualité et une chargée de communication et marketing.

Deuxièmement, en devenant membres du réseau, les éleveurs assurent leur engagement en adhérant à une série de règles qui cadrent leur production respective : répondre à un cahier des charges spécifique, l'ensemble des produits transformés doit être commercialisé sous la marque commune, des produits de base doivent être disponibles dans la gamme transformée, les produits transformés sont tous issus d'un catalogue commun. La mise en application de ses règles est contrôlée en interne par les salariés qui circulent entre les fermes, et, plus récemment, également par un organisme certificateur extérieur : « Ça a évolué, avant c'était à la confiance, mais maintenant, à 40, ce n'est plus possible » (Président du collectif, 2022).

Troisièmement, en devenant membre du réseau, les éleveurs s'engagent à participer activement à la vie de collectif. Ainsi, tous les membres sont obligés de participer aux différentes instances de gouvernance du collectif : leur présence est requise au minimum à 3 rencontres annuelles sur 4, et leur participation est attendue au sein d'une commission. « Le fait que ce soit obligatoire, ça fait grincer les dents. Mais c'est pour que chacun puisse exprimer ses besoins, ses problèmes etc. A trois, on tourne en rond. Et puis y a une perte de légitimité au regard des autres. » (Président du collectif, 2022).

Aussi, le collectif s'est doté d'un processus d'entrée clairement défini. Alors que l'entrée dans le collectif des premiers membres « se faisait autour d'un repas » (Éleveur transformateur, 2022), le processus d'entrée s'est renforcé par la suite. Les nouveaux membres doivent fournir un prévisionnel économique attestant de la viabilité économique du projet, un questionnaire concernant le cahier des charges, la vérification du périmètre et l'étude de marché. L'acceptation d'un nouveau membre est votée par l'ensemble des membres. « Aujourd'hui, tout le monde doit voter ton entrée, ils étudient ta compta et tout. A 40, faut mettre des règles. T'enlèves de l'humain. » (Éleveur transformateur, 2022).

Ne pas respecter ces règles de fonctionnement est sanctionné par une exclusion.

En termes de participation, le collectif a une volonté forte d'assurer le pouvoir aux éleveurs, d'assurer leur participation aux prises de décision. Pour cela, il se dote de plusieurs instances décisionnaires schématisées dans l'organigramme de la Figure 39.

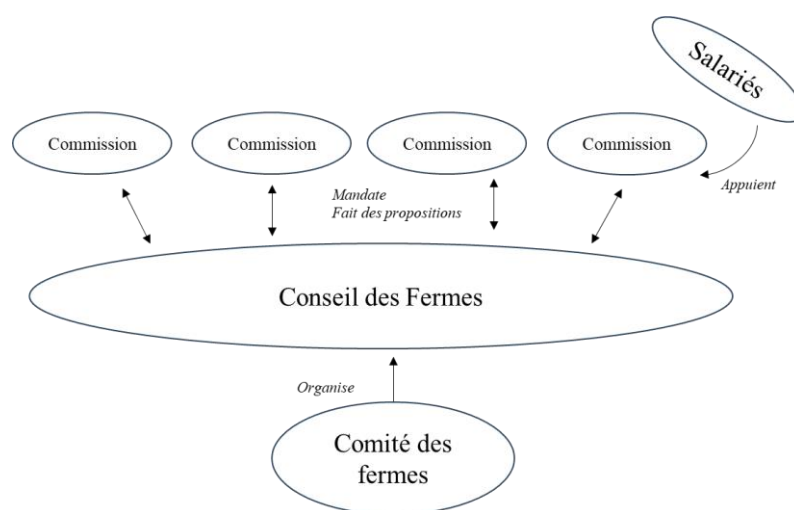


Figure 39 Organigramme des instances de pouvoir formel du collectif national d'éleveurs-transformateurs

Ainsi, outre l'Assemblée Générale, le collectif se structure autour de plusieurs instances de gouvernance et de prises de décision qui s'articulent entre elles. Des rencontres collectives, appelées Conseils de Fermes, sont organisées 4 fois par an en vue de rassembler tous les membres, et de faire approuver les propositions des Commissions et de voter les stratégies et orientations du collectif. Les décisions en Conseil de Fermes sont votées à la majorité. *« Mais vu que ce sont des sujets qu'on a travaillé et réfléchi en amont, on atteint souvent l'unanimité. Ça arrive que ce soit houleux, alors on remet le vote à plus tard, la commission en charge retravaille le sujet car on se rend compte qu'il y a des trucs qu'on n'avait pas soulevés. »* (Éleveur, 2022).

Les Commissions sont des sous-groupes composés d'une dizaine de membres – favorisant, selon le président, les échanges et la prise de décision collégiale - qui se saisissent de sujets en particulier et qui préparent des propositions de décision ou d'orientation. Elles se réunissent 1 fois par mois, en réel ou en visioconférence, pour travailler sur des sujets tels que le prix du litre de lait entrant dans le calcul du prix de revient des produits, les plans marketing, communication et politique commerciale, ou encore l'élaboration de nouvelles recettes. Elles sont accompagnées par un membre de l'équipe salariée, qui *« permet de prendre de la hauteur, qui a de l'expérience incomparable avec la nôtre »* (Éleveur, 2022). Lorsqu'elles présentent leur proposition au cours des rencontres collectives : *« En fonction du vote, on sait vers quoi il faut aller dans la commission. On fait avancer le réseau comme ça. »* (Éleveur, 2022).

A ces instances s'ajoute une organisation de noyau, composée du président et des responsables de chaque commission. Cette organisation de noyau est en charge de la *« vie de tous les jours du réseau »* et de traiter les décisions compliquées, urgentes, sujets *« trop sensibles à voter à 40 »* (Président, 2022) : pour tout ce qui ne peut pas attendre ou qui ne peut pas se faire en Conseil. Elle prépare également les Conseils de Fermes.

Une telle implication et participation dans les différentes instances de gouvernance est assurée par les règles d'engagement et de contrôle mises en œuvre. De plus, pour pallier l'absence de proximité géographique, le collectif utilise des outils numériques pour ses réunions.

Notons que le poids du collectif pour les fermes est assez homogène entre les membres : elles ont les mêmes types d'investissements, même type de rentabilité, et même proportions entre ce qui est transformé ou non. L'implication relative à la hauteur des bénéfices tirés par les fermes n'est donc ici pas un élément de différenciation entre les membres.

Nous analysons que l'objectif au travers ces différentes modalités est de faire participer, d'assurer l'engagement et de construire un sentiment d'appartenance au collectif pour des éleveurs qui ne connaissaient pas et n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble avant. Ce sentiment d'appartenance se traduit par des *« amitiés fortes »* et des *« valeurs familiales »* (Éleveur, 2022) qui sont véhiculées au sein du réseau, du fait d'avoir des outils de production qui se ressemblent et divers moments de rencontres et d'échanges. Ces affinités fortes prennent la forme d'appels réguliers pour prendre des nouvelles, de retrouvailles pendant les vacances ou encore de présence aux événements privés importants.

3.4.3. Phénomènes de pouvoir informel

Malgré l'objectif de donner du pouvoir à l'ensemble des éleveurs et la diversité des instances d'implication et de décision auxquelles participent les membres, le graphe de la Figure 40 identifie des

membres au positionnement central dans le réseau de sollicitation en cas de doute ou de questionnement lié au collectif.

Ce réseau théorique a été construit sur base de cinq témoignages de membres ayant tous unanimement répondu que la personne vers laquelle ils se tourneraient en cas de doute ou de questionnement serait le président (E1).

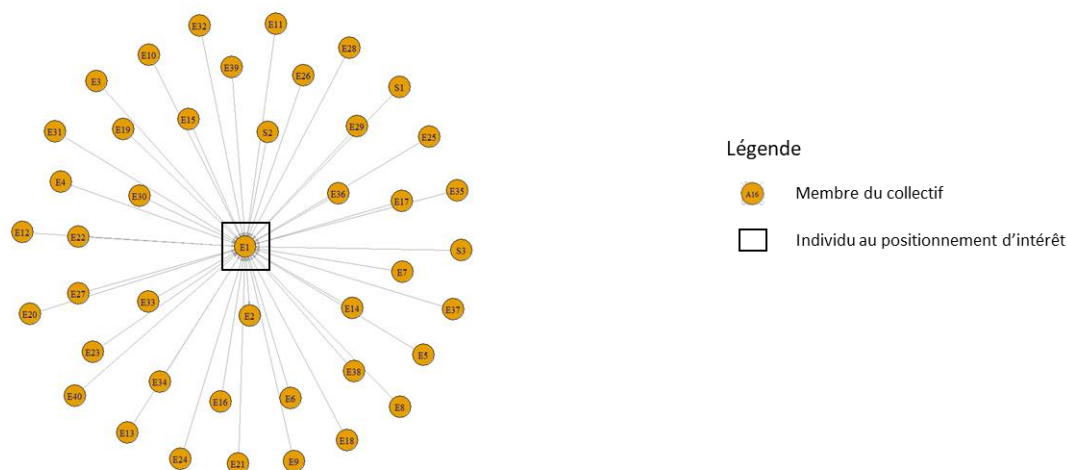


Figure 40 Réseau théorique de sollicitation en cas de doute ou de questionnement concernant le collectif d'éleveurs-transformateurs

Comme il le relève, lorsque les éleveurs ont un doute ou un questionnement, tous se dirigent vers JMP, le fondateur, le président, le grand chef comme certains l'appellent. « *En cas de doute, je me réfère à [E1], c'est lui le grand chef* » (Éleveur, 2022). Ce dernier maintient un rôle central dans le collectif : il assure le bon déroulé de son projet en maintenant un lien régulier et de confiance avec les éleveurs. Son positionnement central révèle un phénomène de pouvoir informel qui vient s'articuler et renforcer son pouvoir formel.

3.5. Collectif blé

Nous finissons l'analyse des cas d'étude avec l'étude d'un collectif d'agriculteurs en péril. Nous l'intégrons à l'analyse en vue de comprendre pourquoi le collectif n'est plus en activité aujourd'hui, au regard d'une analyse par les modalités d'auto-organisation, des structures de réseaux et des partages de proximités.

Il s'agit d'un collectif de céréaliers initialement porteurs d'une filière blé-farine-pain sur leur territoire. Comme le montre le graphique de la Figure 41, le collectif est composé de 8 agriculteurs, partageant tant une proximité géographique qu'une proximité organisée et présentant un réseau d'interconnaissance d'une densité élevée de 0.8. En effet, ils sont tous membres du groupe technique grandes cultures du GAB63 au sein duquel ils ont l'habitude de travailler en commun sur des questions techniques et technico-économiques. Le collectif est accompagné par une animatrice du GAB63. Le collectif avait rédigé une feuille de route explicitant ses objectifs, décidé collectivement et mis en place un fonctionnement à vocation horizontal et participatif, organisé des réunions rassemblant tous, ou une grande majorité des producteurs, et défini des groupes de travail pour avancer sur des sujets particuliers.

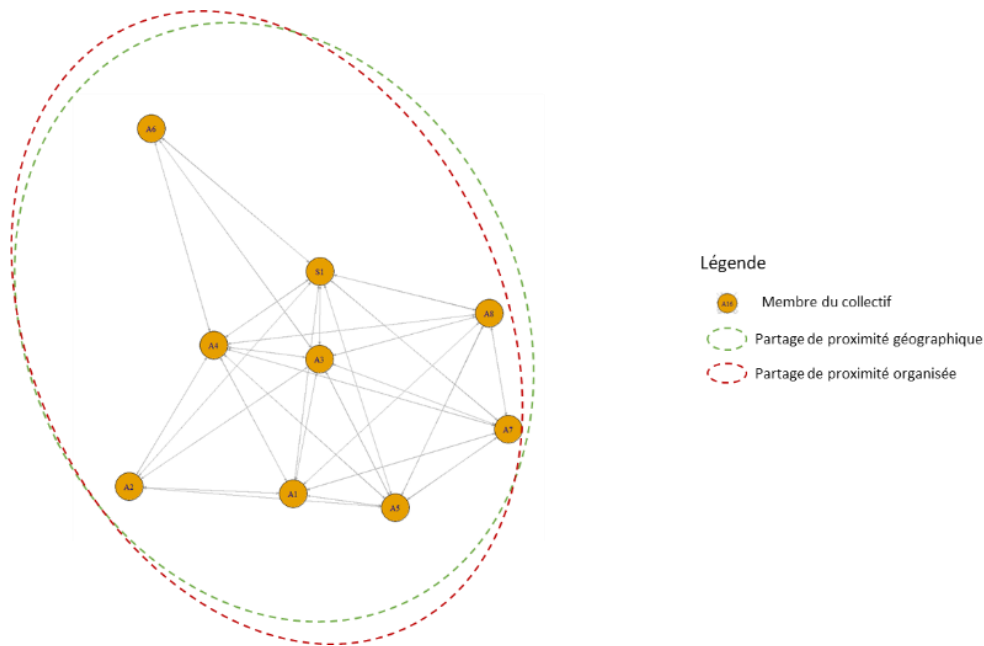


Figure 41 Réseau d'interconnaissance entre les membres avant la création du collectif blé

Malgré un contexte relationnel et un fonctionnement entre pairs fortement similaire au collectif cameline, le collectif blé a peiné à trouver des modalités adéquates pour gérer les enjeux de création de nouvelles institutions, de la crédibilité de l'engagement et du contrôle interne. Nous identifions plusieurs points de faille, qui résonnent avec les cas d'études analysés précédemment.

Premièrement, il n'y a pas d'agriculteurs qui se sont manifestés en tant que figure motrice ou porteuse du projet. Le collectif est pourtant composé d'agriculteurs aux profils militants et engagés, des meneurs idéologiques, qui entraînent les autres, mais dont l'un (A3) témoigne d'une fatigue et questionne sa place de moteur : « *Je suis un peu fatigué, à toujours être devant. Peut-être que j'écrase... Il faut trouver une équité dans la place que tout le monde prend.* ». Comme le montre le graphe de la Figure 42, c'est alors l'animatrice du GAB (S1) qui a joué un rôle fédérateur, en assurant un suivi et une coordination de collectif. « *[L'animatrice], elle doit un peu m'en vouloir, parce que j'ai pas le niak.* » (Agriculteur A3, 2022)

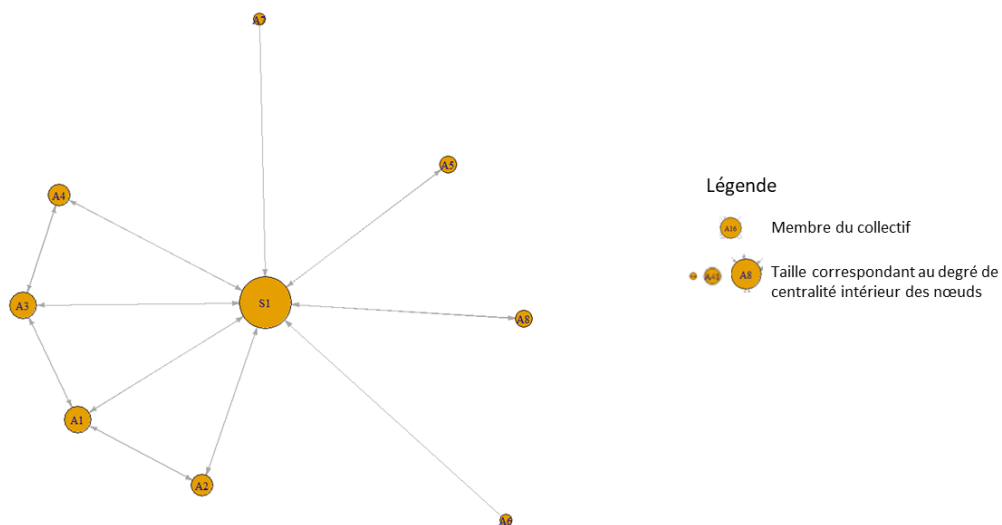


Figure 42 Réseau de sollicitation en cas de doute dans le collectif blé

Deuxièmement, le collectif ne s'est pas appuyé de cadres ou de règles propres. Il ne s'est pas formalisé autour d'une structure juridique, et ne peut donc ni s'appuyer sur des statuts ou responsabilités d'un bureau ou d'un CA, ni sur des cotisations à payer comme acte d'engagement symbolique. Ceci a pour conséquence que les agriculteurs témoignent d'objectifs flous, questionnent l'intérêt du collectif, estiment que « *ça bricole trop* » (Agriculteur, 2022). Cette absence de cadre entraîne un frein à l'engagement chez les agriculteurs : « *On n'y arrive pas à ça, à ce que tout le monde s'implique. Je comprends qu'il y a des caractères différents mais malgré tout... Les gens viennent suivre le truc, donner leurs avis, mais ils ne s'impliquent pas plus, ils ne prennent pas des responsabilités.* » (Agriculteur, 2022). Un autre agriculteur témoigne : « *C'est flou, on ne sait pas où on va, nos objectifs ne sont pas clairement définis, le groupe non plus n'est pas clairement défini, il y a des gens intéressés mais pas plus.* ». Les agriculteurs ont rejoint le collectif car il émanait du groupe technique grandes cultures : le seul critère d'entrée dans le collectif était « *la volonté de faire quelque chose ensemble* » (Agriculteur, 2022).

Nous interprétons donc que l'absence d'individus moteurs et de règles formelles, engageantes et contrôlantes contribuent aux causes de l'arrêt des activités du collectif d'agriculteurs. Pourtant, un agriculteur l'avait prédit : « *Pour [le collectif blé], il va y avoir un règlement, faudra l'appliquer d'entrée à la règle, voire être sévère auprès des collègues, avec des critères d'exclusion, d'amende, ... Faudra en être conscient.* » (Agriculteur, 2022).

4. Discussion

Dans cette section, nous proposons une analyse transversale aux différents cas d'étude et une mise en regard de ces résultats avec la littérature. Nous finissons par exposer les limites et perspectives de ce travail.

4.1. Analyse transversale des cas d'étude

La mise en regard des résultats obtenus auprès des différents cas d'étude nous permet d'identifier des similitudes et des différences dans les modalités de gestion des enjeux d'auto-organisation entre les collectifs d'agriculteurs.

Tous les collectifs étudiés ont pour objectif d'auto-organisation d'assurer l'engagement et l'implication des producteurs dans le groupe de pairs. Ainsi, nos résultats montrent que cet objectif entraîne systématiquement au sein des collectifs (1) la création d'un cadre et de règles de fonctionnement, et (2) l'articulation entre les modalités formelles et informelles d'auto-organisation et (3) des rôles particuliers pour certains membres dotés de pouvoir informel.

Le Tableau 9 présente un tableau récapitulatif des résultats obtenus pour les cinq cas d'études.

Tableau 9 Tableau récapitulatif des résultats du chapitre 4

| Collectif | Laiterie artisanale | Cameline | Légumes | Réseau éleveur-transfo | Blé |
|--|--|---|---|---|--|
| Taille | 5 éleveurs dont 3 fondateurs | 9 agriculteurs et 1 animatrice | 45 producteurs et 6 salariés | 43 éleveurs et 6 salariés | 8 agriculteurs et 1 animatrice |
| Statut juridique | SAS | Association | Association | SAS | Sans statut juridique |
| Interconnaissance | | | | | |
| - Densité et cohésion | Triade de fondateurs | Densité de 0.95 1 clique de 9 membres Groupe cohésif issu d'un groupe technique | Densité de 0.09 – réseau éclaté Cliques de 6 membres fondateurs Autres petites cliques de proximité géographique 3 membres fédérateurs | Densité de 0.006 1 clique de 4 membres de proximité géographique autour du fondateur Réseau très éclaté | Densité de 0.8 1 clique de 7 membres Groupe cohésif issu d'un groupe technique |
| - Partages de prox | Géo : ++ Orga : ++ | Géo : + Orga : + | Géo : +/- Orga : +/- | Géo : - Orga : - | Géo : + Orga : + |
| Modalités formelles d'auto-organisation pour assurer le « pouvoir aux producteurs » | | | | | |
| - Règles formelles | Statuts juridiques Règlement intérieur | Statuts juridiques Règlement intérieur | Statuts juridiques Règlement intérieur Charte Contrat d'engagement | Statuts juridiques Contrat d'engagement | Feuille de route |
| - Espaces de pouvoir (instances d'implication et de décision) | Réunions collectives AG | Réunions collectives Bilan de campagne AG | CA Groupes de travail AG et plénières | Commissions Conseil de Fermes Comité de Fermes AG | Réunions collectives |
| - Crédibilisation formelle de l'engagement | Parts sociales Participation aux réunions | Adhésion associative Présence aux réunions | Adhésion associative Adhésion aux règles | Adhésion aux règles Parts sociales | Présence aux réunions |
| - Niveau de contrôle formel et sanctions | Adaptation des parts sociales | Contrôle en réunion | Participation sur base volontaire non contraignante | Contrôle interne et externe Participation obligatoire Exclusion possible | Pas de contrôle Pas de contraintes |
| Phénomènes informels | | | | | |
| - Processus sociaux | Confiance et contrôle social informel | Confiance et contrôle social informel | Confiance entre sous-groupes cohésifs | | |
| - Rôles particuliers | Les fondateurs (vis-à-vis des repreneurs) | L'animatrice, les « anciens » et les « intelligents » moteurs | Un noyau moteur (CA et président) Les « gros » Les salariés Des triades et cliques de partage des proximités | Président central, rôle de moteur et de chef | Pas de moteurs chez les agriculteurs Animatrice motrice |

4.1.1. Une base d'interconnaissance consolidée par des règles formelles

L'analyse transversale aux différents cas d'étude montre que tous les collectifs se créent sur une base d'interconnaissance et le partage de proximités – que cela concerne l'ensemble des agriculteurs membres des collectifs ou seulement un sous-groupe de fondateurs.

L'analyse transversale montre également que tous les collectifs se dotent de modalités formelles d'auto-organisation, à travers la création de règles de fonctionnement et d'instances de participation et de décision. La formalisation, la teneur et la valeur contraignante de ces modalités varient quant à elles entre les collectifs. Le fonctionnement dit informel, l'écriture d'un règlement intérieur ou encore la signature de contrat d'engagement présentent un gradient de modalités d'auto-organisation qui résultent de la structure de réseau d'interconnaissance et du partage de proximités entre les membres. Ainsi, une analyse transversale aux cinq cas d'étude montre que la structure du réseau d'interconnaissance et les partages de proximités entre les producteurs au moment de la création du collectif porteur de filière territorialisée influencent les modalités formelles d'auto-organisation créées et mises en œuvre.

En effet, d'une part, dans les groupes de pairs des collectifs blé, cameline et laiterie artisanale, les producteurs partagent tant une proximité géographique qu'une proximité organisée, et présentent des structures de réseaux d'interconnaissance denses. Il s'agit de collectifs composés de producteurs qui se connaissent bien, qui ont l'habitude de travailler ensemble ou de fréquenter les mêmes réseaux associatifs. Cette culture commune facilite la confiance portée entre les membres. Proches d'un point de vue géographique, ils ont la capacité de se rencontrer en physique de manière régulière. Lorsque ces proximités sont telles que les membres se voient presque quotidiennement, le collectif s'appuie sur un fonctionnement informel. Un cadre minimal est posé en termes de règles de fonctionnement, qui est plutôt de l'ordre du symbolique. Tout se discute aux cours des rencontres collectives, rassemblant l'ensemble ou une grande majorité des membres autour de la table. Bien que dans ces collectifs la participation se fasse de manière volontaire, l'engagement et le contrôle des membres s'inscrivent dans cette culture commune de présence et de participation. Néanmoins, lorsqu'un membre ne participe pas, la culture commune favorise les logiques de compromis et d'adaptation, plutôt que d'exclusion. A noter que lorsque les producteurs partagent des proximités géographiques et organisées, que la confiance entre producteurs est grande mais que le projet collectif présente une grande importance pour les fermes, l'engagement se stabilise autour d'un investissement financier important, tel qu'une part sociale.

D'autre part, dans le groupe de pairs du réseau national d'éleveurs-transformateurs, les producteurs ne partagent ni de proximité géographique ni de proximité organisée initiales. Les modalités d'auto-organisation visent alors à en créer de toute pièce. Ainsi, une proximité géographique temporaire est stimulée de manière régulière à travers des rencontres collectives rassemblant artificiellement des membres éloignés. De plus, pour assurer la capacité de participation des membres, l'absence de proximité géographique permanente est palliée par des outils numériques : des réunions en visio-conférence, des appels, des groupes de conversation sur des réseaux sociaux sont tant d'outils permettant cela. L'absence initiale de proximité organisée est quant à elle palliée par la création tant d'un sentiment d'appartenance au collectif, d'une culture commune, avec un accent mis sur les valeurs amicales qui se forment en son sein, avec un accent mis sur le fait d'avoir les mêmes ateliers de transformation, même organisation, même problèmes. Il est à noter que pour assurer la création de ses proximités, la participation des membres est cadrée par un contrôle interne important, traduit par diverses règles contraignantes. La crédibilité de l'engagement est quant à elle également assurée par l'adhésion aux règles contraignantes telles que les obligations de présence et de participation, ainsi qu'au poids du collectif dans chacune des fermes.

Finalement, dans le groupe de pairs du collectif légume, il a été identifié qu'une partie des membres partageant des proximités géographiques et organisées, tandis une autre partie des membres n'en partageant pas. Une proximité géographique temporaire est suscitée, mais tant sa durée que sa fréquence que le nombre réduit de participants ne permet pas d'assurer l'interconnaissance et la création d'une culture commune. L'engagement se traduit alors par des règles formelles à appliquer. En effet, quand tous les membres ne partagent pas des valeurs communes, il y a formalisation de l'engagement sous la forme d'un contrat et d'adhésion à une diversité de règles engageantes. La crédibilité de cet engagement tient, pour ceux qui la partage, à la confiance, mais aussi aux contraintes qu'il impose aux fermes. Lorsque ces contraintes trop jugées trop importantes, les membres sortent volontairement du collectif.

Nous analysons donc une divergence entre le degré de partage de proximités et la mises en place de modalités d'auto-organisation formalisées et contraignantes. Pour pallier l'absence de proximités, l'engagement crédible et le contrôle interne sont assurés par des règles. Lorsque ceci n'est pas appliqué, nous observons un déséquilibre dans le niveau d'implication et de participation des membres. Les espaces de pouvoir sont alors saisis par des sous-groupes dotés d'une confiance préalable.

4.1.2. Facteurs de pouvoir informel

Alors que tous les collectifs sont dotés de modalités d'auto-organisation formelles, telles que des règles, des instances d'implication et de décision ou encore des techniques d'animation ayant pour vocation à assurer l'implication et l'engagement de l'ensemble des producteurs, les analyses de réseaux identifient des individus ou de sous-groupes centraux, dotés de pouvoir informel lié à leur positionnement dans les réseaux de confiance ou à leurs partages de proximités géographique et organisée. L'analyse transversale des cas d'étude permet de démontrer que dans tous les réseaux de taille supérieur à trois, il y a présence de figures centrales, d'acteurs clé. Des catégories de figures centrales peuvent être identifiées. Ainsi, des caractéristiques d'ancienneté dans le collectif, d'expérience agricole, de posture militante ou de posture entrepreneuriale sont identifiées comme étant sources de positionnement central dans les réseaux de confiance. De tels positionnements centraux, bien qu'ils soient moteurs et fédérateurs, sont néanmoins également des facteurs de fragilité pour les collectifs. S'ils venaient à quitter le collectif, la structure de ce dernier serait lourdement impactée.

Dans les collectifs au sein desquels des sous-groupes se dessinent, nos résultats identifient également que le partage de proximités est un élément au cœur de l'articulation entre pouvoir formel et informel. La proximité géographique favorise la possibilité de réunir régulièrement certains membres et la proximité organisée favorise l'adoption d'un cadre commun : « *Quand on était moins nombreux c'était plus facile, on se connaissait bien en plus.* » Producteur de légumes, 2021). Ainsi, le partage plus important de proximités par certains membres d'un même collectif entraîne des asymétries de participation, d'implication, et donc pouvoir par rapports aux producteurs plus éloignés.

L'analyse transversale de nos résultats montre que l'absence de règles formelles cadrant l'implication ou la participation des membres engendre des déséquilibres qui vient renforcer un fonctionnement en noyau informel.

4.2. Mise en regard avec la littérature

Plusieurs points d'intérêt sont soulevés dans l'analyse transversale de ce chapitre, à discuter au regard de la littérature.

Nos résultats viennent alimenter les travaux portant respectivement sur les conditions à réunir en vue d'assurer des actions collectives et sur les configurations des collectifs de pairs susceptibles de favoriser la prise d'initiative collective, à travers la mise en regard des modalités formelles mises en application et les phénomènes informels identifiés à l'aide d'outils d'analyse des réseaux sociaux.

Premièrement, nos résultats montrent l'importance d'une articulation de proximités géographique (même temporaire) et organisée entre les membres des groupes de pairs porteurs de filières territorialisée. Nos résultats précisent qu'une absence de proximité géographique permanente ou d'une proximité organisée initiale peut être compensée par des règles contraignantes, stimulant une proximité géographique temporaire et un sentiment d'appartenance et une culture commune entre agriculteurs ne se connaissant pas auparavant. L'absence de partage de telles proximités entre certains agriculteurs peut réduire leur engagement et leur implication, et entraîner leur exclusion des espaces de pouvoir formel. Ces résultats s'alignent avec les travaux montrant la nécessité d'une culture commune, de valeurs et de pratiques communes au sein de projets participant à la transition agricole et alimentaire (Hubeau, 2019), de la nécessité d'une confiance organisationnelle (Torre, 2002) et un minimum de rencontres en face-à-face (Bernela et Levy, 2016) pour faciliter la coordination entre acteurs. Ces résultats rejoignent également les travaux de Dureau et Jeanneaux (2023) ayant montré l'importance de la confiance et des structures informelles comme préconditions et déterminants au bon fonctionnement des institutions formelles dans les collectifs de lutte contre les ravageurs.

Deuxièmement, nos résultats identifient une articulation – variant suivant les cas d'étude – de modalités formelles et informelles d'auto-organisation. Ainsi, nos résultats montrent que pour assurer l'engagement et l'implication des agriculteurs dans les groupes de pairs, ces derniers s'appuient, en fonction de la structure de leur réseau d'interconnaissances et des proximités partagées entre les membres, sur des modalités d'auto-organisation allant du fonctionnement s'appuyant sur des processus sociaux informels au fonctionnement cadré et formalisé. Ainsi, moins les collectifs d'agriculteurs ont des structures de réseaux d'interconnaissance denses et des membres qui partagent des proximités, plus ils auront tendance à rendre leur cadres et règles de fonctionnement formalisés et contraignants. Nos résultats rejoignent ainsi les travaux de Groos et al (2021) qui ont identifié la mise en place de règles, d'arrangements et d'accords pour faire face à l'hétérogénéité des membres au sein de Cuma, ou encore ceux que Terrieux et al. (2019) ayant montré la nécessité d'appliquer des styles de gestion plus autoritaire lorsque la confiance et la solidarité entre agriculteurs est entachée. De plus, nos analyses alimentent les travaux portant sur le risque de comportement de passager clandestin au sein de groupes de pairs agriculteurs, tels que dans les Cuma (Groos et al., 2021), dans des collectifs de gestion collective contre les ravageurs (Dureau et Jeanneaux), ou encore dans les collectifs d'agriculteurs porteurs d'atelier de transformation collectif (Terrieux et al., 2019).

Ces résultats résonnent également avec la théorie du capital social et la force des liens (Granovetter, 1995), en considérant les liens entre les membres des groupes et sous-groupes d'agriculteurs cohésifs comme *forts* et ceux des groupes éclatés ou avec des membres périphériques comme *faibles*. Granovetter (1995) considère que les liens faibles sont moins contraignants que les liens forts du fait qu'ils nécessitent moins d'entretiens et d'efforts et qu'ils font l'objet de moins de pressions sociales. Nos résultats démontrent que plus les collectifs sont grands, éclatés, avec des membres qui ne se connaissent pas tous très bien – et donc plutôt doté de liens faibles – plus ils mettent en place des institutions formelles et contraignantes pour assurer l'engagement et le contrôle des membres. Vu que les liens faibles font moins l'objet de processus sociaux informels, la mise en place d'institutions formelles vient compenser cette absence. Nos résultats montrent également que lorsque les modalités d'auto-organisation ne sont pas ou peu contraignantes (soit par des règles, soit par pression sociale), il y a des sous-groupes cohésifs, des noyaux durs au sein desquels une confiance suffisante existe, qui se

structurent qui assure le fonctionnement général. Cette structure fait écho aux réseaux composés d'un noyau cohésif, où les liens sont nombreux et forts entre les individus, et d'une périphérie clairsemée, où les liens entre agriculteurs sont peu nombreux et faibles (Compagnone, 2019).

Troisièmement, notre approche par l'analyse des réseaux nous a permis d'identifier des configurations différentes en fonction du nombre de membres composant les groupes de pairs. Nos résultats s'alignent avec la littérature propre à l'action collective ou encore à l'économie des coûts de transaction qui identifient des avantages et inconvénients à la coordination liés à la taille des groupes. Ainsi, les pôles de décision et de responsabilité sont souvent plus rapprochés des membres dans des petits groupes, renforçant la légitimité de ces structures (Stockbridge et al., 2003). De plus, au sein des petits groupes, les contacts réguliers en face à face entre les membres facilitent le développement d'une cohésion interne et la construction de réputation et de confiance au sein du groupe (Poteete & Ostrom, 2004). Finalement, au sein des petits groupes, les coûts d'organisation sont réduits par une surveillance et un contrôle mutuel facilité (Olson, 1965; Stockbridge et al., 2003). Ce contrôle mutuel permet également de renforcer la confiance entre les membres du groupe et ainsi la cohésion interne (Markelova et al., 2009). Néanmoins, les petits groupes présentent un désavantage au niveau de la mobilisation de ressources (Poteete & Ostrom, 2004) : une taille plus grande permet d'augmenter la quantité de ressources mises en commun.

Aussi, nos résultats montrent que des rôles particuliers de certains membres entraînent des asymétries dans la répartition du pouvoir, formel et informel. Les institutions créées, sous forme de règles contraignantes ou de culture commune, participent à réduire ces asymétries, à équilibrer la répartition du pouvoir formel acquis à travers les institutions collectivement créées et le pouvoir informel lié au positionnement des individus dans les réseaux de confiance. La présence de rôles particuliers au sein des collectifs d'agriculteurs rejoint la littérature sur l'action collective dans laquelle on retrouve trois formes de contribution de certains individus à l'action collective : donner des garanties et contenir les dissensions, initier et favoriser le développement de réseaux d'acteurs, ou encore limiter les coûts de coordination (Amblart et al., 2018). Plus particulièrement dans le cadre de collectifs d'agriculteurs, nos résultats résonnent avec la typologie des rôles de producteurs adhérant à une coopérative en circuits de proximités proposée par Laughrea et al. (2018). Alors que cette typologie identifie des membres engagés, des membres entrepreneurs sociaux, des membres utilisateurs et des membres fantômes, notre étude par les analyses de réseaux et les partages de proximités alimente la compréhension de potentiels différents niveaux d'engagement et de participation. Aussi, Cardona et al. (2021) ou encore Mundler et Valorge (2015) ont identifié plusieurs facteurs d'appui à l'action collective des agriculteurs, dont la présence d'acteurs pivots ou d'animateurs, qui assurent une forme de continuité dans des collectifs à géométrie variable, qui facilitent les interactions entre membres et qui permettent plus de transparence. Nos résultats identifiant les animatrices et salariés comme des individus centraux dans les réseaux de confiance rejoignent cette littérature, en précisant le risque d'asymétries de pouvoir informel en leur faveur dans de telles configurations.

Finalement, nos résultats appuient les travaux montrant que le manque de renouvellement dans les prises de responsabilités, le non-respect des règles et une forte dépendance aux compétences des salariés présentent des facteurs de fragilité (Terrieux et al., 2021). Au travers l'identification de ces éléments de fragilité, se pose la question de la pérennité des collectifs d'agriculteurs. En effet, parmi les facteurs de pérennité des collectifs d'agriculteurs mis en évidence par Terrieux et al. (2019) se trouvent l'enjeu du renouvellement des membres et de la transmission des valeurs coopératives. De plus, un risque de fragilisation des collectifs lié aux divergences entre les membres, à leur diversité et la représentativité de cette diversité dans les instances de pouvoir formel a été identifié par Groos et al. (2021). La présence de membres centraux, les obstacles liés aux partages de proximités ou encore la

formalisation limitée des règles dans certaines configurations de collectifs sont des résultats de notre recherche qui participent à rendre compte de la vigilance nécessaire aux différents enjeux de pérennité des collectifs d'agriculteurs.

4.3. Limites et perspectives

Nous identifions plusieurs limites, majoritairement d'ordre méthodologique, pour lesquelles nous proposons des perspectives.

Une première limite méthodologique est liée à notre choix des cas d'études. Les collectifs analysés sont pour la majorité d'entre eux assez récents, limitant alors l'analyse de la pérennité des modalités de coordination étudiées. L'application du cadre analytique et de la méthodologie proposés à d'autres cas d'étude, dans d'autres contextes géographiques ou socio-économiques et avec des collectifs avec une plus grande historicité nous semble intéressant.

Une deuxième limite méthodologique, plus spécifique à l'analyse des réseaux sociaux, réside dans la difficulté à rencontrer tous les membres de collectifs plus larges. La formule d'échantillonnage ou de réduction de frontière sont des stratégies que nous avons mises en place face à cette difficulté. Une autre piste pourrait être de mener une analyse de réseau personnel avec un acteur clé du collectif, qui pourrait témoigner de liens existants entre les autres membres.

Une autre limite méthodologique est liée à notre choix des liens étudiés entre les membres des collectifs, que sont les liens d'interconnaissance et de confiance.

D'une part, nous avons cherché à identifier des liens d'interconnaissance et de confiance, en demandant respectivement avec quels autres membres les producteurs étaient déjà en contact avant la création du collectif et à quels autres membres ils feraient appel en cas de doute ou de questionnement lié au collectif. Alors que la première question se prête à une interprétation large, la seconde est réductrice par rapport à la notion de confiance, se cantonnant à une confiance portée dans le cadre du collectif uniquement. Nous estimons qu'il pourrait être intéressant d'étendre les manières d'appréhender ces notions d'interconnaissance et de confiance au travers d'autres questions posées dans le questionnaire sociométrique. Il nous semble également intéressant d'étendre la nature des liens étudiés. Dans un autre chapitre de la thèse, nous étudions les liens d'échanges de ressources de production (conseil technique, matériel agricole, conseil commercial, contact régulier) : ces liens pourraient également être mobilisés dans l'étude des rapports de force et des positionnements de pouvoir informel existants dans les modalités de gestion des enjeux d'auto-organisation.

D'autre part, nous avons étudié les liens d'interconnaissance avant la création du collectif en vue de comprendre le contexte relationnel existant au moment du choix des modalités d'auto-organisation. Il nous semblerait également intéressant d'étudier l'intensité de ces liens et leur évolution de ces liens d'interconnaissance au fil du temps en vue d'analyser si la participation commune au collectif les renforce ou non. Une telle analyse longitudinale des interactions sociales entre agriculteurs pourrait être complétée d'une analyse de l'évolution des modalités d'auto-organisation dans le temps. Cette perspective renvoie vers le premier point soulevé, à savoir l'intérêt de mobiliser et déployer notre cadre d'analyse auprès de cas d'étude dotés d'une plus longue historicité.

De plus, nous avons limité les attributs utilisés dans l'analyse des réseaux sociaux aux responsabilités formelles dont sont dotés les membres des collectifs. Il nous semble intéressant d'étendre ces attributs à d'autres variables sociologiques ou économiques, telles que le genre, l'âge, la taille de la ferme ou encore leurs antécédents en culture coopérative. De telles variables pourraient participer à comprendre les profils des membres dotés de pouvoir formel et informel.

Enfin, une limite du cadre analytique réside dans le fait qu'il se concentre sur les interactions, et plus particulièrement sur les interactions inter-individuelles. De ce fait, il ne permet pas de creuser les raisonnements individuels, ni les raisonnements collectifs. Ainsi les questions de poids économique du collectif dans les fermes ou encore de temps et d'énergie dédiés sont des éléments qui apparaissent de manière qualitative dans notre analyse mais qui méritent d'être approfondies, au travers des cadres analytiques plus adéquats. Une autre question qu'il serait intéressant d'approfondir concerne l'origine, les sources d'inspiration mobilisées pour la mise en place des modalités d'auto-organisation au sein des collectifs.

Les cadres et outils d'analyse de réseaux sociaux présentent donc des perspectives intéressantes pour affiner la compréhension des modalités d'auto-organisation appliqués au sein de groupes de pairs.

Chapitre 5

Le rôle des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées dans l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes

Les chapitres précédents ont montré que les agriculteurs participent et s'engagent dans des modalités de gouvernance territoriale au sein des filières territorialisées et dans des modalités d'auto-organisation dans leur groupe de pairs.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'intérêt pour les agriculteurs de participer à un collectif porteur d'une filière territorialisée. L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser comment la participation à un tel collectif facilite l'accès à des ressources stratégiques nécessaires aux changements de pratiques dans les fermes.

Une version intermédiaire de ce chapitre - ne présentant les résultats que d'un seul cas d'étude - a fait l'objet d'une communication écrite et orale dans le cadre des Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) 2022. Cette version intermédiaire a également fait l'objet d'un article accepté avec modifications mineures dans la revue ARCS, dont la version modifiée a été déposée le 11 octobre 2023.

Chapitre 5 : Le rôle des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées dans l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes

1. Introduction : contexte et problématique

Dans un contexte de transition agroécologique, un intérêt se porte pour les trajectoires individuelles de changements de pratiques menées par les agriculteurs. Les changements de pratiques sont considérés comme des mécanismes d'adaptation au sein desquels les processus de changements, les trajectoires de fermes et les transformations de l'environnement naturel et socio-économique sont liés (Moulin et al., 2008). Les processus de transition sont considérés comme une transformation qui s'inscrit dans un temps long et pose de nouvelles relations au sol, aux productions, aux rotations, aux pratiques phytosanitaires, à l'organisation du travail, à la commercialisation, aux apprentissages, ou encore aux réseaux sociaux (Lamine et al., 2009). Certains auteurs se sont par exemple intéressés aux trajectoires de changements de pratiques pour une moindre dépendance aux intrants (Chantre, 2011), ou aux processus de changements en élevage (Moulin et al., 2008).

Les trajectoires de changements de pratiques font néanmoins face à des difficultés dans leur mise en œuvre, notamment expliquée par des verrouillages sociotechniques (Baret et al., 2013) - qui freinent le processus de transition. Parmi la diversité des verrous sociotechniques est identifié un verrou en particulier, celui de l'accès compliqué aux ressources cognitives, matérielles, sociales ou commerciales nécessaires aux agriculteurs pour adopter des pratiques agroécologiques au sein de leur exploitation agricole. En effet, l'accès limité à certaines connaissances, compétences, équipements, débouchés ou encore à du soutien moral peut constituer un verrou de par la difficulté des structures « traditionnelles » de la coopération agricole (Barraud Didier et al., 2012), de l'agrofourmure et l'agroalimentaire (Fouilleux et Goulet, 2012 ; Musson et Rousselière, 2020), de la recherche et développement (Bonneuil et Thomas, 2009), du conseil technique (Labarthe et Laurent, 2013), de l'enseignement agricole (Lamine et al., 2009), ou encore des réseaux d'action publique (Landel, 2015) à être adapté ou à s'adapter aux nouvelles transformations du monde agricole.

Dans ce contexte, un intérêt se porte pour les dynamiques d'action collective qui facilitent l'accès aux ressources nécessaires à la transition agroécologique des exploitations agricoles. Ces dynamiques d'action collective sont de l'ordre d'interactions entre pairs agriculteurs ou intégrant d'autres acteurs du système alimentaire territorialisé (Lamine, 2012).

En effet, l'action collective entre agriculteurs est depuis longtemps présentée comme un levier pour la mise en œuvre de changements de pratiques dans les exploitations agricoles (Darré, 1996). Ainsi, les collectifs de pairs sont étudiés comme des organisations facilitant l'accès à des ressources cognitives, à travers la création et la circulation de connaissance (Darré, 1996 ; Compagnone et al., 2018), les apprentissages collectifs (Lamine et al., 2009), la diffusion d'innovations (Goulet et al., 2008 ; Musson et Rousselière, 2020) ou encore l'enquête dans les situations de travail (Slimi, 2022), pouvant aboutir à la création de nouvelles normes (Compagnone, 2019), de nouvelles identités (Goulet et Chiffolleau, 2006). Ce sont des organisations facilitant l'accès à des ressources sociales, à travers l'accès à l'entraide, au soutien moral, à la motivation, à la convivialité pour faire face aux risques et incertitudes liés aux changements de pratiques (Barbier et al., 2015). De plus, les collectifs sont des organisations facilitant l'accès à des ressources matérielles nécessaires à ces changements de pratiques, tel que l'accès à de l'équipement agricole au sein des Cuma (Lucas, 2018), l'accès aux semences (Demeulenaere et Goulet, 2012) ou encore à l'agro-biodiversité (Labeyrie et al., 2021). Plus récemment, la littérature identifie une recomposition des collectifs d'agriculteurs en vue de faciliter

l'accès à des ressources commerciales, à travers la création des filières plus durables (Amichi et al., 2021), autour de démarches de diversification agricole, de transformation ou de commercialisation de type « circuits courts », qui s'inscrivent sur la voie de formes alternatives d'agriculture (Allaire et Assens, 2012). Ils témoignent d'une volonté d'évoluer vers des modèles de productions agricoles qui intègrent, en plus, des dimensions de performances économiques (Richard *et al.*, 2014 ; Bouroullec, 2020), sociales (rapport au local, juste rémunération des producteurs, etc. [Chiffolleau et Paturel, 2016]) et environnementales (préservation des ressources naturelles, réductions d'intrants chimiques, etc. [Maréchal et Spanu, 2010]). Les collectifs d'agriculteurs s'organisent ainsi pour créer des ateliers de transformation collective (Terrieux et al., 2021), des collectifs logistiques dans les circuits alimentaires de proximité (Raimbert et Raton, 2021), ou encore de coopération alimentaire paysanne (Pachoud et al., 2019 ; Noël et al., 2021).

Lorsque les groupes d'agriculteurs pairs s'ouvrent à d'autres types d'acteurs, comme dans les filières locales de blé étudiées par Chiffolleau et al. (2021), un couplage entre innovation technique et innovation sociale est observé. Ceci relève de la participation des différents acteurs à la construction des techniques et pratiques nouvelles, favorisée par l'échange d'expérience et le conseil. Ces relations créées autour de techniques engendrent un réseau porteur d'un nouveau système agroalimentaire (Chiffolleau et al., 2021). Dans les filières locales de soja local et de steaks hachés, Brives et al. (2020) montrent que le rapprochement entre ces acteurs favorisant un travail réflexif sur les pratiques agricoles, n'entraînant pas directement d'écologisation des pratiques mais valorisant des pratiques jugées plus écologiques (Brives et al., 2020).

A l'heure des réflexions menées autour de la nécessaire coordination d'une diversité d'acteurs pour mener la transition agroécologique dans les territoires (Lamine, 2012 ; Wezel et al., 2016 ; Duru et al., 2015 ; Hubeau et al., 2022), ce chapitre propose d'étudier le rôle que jouent les interactions socio-économiques générées au sein des collectifs porteurs de filières territorialisées dans les trajectoires de transition agroécologique des exploitations agricoles. Nous nous intéressons aux trajectoires individuelles de changements de pratiques dans les fermes et nous nous interrogeons sur la capacité des interactions qu'entretiennent les agriculteurs dans le cadre de leur collectif porteur de filière territorialisée à favoriser l'accès aux ressources nécessaires à l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes.

2. Cadre d'analyse

En vue de répondre à la problématique, nous formulons une hypothèse et proposons une démarche méthodologique pour la traiter.

2.1. Hypothèse et cadres conceptuels

Nous posons l'hypothèse que les interactions socio-économiques entretenues dans le cadre du collectif porteur de filière territorialisée favorisent l'accès à différentes ressources stratégiques facilitant l'adoption de pratiques couplant les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie dans les fermes.

2.1.1. Analyse par les trajectoires de changements de pratiques

En vue d'analyser les effets des interactions socio-économiques sur les changements de pratiques dans les fermes, nous nous intéressons aux relations activées par les agriculteurs au cours de leur trajectoires en vue d'accéder à des ressources. L'étude des trajectoires individuelles des exploitations agricoles comme un enchaînement d'événements est une approche qui permet la compréhension et l'analyse des changements de pratiques (Bellon et Lamine, 2009). Nous nous intéressons aux

mécanismes de coordination s'appuyant sur les interactions entre acteurs comme levier pour la transition agroécologique, nous mobilisons le cadre et les outils d'analyse des réseaux sociaux. En particulier, en vue d'analyser les déterminants relationnels dans les changements de pratiques individuels, nous choisissons de mobiliser la notion des chaînes relationnelles et son approche par les narrations quantifiées (Grossetti et al., 2011). Cette approche a pour objectif d'identifier et d'analyser les relations personnelles mobilisées en vue d'avoir accès à une ressource, définie comme tout support à l'action (Akermann et Coeurquetin, 2021). Les narrations quantifiées proposent une méthode de recensement et de traitement de ces relations à travers un format de récit au cours duquel la personne interrogée revient sur les ressources et les acteurs qu'elle a mobilisé au cours de situations spécifiques. Les récits font par la suite l'objet d'une codification et d'une analyse permettant de les comparer et de construire une typologie des trajectoires (Abbott, 1995 ; Akermann et Coeurquetin, 2021). Dans la lignée des travaux de Polge et Pages (2022), cette approche nous permet donc d'appréhender les trajectoires de transition agroécologique des fermes comme des actions collectives, nécessitant la mobilisation d'une diversité d'acteurs et d'organisations. Une telle approche s'aligne avec l'idée que les enjeux de re-conception des systèmes de production ne se réduisent pas aux systèmes individuels des agriculteurs (Bellon, 2016).

La méthode des narrations quantifiées a pour objectif de comprendre un processus social en procédant à une description des séquences d'accès aux ressources qui ont orienté l'action des personnes (Akermann et Coeurquetin, 2021). Elle a été conçue pour étudier la problématique de l'encastrement de l'activité économique dans des réseaux de relations sociales (Granovetter, 1985) et a permis d'identifier les processus d'autonomisation – dit de découplage - progressive des activités vis-à-vis des relations sociales dont elles émergent (Grossetti et Barthe, 2008). Dans le cadre de ce chapitre, nous nous appuyons sur cette méthode plus particulièrement pour étudier l'encastrement de l'adoption de pratiques agroécologiques par les agriculteurs dans les collectifs porteurs de filières territorialisées dont ils sont membres, en calculant, à différentes étapes, la part des ressources accédées grâce au collectif pour mener à bien les changements de pratiques en cours.

2.1.2. Analyse par les principes agroécologiques

En vue d'analyser l'adoption de pratiques agroécologiques dans les trajectoires des fermes, nous mobilisons le cadre des principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie.

Les principes agronomiques de l'agroécologie (Altieri, 1989) sont les suivants : (i) l'optimisation des flux de nutriments et le recyclage de la biomasse ; (ii) la gestion de la matière organique du sol et la stimulation de son activité biotique ; (iii) la minimisation des pertes en termes d'énergie solaire, d'eau et d'air par une gestion microclimatique et par une protection du sol ; (iv) la diversification des espèces et des variétés génétiques cultivées dans le temps et dans l'espace ; (v) enfin, l'accroissement des interactions et des synergies biologiquement bénéfiques entre les cultures et avec ce qui les environne, l'ensemble devenant un agroécosystème, (6) la valorisation de l'agro-biodiversité comme point d'entrée de la reconception des systèmes assurant l'autonomie des agriculteurs et la souveraineté alimentaire (Jackson et al., 2009 ; Machado et al., 2008)

Les principes socio-économiques de l'agroécologie sont les suivants : créer des connaissances et des capacités collectives d'adaptation à travers des réseaux (Thompson, 1997 ; Pimbert et al., 2011), favoriser les possibilités de choix d'autonomie par rapport aux marchés globaux en renforçant la gouvernance démocratique des systèmes alimentaires (Ploeg, 2008 ; Francis, 2013), valoriser la diversité des savoirs à prendre en compte des publics concernés (Hassanein et Kloppenburg, 1995)

Nous évaluons la mise en application de ces principes dans le cadre des systèmes de culture et systèmes d'élevage dans les fermes. Un système de culture se définit comme un ensemble de modalités techniques mises en œuvre sur des parcelles traitées de manière identique. Chaque système de culture se définit par la nature des cultures, leur ordre de succession et les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures (Sebillotte, 1977). Un système d'élevage se définit comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour en obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail fumure, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs (Landais, 1992).

2.2. Démarche méthodologique

Nous présentons ci-dessous la démarche méthodologique que nous avons mise en œuvre en vue de traiter notre hypothèse. Le Tableau 11 récapitule l'ensemble des étapes de la démarche méthodologique.

2.2.1. Matériel de travail

Notre démarche méthodologique s'appuie sur un travail empirique, fondé sur l'analyse de différents cas d'étude. Nous avons sélectionné cinq collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées en agriculture biologique localisées dans le Puy-de-Dôme. Dans le cadre de ce chapitre, nous nous intéressons plus particulièrement aux agriculteurs membres de ces collectifs, et à leur ferme respective. Notre objectif est de couvrir une diversité de collectifs et de membres. Pour cela, nous avons sélectionné des cas d'étude se différenciant quant aux productions développées au sein de leurs filières territorialisées.

Les agriculteurs membres des collectifs filières territorialisées interrogés sont les suivants : les membres d'un collectif porteurs d'une laiterie artisanale composé de trois éleveurs, les membres d'un collectif porteur d'une filière territorialisée d'huile de cameline composé de 9 agriculteurs, les membres d'un collectif porteur d'une filière légumes composé de 45 producteurs de légumes, les membres d'un collectif national d'éleveurs-transformateurs composé de 43 éleveurs, et les membres d'un collectif porteur d'une filière territorialisée de blé-farine-pain composé de 8 agriculteurs.

Le matériel de travail de ce chapitre est donc constitué des récits des producteurs de lait, de légumes, de cameline et de blé.

2.2.2. Collecte des données

Nous avons mené des entretiens semi-directifs individuels avec des producteurs membres des différents collectifs. Après une première caractérisation de l'exploitation agricole pour une compréhension de son fonctionnement général, nous avons ciblé la deuxième partie de l'entretien sur la production agricole qui est travaillé en collectif, à savoir le lait, les légumes, la cameline ou le blé. Nous avons demandé aux producteurs de revenir sur l'histoire de cette production agricole au sein de la ferme, à travers un récit retraçant les changements de pratiques, tant culturelles que commerciales, qui ont été menés autour de la production ciblée. Pour chaque changement de pratique identifié, une attention particulière était portée aux ressources mobilisées pour sa mise en œuvre, ainsi que les modes d'accès mobilisés. Nous avons ponctué le récit des producteurs de « questions à relance » (Grossetti et al., 2011) en vue de préciser ces informations, telles que le prévoit la méthode de collecte de données pour les narrations quantifiées. Le choix de travailler le récit à l'échelle d'une production en particulier nous a permis de mener simultanément une collecte de donnée permettant l'évaluation de la mise en application des principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie (Stassart et al., 2012). Une troisième partie de l'entretien, menée sous format d'entretiens semi-directifs, était dédiée à la

compréhension plus générale des motivations et des raisons de participation des producteurs à leur filière territorialisée.

Nous avons mené ce type d'entretien avec 46 producteurs, à savoir l'ensemble des 8 membres du collectif blé, l'ensemble des 9 membres du collectif cameline, un des trois membres du collectif de la laiterie artisanale, 24 des 45 membres du collectif légume et 4 des 43 membres du collectif national d'éleveurs-transformateurs. Pour les collectifs de la laiterie artisanale et le collectif national d'éleveurs-transformateurs, nous avons mobilisé des données secondaires issues respectivement de comptes rendus et du site internet officiel du collectif en vue de collecter des données concernant les trajectoires des membres non-interrogés.

2.2.3. Traitement des données

Nous présentons dans les sections suivantes les étapes de traitement de données, à savoir l'identification des phases de trajectoires et le codage des séquences d'accès aux ressources.

2.2.3.1. Identification des phases de trajectoire, évaluées au prisme des principes agroécologiques

A la suite des entretiens, nous avons découpé les récits des producteurs en une succession de phases enclenchées par un ou plusieurs changements de pratiques autour de la production ciblée. Pour chacune des phases, nous avons identifié les pratiques agricoles et commerciales mises en œuvre, ainsi que le rôle et la place que le producteur attribuait à la production ciblée dans l'ensemble de son exploitation agricole. Nous avons évalué ces données au prisme des principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie présentés dans la Section 2.1.2. (Stassart et al., 2012), au travers l'utilisation d'un gradient d'application de ces principes allant faiblement, au moyennement au fortement appliqué. Nous avons finalement attribué à chacune des phases une classe de cohérence agronomique (Moulin et al., 2008 ; Chantre et al., 2015) nourrie d'éléments socio-économiques. Dans ce chapitre, une classe de cohérence agronomique et socio-économiques consiste en une série de pratiques agricoles et commerciales dont la cohérence est définie par une adoption particulière des principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie. Les classes sont caractérisées par des objectifs généraux spécifiques, ainsi que par des principes d'action et des règles de décisions relatives au système de culture ou d'élevage spécifiques (Chantre et al., 2015).

2.2.3.2. Codage des séquences d'accès aux ressources

Nous avons ensuite identifié dans les récits des producteurs l'ensemble des ressources mobilisées pour la mise en œuvre des changements de pratiques propres aux différentes phases de trajectoire. Par ressources, nous entendons les supports de l'action (Akermann et Coeurquetin, 2021). Nous avons classé et codé ces ressources en six catégories : cognitives, matérielles, commerciales, sociales, humaines et financières.

Comme ressources cognitives, nous avons recensé les supports aux changements de pratiques liés aux connaissances mobilisées par les producteurs. Nous y intégrons les connaissances issues de consignes, conseils ou échanges techniques et technico-économiques. Outre les connaissances, nous incluons dans la catégorie des ressources cognitives, les outils d'aide à la décision, telle que les retours d'expérience ou les orientations données par des tiers.

Comme ressources matérielles, nous avons recensé les supports matériels aux changements de pratiques mobilisés par les agriculteurs. Nous intégrons donc dans cette catégorie les équipements et outillage agricole, les bâtiments, le foncier, les semences et autres intrants ainsi que les outils logistiques.

Comme ressources commerciales, nous avons recensé les supports commerciaux aux changements de pratiques mobilisés par les agriculteurs. Nous intégrons dans cette catégorie les débouchés, les dispositifs d'achats groupés ou d'achat-revente, mais également les contrats ou accords sécurisant les pratiques commerciales, notamment les prix appliqués.

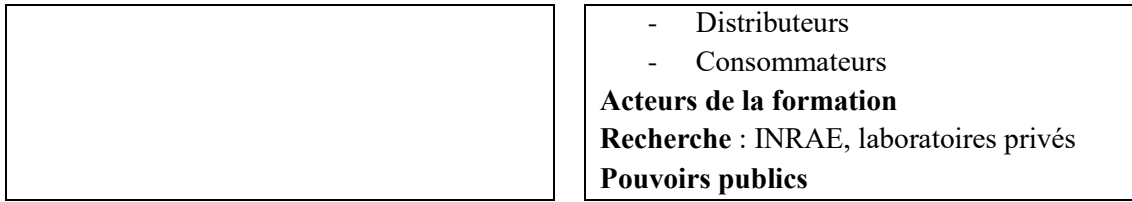
Comme ressources sociales, nous avons recensé les supports sociaux aux changements de pratiques mobilisés par les agriculteurs. Nous intégrons à cette catégorie le contact social permettant la convivialité et la lutte contre l'isolement ainsi qu'une sécurité et un soutien moral face aux changements menés. Dans les ressources sociales, nous intégrons également l'entraide entre producteurs, voisins, et la main d'œuvre (associée ou salariée) mobilisée par les agriculteurs en support aux changements de pratiques menés. Finalement, nous intégrons également d'autres appuis dont bénéficient les agriculteurs, telle que la confiance accordée par des tiers (comme les banques par exemple) au vu de la participation au collectif.

Il est à noter que les financements en tant que tels ne sont pas inclus dans cette étude : seule une minorité d'agriculteurs ont mentionné la banque au cours de leur récit de trajectoire, nous la sortons donc de notre analyse.

Pour chacune des ressources, nous avons identifié les personnes et organisations qui y ont facilité l'accès. Nous les avons classé et codé en 6 catégories de mode d'accès : le collectif filière territorialisée, les personnes à la ferme, les groupements bio et associatifs, les autres producteurs, les acteurs de l'aval, les acteurs de l'amont (hors filière territorialisée), les acteurs de la formation, la recherche et les pouvoirs publics. L'ensemble des codes des ressources et modes d'accès sont répertoriés dans le Tableau 10.

Tableau 10 Liste des ressources et modes d'accès identifiés au cours des récits de trajectoires des fermes

| Ressources | Modes d'accès |
|--|---|
| <p>Cognitive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consigne, orientation technique - Conseil technique - Echange technico-économique - Outils d'aide à la décision <p>Matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement, matériel agricole - Bâtiment - Semences et autres intrants - Foncier - Outils logistiques <p>Commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débouché - Contrat, accord - Achats groupés - Achat-revente <p>Sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convivialité, lutte contre l'isolement - Sécurité et soutien morale - Entraide et main d'œuvre - Autre appui | <p>Collectif filière territorialisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Producteurs membres - Partenaires économiques - animateurs <p>Personnes à la ferme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculteur - Associé - Salarié <p>Groupements bio et associatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - GAB, FRAB - RSP <p>Autres producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes techniques - Groupes CETA - Producteurs voisins ou connaissance <p>Acteurs de l'amont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournisseurs - Vétérinaire <p>Acteurs de l'aval (hors filière territorialisée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopérative agricole - Industriel privé |



Au total, nous avons identifié 262 séquences d'accès aux ressources.

2.2.4. Analyse des données : Création d'une typologie des producteurs membres des collectifs sur base de leur trajectoire

A la suite de l'identification des phases, des ressources et des modes d'accès mobilisés, nous avons construit une typologie des producteurs membres de chaque collectif. Tel que schématisé dans la Figure 43, cette typologie se construit sur base des similitudes et des différences identifiées dans les enchaînements de phases de trajectoire – à savoir leur succession dans le temps et les moments de trajectoire au cours desquels les collectifs interviennent. Une telle typologie des trajectoires s'apparente aux analyses séquentielles proposées par Abbott (1995).

Nous avons finalement nourri la typologie de données issues de la caractérisation générale des exploitations agricoles qui se recoupaient entre agriculteurs d'un même type, à savoir la taille des fermes en SAU, la main d'œuvre qu'elles mobilisent et les équipements et matériel qu'elles détiennent.

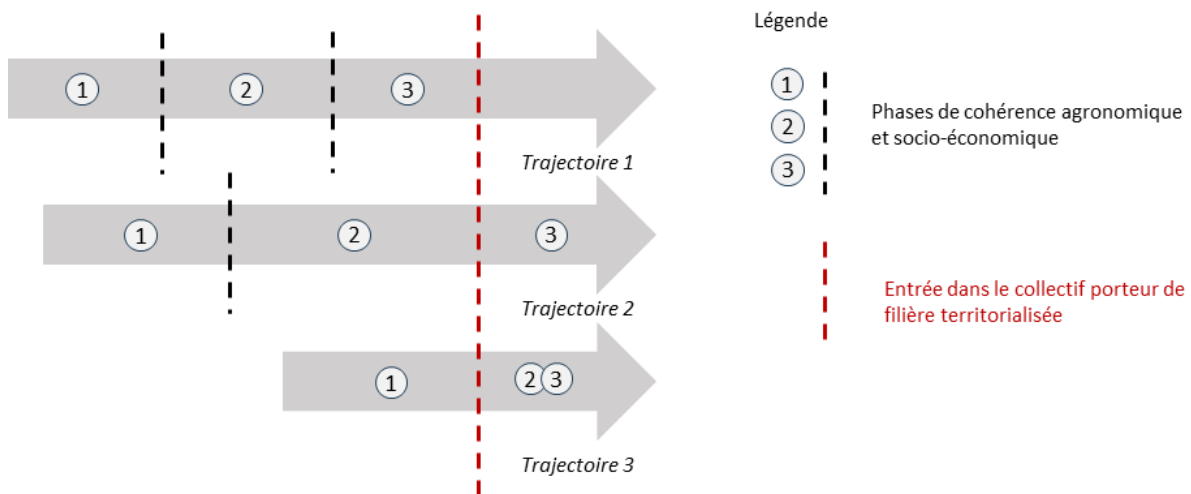


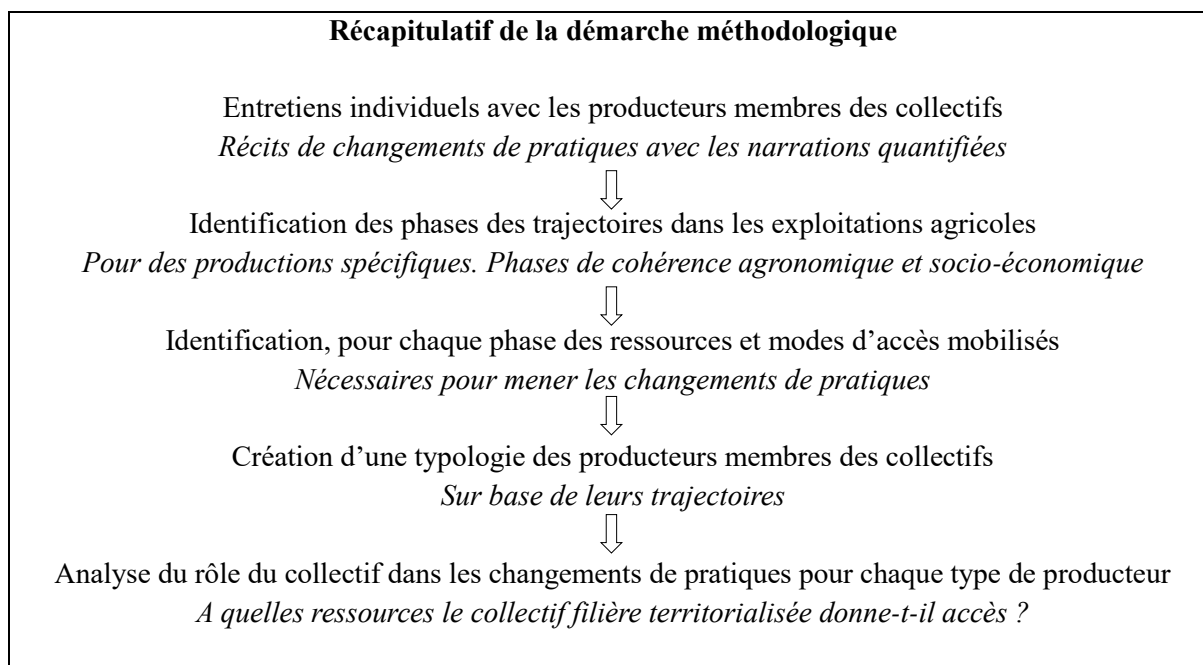
Figure 43 Schématisation des trajectoires des fermes

Pour chaque type de trajectoire de ferme, nous avons compilé les séquences de situation d'accès des membres concernés et fait une moyenne pour proposer un récit type. Ces données agrégées servent à mener des analyses quantitatives en vue d'identifier le rôle des collectifs dans les trajectoires de changements de pratiques agroécologiques des différents types de producteurs. Ces analyses quantitatives, réalisées à l'aide de tableaux croisés, permettent d'étudier le poids relatif des collectifs dans les trajectoires ainsi que les proportions des ressources auxquelles ils facilitent l'accès.

En croisant ces analyses quantitatives avec les données qualitatives issues de la partie compréhensive des entretiens avec les producteurs, nous menons une analyse de l'intérêt de la participation des producteurs aux collectifs filières territorialisées et du rôle de ces collectifs dans les trajectoires des exploitations agricoles. Nous avons analysé le rôle des collectifs dans les exploitations agricoles en identifiant à quel moment des trajectoires ils interviennent, dans quel intérêt, pour donner accès à quelles ressources, en articulation avec quels autres acteurs.

A la suite, nous proposons une analyse transversale aux différents cas d'étude en identifiant des profils transversaux de producteurs participant à des collectifs de filière territorialisée. Cette analyse transversale porte une attention particulière aux moments de trajectoire des producteurs au cours desquels les collectifs interviennent, aux ressources auxquelles les collectifs facilitent l'accès et à l'articulation des collectifs à d'autres modes d'accès à des ressources au cours des trajectoires. De cette analyse découle l'identification de profils transversaux de producteurs intégrant des collectifs porteurs de filières territorialisées et une interprétation de leur intérêt respectif à y participer.

Tableau 11 Récapitulatif de la méthode mise en œuvre dans le chapitre 5



3. Résultats

Dans cette partie nous présentons les résultats obtenus pour les différents cas d'étude analysés. Pour chaque cas d'étude, un ou plusieurs types de producteurs ont été identifiés, différenciés par leurs trajectoires de transition agroécologique respectives. Nous étudions ces différentes trajectoires de changements de pratiques à travers l'identification et l'analyse des ressources et des modes d'accès à ces ressources mobilisés pour les mener. A la suite, nous proposons une interprétation du rôle des collectifs d'agriculteurs porteurs de filière territorialisée et de l'intérêt d'y participer pour les différents types de producteurs.

3.1. Les éleveurs de la laiterie artisanale

Les trois éleveurs composant le collectif de la laiterie de la laiterie artisanale présentent le même type de trajectoire de changements de pratiques d'élevage dans leur ferme respective.

3.1.1. Phases récurrentes de trajectoire

Les éleveurs présentent une succession de phases récurrentes au cours de leur trajectoire de lait : une phase « lait conventionnel », une phase « lait biologique » et une phase « lait biologique transformé ».

Au cours de la phase de *lait conventionnel*, le système d'élevage des éleveurs est structuré autour de 50 à 70 hectares de surface de céréales et de prairies temporaires sur lesquels sont cultivés majoritairement du ray-grass hybride à l'aide d'engrais azotés pour fournir la base de l'alimentation du troupeau. Les troupeaux sont composés de 30 à 70 vaches laitières de la race Holstein. Les fermes sont équipées d'un silo-tour et pratiquent l'ensilage. Leur système mène « *une course à la performance* » et a pour objectif « *d'augmenter la production* ». Le lait conventionnel est commercialisé auprès d'une coopérative laitière ou d'une industrie privée. Les éleveurs sont soumis aux règles de ces derniers en termes de prix : « *On voit bien, quand on vend à l'industriel, il dit « je te paye ça », on dit « ce n'est pas assez », il répond « bha tant pis t'auras ça ».* ». Au cours de cette phase, les coopératives ou industriels sont également les principaux pourvoyeurs de consignes ou de conseils techniques pour les éleveurs. Ainsi, au cours de cette phase, les principes agroécologiques, tant agronomiques que socio-économiques, sont faiblement appliqués.

Dans le cadre d'une vague de conversion en agriculture biologique soutenue par les CTE (Contrats territoriaux d'exploitation) dans les années 2000, les éleveurs ont entamé une conversion en agriculture biologique. Au cours de cette phase *lait biologique*, leur système d'élevage évolue pour répondre au cahier des charges de l'agriculture biologique. La majeure transformation se situe dans la réduction du troupeau et dans le changement de son alimentation, qui passe sur du foin d'un mélange de dactyle luzerne séché en grange et du méteil : « *C'était une révolution par rapport au système, par rapport au conseiller technique.* ». Pour assurer ces changements, les éleveurs s'appuient sur de nombreuses visites auprès d'autres éleveurs et suivent des formations de gestion de sol ou encore de santé préventive pour le troupeau. Le lait biologique trouve difficilement un débouché. Les coopératives laitières et industriels privés proposent des pistes de commercialisation limitées. Le lait biologique part principalement dans les circuits de vente conventionnels. Ainsi, au cours de cette phase, les éleveurs appliquent plus largement les principes agronomiques de l'agroécologie, tandis que les principes socio-économiques sont encore faiblement appliqués.

En réponse à ce manque de débouchés, les éleveurs entament une phase de *lait biologique transformé*, au cours de laquelle ils créent une laiterie collective et s'appuient sur ses diverses infrastructures et ressources en vue d'économiquement mieux valoriser leur lait biologique. Leurs pratiques d'élevage n'évoluent pas grandement : « *On a fait un gros travail dans les années 2000 et on est dans la continuité de cette action-là. A partir du moment où tu leur donnes bien à manger, on n'a pas de gros soucis de santé. Donc on ne change pas. Herbe, foin, méteils, on achète un petit peu de protéine quand on en a besoin : et voilà, ça s'est stabilisé.* ». Les éleveurs répondent au cahier des charges spécifique de la laiterie collective qui s'appuie sur le cahier des charges de l'agriculture biologique et bannit l'ensilage : « *On ne veut pas d'ensilage pour les vaches, dans l'idée de faire un lait de qualité « plus-plus » et donc de meilleurs yaourts.* ». Au cours de cette phase de *lait biologique transformé*, les éleveurs embauchent de la main d'œuvre salariée sur leur ferme respective. Le lait est commercialisé auprès de la laiterie collective à un prix calculé sur base des coûts de production. Le surplus de lait, non-transformé à la laiterie collective, est collecté par l'industriel privé. Au cours de cette phase d'autonomisation, les éleveurs installent également des panneaux photovoltaïques sur leur bâtiment de ferme. Ainsi, au cours de cette phase, les principes agroécologiques, tant agronomiques que socio-économiques, sont appliqués.

3.1.2. Typologie des trajectoires : des éleveurs en quête de valorisation de leur lait biologique

Les trois éleveurs composant le collectif de la laiterie de la laiterie artisanale présentent le même type de trajectoire de changements de pratiques d'élevage dans leur ferme respective, à savoir la succession d'une phase de *lait conventionnel*, d'une phase de *lait biologique* et d'une phase de *lait biologique transformé*.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 22 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 44.

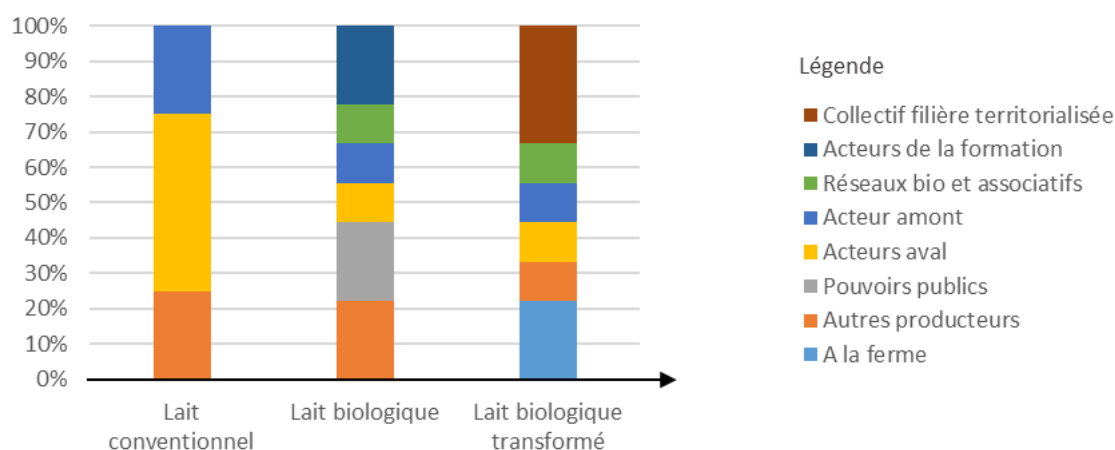


Figure 44 Trajectoire des éleveurs en quête de valorisation de leur lait biologique

Ces résultats montrent qu'au cours de la première phase de *lait conventionnel*, les éleveurs mobilisent essentiellement, à hauteur de 75%, les acteurs de l'amont et de l'aval, à savoir leurs fournisseurs et les coopératives et industriels privés. Par la suite, il y a une multiplication et une diversification des modes d'accès aux ressources à partir de la phase *lait biologique*, à savoir les acteurs de la formation, les réseaux AB et associatifs ou encore les pouvoirs publics. Il s'agit notamment d'accéder à des connaissances au travers des visites, des formations, du conseil et des échanges techniques ainsi que du matériel spécifique pour mener les changements de pratiques liés à ces phases.

Le collectif filière territorialisée intervient quant à lui au cours de la phase de *lait biologique transformé*, donnant accès à 33% des ressources mobilisées. Ces ressources auxquelles le collectif facilite l'accès sont principalement commerciales (proposant de nouveaux débouchés) et matérielles (accès à l'atelier de transformation). Ainsi, 66% des ressources commerciales et 50% des ressources matérielles mobilisées au cours de la phase de lait biologique transformée sont issues du collectif. Le collectif joue donc un rôle dans les trajectoires de production de lait des éleveurs en donnant accès aux ressources nécessaires pour assurer une valorisation économique du lait biologique produit dans leurs fermes, faute d'autres pistes de commercialisation.

Outre le collectif, les éleveurs mobilisent d'autres modes d'accès aux ressources nécessaires à la phase de *lait biologique transformé*, à savoir les modes d'accès interne à la ferme, dont les salariés, d'autres producteurs pour des échanges de pratiques, ou encore l'industriel privé qui assure la collecte des surplus de lait.

3.2. Les producteurs de cameline

Au cours des différentes trajectoires des producteurs de cameline, nous identifions des phases récurrentes que nous commençons par présenter dans la section suivante. Nous présentons ensuite la typologie des trajectoires et les profils des producteurs identifiés, ainsi qu'une analyse du rôle du collectif dans les trajectoires respectives.

3.2.1. Les phases récurrentes de trajectoire de cameline

L'ensemble des producteurs de cameline membres du collectif sont des agriculteurs céréaliers en agriculture biologique. Pour tous, la cameline est une culture qui a été intégrée à la rotation après la conversion en agriculture biologique, en culture pure ou associée. La cameline présente, selon eux, plusieurs intérêts agronomiques : il s'agit d'une culture de printemps qui vient diversifier les rotations en tant que crucifère, qui intervient dans la lutte contre les adventices, qui résiste à la sécheresse, dont les périodes de semis sont allongées au vu de son cycle végétatif court, offrant ainsi de la souplesse et une roue de secours en cas de cultures ratées.

Nous identifions trois phases récurrentes dans les trajectoires de cameline, que nous présentons ci-dessous : une phase d'absence de cameline, une phase de production marginale de cameline et une phase de production marchande de cameline.

Au cours de la phase d'absence de cameline, les producteurs ne connaissent pas ou peu la culture de cameline, et n'en cultivent donc pas.

Au cours de la phase de production marginale de cameline, les producteurs intègrent la cameline dans leurs rotations en petites quantités. Deux situations se distinguent : les producteurs qui la cultivent en culture pure et ceux qui la cultivent en culture associée. En culture pure, la cameline est cultivée sur des surfaces de 2 hectares pour de la transformation en huile dédiée à un marché de niche et marginal en circuits courts. En culture associée, la cameline est utilisée comme plante tuteur pour la culture de lentille et participe à la gestion contre l'enherbement des parcelles. La plupart du temps, la plante compagne est écimée et n'est donc pas commercialisée. Les agriculteurs la considèrent comme un sous-produit. Au cours de cette phase, les producteurs ont peu de références techniques et technico-économiques pour cette culture dite « oubliée ». Ainsi, avec l'introduction de la cameline dans les rotations, les producteurs appliquent des principes agronomiques de l'agroécologie, sans pour autant en appliquer les principes socio-économiques.

Au cours de la phase de production marchande cameline, les producteurs cultivent la cameline sur de plus grandes surfaces – de 2 à 15 hectares en fonction des types de producteurs - et la commercialise auprès du partenaire économique de la filière territorialisée. Pour répondre à sa demande en cameline, les producteurs du collectif participent aux essais et expérimentations en vue de créer des références techniques et technico-économiques pour la culture. Ainsi, tous expérimentent autour des techniques de semis, de place donnée dans la rotation, ou encore de techniques de récoltes. Des échanges de graines de cameline sont également réalisés au sein du collectif. Ainsi, au cours de cette phase, les principes tant agronomiques que socio-économiques de l'agroécologie sont appliqués.

3.2.2. Typologie des trajectoires et profils des producteurs de cameline

Nous identifions trois types de trajectoires de culture de cameline, associés respectivement à des profils types de producteurs membres du collectif filière territorialisée.

3.2.2.1. Type 1 : Les producteurs précurseurs de la valorisation de cameline

Les producteurs précurseurs de la valorisation de la cameline présentent des trajectoires caractérisées par l'enchaînement des trois phases récurrentes, passant de *l'absence de cameline*, à la *production*

marginale en culture pure à la *production marchande*. Il s'agit d'agriculteurs exploitant des fermes d'environ 130 à 150 hectares, ayant réalisé une conversion en agriculture biologique dans les années 1990-2000, où travaillent 1 ou 2 associés, avec éventuellement des salariés. Les fermes s'organisent autour de systèmes de cultures complexes à rotation longue, avec des ateliers de transformation pour lesquelles elles sont équipées.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 14 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 45.

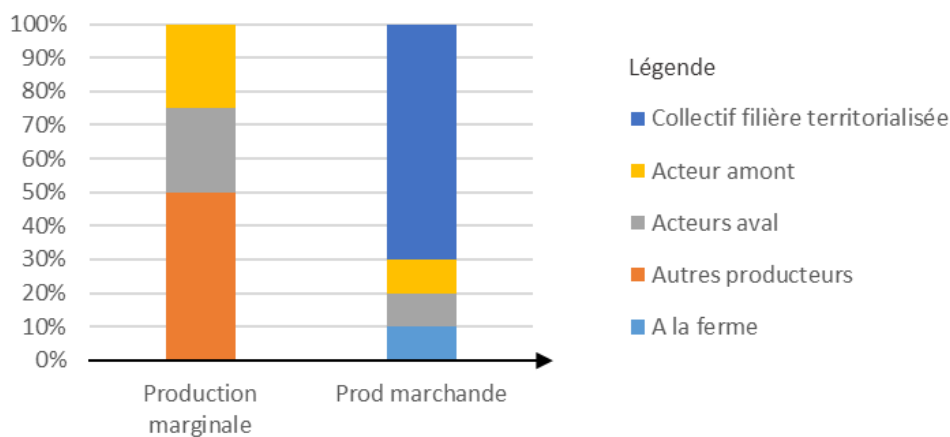


Figure 45 Trajectoire des producteurs précurseurs de la valorisation de la cameline

Ces résultats montrent qu'au cours de la phase de *production marginale*, au cours de laquelle la cameline est cultivée en culture pure et commercialisée en circuits courts, les producteurs s'appuient en grande proportion - à hauteur de 50% - sur d'autres producteurs, en vue d'accéder à des connaissances et des semences. Les acteurs de l'amont et de l'aval, respectivement les fournisseurs d'équipement agricole et les consommateurs, sont mobilisés pour des ressources matérielles et commerciales.

Par la suite, au cours de la phase de *production marchande*, les producteurs s'appuient largement - pour 70% des ressources mobilisées - sur le collectif filière territorialisée. Plus particulièrement, le collectif filière territorialisée donne accès à 75% des ressources cognitives, 66% des ressources commerciales, 50% des ressources matérielles et 100% des ressources sociales mobilisées au cours de cette phase de *production marchande*. Les producteurs articulent cela avec d'autres ressources, mobilisées au sein de leur ferme, auprès des clients en vente directe et de leurs fournisseurs de matériel. En effet, outre les ressources issues du collectif, ces producteurs investissent individuellement dans du matériel adéquat à la culture de cameline : « Cette année, je vais investir dans un nouvel outil, ça va être une petite révolution par rapport à ce que je fais d'habitude en cameline. » (Producteur de cameline, 2022).

Le collectif filière territorialisée et les ressources auxquelles il donne accès permettent à ces agriculteurs de saisir une opportunité commerciale et ainsi d'étendre un produit initialement restreint à une niche. « Aujourd'hui je la considère comme une culture principale, au même titre que petit épeautre et le blé très important, après c'est tournesol et cameline » (Producteur de cameline, 2022). De plus, il permet d'optimiser les investissements matériels réalisés pour la valorisation de la

cameline. Le collectif filière territorialisée vient donc stimuler la culture de cameline qui avait déjà fait ses preuves au sein des fermes.

3.2.2.2. Type 2 : Les producteurs qui saisissent une opportunité de valoriser la cameline

Les producteurs qui saisissent une opportunité de valoriser la cameline présentent des trajectoires caractérisées par l'enchaînement des trois phases récurrentes, passant de *l'absence de cameline*, à la *production marginale en culture associée* à la *production marchande*. Il s'agit d'agriculteurs dont la conversion en agriculture biologique date des années 2000. A la différence avec les exploitations du Type 1, il s'agit de structures plus petites, s'étendant sur 40 à 70 hectares, menées par un chef d'exploitation double actif. Ces fermes ne font pas de transformation et/ou de vente directe, exception faite pour quelques cultures marginales.

Au cours des différentes phases de trajectoire de la culture de cameline, nous identifions 9 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 46.

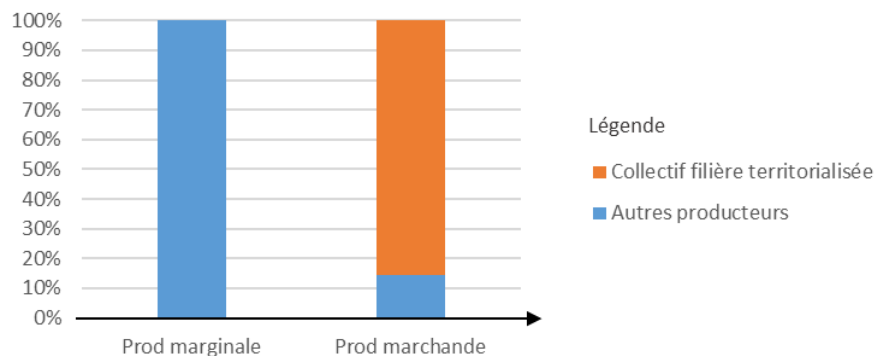


Figure 46 Trajectoire des producteurs qui saisissent une opportunité de valoriser la cameline

Ces résultats montrent qu'au cours de la phase de production marginale, au cours de laquelle les producteurs cultivent la cameline en culture associée sans la commercialiser, l'ensemble des ressources, à savoir des connaissances et des semences, sont accédées grâce à d'autres producteurs.

Par la suite, au cours de la phase de production marchande, les producteurs s'appuient très largement – pour 86% des ressources mobilisées - sur le collectif filière territorialisée. Les 14% des ressources mobilisées restant sont accédées grâce à d'autres producteurs, particulièrement pour des équipements agricoles spécifiques. Outre cela, 100% des ressources cognitives, commerciales et sociales mobilisées au cours de cette phase de production marchande sont issues du collectif filière territorialisée.

Le collectif filière territorialisée et les ressources auxquelles il donne accès permettent aux agriculteurs de valoriser une culture d'intérêt pour laquelle ils n'avaient, par le passé, ni le débouché, ni les références techniques, ni le soutien moral : « Avant on avait très peu de repères. [...] Maintenant, on a des discussions avec les collègues » (Producteur de cameline, 2022). Au vu de la petite taille des fermes et de la double activité des exploitants, il n'y avait en effet ni de capital ni de main d'œuvre suffisante pour lancer la transformation ou la vente directe d'une culture marginale comme la cameline.

3.2.2.3. Type 3 : Les producteurs qui découvrent la cameline

Les producteurs qui découvrent la cameline présentent des trajectoires caractérisées par l'enchaînement d'une phase d'absence de cameline à une phase de marché. Il s'agit de producteurs dont la conversion en agriculture biologique date du début des années 2020. Ce sont des exploitations d'une centaine d'hectares, menée par 1 ou 2 exploitants. La grande majorité de leurs productions sont commercialisées auprès des coopératives agricoles.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 7 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 47.

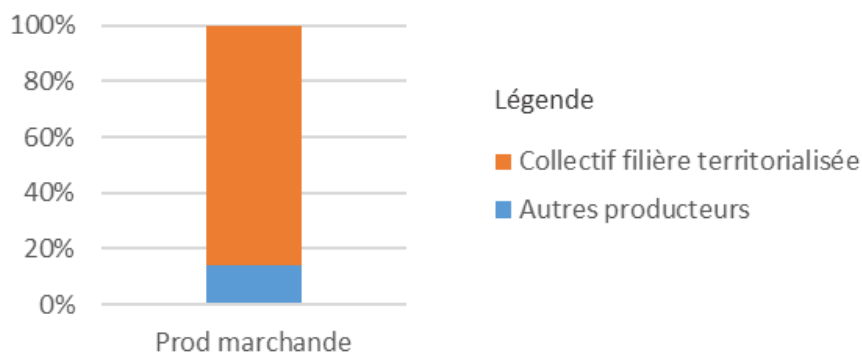


Figure 47 Trajectoire des producteurs qui découvrent la cameline

Ces résultats montrent qu'au moment de l'introduction de la cameline au de la phase de *production marchande*, les producteurs mobilisent très largement – pour 86% des ressources mobilisées - le collectif filière territorialisée. Tout comme pour le Type 2, 100% des ressources cognitives, commerciales et sociales mobilisées au cours de cette phase de production marchande sont issues du collectif filière territorialisée, tandis que des ressources matérielles sont également accédées grâce à d'autres producteurs.

Le collectif filière territorialisée et les ressources auxquelles il donne accès permettent aux agriculteurs d'introduire une nouvelle culture dans leurs rotations qu'ils se doivent de diversifier au moment de leur passage en agriculture biologique. De plus, au-delà de l'intérêt agronomique de la cameline, les agriculteurs participent à la filière territorialisée en vue de bénéficier de la dynamique de groupe, qui leur est précieuse en termes d'accès à diverses ressources au cours de leur conversion et premières années en agriculture biologique. Ainsi, la participation à la filière devient une opportunité privilégiée pour mener des essais, faire des visites, partager des bonnes pratiques avec les agriculteurs pairs : « *Pour moi, faire partie du collectif passe avant l'intérêt pour la culture en elle-même* » (Producteur de cameline, 2022). Aussi, la participation au collectif cameline leur permet d'intégrer un circuit territorial qu'ils n'auraient pas été cherché individuellement.

3.3. Les producteurs de légumes

Parmi les membres du collectif légumes, nous identifions quatre types de producteurs différenciés par leur trajectoire, articulant distinctement les phases récurrentes que nous présentons ci-dessous. Nous faisons ensuite une interprétation du rôle du collectif dans les trajectoires menées par les différents types de producteurs.

3.3.1. Les phases récurrentes

Au cours des trajectoires des producteurs du collectif légumes, nous identifions deux phases récurrentes, à savoir une première phase de maraîchage diversifié et vente directe, et une deuxième phase de production spécialisée et demi-gros.

Au cours de la phase *maraîchage diversifié et vente directe*, les producteurs cultivent une diversité d'espèces et de variétés de légumes en agriculture biologique. Ils sont équipés de matériel pour assurer cette diversité, comme des serres, et détiennent du matériel générique qui sert à l'ensemble des cultures. La grande majorité des produits sont vendus en circuits-courts.

Au cours de la phase *production spécialisée et demi-gros*, les producteurs réduisent le nombre d'espèces et de variétés cultivées et choisissent quelques cultures pour lesquelles ils vont investir dans du matériel spécifique. Cette spécialisation permet la production de plus gros volumes, qui sont commercialisés en demi-gros. Outre les conséquences sur le matériel, la phase de spécialisation a également des conséquences sur les pratiques d'irrigation : la sélection d'un nombre plus réduit de variétés de légumes permet d'optimiser la ressource en eau comme en témoignent les producteurs suivants : « *On fait lots plus gros, on a moins besoin d'arroser souvent à chaque plantation* » et « *en vente directe, j'utiliserais plus d'eau, car je devrais faire de la salade en été* » (Producteur de légumes, 2023). Le choix des cultures dans lesquels les producteurs se spécialisent dépendent de leur contexte pédoclimatique, de leur expérience et des orientations données par le collectif, à travers la planification collective. « *La gamme se spécialise au fil du temps en fonction de ce qui marche bien. On adapte les cultures aux conditions d'ici et à nos préférences personnelles. [...] Ici, on ne fait pas de légumes racines ou d'ultra frais car on n'a pas d'irrigation.* » (Producteur de légumes, 2023). De plus, au cours de cette phase, les producteurs font évoluer leur planning des cultures et des récoltes, ainsi que leur temps de travail dédié à la préparation des commandes et à la livraison. Les producteurs témoignent également d'un gain ergonomique et une professionnalisation de leur ferme : « *Le demi-gros c'est différent des marchés : c'est cette caisse-là, avec cette étiquette-là, etc. On s'est professionnalisé.* » (Producteur de légumes, 2023). Ils se saisissent également des outils logistiques et du matériel de conditionnement du collectif.

Il est à noter qu'une phase de re-diversification est observée, au cours de laquelle certains producteurs décident de réintroduire une plus grande diversité de légumes pour réduire les risques liés à la spécialisation : « *Plus tu es spécialisé dans un nombre réduit de cultures, plus ça peut être problématique. Si tu as un souci sur 1 légume, des parasites ou quoi, t'es cuit.* » (Producteur de légumes, 2023). Cette phase se lançant au moment de notre travail d'enquête, nous n'avons pas pu l'intégrer à nos résultats.

3.3.2. Typologie des trajectoires et profils des producteurs de légumes

Nous identifions quatre types de trajectoires de culture de légumes, associés respectivement à des profils types de producteurs membres du collectif filière territorialisée.

3.3.2.1. Type 1 : Les maraîchers aux prémices du demi-gros

Les maraîchers aux prémices du demi-gros présentent des trajectoires caractérisées par l'enchaînement d'une phase de maraîchage diversifié vente directe et d'une phase de production spécialisée demi-gros. Il s'agit de producteurs installés début des années 2000 sur un modèle de maraîchage diversifié, en agriculture biologique, mécanisé et en vente directe, sur 2 à 17 hectares.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 23 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 48.

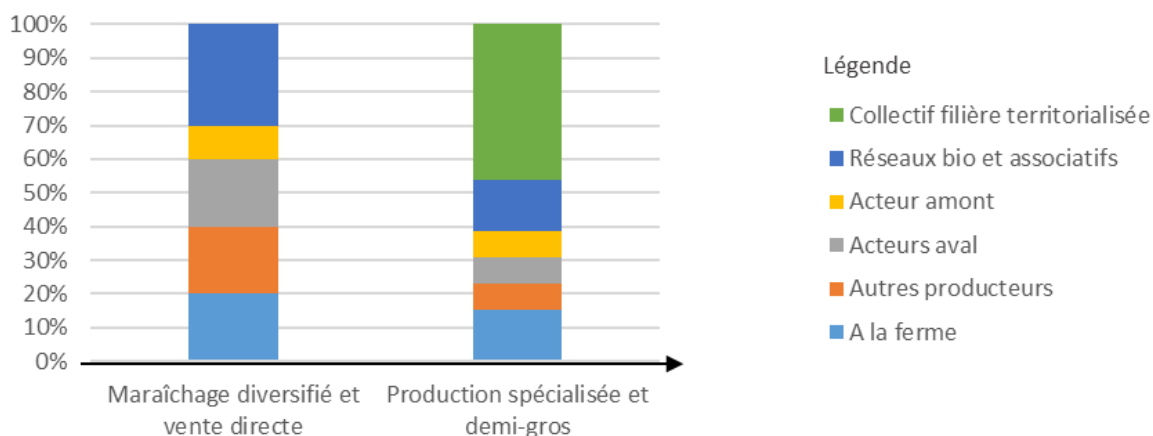


Figure 48 Trajectoire des maraîchers aux prémices du demi-gros

Nos résultats montrent qu’au cours de la phase de *spécialisation de la production pour le demi-gros*, les producteurs s’appuient pour 46% des ressources mobilisées sur le collectif. Plus particulièrement, 66% des ressources commerciales, 60% des ressources matérielles et 25% des ressources cognitives mobilisées au cours de cette phase sont issues du collectif. Outre le collectif, les producteurs continuent à mobiliser les acteurs sur lesquels ils s’appuyaient au cours de la phase *maraîchage diversifié et vente directe*, à savoir les personnes de la ferme, d’autres producteurs, des réseaux AB et associatifs, des fournisseurs, et des consommateurs, pour accéder à des connaissances, du matériel ou encore des débouchés supplémentaires.

Les maraîchers aux prémices du demi-gros ont eu tendance à spécialiser leur système de culture pour répondre aux conditions et contraintes pédoclimatiques de leur ferme et pour orienter en fonction de leurs compétences acquises par l’expérience. Une partie de cette production spécialisée s’est dédiée au demi-gros, mais l’accès à ce marché était individuellement difficile : « *Pour moi, ce n’est pas possible de faire du demi-gros sans structure collective : je n’aurais pas pu choisir quelques légumes, j’aurais dû faire une gamme large pour aller voir les magasins, ou proposer que 3-4 légumes aux magasins, mais ça, ça ne fonctionne pas.* » (Producteur de légumes, 2023). L’intégration au collectif est alors venue appuyer la spécialisation de la production en cours. Aussi, de nouveaux investissements matériels dans les fermes ont été réalisés, comme en témoigne un producteur : « *L’achat de la remorque de récolte est associé [au collectif légume]. Dans [le collectif légume] chacun est sensé se spécialiser dans certaines cultures, suivant nos terres et nos structures de fermes. Nous [...]; on prend le créneau de la courgette d’été, ce qui a justifié l’achat de la récolteuse.* » (Producteur de légumes, 2023). C’est donc en vue d’optimiser leur système de production et de commercialisation pour assurer leur accès au marché demi-gros, que ces producteurs ont créé et/ou rejoint le collectif.

3.3.2.2. Type 2 : Les maraîchers diversifiés sur petite surface

Les maraîchers diversifiés sur petite surface présentent des trajectoires caractérisées par l’enchaînement d’une phase de maraîchage diversifié vente directe et d’une phase de production spécialisée demi-gros. Il s’agit de producteurs installés dans les années 2015-2020, cultivant une large diversité d’espèces et de variétés de légumes sur des surface de 5000 m² à 2 hectares. Ce système de

production en agriculture biologique est peu mécanisée et s'appuie sur une commercialisation en vente directe.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 20 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 49.

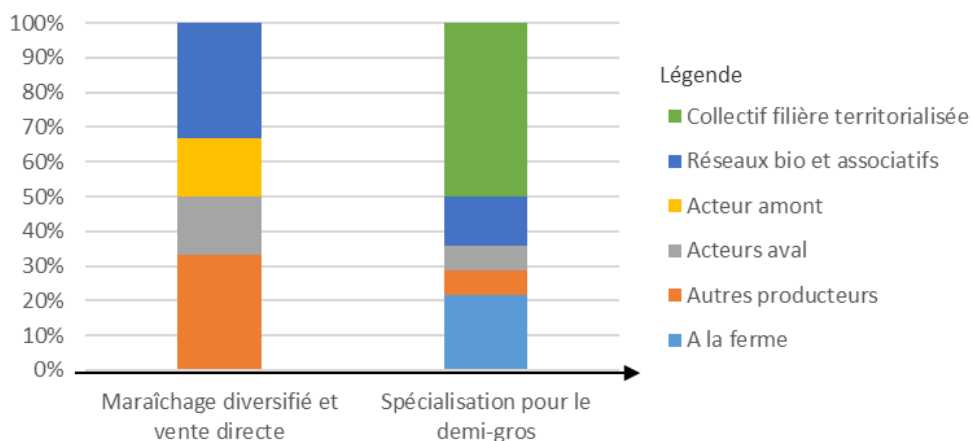


Figure 49 Trajectoire des maraîchers diversifiés sur petite surface

Nos résultats montrent qu'au cours de la phase de *spécialisation de la production pour le demi-gros*, le collectif donne accès à 53% des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce changement de pratique, et plus particulièrement à 66% des ressources commerciales, 66% des ressources matérielles, 40% des ressources cognitives, et 100% des ressources sociales. Outre les ressources accédées par le collectif, les maraîchers diversifiés s'appuient, pour mener ces changements vers une plus grande spécialisation, sur une diversité de ressources, telle que le matériel de leur ferme, des connaissances techniques acquises au travers un accompagnement par le FRAB (Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes) et des échanges de bonnes pratiques avec d'autres producteurs.

Pour les maraîchers diversifiés, la participation au collectif présente donc une opportunité de débouché qu'ils n'arrivent pas à atteindre individuellement et complémentaire à la vente directe. Le demi-gros permet aux maraîchers diversifiés d'écouler les produits excédentaires en période de pic de production ou encore de combler les débouchés aux périodes où la vente directe est moins importante, notamment au cours des vacances d'été. Accéder au demi-gros grâce au collectif permet de limiter le temps de travail supplémentaire à y consacrer et les risques qui y sont liés. De plus, au vu des aléas du marché bio, la participation au réseau assure une certaine sécurité morale aux maraîchers diversifiés : « *Un réseau de plus, c'est une corde de plus à son arc.* » (Producteur de légumes, 2023).

Il est à noter que les maraîchers diversifiés sur petite surface sont les producteurs les plus enclins à quitter le collectif, du fait de l'inadéquation entre les projets des fermes et les projets demi-gros : « *Rejoindre le collectif, c'était par opportunisme des deux côtés : pour [le collectif légumes] qui voulait grossir et pour les maraîchers qui voulaient un débouché supplémentaire. [...] Avec la montée en rigidité pour répondre à la demande, il y en a qui ont dit tant pis j'arrête. Ce n'est pas possible pour [le collectif légumes] de s'appuyer sur des exploitations comme la mienne : qu'on en sorte fait partie d'une logique de développement. [Le collectif légumes] se professionnalise. Et que ça ne*

corresponde pas à ceux qui étaient là par opportunisme, ce n'est pas grave » (Producteur de légumes, 2023).

3.3.2.3. Type 3 : Les polyculteurs-éleveurs qui se diversifient

Les polyculteurs-éleveurs présentent des trajectoires de légumes débutant à la phase de production spécialisée pour le marché demi-gros. Il s'agit, comme leur nom l'indique, des agriculteurs et/ou éleveurs bovins ou ovins qui cherchent à diversifier leur système de production. Leurs fermes sont en agriculture biologique et s'étendent sur 50 à 150 hectares. Alors qu'initialement leur système de production tournait principalement autour des céréales et des animaux d'élevage, ces producteurs intègrent la culture de légume dans leurs rotations. Diverses raisons sont à l'origine de ce choix de diversification, principalement liées aux tendances propres au système d'élevage, avec de la viande mal valorisée et des systèmes herbagers mis en péril par le changement climatique. En apportant plus de valeur sur la ferme, la culture de légume « *sécurise la ferme* » et en « *facilite la transmission* ».

Au cours de leur trajectoire, nous identifions 20 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 50.

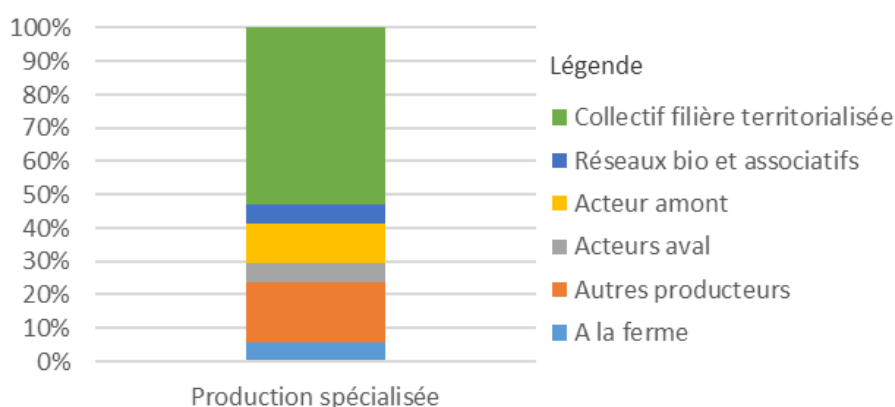


Figure 50 Trajectoire des polyculteurs éleveurs qui se diversifient

Nos résultats montrent qu'au cours de la phase de *production spécialisée pour le demi-gros*, le collectif donne accès à 53% des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce changement de pratique, et plus particulièrement à 66% des ressources commerciales, 60% des ressources matérielles et 42% des ressources cognitives. Ainsi, la participation au collectif permet aux polyculteurs-éleveurs d'assurer la diversification de leur ferme comme en témoigne l'un d'eux : « *Je ne pense pas que j'aurais diversifié si je n'étais pas entré dans [le collectif légumes].* »

Ainsi, les polyculteurs-éleveurs intègrent 5000m² à 5 hectares de culture de légume plein champ dans leur rotation, à la suite d'une légumineuse ou d'un engrais vert, avec ou sans irrigation en fonction des fermes. Ils ciblent un nombre réduit de variétés de légumes, cultivant principalement de la pomme-de-terre, des courges et des choux. Ces cultures sont choisies pour s'accorder avec l'organisation du travail propre aux ateliers de céréales et d'élevage et avec le matériel de culture déjà présent sur la ferme. Outre le matériel déjà présent sur leur ferme, les polyculteurs-éleveurs investissent dans du

matériel spécifique, sans néanmoins prendre trop de risques financiers et bénéficient du matériel de conditionnement et de stockage du collectif. Les échanges de matériel avec d'autres membres du collectif sont quant à eux limités du fait de la nature du matériel : « *Je suis en grande culture, je suis un peu tout seul en vrai demi-gros sur l'Allier, les autres c'est des petits producteurs, ils n'ont pas de tracteurs, ils travaillent beaucoup manuellement.* » (Producteur de légumes, 2023).

En terme d'acquisition de connaissances techniques nécessaires à la culture du légume, du fait qu'ils soient majoritairement entourés de maraîchers diversifiés avec lesquels ils échangent plus difficilement des ressources, les polyculteurs-éleveurs s'appuient sur des discussions techniques avec les fournisseurs de matériel qui ont de l'expérience en culture de légumes dans d'autres régions de France, et ont constitué un groupe d'échange technique spécifique aux questions de diversification dans les fermes en polyculture élevage au sein du collectif.

Il est à noter que l'importance du légume sur les fermes des polyculteurs-éleveurs est variable : les légumes représentent 10 à 50% du chiffre d'affaires. « *La pomme-de-terre, ce n'est pas pour « diversifier » : ça a carrément pris le devant par rapport au mouton en chiffre d'affaires. Mon système économique, aujourd'hui, il repose sur la pomme-de-terre. 4 hectares de pommes-de-terre, c'est plus de 50% de mon chiffre. C'est une production à haute valeur ajoutée.* » (Producteur de légumes, 2023).

3.3.2.4. Type 4 : Les nouveaux installés

Les nouveaux installés présentent des trajectoires de légumes débutant à la phase de *production spécialisée pour le marché demi-gros*. Il s'agit de producteurs qui débutent en 2019-2020 une activité professionnelle en maraîchage biologique hors cadre familial sur des surfaces de 5000m² à 3 hectares. Ces producteurs appuient leur installation et orientent leurs choix (de culture, de commercialisation, de matériel) en fonction du collectif. « *Sans [le collectif légumes], on n'aurait pas fait pareil. Je pense qu'on serait plus diversifié et on aurait plus développé la vente directe.* » (Producteur de légume, 2022).

Au cours de leur trajectoire, nous identifions 16 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 51.

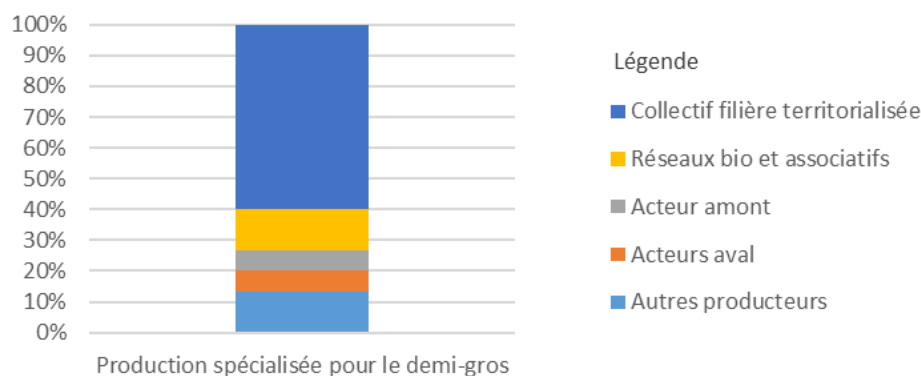


Figure 51 Trajectoire des nouveaux installés

Ces résultats montrent qu'au cours de la phase d'installation en *production spécialisée pour le demi-gros*, le collectif donne accès à 60% des ressources nécessaires au lancement de cette activité, et plus particulièrement à 75% des ressources matérielles et 66% des ressources commerciales. Les nouveaux installés complètent avec des ressources issues des groupements bio et d'autres producteurs. Ces ressources complémentaires sont majoritairement cognitives, tels que des conseils techniques, auxquelles le collectif filière territorialisée ne donne accès qu'en moindre mesure.

Ainsi, ils débutent en cultivant un nombre réduit de variétés de légumes, en vue de les commercialiser avec le collectif en circuit demi-gros. Ce système oriente les producteurs vers des cultures en particulier et des investissements spécifiques et ciblés : « *Si j'étais en vente directe, il me faudrait 20 à 30 % [de ma surface] en serres pour avoir une gamme de légumes plus grande : j'aurais dû plus investir* » (Producteur de légumes, 2022). Outre le matériel acquis à la ferme, les producteurs bénéficient du matériel mis à disposition par le collectif et d'échanges de matériel entre les membres. « *Ça permet de s'installer sans se ruiner.* » (Producteur de légumes, 2022). De plus, avoir un débouché assuré par le collectif facilite l'appui pour des financements extérieurs nécessaires à l'installation : « *Ça a sécurisé mon installation et débloqué les crédits bancaires* » (Producteur de légumes, 2022).

Tout au long de leur installation, les producteurs s'appuient sur un soutien moral de la part du collectif : « *Être en lien avec des maraîchers sur une production de demi-gros, ça apporte une sécurité morale surtout, car on partage une insécurité. C'est rassurant de savoir qu'on n'est pas tout seul.* » (Producteur de légumes, 2022).

La participation au collectif permet donc aux nouveaux installés d'assurer leur installation et d'orienter leurs choix. Néanmoins, pour éviter une trop grande dépendance au collectif et à certains légumes, les producteurs cherchent à diversifier leur système de production en cultivant une plus grande diversité de légumes et en développant les circuits courts en complément au collectif.

3.4. Les éleveurs du collectif national d'éleveurs-transformateurs

Parmi les membres du collectif national d'éleveurs-transformateurs, nous identifions trois types d'éleveurs différenciés par leur trajectoire, articulant distinctement les phases récurrentes que nous présentons ci-dessous. Nous présentons ensuite les différents types d'éleveurs que nous avons identifiés, et analysons le rôle du collectif dans leur trajectoire respective.

Il est à noter que nous présentons les récits de trois éleveurs rencontrés, représentatif des différents types indéfinis à l'aide des données secondaires relatives aux trajectoires des membres sur le site internet du collectif. Les données sont donc liées à des fermes spécifiques, en guise d'illustration, sans pour autant avoir à vocation à refléter les trajectoires de tous les producteurs du même type.

3.4.1. Les phases récurrentes

Nous identifions trois phases récurrentes dans les trajectoires de lait menées par les éleveurs : une phase de lait conventionnel, une phase de lait biologique et une phase de lait biologique transformé.

Au cours de la phase de *lait conventionnel*, les fermes se structurent autour de cultures et de prairies semées et d'un troupeau de vaches laitières alimentées avec d'ensilage de maïs, d'ensilage d'herbe et d'autres aliments achetés. Le lait conventionnel est collecté par une coopérative laitière ou un industriel privé. L'objectif pour les éleveurs porte sur le maintien d'un volume de production important et régulier, comme en témoigne un éleveur : « *L'idée c'était d'avoir le tank plein le plus vite possible, et avoir des bons chiffres auprès du contrôle laitier* » (Éleveur, 2022). Au cours de cette

phase, les éleveurs s'appuient essentiellement sur les coopératives ou industries privées et sur leurs conseillers techniques, ainsi que sur les acteurs de l'amont (fournisseurs, vétérinaires). Ainsi, au cours de cette phase, les principes agroécologiques, tant agronomiques que socio-économiques, sont faiblement appliqués.

Au cours de la phase de *lait biologique*, les pratiques d'élevage évoluent pour répondre au cahier des charges de l'agriculture biologique. Le troupeau est alimenté à base d'herbe, de foin et de céréales. Les éleveurs recherchent une certaine autonomie fourragère et protéique pour l'alimentation de leur troupeau. Certains éleveurs se tournent vers du séchage en grange. Les troupeaux se diversifient en intégrant d'autres races de vaches. La mise en œuvre de pratiques telles que le pâturage tournant dynamique, les prairies multi-espèces et les soins homéopathiques des animaux est également observée au cours de cette phase. Au cours de cette phase, les éleveurs s'appuient sur des accompagnements de nature diverses : formation, conseils, suivi, auprès des groupements bio ou d'autres producteurs. Le lait biologique est commercialisé auprès de coopératives laitières ou d'industriels privés, éventuellement, suivant leur localisation respective, pour des filières qualité telles que des AOP. Ainsi, au cours de cette phase, les éleveurs appliquent plus largement les principes agronomiques de l'agroécologie, tandis que les principes socio-économiques sont encore faiblement appliqués.

Une troisième phase récurrente est celle du *lait biologique transformé*. Au cours de cette phase, les éleveurs font évoluer leur outil de production en vue de valoriser leur lait en installant un atelier de transformation sur leur ferme. Que cette phase débute avant ou avec le collectif, les pratiques d'élevage mises en place au cours de cette phase s'harmonisent entre les éleveurs du fait de leur cahier des charges commun, propre au collectif national d'éleveurs-transformateurs. Ainsi, des pratiques d'élevage telles qu'une mise au pâturage de minimum 7 mois par an, la non-utilisation d'un robot de traite, une alimentation à 100% d'origine française et composée à minimum 70% d'herbe sont appliquées. Les achats d'aliments sont limités, mais encouragés pour optimiser la production et assurer une qualité de lait à transformer : « *Maintenant, on pense les rations alimentaires en fonction de la qualité du yaourt. On se pose de nouvelles questions. Si ça déconne à la traite, tout le monde en pâtie. Les critères maintenant, c'est le goût et la texture du yaourt.* » (Éleveur, 2022). La participation au collectif permet à tous les membres d'accéder à une diversité de ressources pour la mise en œuvre de cette phase. Ainsi, tous les membres bénéficient d'un accès à du conseil, des formations et un accompagnement technique et commercial, des recettes, des plans d'atelier, une liste de fournisseurs, une marque et un référencement, des outils logistiques, des achats communs. Ainsi, au cours de cette phase, les principes agroécologiques, tant agronomiques que socio-économiques, sont appliqués.

3.4.2. Typologie des trajectoires et profils des éleveurs

Nous identifions trois types de trajectoires de production de lait, associés respectivement à des profils types de producteurs membres du collectif filière territorialisée.

3.4.2.1. Type 1 : Les précurseurs de la transformation laitière

Les précurseurs de la transformation laitière présentent des trajectoires de lait caractérisées par l'enchaînement des phases *lait conventionnel*, *lait biologique* et *lait biologique transformé*. Les précurseurs de la transformation laitière sont des éleveurs en agriculture biologique qui faisaient déjà de la transformation à la ferme avant d'intégrer le collectif. Leur ferme était dotée d'un « petit » atelier de transformation et leur produits vendus en circuits courts. La participation au collectif n'a pas entraîné de changements dans les pratiques d'élevage, mais a engendré le développement de l'activité de transformation. Ainsi, les éleveurs se sont spécialisés dans des produits de la marque commune du collectif national d'éleveurs-transformateurs et ont optimisé l'atelier avec le matériel, les équipements

et les connaissances adéquates. L'ensemble des ressources mises à disposition favorise également l'accès de ces éleveurs aux marchés de la grande distribution qu'ils n'arrivaient pas à accéder individuellement.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 28 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 52.

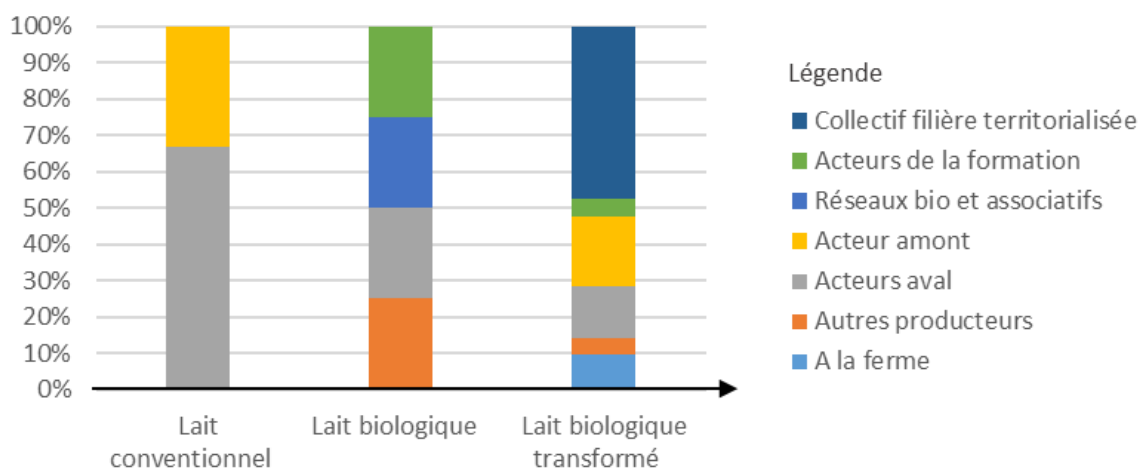


Figure 52 Trajectoire des précurseurs de la transformation laitière

Ces résultats montrent qu'à la suite de la phase *lait conventionnel* au cours de laquelle les éleveurs ne mobilisent que les acteurs de l'amont et l'aval, il y a multiplication et diversification des acteurs mobilisés au cours de la phase *lait biologique*. Les éleveurs mobilisent ainsi les acteurs de la formation, les réseaux AB et associatifs et d'autres producteurs, majoritairement en vue d'accéder à des ressources cognitives. Au cours de la phase de *lait biologique transformé*, le collectif intervient pour 45% des ressources mobilisées. Plus particulièrement, 50% des ressources cognitives et 40% des ressources commerciales sont accédées grâce au collectif. Ceci s'explique par le fait que ces éleveurs ont mobilisé d'autres types d'acteurs lorsqu'ils ont entamé la phase de transformation, avant d'intégrer le collectif.

3.4.2.2. Type 2 : Les éleveurs qui saisissent l'opportunité de valoriser leur lait biologique

Les éleveurs qui saisissent l'opportunité de valoriser leur lait biologique présentent des trajectoires de lait caractérisées par l'enchaînement des phases *lait conventionnel*, *lait biologique* et *lait biologique transformé*. Il s'agit d'éleveurs en agriculture biologique pour qui l'idée de transformation trottait dans la tête depuis un moment, mais qui ne franchissaient pas le pas individuellement : « *Tout seul, on ne se serait jamais lancés* » (Éleveur, 2022). La participation au collectif leur a permis de lancer une telle activité, grâce aux multiples ressources mises à disposition. Ces ressources orientent les éleveurs « *vers des ateliers de transformation de plus grande taille, plus professionnels, avec plus de salariés* » (Éleveur, 2022) que ce qu'ils imaginaient. Elles permettent également d'atteindre plus rapidement le niveau de performance souhaité : « *Dès les premiers litres de lait transformés, on atteint la qualité souhaitée. Les pertes sont minimales.* » (Éleveur, 2022). De plus, les expériences des autres membres du collectif font office d'attestation des bons résultats obtenus et débloquent ainsi plus facilement les

financements bancaires nécessaires pour lancer l’atelier. Enfin, les éleveurs témoignent de ressources telles que le contact social et la sécurité morale nécessaires au cours de cette phase de transformation, auxquelles le collectif donne également accès.

Pour ces éleveurs, le lancement de l’atelier de transformation n’entraîne pas de grandes évolutions dans les pratiques d’élevage mises en œuvre. « *Notre ferme répondait déjà au cahier des charges du [collectif national d’éleveurs-transformateurs], il n’y a pas trop eu de changements techniques.* » (Éleveur, 2022).

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 24 séquences d’accès à des ressources. Les modes d’accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 53.

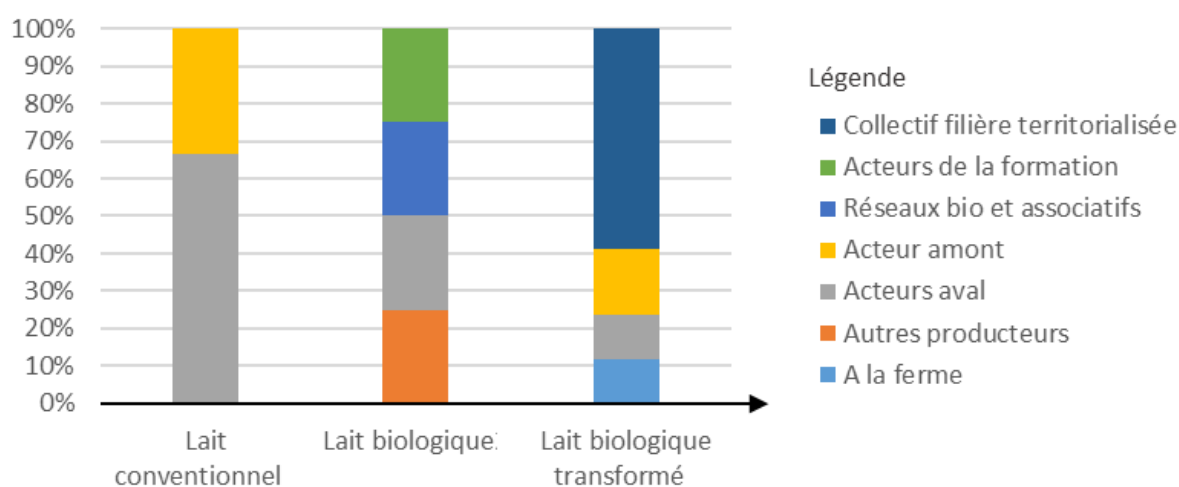


Figure 53 Trajectoire des éleveurs qui saisissent l’opportunité de valoriser leur lait biologique

Ces résultats montrent qu’à la suite de la phase *lait conventionnel* au cours de laquelle les éleveurs ne mobilisent que les acteurs de l’amont et l’aval, il y a multiplication et diversification des acteurs mobilisés au cours de la phase *lait biologique*. Les éleveurs mobilisent ainsi les acteurs de la formation, les réseaux AB et associatifs et d’autres producteurs, majoritairement en vue d’accéder à des ressources cognitives. Au cours de la phase de *lait biologique transformé*, le collectif donne accès à 56% des ressources mobilisées. Le collectif joue donc essentiellement un rôle dans la mise en place d’un atelier de transformation performant, permettant la valorisation du lait biologique.

3.4.2.3. Type 3 : Les éleveurs qui couplent conversion AB et transformation laitière

Les éleveurs de ce type présentent des trajectoires de lait caractérisées par une phase *lait conventionnel* suivie directement d’une phase de *lait biologique transformé*. Il s’agit d’éleveurs qui mènent simultanément leur conversion en agriculture biologique et la mise en place d’un atelier de transformation à la ferme.

Au cours des différentes phases de trajectoire, nous identifions 24 séquences d’accès à des ressources. Les modes d’accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 54.

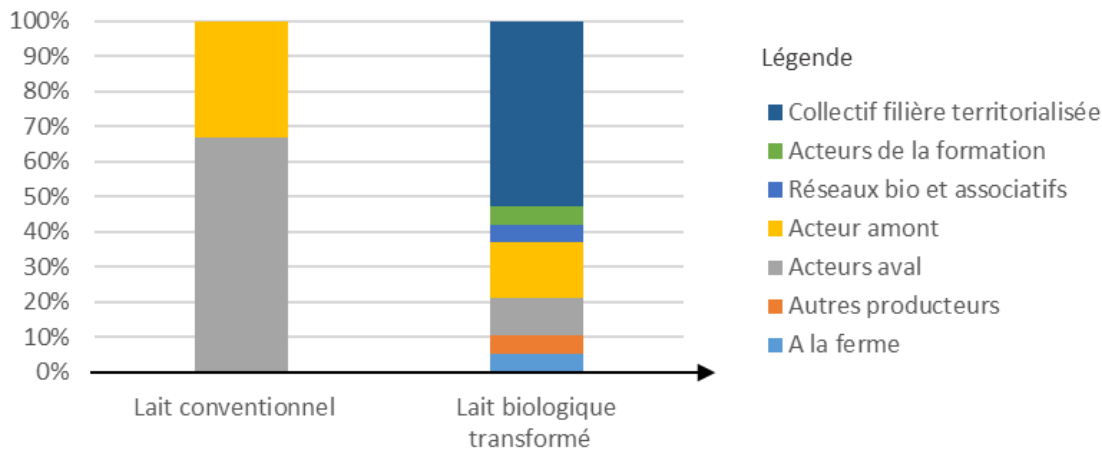


Figure 54 Trajectoire des éleveurs qui couplent conversion AB et transformation laitière

Nos résultats montrent qu’au cours de la phase de *lait conventionnel*, les éleveurs mobilisent uniquement les acteurs de l’amont et de l’aval, à savoir leurs fournisseurs et les coopératives et industriels privés. Par la suite, il y a une multiplication et une diversification des modes d’accès aux ressources au cours de la phase *lait biologique transformé*. Au cours de cette phase, le collectif intervient pour 50% des ressources. « Avec la conversion bio, on trouvait ça dommage de pas transformer [...] L’accompagnement en transfo, commercialisation, atelier, etc c’est ce qui nous manquait. Avec le collectif, c’était clé en main » (Éleveur, 2022).

Outre les ressources cognitives et matérielles accédées grâce au collectif, les éleveurs témoignent de ressources telles que le contact social et la sécurité morale nécessaires au cours de cette phase de transformation, auxquelles le collectif donne également accès. Il est à noter que le collectif prévoit une marque spécifique exclusivement dédiée aux fermes en conversion comme outil d’aide à la conversion. Le collectif joue donc un rôle d’assurer la conversion en agriculture biologique par la mise à disposition de ressources nécessaires à transformer et valoriser le lait. De plus, les expériences du réseau font office d’attestation des bons résultats obtenus et débloquent ainsi plus facilement les financements bancaires nécessaires pour lancer l’atelier.

Il est à noter qu’au cours de la phase de *lait biologique transformé*, les éleveurs s’appuient sur d’autres personnes et organisations pour accompagner la partie changements de pratiques en élevage, tels que les groupements bio ou encore d’autres éleveurs.

3.5. Les producteurs de blé

Parmi les membres du collectif blé, nous identifions trois types d’agriculteurs, différenciés par leur trajectoire, articulant distinctement les phases récurrentes que nous présentons ci-dessous. Nous présentons ensuite les différents types de producteurs que nous avons identifiés, et analysons le rôle du collectif dans leur trajectoire respective.

3.5.1. Les phases récurrentes

Nous identifions 5 phases récurrentes pour les cultures de blé, dont les enchainements diffèrent légèrement entre les trajectoires. Ces différentes phases s'apparentent en grande partie aux phases identifiées par Chantre et al. (2015).

Au cours de la phase *blé conventionnel*, le blé est intégré dans une rotation courte de 2 à 3 ans et bénéficie d'apports d'engrais de synthèse, de désherbants chimiques, d'insecticides, de fongicides. Les agriculteurs utilisent de semences de blé certifiées, qu'ils appellent des « variétés améliorantes spécifiques ». Tout le blé est commercialisé auprès d'une coopérative agricole conventionnelle, sans que les agriculteurs ne sachent ce qu'il devient après. Les agriculteurs disent exécuter des consignes techniques imposées par la coopérative. Le blé est pour eux une culture facile mais avec peu d'intérêt et secondaire par rapport à la betterave et au maïs semence. Ainsi, au cours de cette phase, les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie sont peu appliqués.

Au cours de la phase *blé rationalisé*, les agriculteurs cherchent à limiter les apports d'engrais de synthèse et de désherbants chimiques et mènent un travail sur le choix des variétés et les techniques de semis, dans une optique de recherche de qualité meunière ou de diminution des coûts de production. Le blé est commercialisé auprès d'une coopérative agricole conventionnelle ou d'un moulin conventionnel. Au cours de cette phase, les agriculteurs sont dans une logique de progrès technique mené dans le cadre de réflexions économiques (diminution des coûts des intrants). Ainsi, au cours de cette phase, les principes agronomiques sont légèrement plus appliqués, tandis que les principes socio-économiques ne le sont pas.

Au cours de la phase *blé biologique*, le blé est intégré dans une rotation longue et succède à 3 années de luzerne. Il bénéficie de désherbages mécaniques. Les agriculteurs utilisent un mélange de variétés, éventuellement des semences fermières, et adaptent leur période de semis aux conditions climatiques. Le blé est commercialisé auprès d'une coopérative agricole biologique ou d'un moulin biologique. Au cours de cette phase, le blé devient une culture essentielle et plus rémunératrice. Ainsi, au cours de cette phase, les agriculteurs appliquent plus largement les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie.

Au cours de la phase de *travail variétal autour du blé*, singulière dans un des récits, l'agriculteur met en place des essais variétaux et utilise de mélanges variétaux issus de sélection participative entre agriculteurs membres d'un réseau extraterritorial. Le blé est commercialisé auprès d'un moulin biologique. Ainsi, au cours de cette phase, les agriculteurs appliquent plus largement les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie.

Au cours de la phase de *valorisation du blé biologique* par la transformation à la ferme et/ou par la participation à la filière territorialisée, les changements de pratiques agricoles concernent majoritairement l'utilisation de variétés spécifiques pour la boulangerie, présentant un bon taux de protéine et bon taux de panification. Pour se faire, un agriculteur réintroduit une variété de blé dite oubliée. D'autres font des essais autour des blés population et en augmentent les quantités semées. Le blé est trié et stocké, généralement à la ferme. Les agriculteurs mènent des analyses de leur blé et les soumettent à des tests de panification. Le blé est commercialisé au travers des circuits courts organisés par les agriculteurs individuellement et/ou en filière territorialisée. Les surplus (le blé qui ne peut être transformé ou absorbé par la filière territorialisée) sont commercialisés auprès d'une coopérative agricole ou d'un moulin biologique. Les circuits de commercialisation sont complexifiés et demandent une charge de travail plus importante. Au cours de cette phase, la place attribuée par les agriculteurs au blé dans leurs fermes évolue. Culture structurante et valorisée, les pratiques mises en place pour le

blé sont orientées vers la transformation, en fonction des besoins et souhaits des paysans-boulangers, meuniers, boulangers. Ainsi, au cours de cette phase, les agriculteurs appliquent encore plus largement les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie.

3.5.2. Typologie des trajectoires et profils des producteurs

Nous identifions trois types de trajectoires de production de blé, associés respectivement à des profils types de producteurs membres du collectif filière territorialisée.

3.5.2.1. Type 1 : Les paysans-boulangers

Les paysans-boulangers présentent des trajectoires caractérisées par un enchaînement de phases de trajectoire passant d'un *blé conventionnel rationnalisé* à un *blé biologique valorisé* par la transformation à la ferme, faisant suite à une phase de *travail variétal autour du blé*. Il s'agit d'agriculteurs exploitant des fermes d'environ 80 hectares, en agriculture biologique depuis le début des années 2000, labellisées Nature et Progrès par ailleurs. Les fermes s'organisent autour de systèmes de cultures et de production complexes, avec des ateliers de transformation en meunerie et boulangerie, pour lesquelles elles sont équipées. Elles sont fortement intégrées dans différents réseaux paysans et militants.

Au cours de leur trajectoire de culture du blé, nous identifions 29 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 55.

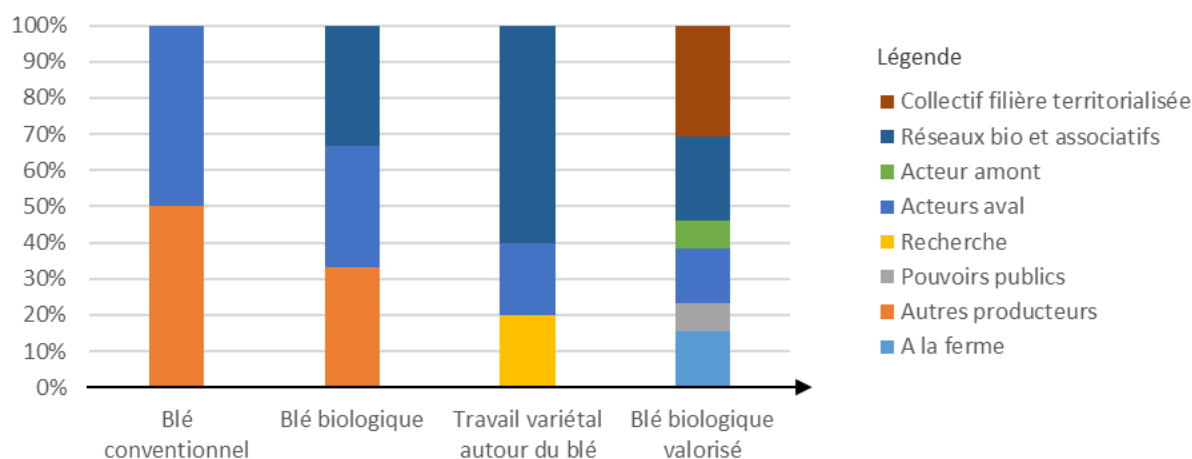


Figure 55 Trajectoire des paysans-boulangers

Ces résultats montrent qu'au cours de la première phase de *blé conventionnel rationnalisé*, les agriculteurs mobilisent essentiellement les acteurs de l'aval, à savoir leur coopérative agricole – notamment pour des consignes techniques - et d'autres producteurs, à travers le groupe technique du CETA. Par la suite, il y a une multiplication et une diversification des modes d'accès aux ressources à partir de la phase de *blé biologique*. Il s'agit pour les agriculteurs d'accéder à des ressources cognitives (conseils et échanges techniques), mais aussi matérielles (nouveaux équipements nécessaires) et sociales (contacts et soutien moral). Les résultats montrent également qu'il y a une participation régulière au sein de différents groupes d'agriculteurs et une mobilisation de réseaux et groupements extraterritoriaux de semences paysannes (particulièrement au cours de la phase singulière de *travail variétal du blé*), principalement pour accéder à des ressources cognitives.

Le collectif filière territorialisée intervient quant à lui à hauteur de 30% des modes d'accès identifiés au cours de la phase *blé biologique valorisé*. Outre un débouché supplémentaire, le collectif fournit des ressources cognitives à travers les échanges technico-économiques avec les autres membres du groupe et les partenaires économiques,

La participation des paysans-boulangers au collectif filière territorialisée s'inscrit dans une démarche plus large menée sur le long terme autour du blé et du pain à la ferme. Cette démarche est marquée entre autres par l'acquisition de technicité avec un travail sur les variétés, par la sélection des variétés propices pour la boulangerie, et par la création d'un atelier boulangerie à la ferme. Le collectif filière territorialisée vient seulement en complément à ce qui est mis en œuvre au sein de la ferme : l'ensemble du blé produit ne pouvant pas être transformé à la ferme, un autre débouché le valorisant « à sa juste valeur » et dans une visée de fabrication de pain est favorisé. Ainsi, la participation des paysans-boulangers au collectif filière territorialisée s'interprète par la recherche d'optimisation des ressources – notamment matérielles - acquises au cours de la trajectoire, et tout particulièrement, au cours de la phase de valorisation du blé. De plus, la participation permanente de la ferme au sein de différents collectifs d'agriculteurs montre l'intérêt porté pour les dynamiques collectives et peut expliquer la volonté d'étendre ce qui se fait à la ferme au collectif filière dans le territoire. Les groupes historiquement mobilisés autour des semences et du pain sont principalement extraterritoriaux : nous identifions aussi une volonté de transmettre les savoirs acquis dans les réseaux locaux au sein desquels se construisent des dynamiques filières locales.

3.5.2.2. Type 2 : Les producteurs qui saisissent l'opportunité de mieux valoriser leur blé biologique

Les producteurs qui saisissent l'opportunité de mieux valoriser leur blé présentent des trajectoires caractérisées par la stabilisation des pratiques culturelles du blé suite à la conversion en agriculture biologique. Il s'agit de plus petites fermes, s'étendant sur 40 hectares, pour un chef d'exploitation double actif, économes en matériel en vue d'éviter de massifier les fermes ce qui les rendraient plus difficilement transmissibles. Les fermes sont en agriculture biologique depuis les années 2008. Les agriculteurs commercialisent la majorité de leurs productions auprès des coopératives et font éventuellement de la transformation et de la vente directe pour certains produits de niche.

Après une longue période de stabilisation des pratiques dans la phase *blé biologique*, l'utilisation déjà instaurée de variétés à bon taux de protéines et la volonté de maintenir une culture simple et maîtrisée, la participation au collectif filière présente une opportunité pour les fermes de valoriser ce blé autrement qu'en coopérative agricole. Au vu du profil « petite ferme », les circuits de commercialisation alternatifs aux coopératives sont nécessaires pour accéder à un revenu suffisant : ainsi, de la vente directe était déjà organisée pour des cultures niches, comme les lentilles et les pois-chiches. Le collectif filière blé permet de diversifier la mobilisation de circuits de commercialisation alternatifs, et plus particulièrement pour une culture standard, à gros volumes comme le blé, dont la transformation et la commercialisation en vente directe à la ferme nécessiterait plus de capital et de main d'œuvre, non disponibles dans les « petites fermes ». Ainsi, le collectif filière permet la valorisation du blé biologique tout en limitant les risques, les investissements et le temps de travail.

Au cours des différentes phases de trajectoires de blé, nous identifions 13 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 56.

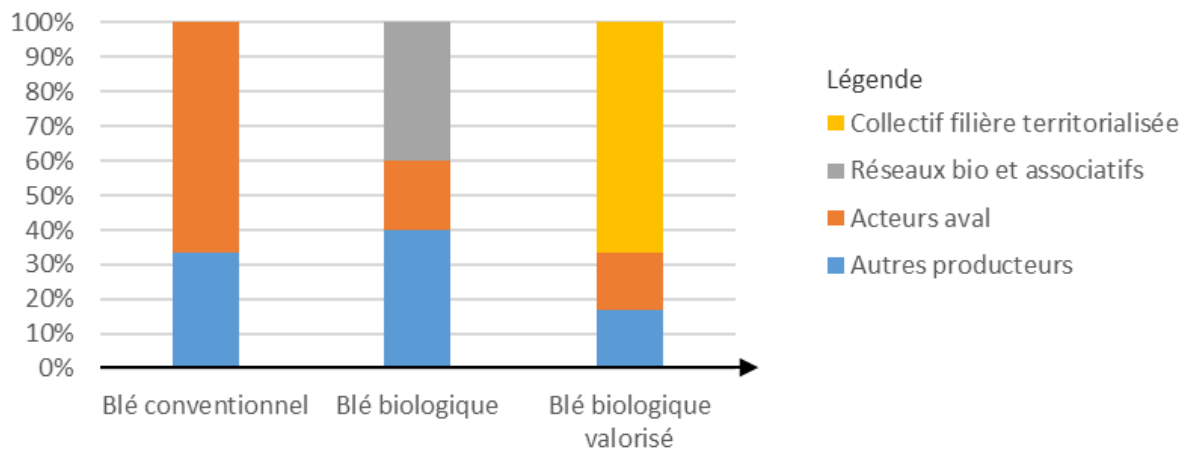


Figure 56 Trajectoire des producteurs qui saisissent l'opportunité de mieux valoriser leur blé biologique

Ces résultats montrent qu'il y a globalement peu de diversité dans les modes d'accès mobilisés au cours de la trajectoire, seuls d'autres producteurs et des acteurs de la commercialisation sont identifiés. Le collectif filière territorialisée intervient quant à lui à hauteur de 66 % des modes d'accès identifiés au cours de la phase *blé biologique valorisé*. Ainsi, le collectif fournit un nouveau débouché, mais aussi des ressources cognitives au travers les échanges technico-économiques avec les autres membres du groupe et les partenaires économiques, un cadre d'animation facilitant les échanges et contacts sociaux et l'accès à des ressources matérielles, notamment des semences.

3.5.2.3. Type 3 : Les producteurs qui consolident leur conversion AB

Les producteurs qui assurent leur conversion en agriculture biologique présentent des trajectoires caractérisées par le passage direct d'un blé conventionnel à un blé biologique valorisé. Il s'agit de producteurs ont entamé leur conversion en agriculture biologique en 2020, mobilisant 1 exploitant sur une surface de près de 200 hectares. La grande majorité des productions sont commercialisées auprès des coopératives agricoles. La participation au collectif filière territorialisée chevauche la phase de conversion en agriculture biologique et est dès lors une opportunité pour ces agriculteurs de réfléchir dès leur conversion à un mode de valorisation des changements de pratiques mis en œuvre dans le cadre de leur passage en agriculture biologique. Ceci tout en limitant les risques par le maintien d'un fonctionnement global de ferme similaire, donc sans transformation ou vente directe, pour lesquels ils disent n'avoir ni le temps ni les compétences.

Les agriculteurs ont pour habitude encore très récente de produire un produit répondant à des critères de production pour lequel ils étaient rémunérés par la coopérative agricole, commanditaire d'un blé spécifique. Dans le cadre de la valorisation par la filière territorialisée, ils raisonnent de manière similaire et sont donc demandeurs d'information pour pouvoir produire un blé répondant aux critères et aux besoins des boulangers. Ainsi, le collectif filière est l'unique mode d'accès aux ressources, principalement cognitives, nécessaires au cours de cette phase et joue un rôle d'incitateur à changer, à affiner, les pratiques agricoles pour qu'elles répondent aux besoins des partenaires.

Au cours des différentes phases de trajectoires de blé, nous identifions 24 séquences d'accès à des ressources. Les modes d'accès à ces ressources sont illustrés dans la Figure 57.

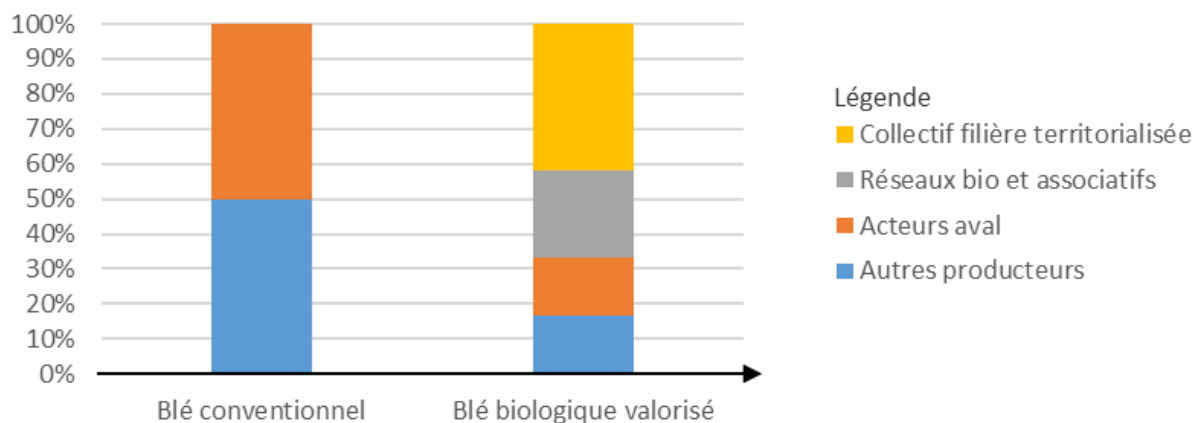


Figure 57 Trajectoire de producteurs qui consolident leur conversion AB

Ces résultats identifient une faible diversité des modes d'accès mobilisés. Alors qu'au cours de la phase de *blé conventionnel*, les agriculteurs mobilisent essentiellement leur coopérative agricole et d'autres producteurs à travers le groupe technique du CETA (Centre d'études techniques agricoles), un basculement s'opère au cours de la phase de *blé biologique*, au cours de laquelle un rôle important est attribué au groupe technique grandes cultures du GAB et à d'autres agriculteurs, pour l'accès aux ressources cognitives qu'ils facilitent. Le collectif filière territorialisée intervient à hauteur de 42% des modes d'accès identifiés au cours de la phase *blé biologique valorisé*. Ainsi, le collectif fournit un nouveau débouché, mais aussi des ressources cognitives au travers les échanges technico-économiques avec les autres membres du groupe et les partenaires économiques, un cadre d'animation renforçant les contacts sociaux et l'accès à des ressources matérielles, notamment des semences.

3.6. Analyse transversale

Nous proposons de mener une analyse transversale aux différents cas d'étude en portant une attention particulière aux moments de trajectoire des producteurs au cours desquels les collectifs interviennent, aux ressources auxquelles les collectifs facilitent l'accès et à l'articulation des collectifs à d'autres modes d'accès à des ressources au cours des trajectoires.

La Figure 58 présente la proportion des différents modes d'accès aux ressources mobilisés par les trois profils types de producteurs membres de collectifs porteurs de filières territorialisées, au cours de la phase de trajectoire pendant laquelle le collectif intervient. Nous y référons au cours des différentes sections.

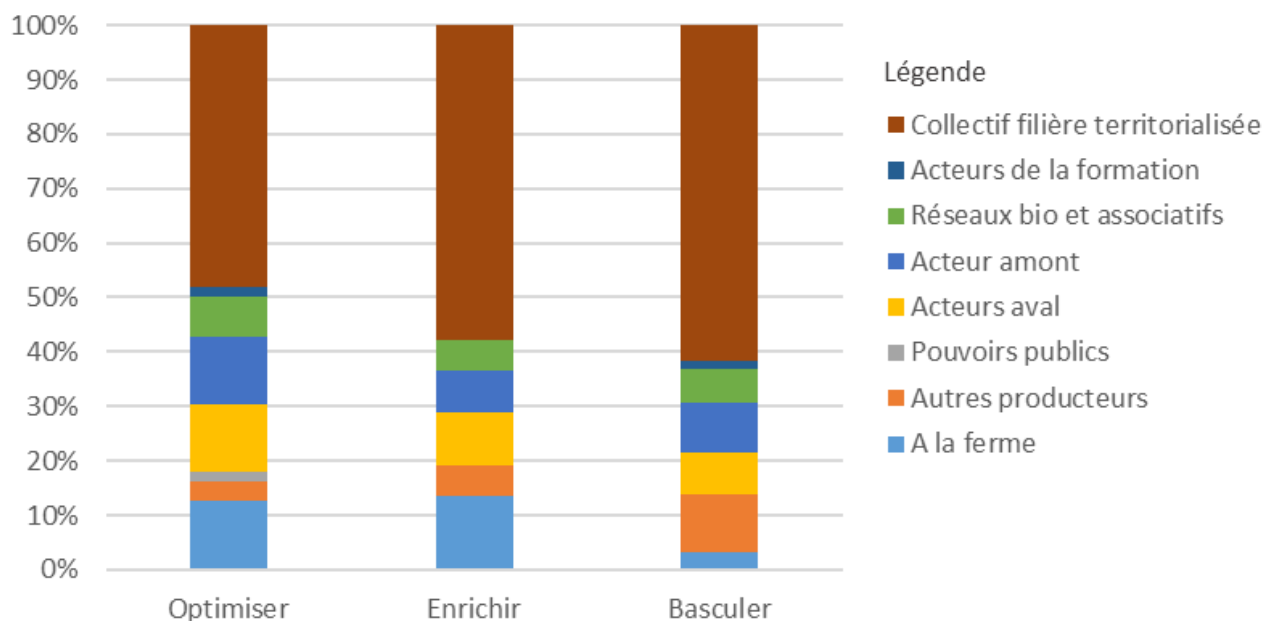


Figure 58 Poids des collectifs filières territorialisées dans les trajectoires des différents profils de producteurs membres

3.6.1.A quels moments des trajectoires et dans quel intérêt les collectifs interviennent-ils ?

Une analyse transversale aux différents cas d'étude nous permet d'identifier trois profils types de producteurs intégrant des collectifs porteurs de filières territorialisées à vocation agroécologique. Ces profils transversaux se distinguent par leur trajectoire respective, le moment auquel les collectifs interviennent et leur intérêt respectif d'y participer. Nous présentons cette analyse ci-dessous.

3.6.1.1. Les producteurs précurseurs : faire collectif pour optimiser les pratiques agroécologiques

Le profil transversal des producteurs précurseurs regroupe les paysans-boulangers du collectif blé, les précurseurs de la transformation laitière du collectif national d'éleveurs-transformateurs, les producteurs aux prémices du demi-gros du collectif légumes et les producteurs aux prémices de la valorisation de la cameline du collectif cameline.

Il s'agit de producteurs qui, à travers des stratégies individuelles, couplaient déjà les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie dans leur ferme avant l'intervention des collectifs. En effet, ces producteurs ont commencé par une conversion en agriculture biologique, puis ont continué à affiner leurs pratiques et enfin ont réalisé des investissements matériels ou encore trouvé des débouchés adéquats en vue de valoriser économiquement les changements de pratiques agroécologiques menés. Les collectifs interviennent alors pour appuyer, soutenir des pratiques déjà mises en place dans les fermes au préalable.

Ainsi, comme le montre la Figure 58, les trajectoires de changements de pratiques des producteurs précurseurs sont les plus faiblement encadrées dans les collectifs. Ceci s'explique par la mobilisation d'une diversité d'acteurs notamment mobilisés pour assurer leur conversion en agriculture biologique et en vue de mener les stratégies individuelles de valorisation économique avant de rejoindre le collectif.

Les collectifs interviennent majoritairement pour donner accès à des ressources cognitives et commerciales. Outre le débouché complémentaire proposé par les collectifs et bien que les producteurs précurseurs soient déjà dotés d'expérience tant technique qu'en valorisation économique, ils bénéficient au sein des collectifs de conseils, d'échanges et d'orientations techniques et technico-économiques, tant avec les autres producteurs membres qu'avec les partenaires des filières territorialisées. Ils bénéficient également des divers outils logistiques et commerciaux mis à disposition par les collectifs.

Les collectifs et les ressources auxquelles ils favorisent l'accès permettent ainsi d'optimiser les stratégies individuelles des producteurs précurseurs. Premièrement, nous identifions une optimisation de l'utilisation du matériel individuel, d'une part en le mettant à disposition du collectif et de la filière territorialisée, d'autre part en le rendant plus performant grâce aux ressources du collectif. En effet, le matériel dans lequel les producteurs précurseurs ont investi n'est pas saturé par les activités individuelles : son utilisation et son gain de performance dans le cadre de la filière territorialisée en permet l'optimisation.

Deuxièmement, nous identifions une optimisation des procédés de production, de transformation et de distribution. Ceci est expliqué par la mutualisation et la spécialisation de ces pratiques entraînées par les collectifs. En effet, à travers une planification collective ou encore des outils logistiques et commerciaux mutualisés, les procédés de production, transformation et distribution des producteurs précurseurs sont optimisés.

Troisièmement, nous identifions une optimisation de la valorisation économique avec un débouché supplémentaire. En effet, les stratégies individuelles de valorisation économique des producteurs précurseurs ne leur permettaient pas de valoriser la totalité de leur production : des surplus sont commercialisés auprès de divers acteurs de l'aval, généralement à un prix plus faible. La participation au collectif leur permet d'augmenter la proportion de production valorisée à un prix juste et rémunérateur.

3.6.1.2. Les producteurs qui saisissent une opportunité de valorisation : faire collectif pour enrichir les pratiques agroécologiques

Le profil transversal des producteurs qui saisissent une opportunité de valorisation regroupe les producteurs du collectif blé qui saisissent l'opportunité de valoriser leur blé biologique, les éleveurs du collectif national d'éleveurs-transformateurs qui saisissent l'opportunité de valoriser leur lait biologique, les maraîchers diversifiés sur petite surface du collectif légumes, les producteurs du collectif cameline qui saisissent l'opportunité de valoriser leur cameline, et les éleveurs de la laiterie artisanale en quête de valorisation de leur lait biologique.

Il s'agit de producteurs qui, avant l'intervention du collectif, ont réalisé et stabilisé des changements de pratiques agricoles, notamment à travers une conversion en agriculture biologique, mais qui individuellement ne pouvaient déployer une stratégie de valorisation économique pour leur production. En effet, contrairement aux producteurs précurseurs, il s'agit ici de producteurs dont les fermes n'ont pas le capital, main d'œuvre, ou autres ressources suffisantes pour assurer des stratégies de valorisation économique individuelles. La commercialisation de leur production est donc faite auprès de divers acteurs de l'aval à un prix généralement peu satisfaisant. Alors, répondant à une lacune d'opportunité alternative de valorisation économique pour ces producteurs, les collectifs interviennent pour permettre la valorisation économique de pratiques agricoles déjà mises en place sur les fermes et ainsi de coupler les principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie sur les fermes.

Ainsi, comme le montre la Figure 58, les trajectoires de changements de pratiques des producteurs saisisseur d'opportunité sont, proportionnellement aux autres profils, moyennement encastrées dans les collectifs. Ceci s'explique par leur mobilisation d'une diversité d'acteurs notamment pour assurer leur conversion en agriculture biologique avant de rejoindre le collectif.

Les collectifs interviennent pour faciliter l'accès à diverses ressources. Outre la mise à disposition d'un débouché, les producteurs bénéficient d'une diversité de ressources soutenant les changements de pratiques menés. Il s'agit principalement de ressources cognitives, telles que les conseils, échanges et orientations techniques et technico-économiques, mais aussi des ressources matérielles telles que des équipements et matériels de transformation, des outils logistiques ou commerciaux, des semences, etc.

Les collectifs et les ressources mutualisées auxquelles ils facilitent l'accès – et auxquels les producteurs n'auraient pas eu accès individuellement – permettent de réaliser une meilleure valorisation de leur production et ainsi d'enrichir les pratiques agroécologiques. Cet enrichissement des pratiques par le collectif prend plusieurs formes. Premièrement, nous identifions un enrichissement des principes agronomiques de l'agroécologie, à travers l'évolution des pratiques agricoles entraînées par les orientations données par les collectifs sous forme de cahier des charges, de planification collective ou autres orientations techniques qui sont propres à la valorisation économique.

Deuxièmement, nous identifions un enrichissement des principes socio-économiques de l'agroécologie à travers une évolution des pratiques commerciales vers des débouchés proposant des prix justes et rémunérateurs. Les collectifs permettent ainsi de valoriser la production tout en limitant les risques, les investissements et le temps à y consacrer.

Finalement, nous identifions également un enrichissement du réseau de ces producteurs, qui bénéficient ainsi de ressources sociales supplémentaires, telles que l'entraide, le soutien moral et la convivialité, pour continuer à mener des changements de pratiques dans leur ferme.

3.6.1.3. Les producteurs qui basculent : faire collectif pour engager et sécuriser les pratiques agroécologiques

Le profil transversal des producteurs qui basculent regroupe les agriculteurs en conversion AB du collectif blé, les éleveurs en conversion AB du collectif d'éleveurs-transformateurs, les producteurs nouvellement installés et les polyculteurs éleveurs du collectif légume, et les producteurs du collectif cameline qui découvrent ladite culture.

Il s'agit de producteurs qui mènent un basculement dans leurs pratiques, tant agricoles que socio-économiques, au moment de rejoindre le collectif. En effet, il s'agit de producteurs en phase de conversion vers l'agriculture biologique, de producteurs qui s'installent ou encore de producteurs qui se diversifient en intégrant une nouvelle culture dans leur système de production.

Comme le montre la Figure 58, les trajectoires de changements de pratiques des producteurs qui basculent sont les plus fortement encastrées dans les collectifs. Ceci s'explique par le fait que les collectifs interviennent au cours d'une phase de grande ampleur sur les fermes, que les producteurs n'auraient pas entamée individuellement, sans les ressources auxquelles le collectif donne accès.

Les collectifs interviennent pour faciliter l'accès à une diversité de ressources. Outre la mise à disposition d'un débouché, les collectifs leur donnent accès à des conseils et orientations techniques et technico-économiques, mais également au matériel et équipement nécessaire de transformation ou distribution, semences, etc. Ces producteurs bénéficient de l'expérience des précurseurs et assurent ainsi l'acquisition rapide de compétences en pratiques culturelles biologiques et en valorisation économique.

Ainsi, les collectifs et les ressources auxquelles ils facilitent l'accès permettent aux producteurs qui basculent d'entamer et de sécuriser la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, en limitant les risques, les investissements et le temps à y dédier.

Ainsi, les producteurs qui basculent entament de nouvelles pratiques agricoles, à travers tout simplement le lancement de leur activité, ou à travers des orientations données par les collectifs sous forme de cahier des charges, de planification collective ou autres orientations techniques. Pour les producteurs qui basculent en intégrant une nouvelle culture (cameline ou légume), le collectif assure également l'accès aux connaissances techniques nécessaires. De plus, les producteurs qui basculent entament de nouvelles pratiques commerciales : le collectif leur donne accès à des circuits territoriaux auxquels ils n'accédaient pas individuellement auparavant. Finalement, les producteurs qui basculent le font avec sérénité grâce au collectif au travers un contact social régulier, favorisant un sentiment de sécurité dans une situation de basculement.

3.6.2.A quelles ressources les collectifs favorisent-ils l'accès ?

L'analyse croisée de l'intérêt des différents profils de producteurs à participer à des collectifs porteurs de filières territorialisées démontre l'importance de coupler l'accès à plusieurs ressources au cours d'une phase de changement de pratique agroécologique. En effet, les changements de pratiques agricoles se réalisent avec l'appui de ressources cognitives et matérielles, valorisées par des ressources commerciales, et sécurisées par des ressources sociales.

La Figure 59 montre les proportions des modes d'accès aux ressources cognitives, commerciales, matérielles et sociales au cours de la phase d'intervention des collectifs filières territorialisées dans les trajectoires de tous les profils de producteurs confondus. Ces graphes montrent que les collectifs filières territorialisées facilitent un accès couplé à ces différentes ressources nécessaires à la phase de valorisation économique des productions biologiques – s'apparentant à une phase d'adoption des principes agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie.

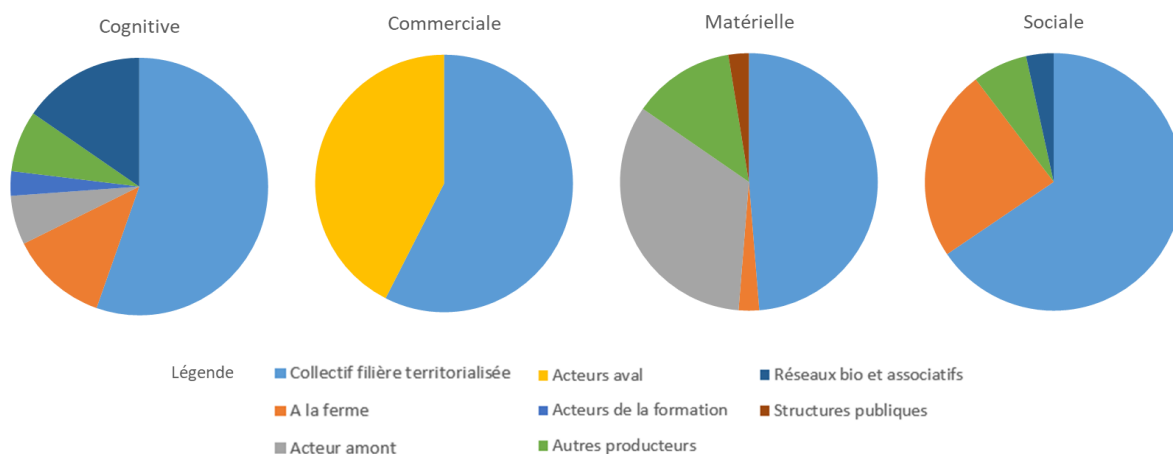


Figure 59 Proportions des modes d'accès aux ressources cognitives, commerciales, matérielles et sociales mobilisées au cours de la phase d'intervention du collectif

Les ressources cognitives sont principalement de l'ordre de l'échange technico-économique entre les différents producteurs et avec les partenaires économiques sous forme de partage et de co-construction de connaissances et de savoir-faire. Ainsi, les échanges permettent d'identifier les besoins et contraintes de chaque partie prenante de la filière territorialisée, pour ainsi coconcevoir le produit. Ces échanges font l'originalité du fonctionnement en collectif filière territorialisée par rapport aux autres

circuits de commercialisation adoptés par les producteurs. Les ressources matérielles sont principalement de l'ordre de matériel agricole et d'équipement de valorisation, ainsi que d'outils logistiques et commerciaux mutualisés. Les ressources sociales sont de l'ordre d'un contact social régulier, source de convivialité et favorisant un sentiment de sécurité dans une situation de prise de risque. Les ressources commerciales sont les débouchés mis à disposition par les collectifs.

3.6.3. En articulation avec quels autres acteurs les collectifs interviennent-ils ?

Les résultats montrent que les collectifs filières territorialisées n'interviennent pas de manière isolée dans les trajectoires des fermes, mais plutôt qu'ils s'articulent avec d'autres acteurs pour assurer la mise en œuvre de changements de pratiques.

Ainsi, les résultats montrent que les collectifs s'adossent généralement largement à des réseaux AB et associatifs au sein desquels se déploient tout particulièrement des échanges techniques et technico-économiques autour des pratiques culturelles ou pratiques d'élevage. Ainsi, les ressources cognitives propres à la valorisation économique auxquelles les collectifs donnent accès ne sont pas suffisantes, elles viennent seulement en complément aux ressources cognitives issues des réseaux AB et associatifs qui assurent plus spécifiquement les parties techniques.

De plus, l'ensemble des producteurs ont recours à d'autres acteurs porteurs de ressources commerciales que les collectifs au cours des phases de valorisation économique des productions, entraînant la diversification des circuits de commercialisation dans les fermes. En effet, les débouchés proposés par les collectifs viennent en complément à de la vente directe des produits transformés à la ferme ou à la commercialisation auprès des coopératives agricoles ou les industriels privés. Commercialiser l'ensemble des productions au sein des filières territorialisées, n'est ni possible en termes de volumes à passer, ni souhaitable pour des producteurs qui préfèrent diversifier leurs modes de commercialisation.

Finalement, les profils des producteurs précurseurs ont recours à une diversité de relations en vue d'acquérir des ressources spécifiques à la phase de valorisation économique de leur production. Bien que ces ressources soient essentiellement recherchées pour mener les activités de valorisation à la ferme, elles sont réinjectées dans les collectifs par la suite. Ceci témoigne de la nécessité de mobiliser des ressources extérieures aux collectifs pour assurer les changements de pratiques liées à la valorisation des productions.

Cette analyse croisée démontre l'importance d'une mise en cohérence et d'une coordination, au-delà des collectifs porteurs de filières territorialisées, entre les différents acteurs du système agro-alimentaire territorial, au travers l'articulation des ressources auxquels ils donnent chacun accès.

4. Discussion

4.1. Au regard de la littérature

Nos résultats et notre analyse transversale soulèvent plusieurs points d'intérêt autour de la transition agroécologique des fermes, à discuter à l'aune de la littérature.

Premièrement, nos résultats résonnent avec les questionnements portés par la littérature concernant les profils d'agriculteurs qui mènent une transition agroécologique dans leur ferme. Alors que la littérature appréhende la création d'une nouvelle élite agraire se saisissant des enjeux de la transition agroécologique (Piroux et al., 2010) et une mise en concurrence symbolique entre différentes formes sociales et techniques d'agriculture entre elles (Cardona et al., 2014), notre typologie de producteurs souligne la participation dans les collectifs filière territorialisée de différents profils d'agriculteurs,

regroupant des agriculteurs historiquement ancrés dans des modèles alternatifs à des agriculteurs qui, bien que récemment convertis en agriculture biologique, sont reliés à des modèles plus conventionnels. Dans la lignée des travaux de Lucas (2018) menés au sein de Cuma, cette hétérogénéité de profils d'agriculteurs impliqués dans les collectifs invite à approfondir les questions d'accessibilité aux ressources stratégiques nécessaires aux changements de pratiques favorisée par une organisation collective et à aborder les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées comme de potentiels leviers pour assurer une justice sociale (Piroux et al., 2010) entre agriculteurs dans la transition agroécologique. Nos résultats rejoignent ces réflexions en identifiant une forme de solidarité émanant de la mutualisation de ressources entre différentes générations d'agriculteurs dotés de niveaux d'expériences différents, entre des fermes à fort et à faible capital économique, entre des fermes fortement ancrées dans des réseaux territoriaux et des fermes qui le sont moins. Néanmoins, les producteurs membres des collectifs filière territorialisée, bien qu'ils soient présentés sous des profils différents au travers la typologie que nous avons construite, présentent des caractéristiques communes (en agriculture biologique et impliqués dans des dynamiques collectives), qui sont propres à une tranche particulière de la profession agricole. De ce fait, les différents profils spécifiquement identifiés dans ce chapitre se rejoignent dans une catégorie particulière à l'échelle du secteur agricole.

Deuxièmement, nos résultats identifiant les ressources cognitives comme des ressources stratégiques pour assurer couplage des principes agronomiques et socioéconomiques de l'agroécologie, ils font écho à la littérature s'intéressant au renouvellement des modes de production et de circulation de connaissances pour la mise en œuvre de la transition agroécologique (Compagnone et al., 2018). Ces travaux s'intéressent à la revalorisation des savoirs locaux, traditionnels ou acquis par expertise des agriculteurs (Meynard, 2017), aux processus de conception mis en œuvre par les agriculteurs (Chizallet et al., 2019), à l'apprentissage favorisé au sein de collectifs d'échanges entre agriculteurs en vue de mener des changements de pratiques dans les fermes (Darré, 1996 ; Lamine, 2011). Ces travaux sont majoritairement orientés autour de la production et circulation de connaissances par et pour les agriculteurs. Nos résultats identifient d'autres acteurs, à savoir les partenaires de la filière territorialisée, participant à la production et circulation de connaissances nécessaires aux changements de pratiques dans les fermes, au travers les ressources cognitives qu'ils échangent. Au-delà de l'identification des modes d'accès à ces ressources facilitée par la méthode des narrations quantifiées, nos résultats invitent à élargir la compréhension des processus de création et de circulation de connaissances des collectifs d'échanges entre agriculteurs pairs avec leurs partenaires économiques.

Troisièmement, nos résultats montrent que les collectifs filière territorialisée n'interviennent pas de manière isolée dans les trajectoires des fermes, mais plutôt qu'ils s'articulent avec d'autres acteurs pour assurer la mise en œuvre de changements de pratiques. Ainsi, ils rejoignent la littérature stipulant que la transition agroécologique se doit d'être réfléchie et mise en œuvre avec la diversité des acteurs du système alimentaire territorialisé concerné (Lamine et Chiffolleau, 2016 ; Wezel et al., 2016 ; Duru et al., 2015 ; Hubeau et al., 2022). Ceci englobe non seulement les acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les pouvoirs publics, les consommateurs et la société civile locale (Lamine, 2012). Cette littérature s'intéresse majoritairement à leurs modalités de coordination (Duru et Therond, 2014) et à la reconfiguration de leurs modes de gouvernance (Perrin et Soulard, 2014 ; Billion, 2017). Néanmoins, et en cohérence avec les travaux de Polge et Pagès (2022), nos résultats identifient une certaine homogénéité dans les types de modes d'accès à des ressources mobilisées au cours des trajectoires de changements de pratiques dans les fermes, à savoir différents groupes d'agriculteurs, des acteurs de l'amont-aval et des partenaires économiques. Les pouvoirs publics, les consommateurs ou encore la société civile locale, quant à eux, n'apparaissent peu ou pas dans les récits de changements de pratiques des agriculteurs. Cette absence invite à nuancer la compréhension du poids et du rôle des différents acteurs du système alimentaire

territorialisé dans les trajectoires de transition des fermes. L'identification particulière des acteurs sectoriels tels que les coopératives agricoles ou industriels privés comme pourvoyeurs de ressources résonne particulièrement avec la littérature s'intéressant à la diversification des circuits de commercialisation dans les fermes (Filippini, 2021) et à la coexistence de modèles et d'initiatives agricoles et alimentaires dans les territoires (Gasselin et al., 2021).

4.2. Limites et perspectives

Nous identifions plusieurs limites méthodologiques à ce chapitre, pour lesquelles nous proposons des perspectives.

La méthode des narrations quantifiées ayant pour base un certain récit, il y a, lorsque la méthode est appliquée en vue de saisir des dynamiques de transition agroécologique des fermes, un enjeu à bien définir l'échelle souhaitée de ce récit. Dans le cadre de ce chapitre, le récit était centré sur une production particulière (lait, blé, légumes, cameline). Cette échelle a été choisie en vue de mener simultanément une analyse de la mise en application des principes agroécologiques. Néanmoins, le récit à l'échelle d'une production particulière ne permet pas de rendre compte des trajectoires plus générales des exploitations agricoles, échelle généralement préférée pour comprendre les changements de pratiques, notamment agroécologiques, menés par les agriculteurs (Ferraton et Touzard, 2009). Polge et Pagès (2022) ont mobilisé la méthode des narrations quantifiées pour étudier des trajectoires de transition d'exploitations agricoles, mais sans y avoir articulé l'analyse des principes agroécologiques telle que nous la proposons. Il y aurait donc une perspective à croiser ces deux méthodes dans de futurs travaux.

De plus, il est à noter que les acteurs identifiés au travers la méthode des narrations quantifiées sont uniquement ceux déclarés par les agriculteurs au cours d'un récit spécifique d'une production particulière. La méthode telle que mise en œuvre dans ce chapitre présente donc une limite pour le recensement exhaustif de l'ensemble des acteurs nécessaires à la transition agroécologique, du fait des acteurs oubliés, volontairement non-mentionnés, ou indirectement concernés et donc éventuellement invisibles par les agriculteurs. A titre d'exemple, nous notons l'absence des organismes bancaires dans les récits des agriculteurs. Pour lever cette limite, les récits des agriculteurs pourraient être croisés avec les récits d'autres acteurs du système agri-alimentaire territorial concerné.

Finalement, il serait intéressant de mener la méthode des narrations quantifiées avec d'autres agriculteurs ayant mené une transition sur leur ferme, aléatoirement identifiés, sans partir d'un groupe pré-ciblé comme un collectif porteur de filière territorialisée en vue de comprendre quels modes d'accès à des ressources sont mobilisés par les producteurs qui déploient des stratégies individuelles de valorisation économique de leurs changements de pratiques.

1. Analyse transversale des résultats

Cette section d'analyse transversale a pour objectif d'assembler et d'articuler les résultats obtenus dans les différents chapitres de la thèse. Alors que ces résultats ont été discutés au regard de la littérature dans chaque chapitre, nous ne reprenons pas ces éléments de discussions mais proposons plutôt de présenter les apports empiriques transversaux, en situant ces derniers dans la littérature dans laquelle ils s'inscrivent.

1.1. Modes de coordination au sein des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées : des interactions pour la création et la circulation de ressources

A l'appui de notre cadre théorique de l'économie de proximité et d'une analyse transversale aux différents chapitres de la thèse, nous montrons que les membres des collectifs d'agriculteurs et des filières territorialisées dont ils sont porteurs se coordonnent en s'appuyant sur la complémentarité des relations de marché et hors marché pour assurer les échanges économiques qu'ils engagent. Pour cela, ils s'appuient sur des facteurs de rapprochement – les proximités géographiques et organisées - en vue de se rencontrer et de se coordonner. Ces relations favorisent la création et la circulation de ressources spécifiques et territoriales nécessaires à la transition agroécologique.

En effet, au fil des chapitres de la thèse, nos résultats et analyses ont montré une diversité de ressources créées, échangées, mutualisées dans le cadre des activités des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Ces ressources circulent entre agriculteurs, entre acteurs économiques des filières territorialisées et avec d'autres acteurs des systèmes alimentaires territorialisés (les autres (groupe de) producteurs, les acteurs de l'amont-aval, les groupements associatifs d'agriculture biologique, les conseillers privés ou encore les pouvoirs publics). Elles sont cognitives, matérielles, commerciales, sociales, organisationnelles, financières, ou de communication. Elles sont mobilisées à travers des relations interpersonnelles ou à travers des dispositifs de médiation.

L'accès et la circulation de ces ressources permet de mener des changements de pratiques dans les fermes, de faciliter l'engagement et la participation des agriculteurs dans le groupe de pairs, de faciliter la mise en œuvre de modalités de gouvernance territoriale au sein des filières territorialisées, et d'appuyer une initiative de diversification territoriale en proposant une offre spécifique sur le marché.

Ces analyses alimentent la littérature propre à la création de ressources spécifiques et territoriales dans les systèmes agricoles et alimentaires (Cerdan et Fournier, 2007 ; Requier-Desjardins et al., 2007 ; Houdart et al., 2023) en analysant particulièrement celles mobilisées au sein de coordinations territoriales à vocation agroécologique.

1.2. Des interactions marquées par des rapports d'interdépendance et des rapports de force

Nos résultats montrent que la création et la circulation des ressources sont marquées par des rapports d'interdépendance et des asymétries dans les échanges de ressources entraînant des rapports de force entre producteurs, entre acteurs économiques des filières territorialisées et entre acteurs des systèmes alimentaires territorialisés.

1.2.1. Interdépendances et rapports de force entre producteurs

Alors que dans le chapitre 1 nous avons identifié différents types de dynamiques collectives entre agriculteurs caractérisés par différents types de relations d'interdépendances entre eux, nous avons sélectionné pour la suite de la thèse des cas d'étude issus de la catégorie des dynamiques collectives

empreintes par des interdépendances réciproques. Les chapitres suivants ont permis d'affiner la compréhension et de compléter l'analyse de ces interdépendances réciproques.

Nos résultats montrent que les agriculteurs sont interdépendants entre eux pour l'accès à des ressources, tant au cours des trajectoires de création de leur collectif qu'au cours de leur trajectoire individuelle de changements de pratiques dans leur ferme respective. Ils sont également interdépendants pour assurer leur co-responsabilité, tant dans la création, distribution et sécurisation de la valeur au sein de leur filière territorialisée que dans les modalités d'auto-organisation de leur collectif.

Ces rapports d'interdépendances entre agriculteurs s'appuient sur une certaine solidarité entre différents types et profils de fermes : entre fermes aux niveaux d'expérience technique différents, entre fermes de taille différente, entre fermes aux localisations géographiques différentes et entre profils d'agriculteurs différents (fondateurs, militants, entrepreneurs).

Ces interdépendances et effets de solidarité favorisent une efficacité dans les échanges de ressources (par exemple, lorsque les *agriculteurs précurseurs* font bénéficier les *agriculteurs en basculement* de leur expérience et savoir-faire acquis sur le temps long), mais aussi la sécurisation des modalités de gouvernance territoriale au sein des filières (par exemple, lorsque les gros apporteurs peuvent assurer et compléter les volumes que d'autres n'ont pu honorer, ou lorsque des producteurs aux localisations géographiques éloignées se répartissent les productions suivant leurs contextes pédoclimatiques respectifs) ou encore la répartition du pouvoir formel au sein des groupes de pairs (lorsque les agriculteurs militants ou entrepreneurs investissent les espaces de pouvoir et entraînent le reste du groupe).

Néanmoins, nos résultats montrent que les interactions entre agriculteurs sont également marquées par des rapports de force identifiés par des asymétries dans les échanges de ressources ou des asymétries de pouvoir. Ces rapports de force sont identifiés par des positionnements centraux ou intermédiaires de certains producteurs dans les réseaux d'échanges de ressources, d'interconnaissance, de sollicitation en cas de doute. Ces positionnements significatifs leur confèrent du pouvoir informel entraînant une mise en concurrence des producteurs dans les répartitions de volumes engagés dans les filières territorialisées, et entraînent des niveaux d'implication et de participation différenciés entre meneurs et suiveurs. La présence de tels individus centraux peut également être interprétée comme source de fragilité des collectifs : leur départ peut provoquer une déstabilisation du collectif et éventuellement sa disparition.

Outre le positionnement central de certains producteurs, nos résultats identifient également que le partage – ou l'absence - de proximité géographique et organisée entre producteurs entraîne des rapports de force. Le partage de ces proximités facilite les rencontres régulières et l'adoption d'un cadre commun - dont les producteurs qui ne les partagent pas peuvent être exclus. De plus, nos résultats ont montré que l'absence de proximité géographique permanente entre producteurs est palliée par une recherche régulière de proximité géographique temporaire. Ceci nécessite de nombreux déplacements et donc une absence régulière des producteurs sur leur ferme respective. Un tel engagement n'est généralement honorable qu'au sein de fermes à plusieurs associés ou avec des salariés et limite donc l'accessibilité à des fermes de taille plus petite, au capital humain restreint.

Finalement, nous notons que ces rapports d'interdépendances et de rapports de force entre producteurs sont équilibrés par les salariés ou les animateurs des collectifs. Nos résultats révèlent que ces acteurs sont des figures importantes, notamment comme points d'attache pour les agriculteurs tributaires des rapports de force, comme facilitateurs d'échanges de ressources à travers leur centralisation et leur diffusion, ou encore comme animateurs pour lancer et cadrer les dynamiques collectives portées par les agriculteurs. Néanmoins, dans certains collectifs, un rapport de force s'installe également entre

producteurs et salariés/animateurs au vu du positionnement central de ces derniers dans les réseaux d'échanges de ressources ou de sollicitation en cas de doute.

1.2.2. Interdépendances et rapports de force entre acteurs économiques des filières territorialisées

Des rapports d'interdépendances et des rapports de force dans la création et la circulation de ressources sont identifiés entre producteurs, transformateurs et distributeurs des filières territorialisées. Les rapports d'interdépendances sont marqués par des échanges, la création et la mutualisation de ressources entre ces différents acteurs, s'agissant principalement de ressources cognitives de l'ordre de l'échange technico-économique sous forme de partage et de co-construction de connaissances et de savoir-faire et de ressources commerciales et organisationnelles : des débouchés, des outils de commandes ou de planification des productions, etc. Ces échanges et mutualisations de ressources participent à orienter la trajectoire de création des collectifs, à sécuriser les changements de pratiques dans les fermes et à assurer une co-construction de l'offre spécifique et dédiée (par sa qualité et son volume, son prix, sa spécificité qui répond aux attentes de tous les membres) au sein des filières territorialisées. De tels rapports d'interdépendances permettent de cibler les contraintes et besoins particuliers de chacun des partenaires économiques et d'en assurer la faisabilité.

Néanmoins, ces interactions sont également marquées par des rapports de force. Ces rapports de force concernent principalement le poids de chacun des acteurs dans les activités des autres. Dans les configurations basées sur un partenariat entre producteurs et transformateurs-distributeurs, ces derniers sont régulièrement en nombre réduit. Ceci révèle que les producteurs dépendent de ces acteurs pour la mise en œuvre de la filière territorialisée et engendre donc une situation à risque. Dans les configurations basées sur une intégration verticale des activités de transformation-distribution par les producteurs, ces rapports de force sont moindres. Ces filières territorialisées sont composées d'une multitude de distributeurs finaux, limitant les risques de perte de débouchés pour les producteurs.

1.2.3. Interdépendances et rapports de force avec les autres acteurs du SAT

Des rapports d'interdépendances et des rapports de force dans la création et la circulation de ressources sont identifiés entre membres des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées et d'autres acteurs du système alimentaire territorialisé auquel ils sont intégrés.

Nos résultats montrent qu'une diversité d'acteurs des SAT sont mobilisés en vue d'assurer l'accès à des ressources nécessaires aux changements de pratiques dans les fermes et aux trajectoires de création des collectifs, ainsi que pour assurer les modes de gouvernance mis en œuvre au sein des filières territorialisées - tout particulièrement pour assurer la création de valeur à travers la maîtrise les volumes. Ces résultats soulignent que les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées ne sont pas des entités isolées, mais bien qu'elles s'articulent et s'appuient sur d'autres acteurs des territoires.

Parmi la diversité des acteurs identifiés, nous nous attardons particulièrement sur les interactions des membres des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées avec les coopératives agricoles et industriels privés, ainsi qu'avec les autres (groupes de) producteurs porteurs d'initiatives similaires dans les SAT.

Ainsi, d'une part, nos résultats identifient des rapports d'interdépendance avec d'autres acteurs de la commercialisation (coopératives agricoles, industriels privés) au sein des SAT. Ces interactions avec les coopératives agricoles ou industriels privés permettent de sécuriser les changements de pratiques dans les fermes en assurant un débouché complémentaire et de maîtriser les volumes au sein des

filiales territorialisés. En effet, ces acteurs assurent notamment la collecte des surplus de production non-valorisés au sein des filiales territorialisées. Généralement, commercialiser l'ensemble des productions au sein des filiales territoriales n'est ni possible en matière de volumes à passer, ni souhaitable pour des producteurs qui préfèrent diversifier leurs modes de commercialisation. Alors, au vu de l'importance des coopératives agricoles et industriels privés pour la commercialisation des surplus, la recherche du maintien d'une relation de confiance avec ces acteurs participe à orienter les choix commerciaux des collectifs d'agriculteurs.

D'autre part, nos résultats identifient des rapports d'interdépendance avec d'autres (groupes de) producteurs porteurs d'initiatives similaires dans les SAT. Les interactions avec ces producteurs assurent majoritairement l'accès à des ressources cognitives, nécessaires aux changements de pratiques dans les fermes, mais également aux trajectoires de création des collectifs d'agriculteurs. Nos résultats montrent que les orientations commerciales prises par les collectifs d'agriculteurs tentent de limiter les effets de concurrence avec ces autres producteurs en vue de maintenir un climat de confiance pour perpétuer les échanges de ressources.

L'analyse transversale présentée dans la Section 1.2 sur les rapports d'interdépendances et les rapports de force s'inscrit dans la littérature sur l'action collective faisant référence à la notion d'interdépendance (Baland & Platteau, 2000 ; Barham & Chitemi, 2009 ; Devaux et al., 2009 ; Markelova et al., 2009 ; Wade, 1989). Dans un contexte au sein duquel les agriculteurs s'appuient sur la co-crédation de connaissances sur les pratiques agroécologiques, sur la mutualisation de matériel agricole ou d'ateliers de transformation, sur la co-responsabilité d'atteindre un volume et une qualité de production suffisant pour assurer l'offre, sur la participation de tous dans les espaces de pouvoir, les agriculteurs deviennent dépendants des uns des autres pour atteindre leur objectif. Ceci rejoint notre première définition des interdépendances réciproques, définies comme des situations au sein desquelles les unités sont mutuellement dépendantes de la réalisation des actions des unes et des autres (Thompson, 1967). Dans une telle situation, ces unités vont être prêtes à consentir plus d'efforts afin de s'assurer que cet objectif soit atteint, tout comme la dépendance à la ressource mutualisée amène un plus grand engagement des membres (Ostrom, 2009). Les interdépendances favorisent ainsi les processus d'action collective en limitant les phénomènes de comportement du passager clandestin.

Nos analyses des interdépendances dites *réciproques* nous conduit à mettre en regard notre travail avec la théorie de la réciprocité, telle qu'initialement proposée par Karl Polanyi et reprise particulièrement par Eric Sabourin dans l'étude des échanges entre paysans du Brésil. Polanyi (1944) présente la réciprocité comme un modèle d'intégration économique basé sur la symétrie entre les individus qui s'acquittent selon leurs capacités et dont les échanges participent à la création de lien social entre les groupes ou personnes impliquées. La réciprocité suppose que les acteurs soient en relation de complémentarité et d'interdépendance volontaire, basées sur la confiance et la solidarité. Dans les communautés paysannes du Brésil, Sabourin (2007) observe que les pratiques adoptées relèvent d'une articulation d'échanges marchands et de relations de réciprocité qui s'établissent autour de la redistribution des facteurs de production et la gestion des ressources communes. Dans le contexte de la transition agroécologique, la théorie de la réciprocité ouvre des pistes pour alimenter les travaux identifiant la mutualisation, entre une diversité d'acteurs, de ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

1.3. Des interactions s'appuyant sur des relations interpersonnelles et consolidées par des micro-institutions

Une analyse transversale aux différents chapitres de la thèse montre que les interactions marquées par des rapports d'interdépendances et des rapports de force s'appuient initialement sur des relations interpersonnelles et se consolident – ou s'équilibrent - à travers l'élaboration de micro-institutions.

1.3.1. Relations sociales et partages de proximités comme ferment de la coordination

Nos résultats identifient que les relations sociales et les partages de proximités facilitent le lancement des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées.

Nos résultats identifient un encastrement relationnel élevé des trajectoires de création des collectifs, particulièrement au cours des phases d'idée et de lancement. Les membres fondateurs des collectifs s'appuient sur une diversité d'acteurs mobilisés à travers des relations interpersonnelles en vue d'accéder à des ressources nécessaires à la trajectoire de création de leur collectif. Il s'agit d'autres producteurs du territoire, des accompagnateurs, des coopératives agricoles – avec lesquels les membres fondateurs des collectifs entretiennent des relations interpersonnelles - sur lesquels ils s'appuient et avec lesquels ils cherchent à maintenir un climat de confiance.

Nos résultats identifient également certaines relations sociales et des partages de proximités entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Dans les configurations basées sur un partenariat entre ces différents acteurs économiques, ces relations sociales émergent à travers une relation interpersonnelle liant un ou plusieurs producteurs aux autres partenaires. Ces relations s'étendent au reste du collectif au cours de rencontres, de réunions, de visites, accroissant les échanges de ressources et stimulant un espace d'interconnaissance et de confiance mutuelle. Dans les configurations basées sur une intégration verticale des activités de transformation-distribution par les producteurs, des relations sociales interpersonnelles sont également identifiées, notamment entre les producteurs fondateurs et les premiers distributeurs finaux de la filière territorialisée.

Aussi, nos résultats identifient des relations sociales entre producteurs, avec néanmoins des différences identifiées liées à la taille des groupes de pairs. D'une part, dans les collectifs de petite taille, nous observons des réseaux d'interconnaissance et des réseaux d'échanges de ressources denses. D'autre part, dans les collectifs de plus grande taille, nos résultats montrent de telles relations denses surtout entre membres fondateurs, formant des noyaux cohésifs. Ces petits groupes cohésifs partagent des proximités organisées et géographiques, facilitant la rencontre physique et le partage d'une culture commune à travers une habitude à travailler collectivement ou à travers la fréquentation des mêmes réseaux associatifs.

Ainsi, nos résultats montrent que, particulièrement à la création des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées, l'interconnaissance, les échanges de ressources, le partage de proximités géographiques et organisées sont des éléments forgeant ou facilitant un environnement de confiance initiale, de contrôle social informel, d'engagement et de sécurisation des rapports d'interdépendances à l'œuvre.

1.3.2. Des micro-institutions pour déployer et consolider la coordination

Au fil des chapitres de la thèse, nos résultats ont montré que l'environnement initial de confiance, de contrôle social informel et d'engagement basé sur des réseaux de relations sociales et facilitant la création des collectifs, se consolide à travers la mise en place et la mobilisation d'une diversité d'outils, de règles ou encore de dispositifs de médiation, appelés des micro-institutions (Aoki, 2001). Ces micro-institutions participent à un découplage des activités économiques par rapport aux relations sociales et à une certaine institutionnalisation des relations sociales au sein des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Ces micro-institutions permettent le déploiement et l'agrandissement des collectifs au-delà de leurs relations sociales premières, garantissent la cohésion entre les membres et limitent de potentielles exclusions.

Ainsi, nos résultats identifient des processus d'autonomisation progressive – dits de découplage - des activités économiques vis-à-vis des relations sociales au cours de la phase de déploiement. Il s'agit ici pour les collectifs de mobiliser des ressources commerciales, financières, cognitives ou encore de communication via des acteurs avec lesquels ils n'ont pas de relations interpersonnelles initiales.

Nos résultats identifient des outils et des règles mis en application pour assurer la gouvernance des filières territorialisées, en réponse notamment à ce découplage des activités économiques par rapport aux relations sociales. Ainsi, la recherche de nouveaux distributeurs finaux ou encore l'accueil de nouveaux agriculteurs membres – avec lesquels les agriculteurs fondateurs ne partagent initialement pas de relations sociales ou de proximités – nécessite pour les collectifs de se doter d'outils et de règles. Il s'agit ici de compenser une absence de confiance et de contrôle social informel initial, pour sécuriser les rapports d'interdépendance à l'œuvre. Entre acteurs économiques des filières territorialisées, ceci passe par des contrats, des outils de labellisation et de communication ou encore des modalités de fixation des prix, qui deviennent des signaux permettant de transmettre des valeurs et une image en attestant la qualité ou l'origine du produit à des distributeurs finaux peu ou pas connus par les producteurs. Entre agriculteurs, ceci passe par des outils tels que des recettes types, des fiches d'agrèage, des analyses de produits, mis en œuvre pour assurer une homogénéité des produits issus de différentes fermes. Aussi, des outils de gouvernance tels que des outils de planification des productions facilitant notamment une anticipation des productions engagées. Les contrats ou engagements pluriannuels sont quant à eux des outils permettant de cadrer et de limiter les rapports de force entre les acteurs économiques des filières territorialisées.

Nos résultats identifient également la mise en application d'outils et de règles en vue d'assurer les modalités d'auto-organisation au sein des groupes de pairs agriculteurs. La mise en application des outils et des règles s'observe dans tous les collectifs, même les petits collectifs composés de producteurs avec un degré élevé de confiance initiale. Ce n'est donc pas seulement en réponse à un éventuel découplage (à travers l'accueil de nouveaux membres inconnus) que des outils et des règles sont mis en place, mais aussi pour cadrer des relations interpersonnelles. La différence entre ces deux situations réside dans le degré de formalisation, de contrainte et de contrôle associé à ces outils et règles. Nos résultats montrent que moins les membres partagent de proximités géographiques et organisées préalables, plus ces règles et outils sont contraignants et couplés à des mesures de sanction. Ces règles et outils se formalisent autour de règlements d'ordre intérieur, de statuts d'association, de contrats d'engagement, mais aussi autour de moments de rencontre officiels tels que les Assemblées Générales ou encore les bilans de campagne.

De plus, une organisation en différentes instances décisionnelles (groupes de travail, commissions, assemblées générales, plénières) et différents outils de distribution du pouvoir (mandats tournants, outils d'animation des réunions, obligations de participation) sont mis en œuvre pour assurer un fonctionnement optimisé au sein des collectifs de plus grande taille. De plus, des outils et règles permettant de cadrer l'accueil de nouveaux membres sont mis en œuvre, à travers un processus d'entrée bien défini, pour filtrer les arrivées et assurer le maintien de l'environnement de confiance et d'engagement entre les membres.

1.3.3. Articuler relations sociales, partages de proximités et micro-institutions pour assurer la pérennité de la coordination

Une analyse transversale aux différents chapitres permet d'identifier un nécessaire équilibre entre des relations sociales, des partages de proximités et la création de micro-institutions pour assurer la pérennité des modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteur porteurs de filières territorialisées.

La pérennité des collectifs est liée à leur capacité à assurer le renouvellement de leurs membres, à véhiculer les valeurs coopératives aux nouvelles générations de membres et à assurer leur implication et engagement.

Nos résultats identifient que les collectifs caractérisés par un fort encastrement de leur activité économique dans des relations sociales, régis par un contrôle social informel et dotés principalement d'institutions formelles peu contraignantes, font face à des défis concernant la pérennité de leur projet. Un large partage de proximités tant géographiques qu'organisées a été identifié comme une barrière à l'entrée dans les collectifs et leurs espaces de pouvoir. Ceci entraîne des difficultés de renouvellement des membres actifs, pouvant mettre en péril la pérennité de la filière territorialisée. Les collectifs d'agriculteurs dotés de règles et outils formels encadrant les relations sociales entre les membres semblent quant à eux plus aisément accueillir de nouveaux membres, malgré leur caractère contraignant.

De plus, nos résultats montrent que le manque d'outils cadrant les niveaux d'engagement et d'implication peuvent générer des asymétries et des rapports de force entre les membres ou entraîner une fragilisation des collectifs qui font face à des crises.

L'analyse transversale présentée dans la section 1.3 s'inscrit dans la littérature propre à l'articulation entre relations sociales et institutions formelles dans les modes de coordination entre acteurs des systèmes agricoles et alimentaires agroécologiques ou territorialisés (Duru et al., 2015 ; Baritoux et Houdart, 2015 ; Cardona et al., 2021). Nos analyses appuient les travaux montrant l'importance de la confiance et des structures informelles comme préconditions et déterminants au bon fonctionnement des institutions formelles dans les collectifs d'agriculteurs (Dureau et Jeanneaux, 2023) tout en les nuancant en montrant la capacité pour des micro-institutions (très) contraignantes à combler l'absence de confiance initiale.

1.4. Le rôle de la proximité géographique

L'analyse transversale de nos résultats nous amène à étudier le rôle de la proximité géographique dans les coordinations territoriales à vocation agroécologique mises en œuvre au sein des collectifs d'agriculteurs.

D'une part, la proximité géographique facilite la proximité organisée. Elle permet aux membres de se réunir en face-à-face de manière régulière. Notons que même au sein des collectifs dont les membres sont éloignés, une proximité géographique temporaire est stimulée à travers des rencontres ponctuelles rassemblant les membres. De plus, des outils numériques sont mobilisés par certains collectifs pour assurer une communication régulière entre membres géographiquement éloignés.

D'autre part, la proximité géographique facilite certains échanges de ressources entre les membres. Outre l'échange de conseils techniques ou des semences sélectionnées propres à un territoire particulier, nous notons particulièrement les échanges de ressources matérielles contraintes par une proximité géographique. Lorsque les producteurs partagent une proximité géographique, les outils et équipements agricoles, et donc les investissements, peuvent être mutualisés. En revanche, lorsque les producteurs ne partagent pas de proximité géographique, le matériel et les investissements s'acquièrent et se réalisent individuellement ; seules les fermes au capital financier et humain suffisant peuvent se le permettre.

Aussi, le partage de proximité géographique joue un rôle dans les modes de gouvernance mis en œuvre au sein des filières territorialisées, particulièrement pour assurer la création de valeur. Ainsi, nos résultats montrent que le partage de proximité géographique joue sur le degré de spécificité territoriale des pratiques de production choisies, les pratiques s'adaptant aux ressources locales telles que les principes agroécologiques le prévoient. Toutefois, un éloignement entre producteurs facilite quant à lui

la répartition des productions en fonction des contextes pédoclimatiques de chaque ferme et assure une certaine garantie face aux aléas climatiques.

L'analyse du cas d'étude extraterritorial du collectif national d'éleveurs-transformateurs nous permet de poser un regard différent sur le rôle de la proximité géographique. Alors que les membres sont éloignés géographiquement et que les rencontres en face-à-face sont limitées, des outils de communication à distance comblent cet éloignement. De plus, la proximité organisée de similitude qu'ils créent à travers leurs ateliers de transformations et technologies de production similaires leur permet de faire circuler des ressources transférables, liées particulièrement à l'activité de transformation laitière.

1.5. Des interactions génératrices d'une offre agroécologique

Une analyse transversale à nos résultats montre que les interactions propres aux collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées facilitent la co-construction d'une offre spécifique et territoriale diversifiant le marché, ainsi que l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes.

Nos résultats montrent que la co-construction d'une offre spécifique et territoriale diversifiant le marché est assurée par un encastrement relationnel et territorial des trajectoires de création des collectifs et par les échanges de ressources entre acteurs économiques au sein des filières territorialisées. Ainsi, l'offre se définit sur base d'un besoin ou d'un problème que les agriculteurs ont identifiés dans leur territoire et se développe à l'appui d'échanges de ressources entre acteurs économiques de la filière territorialisée créée.

Aussi, l'analyse des trajectoires permet de montrer qu'initialement exécutants producteurs de matière première travaillant avec des pratiques agricoles peu écologiques, les agriculteurs gagnent au fil des phases de trajectoire en marge de manœuvre jusqu'à devenir co-concepteurs d'un produit agricole à destination alimentaire, avec la mise en application de pratiques agricoles répondant de plus en plus aux différents principes de l'agroécologie. La conversion AB est la première étape de l'engagement dans l'agroécologie. La capacité de reconsidération du système de production et de commercialisation que nous avons identifiée dans les collectifs en est une autre.

En effet, d'une part, les interactions facilitent l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes, qui soient adaptées et propres au territoire dans lequel elles sont intégrés. L'offre des filières territorialisées étant coconstruite avec les agriculteurs, les choix de pratiques se font en cohérence avec le contexte pédoclimatique que ces derniers partagent. Le partage de proximité géographique et organisée facilite la création et la mutualisation de références technico-économiques agroécologiques spécifiques, la mise en œuvre d'essais et d'expérimentations collectives, ou encore la mutualisation de ressources comme les semences sélectionnées sur un territoire particulier. Ainsi, nos résultats ont identifié des changements de pratiques telles que la diversification des rotations, l'utilisation de variétés de semences particulières, l'augmentation de l'alimentation herbagère pour les bovins, l'optimisation des systèmes d'irrigation ou encore une répartition des productions entre agriculteurs suivant le contexte pédoclimatique de leur ferme respective.

D'autre part, les interactions facilitent l'accès à une diversité de ressources nécessaires à l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes des agriculteurs membres des collectifs. Les ressources auxquelles les collectifs porteurs de filières territorialisées facilitent l'accès sont de divers types – cognitives, matérielles, commerciales, sociales. Ainsi, les agriculteurs échangent, créent et mutualisent des connaissances, des équipements, des semences, un débouché, ou encore un soutien moral en phase de changement de pratique, entre eux, avec leurs partenaires économiques des filières territorialisées et avec certains acteurs du SAT auquel ils sont intégrés.

Ces analyses alimentent les travaux sur la participation - au sein de filières territorialisées à vocation agroécologique - des différents acteurs à la construction des techniques et pratiques nouvelles

favorisée par l'échange d'expérience et de conseil (Chiffolleau et al., 2021) et nuancent la compréhension de l'impact sur l'écologisation des pratiques des agriculteurs y participant (Brive et al., 2020).

1.6. Quand les interactions peuvent entraver la transition agroécologique : les points d'attention identifiés

Une analyse transversale à nos résultats permet d'identifier des interactions qui font entrave à la transition agroécologique.

Premièrement, nos résultats montrent que, suivant les institutions créées au sein des collectifs, le caractère contraignant de certaines règles peut entraver la mise en œuvre de la transition agroécologique. Il s'agit particulièrement des règles d'homogénéisation et de standardisation de la production mises en application pour assurer le niveau de qualité souhaité. Par exemple, au sein du collectif national d'éleveurs-transformateurs, par soucis d'homogénéisation et de standardisation des produits dans toute la France, les pratiques d'élevage indiquées dans le cahier des charges sont similaires pour tous les membres, quelle que soit leur localisation géographique et donc leur contexte pédoclimatique. Au sein du collectif légumes, des outils d'homogénéisation de l'offre commune de producteurs tendent à réduire le nombre de variétés cultivées ou la perte de légumes jugés non-conformes. Ces règles contraignantes, particulièrement observées au sein de collectifs de plus grande taille dont les membres partagent moins de proximités et dont les structures de réseaux d'échanges de ressources et d'interconnaissance sont moins cohésifs, ont pour conséquence une certaine déterritorialisation des choix de pratiques agricoles.

Deuxièmement, nos résultats montrent, que suivant les modalités de gouvernance des filières territorialisées mises en œuvre, certaines entraînent une prise de risque individuelle pour les agriculteurs (perte de lien avec les distributeurs finaux, gestion individuelle de la qualité, et donc des invendus). Ces prises de risques individuelles diminuent la sécurisation des changements de pratiques requis et peuvent donc entraver la transition agroécologique. De telles modalités sont majoritairement identifiées au sein de filières territorialisées dont les membres producteurs ne partagent pas tous des proximités organisées et géographiques et dont les réseaux d'échanges de ressources et d'interconnaissance sont moins cohésifs. Nous interprétons donc que la mutualisation des risques de production nécessite une confiance et une cohésion plus importantes que celles suscitées par des règles et des outils de gouvernance.

Ces deux points d'analyse transversale des modalités de coordination entravant la transition agroécologique s'apparentent aux modalités de gouvernance propres à une logique sectorielle (Sylvander et Marty, 2000). Cette analyse nous permet donc d'affiner notre compréhension des entrecroisements et de l'hybridation entre logiques territoriales et logiques sectorielles à l'œuvre au sein des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées. Alors que Sylvander et Marty (2000) ont analysé et défini « un modèle flexible » caractérisé par des compromis et des combinaisons des logiques sectorielles et territoriales dans les modes de gouvernance des AOP, nos résultats permettent de comprendre ce qui incite les collectifs d'agriculteurs, a priori ancrés dans un territoire, à adopter certaines stratégies ou outils propres aux logiques sectorielles. Nos résultats montrent que l'adoption de stratégies et outils propres aux logiques sectorielles dépend des structures de réseaux des groupes de pairs et des filières territorialisées, et du degré de partage de proximités géographiques et organisées entre les membres. Ainsi, le partage de proximités géographiques et organisées et l'existence de réseaux cohésifs d'échanges de ressources et d'interconnaissance au sein des collectifs facilite une approche territoriale des productions agroécologiques. Lorsque les membres ne partagent pas tous de proximités géographiques et organisées et que les réseaux d'échanges de ressources et d'interconnaissance sont moins cohésifs, divers outils et règles, avec davantage de caractéristiques sectorielles, sont mobilisés.

Enfin, un autre point de vigilance concernant les interactions entravant la transition agroécologique concerne l'accessibilité à des coordinations territoriales à divers profils d'agriculteurs. Nos résultats montrent que certaines configurations de collectifs, caractérisées par un degré élevé de partage de proximités géographiques et organisées et des réseaux d'échanges de ressources et d'interconnaissance cohésifs, peuvent constituer des barrières à l'entrée pour de nouveaux membres. Ceci a pour conséquence de limiter la diversité et le nombre des agriculteurs potentiellement inclus dans ces collectifs et réduit de fait l'accessibilité de tels projets à des agriculteurs moins intégrés dans des groupements, notamment associatifs, au sein desquels se tissent ces liens de confiance initiale. Outre ces barrières à l'entrée pour de potentiels nouveaux membres, des rapports de force au sein des collectifs entraînant des prises de pouvoir de certains agriculteurs participent également à limiter la co-construction et la participation des agriculteurs. Ainsi, certaines interactions peuvent limiter l'accessibilité et la participation active à la transition agroécologique à un panel plus large d'agriculteurs et éventuellement entraîner la création d'une nouvelle élite agraire se saisissant des enjeux de la transition agroécologique (Piroux et al., 2010).

2. Discussion du cadre théorique de l'économie de proximités

Nous nous sommes appuyés sur le cadre théorique de l'économie de proximités et sur ses déclinaisons analytiques, à savoir l'analyse des réseaux sociaux et la grille des proximités géographiques et organisées. Un tel cadre s'est avéré pertinent pour l'étude des coordinations territoriales à vocation agroécologique, tout en présentant certaines limites.

2.1. Ses intérêts pour l'étude de coordinations territoriales à vocation agroécologique

Premièrement, l'économie de proximités cherchant à endogénéiser l'espace dans ses analyses économiques a permis d'identifier et de saisir des enjeux de localisation géographique propres aux coordinations territoriales à vocation agroécologique. En effet, dans la lignée de la littérature portant sur le caractère spécifique dans le temps et dans l'espace de la transition agroécologique (Marsden, 2013 ; Caporali, 2011; Caron et al., 2014; Duru et al., 2015) nos travaux identifient des leviers pour sa mise en œuvre liés à des variables spatiales. Nos analyses montrent que la localisation géographique des membres des collectifs porteurs de filières territorialisées joue sur le type de produit qu'ils mettent sur le marché, sur leur capacité à se répartir des productions (par exemple en fonction des contextes pédo-climatiques des fermes) et à assurer une homogénéité et une régularité de leur offre, sur leur capacité à échanger certaines ressources ou encore sur leur capacité à se réunir régulièrement. Ainsi, en fonction des modalités de gouvernance mises en œuvre au sein des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées, la recherche d'un rapprochement ou d'un éloignement géographique est identifiée.

De plus, nos analyses par les proximités géographiques permettent d'affiner la compréhension des échelles spatiales auxquelles se mettent en œuvre les coordinations à vocation agroécologique. Nos résultats montrent que les membres des collectifs porteurs de filières territorialisées sont, pour des raisons agronomiques, commerciales ou encore organisationnelles, plus ou moins rapprochés géographiquement. En fonction des stratégies choisies, la taille des périmètres de coordination varie,

réaffirmant que les contours spatiaux des territoires – notamment des territoires agroécologiques – ne sont pas figés ou prédéfinis mais sont le fruit d'un construit social, dynamique et complexe (Leloup et al., 2005).

Deuxièmement, l'économie de proximités donnant également une place d'intérêt aux proximités organisées dans ses analyses économiques, ce cadre théorique a permis de s'inscrire dans la lignée des travaux se saisissant des éléments favorisant l'organisation et la coordination d'acteurs pour la transition agroécologique, tels que le partage de valeur, de pratiques, de culture (Dolinska et d'Aquino, 2016 ; Hubeau, 2019). Nos travaux ont identifié des facteurs – outre la proximité géographique - facilitant la rencontre et la coordination d'une diversité d'acteurs. Ainsi, nos résultats montrent que les partages de proximités organisées d'appartenance ou de similitude jouent sur la capacité des membres à échanger certaines ressources, sur la confiance partagée ou encore sur le contenu des règles appliquées pour sécuriser les rapports d'interdépendance à l'œuvre. Qu'elles soient préalables à la création du collectif porteur de filière territorialisée ou qu'elles se stimulent dans son cadre, ces proximités organisées s'avèrent nécessaires à l'action collective et à la gouvernance territoriale des collectifs et de leur filière.

Troisièmement, l'économie de proximités - en dépassant l'opposition entre approches individualistes et holistes - propose de considérer le niveau méso-économique des individus encastrés dans des relations sociales et des institutions. Les individus sont alors dits « situés » au sens de leur localisation dans un espace géographique ainsi qu'au sens de leur positionnement dans un faisceau d'interrelations qui conditionnent leurs activités productives, commerciales et d'innovation. Leur comportement et processus de décision sont dès lors contextualisés dans un système d'interdépendances dans lequel les acteurs sont intégrés. Une telle approche permet d'appréhender la transition agroécologique non comme le résultat d'un comportement individuel et isolé d'un agriculteur, mais bien comme le résultat d'actions reposant sur des fondements collectifs. Nos analyses participent donc à alimenter les travaux sur la manière dont les relations sociales influent les prises de décision des agriculteurs et autres acteurs de la transition agroécologique - prises de décision qui s'inscrivent dans un cadre social et s'appuient sur des institutions collectives (Darré, 1984 ; Lamine et al., 2014 ; Polge et Pagès, 2022).

Enfin, la théorie de l'économie de proximités s'intéresse à la création de ressources, activées par une mobilisation et une coordination d'acteurs à travers des interactions hors-marché et ancrées territorialement. Nos travaux alimentent la littérature propre à la création de ressources spécifiques et territoriales dans les systèmes agricoles et alimentaires (Cerdan et Fournier, 2007 ; Requier-Desjardins et al., 2007 ; Houdart et al., 2023) en analysant particulièrement celles mobilisées au sein de coordinations territoriales à vocation agroécologique. Ainsi, les coordinations territoriales facilitent la création et la circulation de ressources techniques, organisationnelles et institutionnelles, mobilisées pour assurer les modalités d'auto-organisation et de gouvernance des filières territorialisées, pour faciliter les changements de pratiques dans les fermes ou encore pour proposer un produit spécifique sur le marché. Les cadres et outils d'analyse des réseaux sociaux nous ont permis d'appréhender cette création et circulation de ressources à l'aune de phénomènes d'interdépendances, d'encastrement relationnel et de rapports de force.

2.2. Ses limites pour l'étude de coordinations territoriales à vocation agroécologique

Bien que le cadre théorique de l'économie de proximités se soit avéré pertinent pour étudier les coordinations territoriales à vocation agroécologique, il présente également certaines limites.

Premièrement, dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes appuyés sur l'approche interactionniste de l'économie de proximités. Une telle approche cible son intérêt sur les interactions interindividuelles

reposant sur la construction de micro-institutions, à savoir un système de règles endogènes facilitant la mise en coordination des acteurs et leur activité transactionnelle (Aoki, 2001). Une telle approche ne permet toutefois pas la compréhension et l'analyse de l'environnement institutionnel plus large, celui des macro-institutions collectives. Dans le cadre de nos questions de recherches, l'environnement institutionnel plus large se compose des politiques agricoles et alimentaires, telles que la loi Egalim, les orientations de la PAC, l'appui au développement de PAT ou encore l'appui aux initiatives d'agriculture de groupe. Cet environnement institutionnel n'apparaît que marginalement dans nos analyses, alors que nous pourrions faire l'hypothèse qu'il impacte le cadre dans lequel les relations interpersonnelles se tissent et se consolident. L'approche institutionnaliste de l'économie de proximités pourrait alimenter ces questions.

Deuxièmement, l'unité élémentaire de l'approche interactionniste de l'économie de proximité étant la relation inter-individuelle, nous avons été confrontés à des difficultés à étudier, à l'aide des outils d'analyse des réseaux sociaux, des phénomènes d'interactions collectives allant au-delà de la relation interpersonnelle. L'analyse des réseaux sociaux nous a permis d'étudier des indicateurs structuraux, des indicateurs de cohésion, des positionnements significatifs de certains individus, néanmoins toujours identifiés sur base des individus et de leurs relations interpersonnelles. Pourtant, nos résultats identifient également des interactions plus collectives, telles que les groupes de messagerie instantanée comme WhatsApp, des visites et rencontres collectives, des investissements collectifs. Ces différentes interactions collectives ont en commun qu'en leur sein, les agriculteurs ne sollicitent pas une personne en particulier pour l'échange d'une ressource dans le cadre d'une relation interpersonnelle, mais sollicitent l'ensemble du collectif qui collectivement va créer une ressource mutualisée. Une telle démarche s'apparente à des phénomènes d'intelligence collective, des processus d'apprentissage collectif. Appréhender ces questions d'apprentissage collectif à l'appui de l'économie de l'innovation par les *communautés de connaissances* ou les *communautés de pratiques* (Conein, 2004 ; Touzard et al., 2014 ; Dolinska et d'Aquino, 2016) permettrait de saisir les processus collectifs à l'œuvre dans les boucles d'innovation.

Troisièmement, l'économie de proximité postule la rationalité située des individus, au sens de leur localisation dans un espace géographique ainsi qu'au sens de leur positionnement dans un faisceau d'interrelations qui conditionnent leurs activités productives, commerciales et d'innovation. L'économie de proximités s'intéresse particulièrement aux résultats de la décision individuelle marquée par une rationalité située, sans néanmoins permettre la compréhension du processus de prise de décision, à la manière dont l'individu construit et légitime ses choix. Néanmoins, nos résultats appellent à étudier plus finement les stratégies de prise de décision des agriculteurs membres des collectifs porteurs de filières territorialisées. En effet, nos résultats identifient des situations où les règles agronomiques rattrapent les règles d'organisation collective ou encore des situations au cours desquelles les agriculteurs sont confrontés à des questions telles que « *jusqu'où je vais pour le collectif ?* ». Analyser ces choix en tant que tels à l'aune de théories économiques de prise de décision nous semble pertinent pour affiner notre compréhension des coordinations territoriales à vocation agroécologique à l'œuvre. Ces questionnements rejoignent les travaux de Hebert Simon (1997) sur la rationalité limitée.

Quatrièmement, l'économie de proximités cible son intérêt pour les interactions façonnées par une proximité entre autres géographique, il nous semble que les interactions extraterritoriales (en dehors du système alimentaire territorialisé) soient quelques peu délaissées dans l'analyse économique. Pourtant, bien que les interactions extraterritoriales ne soient pas l'objet de nos recherches, nos résultats en identifient indirectement. Ainsi, d'une part, l'analyse des trajectoires des changements de pratiques montrent que les agriculteurs de type « précurseurs » mobilisent des ressources issues des

réseaux extraterritoriaux. Ces ressources sont par la suite réinjectées dans le collectif dont ils sont membres, nourrissant ainsi les échanges et la mutualisation de ressources nécessaires à son fonctionnement. D'autre part, l'analyse des trajectoires de création des collectifs montre qu'au cours de leur phase de lancement ils mobilisent des ressources extraterritoriales leur permettant de créer une spécificité basée sur des ressources n'étant pas (encore) disponibles sur leur propre territoire. De plus, l'analyse du cas d'étude du collectif national d'éleveurs-transformateurs met en lumière des capacités de coordination entre acteurs géographiquement éloignés. Ces diverses interactions extraterritoriales identifiées résonnent avec le risque de « lock-in » des territoires et l'importance de « liens faibles » pour la transition agroécologique. La théorie du capital social pourrait alimenter ces questions en donnant de l'importance aux liens faibles de type *bridging* (Granovetter, 1973).

Aussi, au vu de l'intérêt essentiellement porté pour les interactions sociales entre acteurs des filières territorialisées, notre cadre analytique ne nous a pas permis d'étudier plus finement les flux de matières entre acteurs, les proportions et le poids de volumes pour les uns et les autres, les aspects d'enchaînements des activités, d'approvisionnement et de logistique, tels qu'analysés dans les chaînes de valeur ou les chaînes d'approvisionnement (Temple et al., 2011).

Finalement, l'étude à l'aune de l'économie de proximités des relations interpersonnelles entre acteurs peut être mise en regard avec les situations de transactions telles qu'étudiées dans la nouvelle économie institutionnelle (Coase, 1988 ; Williamson, 1989). Dans la nouvelle économie institutionnelle, les échanges économiques s'inscrivent dans des interactions entre les agents – qui cherchent de l'information, qui négocient, qui prennent des décisions. Ces processus engendrent que la coordination est caractérisée par des coûts dits de transaction. Ces coûts de transaction augmentent dans des situations de spécificité des actifs échangés, d'incertitude ou de rareté. En vue de les réduire, il y a création d'institutions, telles que des contrats ou des routines. L'analyse par les transactions s'avère être pertinente pour alimenter les recherches sur des coordinations territoriales à vocation agroécologique, au vu de la spécificité dans le temps et dans l'espace des interactions, des incertitudes liées à l'adoption de nouvelles pratiques, aux conditions climatiques, ou encore aux préférences des consommateurs.

3. Discussion de la démarche méthodologique

Dans cette section, nous discutons notre démarche méthodologique et les choix réalisés. La démarche méthodologique mise en œuvre dans le cadre de cette thèse s'appuie sur un travail empirique d'analyse de cas d'étude, basé sur des enquêtes composées d'observation, d'entretiens individuels semi-directifs et de questionnaires sociométriques menés auprès d'agriculteurs et d'autres acteurs concernés par les collectifs porteurs de filières territorialisées.

L'originalité de notre démarche méthodologique a été de mobiliser différents outils d'analyse des réseaux sociaux (réseaux complets et narrations quantifiées), couplés à une analyse par les partages de proximités et appliqués à différentes échelles où se jouent des enjeux de coordination pour la transition agroécologique. Dans les sections suivantes nous revenons sur les limites et les perspectives propres à cette démarche méthodologique originale.

3.1. Le choix des cas d'étude

Alors que notre travail de recherche s'est restreint, pour des raisons justifiées, à un espace géographique donné et à des collectifs ciblés, il nous semble intéressant et pertinent d'appliquer le cadre analytique et la démarche méthodologique des modes de coordination et des rapports d'interdépendances au sein de collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées dans d'autres contextes géographiques, politiques et socio-économiques. La mise en regard de résultats issus de

contextes différents encourage la comparaison des phases de trajectoires, des situations d'accès aux ressources ou encore des structures de réseaux d'échanges de ressources, permettant à terme d'identifier des similitudes ou des différences affinant toujours la compréhension des leviers pour la transition agroécologique.

3.2. Le choix de concentrer l'analyse sur les agriculteurs

Notre démarche méthodologique a largement été impactée par notre choix d'orienter la recherche autour des actions des agriculteurs (étudier des initiatives dont ils sont porteurs, étudier leurs trajectoires de changements de pratiques, étudier leurs modalités d'auto-organisation, concentrer l'analyse des réseaux complets autour d'eux). Ce choix a été réalisé pour visibiliser les agriculteurs, leur donner une voix dans les recherches sur la transition agroécologique dont ils sont les premiers acteurs. Néanmoins, dans une approche territoriale de la transition agroécologique, il nous semble pertinent et intéressant d'affiner la compréhension des rôles, des jeux d'acteurs ou encore des évolutions de pratiques auxquelles sont confrontés les autres acteurs économiques des filières territorialisées, notamment les distributeurs finaux auxquels notre travail a peu donné de voix.

Aussi, concentrer nos analyses sur les agriculteurs nous a orientés vers les modes de coordination impliquant des acteurs économiques avec lesquels ils sont en interactions, à savoir les transformateurs et les distributeurs des filières territorialisées. Ainsi, nos travaux se sont intéressés aux coordinations territoriales à vocation agroécologique portées par les acteurs de l'offre. Ceci a pour conséquence que les consommateurs n'interviennent que marginalement ou indirectement dans nos analyses. Ceci questionne sur le rôle du consommateur – et plus largement de la demande - dans la transition agroécologique.

Outre les perspectives pour l'intégration des consommateurs dans l'analyse des coordinations territoriales à vocation agroécologique, il y a également une perspective à étendre l'analyse à d'autres acteurs du système alimentaire territorialisé. Ceci permettrait par exemple d'étudier l'intérêt pour les GAB ou les PNR d'accompagner de telles initiatives, de comprendre comment cela participe à leurs missions et visions pour la transition agroécologique ou encore d'identifier les évolutions dans leurs pratiques que l'accompagnement de telles initiatives entraîne.

Finalement, orienter nos recherches autour des actions des agriculteurs a éloigné nos travaux des dispositifs de gouvernance territoriaux tels que les PAT – auxquels les agriculteurs disent être peu intégrés. Il y a une perspective à comprendre et à analyser les potentiels impacts – peut-être indirects - entre les PAT et les collectifs d'agriculteurs.

3.3. La collecte de donnée marquée par le contexte des enquêtes

Le contexte propre aux collectifs au moment de notre enquête et la manière dont nous avons été introduits au sein des groupes nous semblent avoir joué un rôle important dans notre démarche méthodologique.

Pour les collectifs des producteurs de blé et de cameline, notre introduction auprès des agriculteurs a été assurée par leur animatrice présentant une démarche volontaire et enthousiaste à l'égard de notre recherche. C'est ainsi que nous avons été invités aux différentes réunions collectives et avons bénéficié d'un accès transparent à une diversité de données.

Le collectif de la laiterie artisanale est quant à lui un cas d'étude sur-sollicité par la recherche entraînant une certaine lassitude de la part de certains membres du collectif et ayant des conséquences sur notre collecte de données. Lorsque nous nous sommes présentés en tant qu'étudiante de VetAgro Sup souhaitant faire un entretien, la première réaction fut la suivante : « *Nous accueillons des*

étudiants de VetAgro Sup depuis des années à la laiterie, mais la cantine de VetAgro Sup ne prend pas nos yaourts. A un moment, faut que ça aille dans les deux sens ». Outre la sur-sollicitation de ces acteurs pour des travaux de recherches, d'autres éléments plus indirects ont donc impacté notre collecte de données. Ceci nous rappelle qu'en tant qu'étudiante d'un établissement d'enseignement et de recherche en agriculture du Puy-de-Dôme, nous sommes un acteur du système alimentaire territorialisé, doté d'une certaine posture et confronté à une diversité d'enjeux.

Le collectif légumes était quant à lui confronté à une crise interne (départs de salariés, départs de producteurs, restructuration de l'équipe) au moment de notre phase d'enquête. Outre le fait que ce contexte ait quelque peu ralenti notre début d'enquête et déstabilisé nos questionnaires sociométriques, il nous semble qu'il a surtout rendu l'accès à certaines données plus compliqué. Ainsi, plusieurs producteurs que nous avons contactés en vue d'un entretien ont refusé de participer. De plus, alors qu'il était prévu que nous puissions assister aux moments collectifs (réunions, AG, etc.), les membres du CA ont changé d'avis, préférant ne pas inviter des personnes extérieures au vu du contexte interne.

Pour le collectif national d'éleveurs-transformateurs, nous n'avions pas de contact informel avec une personne ressource du collectif avant de commencer l'enquête. Nous avons été confrontés à une certaine opacité dans la collecte de données. Le Président du collectif a dès notre premier échange insisté sur le caractère confidentiel de certaines données auxquelles nous n'aurons finalement pas accès. Ainsi, nous n'avons pas pu assister à des rencontres collectives ni accéder à certains documents écrits. Un éleveur interrogé témoigne dans ce sens : « *Pour le partage de données notamment technico-économiques, autant vers l'extérieur on est archi opaque, autant au sein du réseau on est archi transparent* » (Éleveur-transformateur, 2022).

Nous avons donc été confrontés à différents niveaux d'intégration dans les collectifs, entraînant différents niveaux d'accès à des données. Il nous semble donc qu'en vue de collecter des données à caractère sensible concernant les relations sociales ou les stratégies techniques ou commerciales adoptées, un certain niveau de confiance est requis. Cette confiance semble se forger au cours des rencontres et des échanges interpersonnelles et informels avec des personnes ressources des collectifs en amont de l'enquête.

Notons également qu'une particularité de notre démarche méthodologique a été de mener l'enquête auprès des différents collectifs de manière non-simultanée. Ainsi, nous avons commencé par mener l'enquête auprès de deux cas d'étude : nous avons collecté, traité et analysé les données et en avons présenté les résultats au cours de communications écrites et orales. Cette première vague d'enquêtes nous a permis de réorienter certaines questions du guide d'entretien et de poser un cadre mieux défini pour notre traitement et analyse des données des cas d'étude suivants. Outre l'intérêt scientifique d'une telle démarche, celle-ci présentait également un intérêt pratique et logistique pour mener les enquêtes auprès des agriculteurs. Nous avons ainsi pu organiser nos périodes d'enquête au cours de deux hivers successifs, l'hiver étant une saison plus adéquate à l'enquête auprès d'agriculteurs au vu de leur charge de travail plus légère à cette période.

3.4. Les outils d'enquête : avantages et inconvénients

Parmi les outils d'enquête mobilisés, nous discutons dans les sections suivantes les avantages et inconvénients de l'enquête par l'observation, par les narrations quantifiées et par les questionnaires sociométriques.

3.4.1. Les narrations quantifiées

Pour l'ensemble de nos cas d'étude, nous avons mené des entretiens individuels à l'appui de la méthode des narrations quantifiées. Une telle méthode permet d'identifier les acteurs mobilisés au

cours de séquences d'accès aux ressources en partant du récit de la personne interrogée et en l'affinant à l'aide de questions de relance. Néanmoins, en partant du récit des personnes interrogées, il y a un risque d'invisibiliser certains acteurs. En effet, les acteurs identifiés au travers la méthode des narrations quantifiées sont uniquement ceux déclarés par les agriculteurs au cours d'un récit spécifique. La méthode telle que mise en œuvre dans cette étude présente donc une limite pour le recensement exhaustif de l'ensemble des acteurs nécessaires à la transition agroécologique, du fait des acteurs oubliés, volontairement non-mentionnés ou indirectement concernés et donc éventuellement invisibles par les agriculteurs. Cette limite peut participer à expliquer l'absence des banques, des consommateurs ou des pouvoirs publics dans les récits des agriculteurs. Pour lever cette limite, les récits des agriculteurs pourraient être croisés avec les récits d'autres acteurs du système agro-alimentaire territorial concerné.

3.4.2. Les questionnaires sociométriques

Pour l'ensemble de nos cas d'étude, nous avons mené des questionnaires sociométriques. Plus la taille du collectif est importante, plus la mise en œuvre de cet outil a été fastidieuse. Dans les collectifs les plus grands, alors que nous essayions au cours des premières enquêtes de passer en revue l'ensemble des relations que l'agriculteur interrogé a avec l'ensemble des autres membres, nous avons été confrontés à des difficultés largement liées à la durée de cette démarche. Il nous a donc semblé opportun de modifier nos questions pour fluidifier le questionnaire. La question type posée était reformulée de la sorte : « *Parmi les personnes sur cette liste, à laquelle ou auxquelles avez-vous déjà fait appel pour ... ?* ». Nous justifions un tel choix par l'importance de la prise en compte et de l'adaptation au contexte de l'enquête (à titre illustratif, nous avons mené de tels questionnaires debout dans une parcelle de maraîchage sous la neige). Finalement, nos questions plus directes, bien qu'elles réduisent la précision des réponses, ont également restreint les données collectées et donc facilité l'étape de traitement.

Outres les difficultés liées l'administration du questionnaire, nous avons également été confrontés à la difficulté à rencontrer l'ensembles des membres identifiés dans nos frontières de réseaux complets. Une telle dépendance à chacun des membres pour la reconstitution des systèmes d'interdépendance est une difficulté à laquelle nous avons répondu en réduisant les frontières des réseaux aux membres interrogés ou en créant des réseaux théoriques sur base de données partielles. Nous discutons plus amplement des conséquences que cela a entraîné sur le traitement et l'analyse des réseaux complets dans la section suivante.

3.4.3. L'observation

Pour deux de nos cas d'étude, nous avons articulé à notre démarche méthodologique une étape d'observation des moments collectifs (réunions, Assemblées Générales, visites, etc). Il convient premièrement de discuter l'impact de notre présence sur le contenu et le déroulé de ces moments collectifs. Outre une rapide explication de notre présence et le partage de moments conviviaux avant et après les réunions, notre participation s'est limitée à une prise de notes manuelles. Malgré notre retrait et notre discrétion au cours des discussions, nous nous figurons que notre simple présence en tant que « *étudiante en thèse à VetAgro Sup* » peut avoir eu des impacts sur les prises de parole.

Néanmoins, nous estimons également que notre présence systématique aux réunions et le partage de moments conviviaux ont largement participé à créer un lien de confiance avec les agriculteurs. Ce lien de confiance nous a, par exemple, permis de plus facilement organiser les entretiens individuels. En effet, l'ensemble des agriculteurs membres des deux collectifs au sein desquels nous avons mené ces observations ont répondu positivement à notre sollicitation d'entretien individuel.

De plus, l'observation de ces moments collectifs nous a permis de comprendre et d'analyser des phénomènes informels, notamment liés aux rapports de force entre les membres, que nous n'aurions pu identifier sinon. Le fait de ne pas avoir pu observer des moments collectifs auprès des autres cas d'étude a eu pour conséquence de plus difficilement percevoir ces phénomènes informels. Poser des questions d'ordre des rapports de force en entretien individuel est possible, mais l'authenticité des réponses n'est pas assurée, d'autant moins lorsqu'un lien de confiance n'a pu être créé en amont.

Nous nous figurons néanmoins que l'observation et la création d'un lien de confiance avec les agriculteurs de ces collectifs ont eu des effets sur notre posture de recherche, particulièrement notre posture épistémologique qui s'apparente dès lors davantage à une posture constructiviste que positiviste (Hazard et al., 2020).

3.5. Discussion du traitement des données et des analyses des réseaux complets

Dans cette section nous présentons les limites de nos analyses de réseaux complets, ainsi que des perspectives méthodologiques.

3.5.1. Des analyses de réseaux complets perfectibles

Le fait de n'avoir pu interroger l'ensemble des individus au sein des frontières identifiées pour les réseaux complets (les filières territorialisées et les groupes de pairs agriculteurs) a engendré la nécessité de composer nos analyses avec les données disponibles.

Face à ces lacunes dans la collecte de données, nous avons mis en place différentes stratégies - en fonction de ce qui nous semblait pertinent au vu des questions traitées - pour malgré tout mener des analyses de réseaux. Ainsi, dans certains cas, nous avons mené des analyses de réseaux en intégrant dans la frontière les individus non-interrogés. Un tel choix était réalisé pour éviter une perte d'information et valoriser certaines données, particulièrement des liens identifiés entre personnes interrogées et personnes non-interrogées. Dans d'autres cas, nous avons réduit nos frontières de réseaux complets aux individus effectivement interrogés. Finalement, dans d'autres cas encore, nous avons construit des réseaux théoriques basés sur des données partielles et sur la représentation du réseau par les personnes interrogées.

Malgré la mise en œuvre de ces stratégies d'adaptation, nos analyses ne répondent néanmoins pas aux critères strictes nécessaires à l'analyse structurale dite de réseaux complets. Nous les avons toutefois mises en œuvre en vue de représenter, de visualiser, de comprendre le mieux possible les structures des filières territorialisées et des groupes de pairs agriculteurs, et d'en saisir la morphologie et l'agencement général. Au vu de nos compositions, nos analyses de réseaux sont principalement menées à titre indicatif et illustratif. Elles ne peuvent pas être mobilisées pour des analyses statistiques.

3.5.2. Complémentarité des analyses quantitatives et qualitatives

Les limites de nos réseaux complets ont réduit notamment les possibilités d'analyses statistiques des réseaux sociaux, telles que les analyses ERGM (Exponential Random Graph Model). Les analyses ERGM sont des modèles qui permettent de tester et de contrôler si la structure du réseau observé diffère de la structure d'un réseau attendu si les relations se constituaient de manière aléatoire. Ainsi, elles permettent d'identifier les variables endogènes (liées à l'organisation interne du collectif) ou exogènes (liées aux attributs des membres) qui contribuent à expliquer la structure du réseau. De tels modèles auraient permis d'étudier statistiquement, par exemple, si les producteurs dotés de pouvoir formel ont plus de probabilité à être sollicités en cas de doute ou de questionnement, ou encore si la

localisation géographique des producteurs impacte leur probabilité à être sollicités pour des échanges de ressources.

Néanmoins, au vu de la taille réduite des réseaux étudiés, nous avons pu mener de telles analyses, non pas à l'appui de modèles statistiques mais à l'appui d'analyses qualitatives. En effet, notre connaissance fine de l'ensemble des membres des collectifs, et donc des nœuds des graphes, nous a permis d'expliquer qualitativement des positionnements étonnants ou des cliques particulières. Une telle connaissance des réseaux, facilitée par leur petite taille, a donc facilité l'articulation d'analyses quantitatives et qualitatives.

3.5.3. Perspectives pour des analyses longitudinales

Une lacune dans nos analyses de réseaux complets repose sur l'absence d'analyse longitudinale. Il nous semblerait effectivement intéressant de comparer des réseaux d'échanges de ressource, d'interconnaissance ou de sollicitation en cas de doute ou de questionnement à plusieurs moments dans le temps. Une analyse longitudinale permettrait d'analyser si les réseaux d'échanges de ressources se densifient suite à la participation commune à un collectif d'agriculteurs ou encore si les réseaux de sollicitation en cas de doute, et les phénomènes de pouvoir informel qu'ils témoignent, évoluent dans le temps.

3.6. Une restitution au terrain regrettée – mais postposée

Finalement, nous souhaitons discuter notre démarche liée au « *retour au terrain* ». Alors que nous avons émis le souhait et l'intérêt de présenter nos résultats et analyses aux agriculteurs et autres personnes ayant participé à nos enquêtes, ceci n'a pas été réalisé dans le temps imparti de la thèse. La raison principale de cette omission a été le manque de temps.

L'objectif d'une telle restitution aurait été de soumettre les avancées de nos recherches, de donner accès aux résultats aux personnes intéressées, de faire valider ou rectifier les données recueillies, et de discuter les analyses proposées.

Le retour au terrain ne présentait pas - dans notre démarche méthodologique - une étape d'enquête à proprement parler. Néanmoins, proposer une restitution des résultats aux personnes interrogées et concernées s'apparente à une posture de recherche à laquelle nous aspirons.

Malgré le fait que nous déplorions l'absence de cette étape dans le cadre du contrat de thèse, nous avons à cœur de véhiculer et discuter les résultats et analyses dans la suite de notre parcours professionnel. Ceci nous paraît grandement possible au vu de notre prochaine installation en tant qu'agricultrice dans le Puy-de-Dôme. En effet, notre installation agricole va de pair avec l'adhésion, l'implication et l'engagement dans divers réseaux territoriaux, associatifs et paysans. Il nous semble donc possible et intéressant d'organiser des moments d'échanges concernant nos recherches au cours de moments futurs pour mobiliser les analyses dans un cadre opérationnel, pour susciter des réflexions collectives et chercher ensemble des pistes pour développer et pérenniser les coopérations territoriales à vocation agroécologique.

Conclusion et perspectives

L'objectif de la thèse était de comprendre et d'analyser les modes de coordination mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées et d'étudier comment ces modes de coordination peuvent présenter des leviers pour la mise en œuvre de la transition agroécologique. A l'appui de la théorie de l'économie de proximités et de ses déclinaisons analytiques, nous avons mené des enquêtes auprès de cinq collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées pour étudier les interactions qui caractérisent les modes de coordination qu'ils mettent en œuvre.

Nos résultats montrent que ces modes de coordination sont caractérisés par une diversité d'interactions entre agriculteurs, entre acteurs économiques de la filière territorialisée et avec d'autres acteurs du système alimentaire territorialisé. Ces interactions s'appuient sur des relations interpersonnelles et des partages de proximités géographiques et organisées entre les acteurs, et se consolident à l'aide de divers outils et règles formels en vue d'assurer un environnement de confiance nécessaire à leur coordination. Ces interactions sont marquées par des rapports d'interdépendances et des rapports de force entraînés par des asymétries dans les échanges de ressources.

Selon l'encastrement relationnel et territorial des trajectoires des collectifs, selon la structure des réseaux d'échanges de ressources et des réseaux d'interconnaissance, selon les partages proximités géographiques et organisées entre les membres et selon les institutions formelles qu'ils créent, les interactions facilitent plus ou moins la création et la circulation de ressources nécessaires à la transition agroécologique. Ces ressources participent à faciliter l'adoption de pratiques agroécologiques dans les fermes, l'engagement et à l'implication des producteurs dans les espaces de pouvoir de leur groupe de pairs, la co-construction d'une offre spécifique et territoriale avec les acteurs économique de la filière territorialisée et la contribution à la diversification productive et territoriale.

Nos travaux ouvrent plusieurs perspectives pour les recherches sur les coordinations territoriales à vocation agroécologique.

Premièrement, en identifiant - au sein des collectifs d'agriculteurs et des filières territorialisées dont ils sont membres - des rapports d'interdépendances dites réciproques pour la création et la circulation de ressources nécessaires à la transition agroécologique, nos travaux appellent à affiner la compréhension et l'analyse de l'effet de ces interdépendances dans les processus d'action collective et dans l'organisation des échanges économiques. De plus, nos travaux ont montré que les agriculteurs membres des collectifs porteurs de filières territorialisées sont, pour des raisons agronomiques, commerciales ou encore organisationnelles, plus ou moins rapprochés géographiquement. Ceci questionne dès lors les périmètres des territoires agroécologiques et leur étendue spatiale. Il y a donc perspective à comprendre plus finement l'équilibre entre le rapprochement et l'éloignement géographiques des acteurs réciproquement interdépendants se coordonnant pour la mise en œuvre de la transition agroécologique.

Deuxièmement, nos travaux ont montré que les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées créent et appliquent une diversité de règles et d'outils formels facilitant les coordinations à l'œuvre. Parmi les règles et outils identifiés, certains - et particulièrement ceux appliqués en vue d'une standardisation de la production - s'accordent plus difficilement aux principes agronomiques ou socio-économiques de l'agroécologie. Ceci questionne la nature, le contenu et l'adéquation des nouvelles institutions créées pour la mise en place de la transition agroécologique. Il y a donc perspective à étudier plus finement la mise en application articulée et équilibrée des principes

agronomiques et socio-économiques de l'agroécologie et des règles propres aux modalités de coordination, tant dans les fermes, que dans les collectifs d'agriculteurs, que dans les territoires.

Troisièmement, nos résultats appellent à une compréhension plus étendue des effets dans les territoires des modes de coordinations mis en œuvre par les collectifs d'agriculteurs. En effet, nos résultats et analyses identifient indirectement des enjeux tels que la création d'emplois, le renouvellement des générations en agriculture et le maintien de petites fermes et de petites unités de transformation pour lesquels les collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées offrent des pistes de réflexion. De plus, il nous semble intéressant d'analyser comment les collectifs d'agriculteurs rayonnent auprès d'autres acteurs, sous forme de source d'inspiration ou d'effet d'entraînement vers le déploiement de nouvelles formations, de nouvelles formes d'accompagnement, ou encore ce qu'ils suscitent comme réaction auprès des organisations telles que les coopératives agricoles et les industriels privés.

Finalement, alors que nos travaux étaient centrés autour de l'objet de recherche des collectifs d'agriculteurs porteurs de filières territorialisées, il nous semble intéressant de mobiliser le cadre et la méthode d'analyse des modes de coordination et des rapports d'interdépendances auprès d'autres objets de recherche. Il y a perspective à adopter le cadre d'analyse plus particulièrement auprès de formes innovantes d'organisation de la production agricole, telles que les SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ou les fermes collectives. Les premières suscitent un intérêt particulier pour la compréhension des modes de coordination entre une importante hétérogénéité de parties prenantes. Les deuxièmes suscitent un intérêt pour les interdépendances entre différents ateliers de productions agricoles à l'œuvre. Ces modes de coordination multi-acteurs et multi-ateliers peuvent à terme présenter des pistes de réflexion supplémentaires pour la mise en œuvre de la transition agroécologique dans les territoires.

Bibliographie

- Abbott, A. (1995). Sequence analysis: New methods for old ideas. *Annual review of sociology*, 93-113.
- Adler, P. A., & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Sage.
- Agreste. (2021). *Recensement agricole 2020*. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.
- Akermann, G., & Coeurquetin, P. (2021). Les narrations quantifiées : une méthode qui combine entretien et analyse statistique des dynamiques biographiques. Dans O. Lepiller, T. Fournier, N. Bricas et M. Figuié (dir.), *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs* (pp. 131-144). Editions Quae.
- Allaire, G. (1996). Emergence d'un nouveau système productif en agriculture. *Canadian Journal of Agricultural Economics/Revue canadienne d'agroéconomie*, 44(4), 461-479.
- Allaire, G., & Assens, P. (2002). Coopération et territoire. Le cas des coopératives d'utilisation de matériel agricole. *Communication au colloque: Les systèmes agroalimentaires localisés: produits, entreprises et dynamiques locales*.
- Allaire, G., & Sylvander, B. (1997). Qualité spécifique et systèmes d'innovation territoriale. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 44(1), 29-59.
- Altieri, M. A. (1989). Agroecology: A new research and development paradigm for world agriculture. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 27(1-4), 37-46.
- Altieri, M. A. (2018). *Agroecology: the science of sustainable agriculture*. CRC Press.
- Amblard, L., Berthomé, G. E. K., Houdart, M., & Lardon, S. (2018). L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche. *Géographie économie société*, 20(2), 227-246.
- Amemiya, H., Benezech, D., & Renault, M. (2008). Chapitre 9. Les circuits courts : « un monde de commercialisation » interpersonnel ?. Dans G. Maréchal. *Les circuits courts alimentaires* (p. 113-123). Éducagri.
- Amichi, H., Frayssignes, J., Henninger, M. C., & Buchs, A. (2021). Recomposition des collectifs agricoles pour des filières plus durables. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).
- Angeon, V., & Callois, J. M. (2005). Fondements théoriques du développement local: quels apports du capital social et de l'économie de proximité?. *Économie et institutions*, (6-7), 19-50.
- Antona, M., & Bousquet, F. (2017). *Une troisième voie entre l'État et le marché* (p. 148). éditions Quae.
- Arnaud, C., Chateau-Terrisse, P., Bonilla, N. S., & Triboulet, P. (2021). *Les SCIC: nouvelle forme d'entrepreneuriat collectif gigogne des agriculteurs pour des modèles agricoles durables*. 15èmes Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) Toulouse.
- Aoki, M. (2001). What are institutions? How should we approach them?. Dans M. Aoki. *Toward a comparative institutional analysis* (p.1-20). MIT Press.
- Astley, W. G., & Fombrun, C. J. (1983). Collective Strategy: Social Ecology of Organizational Environments. *Academy of management review*, 8(4), 576-587.
- Auricoste, C., Albaladejo, C., Barthe, L., Couix, N., Duvernoy, I., Girard, N., ... & Lenormand, P. (2011). Accompagner l'activité agricole dans les territoires: au carrefour entre le développement sectoriel et le développement territorial. *Cahiers Agricultures*, 20(5), 395-399.
- Ayadlot, P. et Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs. (1986). *Milieux innovateurs en Europe*. Gremi.

- Bailly, M. L., Pignal, A. C., Thomas, F., Vaquié, P. F., Lucas, V., & Gasselin, P. (2016). Comprendre le renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs.
- Baland, J. M., & Platteau, J. P. (1996). *Halting degradation of natural resources: is there a role for rural communities?*. Food & Agriculture Organization of the United Nations.
- Barbier, C., Cerf, M., & Lusson, J. M. (2015). Cours de vie d'agriculteurs allant vers l'économie en intrants : les plaisirs associés aux changements de pratiques. *Activités*, 12(12-2).
- Baret, P., Stassart, P. M., Vanloqueren, G., & Van Damme, J. (2013). Dépasser les verrouillages de régimes socio-techniques des systèmes alimentaires pour construire une transition agroécologique. *Actes du Premier Congrès Interdisciplinaire du Développement Durable: Quelle transition pour nos sociétés? Thème 2: Alimentation, Agriculture, Elevage: 5-14.*
- Barham, J., & Chitemi, C. (2009). Collective action initiatives to improve marketing performance: Lessons from farmer groups in Tanzania. *Food policy*, 34(1), 53-59.
- Baritoux, V. (2022). *Penser la coexistence des initiatives de relocalisation de l'alimentation pour analyser la construction d'une résilience alimentaire territoriale : proposition d'un programme de recherche.* ASRDLE.
- Baritoux, V., & Houdart, M. (2015). grande distribution dans les filières -Relations fournisseurs , *Économie rurale*. agroalimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche «filère qualité». *Economie rurale*, 346, 15-30.
- Barral, S., & Pinaud, S. (2017). Accès à la terre et reproduction de la profession agricole: Influence des circuits d'échange sur la transformation des modes de production. *Revue française de socio-économie*, (1), 77-99.
- Barraud-Didier, V., & Henninger, M. C. (2009). Les déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles. *Revue internationale de l'économie sociale*, (314), 47-62.
- Barraud-Didier, V., Henninger, M. C., & Anzalone, G. (2012). La distanciation de la relation adhérent-coopérative en France. *Études rurales*, 190(2), 119-130.
- Beurain, C., Chevallier, M., & Issaka, Y. (2022). Transition agricole et alimentaire: le rôle de Tulle aggro dans la structuration d'une action collective territoriale. *Géocarrefour*, 96(96/4).
- Becattini, G.. (1990). The Marshallian industrial districts as a socioeconomic notion. Dans F. Pyke et al (eds.), *Industrial Districts and inter-firm cooperation in Italy*. International Institute for Labour Studies.
- Bellon, S. (2016). Contributions croisées de l'agriculture biologique à la transition agroécologique. *Innovations Agronomiques*, 51, 121-138.
- Bellon, S., & Lamine, C. (2009). Conversion to organic farming: A multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences-A review. *Sustainable agriculture*, 653-672.
- Bernard, C., Dufour, A. & Mundler, P.(2008). Pratiques collectives de vente directe: approche compare des PVC et des AMAP en Rhône-Alpes.. Dans G. Maréchal, *Les circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires* (p.141-160). Educagri.
- Bernela, B., & Levy, R. (2016). Modalités de coordination de projets collaboratifs pour l'innovation: entre interactions en face-à-face et interactions à distance. *Économie Régionale et Urbaine*, (2), 289-324.
- Billaudet, L., Latruffe, L., Ayoub, K., Jeanneaux, P. & Polge, E. (2021). *Compte-rendu du webinaire sur l'agriculture écologique dans le Puy-de-Dôme, projet de recherche LIFT.* VetAgro Sup et INRAE.
- Billen, G., Garnier, J., Benoît, M., & Anglade, J. (2013). La cascade de l'azote dans les territoires de grande culture du Nord de la France. *Cahiers agricultures*, 22(4), 272-281.
- Billion, C. (2017). La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France. *Géocarrefour*, 91(91/4).

- Bonneuil, C., & Thomas, F. (2009). Gènes, pouvoirs et profits: recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM. *Gènes, pouvoirs et profits*, 1-624.
- Bornarel, F. (2007). La confiance comme instrument d'analyse de l'organisation. *Revue française de gestion*, (175), 95-109.
- Boschma, R. A., & Martin, R. L. (Eds.). (2010). *The handbook of evolutionary economic geography*. Edward Elgar Publishing.
- Bouba-Olga, O., Carrincazeaux, C., & Coris, M. (2009). La proximité, 15 ans déjà!. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2008(3), 279.
- Bouroullec, M. D. M. (2020). Les différentes gouvernances des circuits courts alimentaires de vente en ligne collective. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (371), 59-75.
- Brailly, J., Eloire, F., Favre, G., & Pina-Stranger, A. (2017). Explorer les réseaux à l'échelle de la triade: l'apport des modèles statistiques ERGM. *L'Année sociologique*, 67(1), 219-254.
- Brives, H., Chazoule, C., Fleury, P., & Vandenbroucke, P. (2017). La notion d'«agriculture du milieu» est-elle opérante pour l'analyse de l'agriculture de Rhône-Alpes?. *Économie rurale*, 41-56.
- Brives, H., Heinisch, C., Désolé, M., Chazoule, C., & Vandenbroucke, P. (2020). Le développement de filières locales est-il gage d'une écologisation des pratiques agricoles?. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 11(1).
- Bui, S. (2015). *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)* [thèse de doctorat]. AgroParisTech.
- Bui, S., Cardona, A., Lamine, C., & Cerf, M. (2016). Sustainability transitions: Insights on processes of niche-regime interaction and regime reconfiguration in agri-food systems. *Journal of rural studies*, 48, 92-103.
- Burt, R. S. (2000). The network structure of social capital. *Research in organizational behavior*, 22, 345-423.
- Camagni, R. (1991). *Innovation networks*. John Wiley et Sons.
- Caporali, F. (2011). Agroecology as a transdisciplinary science for a sustainable agriculture. *Biodiversity, biofuels, agroforestry and conservation agriculture*, 1-71.
- Cardona, A. (2012). *L'agriculture à l'épreuve de l'écologisation : éléments pour une sociologie des transitions* [thèse de doctorat]. EHESS Paris.
- Cardona, A., Brives, H., Lamine, C., Godet, J., Gouttenoire, L., & Rénier, L. (2021). Les appuis de l'action collective mobilisés dans les transitions agroécologiques. Enseignements de l'analyse de cinq collectifs d'agriculteurs en Rhône-Alpes. *Cahiers Agricultures*, 30, 21.
- Cardona, A., Chrétien, F., Leroux, B., Ripoll, F., & Thivet, D. (2014). *Dynamiques des agricultures biologiques: Effets de contexte et appropriations*. Editions Quae.
- Cardona, A., & Lamine, C. (2010). *Projets multi-acteurs et politiques publiques: un moyen de développer les systèmes bas intrants et l'agriculture biologique?* ISDA 2010, Montpellier, France.
- Caron, P., Biénabe, E., & Hainzelin, E. (2014). Making transition towards ecological intensification of agriculture a reality: the gaps in and the role of scientific knowledge. *Current opinion in environmental sustainability*, 8, 44-52.
- Cerdan, C. (2021). De la spécialisation agro-industrielle à la pluralité de modèles au sud du Brésil. Dans P. Gassel, S. Lardon, C. Cerdan, S. Loudiyi, D. Sautier (dir.). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. (p. 45-58). Quae.

Cerdan, C., & Fournier, S. (2007). Le système agroalimentaire localisé comme produit de l'activation des ressources territoriales. Enjeux et contraintes du développement local des productions agroalimentaires artisanales. Dans H. Gumuchian et B. Pecqueur, *La ressource territoriale*, pp104-125.

Cerf, M. (Ed.). (2000). *Cow up a tree: Knowing and learning for change in agriculture. Case studies from industrialised countries*. Editions Quae.

Chomel, C., Declerck, F., Filippi, M., Frey, O., & Mauget, R. (2013). *Les coopératives agricoles: identité, gouvernance et stratégies*. Primento.

Devaux, A., Horton, D., Velasco, C., Thiele, G., López, G., Bernet, T., ... & Ordinola, M. (2009). Collective action for market chain innovation in the Andes. *Food policy*, 34(1), 31-38.

Chantre, E. (2011). *Apprentissages des agriculteurs vers la réduction d'intrants en grandes cultures: Cas de la Champagne Berrichonne de l'Indre dans les années 1985-2010* [thèse de doctorat]. AgroParisTech.

Chantre, E., & Cardona, A. (2014). Trajectories of French field crop farmers moving toward sustainable farming practices: change, learning, and links with the advisory services. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 38(5), 573-602.

Chantre, E., Cerf, M., & Le Bail, M. (2015). Transitional pathways towards input reduction on French field crop farms. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 13(1), 69-86.

Chatellier, V., & Gaigné, C. (2012). Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations agronomiques*, (22), 185-203.

Chazoule, C., Fleury, P., & Brives, H. (2015). Systèmes alimentaires du milieu et création de chaînes de valeurs: concepts et études de cas dans la région Rhône-Alpes. *Économies et Sociétés. Systèmes Agroalimentaires (AG)*, 49(837), 1203-1219.

Chazoule, C., Lafosse, G., Brulard, N., Crosnier, M., Van Dat, C., Desole, M., ... & Devise, O. (2018). Produire et échanger dans le cadre de systèmes alimentaires du milieu: des incertitudes aux partenariats. *Pour*, 234(3-4), 143-150.

Chazoule, C., & Lambert, R. (2011). Ancrage territorial et formes de valorisation des productions localisées au Québec. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (322), 11-23.

Chiffolleau Y. (2004). Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive. L'exemple d'un projet qualité en coopérative viticole : connaissance et relations sociales. *Recherches sociologiques*, 35 (3), 91-101.

Chiffolleau, Y. (2008). Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable. Dans G. Maréchal (dir.), *Les circuits courts alimentaires* (pp. 19-30). Educagri éditions.

Chiffolleau, Y. (2022). Les Parcs naturels régionaux, acteurs clés des systèmes alimentaires territorialisés: Innover pour développer les circuits courts alimentaires. *Pour*, 243(2), 263-268.

Chiffolleau, Y., Echchatbi, A., Rod, J., Gey, L., Akermann, G., Desclaux, D., ... & Samson, M. F. (2021). Quand l'innovation sociale réoriente l'innovation technologique dans les systèmes agroalimentaires: le cas des chaînes locales autour des blés. *Innovations*, 64(1), 41-63

Chiffolleau, Y., & Paturel, D. (2016). Les circuits courts alimentaires «pour tous», outils d'analyse de l'innovation sociale.

Chiffolleau, Y., & Touzard, J. M. (2014). Understanding local agri-food systems through advice network analysis. *Agriculture and Human Values*, 31, 19-32.

Chizallet, M., Prost, L., & Barcellini, F. (2019). Comprendre l'activité de conception d'agriculteurs en transition agroécologique : vers un modèle trilogique de la conception. *Psychologie française*, 64(2), 119-139.

- Cholez, C., Magrini, M. B., & Galliano, D. (2017). Les contrats de production en grandes cultures. Coordination et incitations par les coopératives. *Économie rurale*, 65-83.
- Claro, D. P., Hagelaar, G., & Omta, O. (2003). The determinants of relational governance and performance: how to manage business relationships?. *Industrial Marketing Management*, 32(8), 703-716.
- Coase, R. H. (1988). The nature of the firm: Influence. *The Journal of Law, Economics, and Organization*, 4(1), 33-47.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et institutions*, (6-7), 51-74.
- Colletis-Wahl, K. (2008). Micro-institutions et proximités: quelles lectures des dynamiques territoriales?. *Revue d'économie régionale & urbaine*, (2), 251-264.
- Comet, C. (2011). Pour une théorie des processus entrepreneuriaux: Introduction au dossier. *Revue française de socio-économie*, (1), 13-19.
- Compagnone, C. (2019). *Sociologie des changements de pratiques en agriculture: L'apport de l'étude des réseaux de dialogues entre pairs*. Quae.
- Compagnone, C., & Hellec, F. (2015). Farmers' Professional Dialogue Networks and Dynamics of Change: The Case of ICP and No-Tillage Adoption in Burgundy (France). *Rural Sociology*, 80(2), 248-273.
- Compagnone, C., Lamine, C., & Dupré, L. (2018). La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie. De l'ancien et du nouveau. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12(12-2).
- Conein, B. (2004). Communautés épistémiques et réseaux cognitifs: coopération et cognition distribuée. *Revue d'économie politique*, 113, 141-159.
- Conti, C., Zanello, G., & Hall, A. (2021). Why are agri-food systems resistant to new directions of change? A systematic review. *Global Food Security*, 31, 100576.
- Courlet, C., & Pecqueur, B. (1996). Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement. *Les nouvelles logiques du développement*, 91-101.
- Couturier, C., Doublet, S., Pointereau, P., & Charru, M. (2016). AFTERRES2050, un scénario pour le débat public. *Courrier de l'environnement*, 66, 83-92.
- Crespo, J., Réquier-Desjardins, D., & Vicente, J. (2014). Why can collective action fail in local agri-food systems? A social network analysis of cheese producers in Aculco, Mexico. *Food Policy*, 46, 165-177.
- Crona, B., Ernstson, H., Prell, C., Reed, M., & Hubacek, K. (2011). Combining social network approaches with social theories to improve understanding of natural resource governance. *Social networks and natural resource management: uncovering the social fabric of environmental governance*, 44-72.
- Darré, J. P. (1984). La production des normes au sein d'un réseau professionnel L'exemple d'un groupe d'éleveurs. *Sociologie du travail*, 141-156.
- Darré, J. P. (1996). *L'invention des pratiques dans l'agriculture: vulgarisation et production locale de connaissance*. Karthala Editions.
- Darré, J. P. (2011). *Le pouvoir d'initiative et d'invention: nouvel enjeu des luttes sociales*. Editions L'Harmattan.
- Darré, J. P., Le Guen, R., & Lémery, B. (1989). Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture. *Economie rurale*, 192(1), 115-122.

- De Herde, V., Baret, P. V., & Maréchal, K. (2020). Coexistence of cooperative models as structural answer to lock-ins in diversification pathways: The case of the Walloon dairy sector. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 4, 584542.
- De Roest, K., Ferrari, P., & Knickel, K. (2018). Specialisation and economies of scale or diversification and economies of scope? Assessing different agricultural development pathways. *Journal of Rural Studies*, 59, 222-231.
- Degenne A. & Forsé M. (1994), *Les Réseaux sociaux*, Editions Armand Colin.
- Demeulenaere, É., & Goulet, F. (2012). Du singulier au collectif: Agriculteurs et objets de la nature dans les réseaux d'agricultures «alternatives». *Terrains & travaux*, (1), 121-138.
- Della Rossa, P. (2020). *Conception collective d'organisations territoriales innovantes pour une évolution coordonnée de systèmes de production agricoles. Cas d'une réduction de la pollution herbicide d'une rivière en Martinique* [thèse de doctorat]. Université Paris-Saclay.
- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale*, 317, 57-73.
- Dolinska, A., & d'Aquino, P. (2016). Farmers as agents in innovation systems. Empowering farmers for innovation through communities of practice. *Agricultural systems*, 142, 122-130.
- Dosi, G. (1982). Technological paradigms and technological trajectories: a suggested interpretation of the determinants and directions of technical change. *Research policy*, 11(3), 147-162.
- Draperi, J. F., & Le Corroller, C. (2015). Coopératives et territoires en France: des liens spécifiques et complexes. *Revue internationale de l'économie sociale*, (335), 53-68.
- Dufumier, M. (2016). L'agriculture française de demain. *Pour*, (4), 261-267.
- Dupuis, E. M., & Goodman, D. (2005). Should we go "home" to eat?: toward a reflexive politics of localism. *Journal of rural studies*, 21(3), 359-371.
- Dupuy, C., & Burmeister, A. (2003). *Entreprises et territoires: les nouveaux enjeux de la proximité*. La Documentation française.
- Dupuy, C., & Torre, A. (2004). Confiance et proximité. Dans B. Pecqueur & J.B. Zimmermann (eds). *Economie de Proximités* (p. 65-87). Hermès-Lavoisier.
- Duram, L., & Oberholtzer, L. (2010). A geographic approach to place and natural resource use in local food systems. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(2), 99-108.
- Dureau, R., & Jeanneaux, P. (2023). Importance de la confiance dans la gestion collective des risques de pullulation de ravageurs. *Cahiers Agricultures*, 32, 14.
- Duru, M., Therond, O., & Fares, M. H. (2015). Designing agroecological transitions; A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 35, 1237-1257.
- Duru, M., & Therond, O. (2014). Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. *Cahiers agricultures*, 23(2), 84-95.
- Elzen, B., Augustyn, A. M., Barbier, M., & van Mierlo, B. (2017). *AgroEcological transitions: Changes and breakthroughs in the making*. Wageningen University & Research.
- Esnouf, C. et Bricas, N. (2013) New challenges for food systems. Dans C. Esnouf, M. Russel, N. Bricas (eds), *Food System Sustainability - Insights from duALIne*, Cambridge University Press, pp. 5-26.
- Fares, M., Magrini, M.-B., & Triboulet, P. (2012). Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. *Cahiers Agricultures*, 21(1), 34-45 (1).

- Ferraton, N., & Touzard, I. (2009). *Comprendre l'agriculture familiale : diagnostic des systèmes de production*. Éditions Quae.
- Ferru, M., & Levy, R. (2016). *Ron Boschma-L'apport de la géographie à la compréhension des mécanismes d'innovation collective*. Éditions EMS.
- Filippini, R. (2021). Hybridation des chaînes alimentaires dans les systèmes de production périurbains. L'exemple de Pise en Italie. *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. 179-193.
- Filippi, M., Frey, O., & Mauget, R. (2008). Les coopératives agricoles face à l'internationalisation et à la mondialisation des marchés. *Revue internationale de l'économie sociale: recma*, (310), 31-51.
- Filippi, M., Wallet, F., & Polge, E. (2018). L'école de la proximité: naissance et évolution d'une communauté de connaissance. *Économie Régionale et Urbaine*, (5), 939-966.
- Foley, J. A., DeFries, R., Asner, G. P., Barford, C., Bonan, G., Carpenter, S. R., ... & Snyder, P. K. (2005). Global consequences of land use. *Science*, 309, 570-574.
- Folke, C., Hahn, T., Olsson, P., & Norberg, J. (2005). Adaptive governance of social-ecological systems. *Annu. Rev. Environ. Resour.*, 30, 441-473.
- Fouilleux, È., & Goulet, F. (2012). Firmes et développement durable: le nouvel esprit du productivisme. *Études rurales*, 190(2), 131-146.
- Fourcade, C. (2006). Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives. *Revue française de gestion*, (8), 183-201.
- Fournier, S., Biénabe, E., Marie-Vivien, D., Durand, C., Sautier, D., & Cerdan, C. (2018). Les indications géographiques au regard de la théorie des communs. *Revue internationale des études du développement*, 139-162.
- Francis, C. (2013). Food Sovereignty: Reconnecting Food, Nature and Community. Dans H. Wittman, A. Desmarais, et N. Wiebe (eds.), *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 26(1), 305-307.
- Francis, C., Lieblein, G., Gliessman, S., Breland, T. A., Creamer, N., Harwood, R., ... & Poincelot, R. (2003). Agroecology: The ecology of food systems. *Journal of sustainable agriculture*, 22(3), 99-118.
- Frayssignes, J., Pouzenc, M., & Olivier-Salvagnac, V. (2021). La relocalisation de l'agriculture: entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).
- Friedberg, E. (1992). Les quatre dimensions de l'action organisée. *Revue française de sociologie*, 531-557.
- Gafsi, M. & Terrieux, A. Ateliers de transformation collectifs : rôle des proximités dans les stratégies de diversification des agriculteurs. Dans P. Mundler & J. Rouchier. *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* (p.249-265, 2016). Educagri.
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., Sautier, D., & Van der Ploeg, J. D. (2021). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. Quae.
- Gasselin, P., & Sautier, D. (2021). La spécialisation productive et territoriale: facteur de blocage ou de ressource?. Dans P. Gasselin, S. Lardon, C. Cerdan, S. Loudiyi & D. Sautier (dir). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (p.33-44). Quae.
- Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research policy*, 36(3), 399-417.
- Gilg, A. W., & Battershill, M. (2000). To what extent can direct selling of farm produce offer a more environmentally friendly type of farming? Some evidence from France. *Journal of Environmental Management*, 60(3), 195-214.

- Gilly, J. P., & Torre, A. (2000). *Dynamiques de proximité*. L'Harmattan.
- Ginelli, L., Candau, J., Girard, S., Houdart, M., Deldrève, V., & Noûs, C. (2020). Écologisation des pratiques et territorialisation des activités: une introduction. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 11(1).
- Gisclard, M., Devleeshouwer, P., Charrier, F., & Casabianca, F. (2021). Action collective et gestion sanitaire des élevages porcins en Corse. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).
- Gould, R. V., & Fernandez, R. M. (1989). Structures of mediation: A formal approach to brokerage in transaction networks. *Sociological methodology*, 89-126.
- Goulet, F., & Chiffolleau, Y. (2006). Réseaux d'agriculteurs autour de l'agriculture de conservation en France : Echanges de savoirs et identités. Dans J.L. Arrue Ugarte et C. Cantero Martinez (eds.), *Troisièmes rencontres méditerranéennes du semis direct* (pp. 177-181).
- Goulet, F., Pervanchon, F., Conteau, C., & Cerf, M. (2008). Les agriculteurs innovent par eux-mêmes pour leurs systèmes de culture. Dans R. Reau et T. Doré (dir.), *Systèmes de culture innovant et durables* (p.53-69). Educagri Editions.
- Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American journal of sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Granovetter, M. (1974). *Getting a job: A study of contacts and careers*. Harvard University Press.
- Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology* 91, 481-510.
- Groos, S., Gasselin, P., Hostiou, N., & Petit, S. (2021, April). La diversité vécue dans les Cuma: comment coopérer dans la différence?. In *14. Journées de recherche en sciences sociales (JRSS)* (p. 21).
- Grossetti, M. (2008). Réseaux sociaux et médiations dans les activités d'innovation. *Hermès*, (1), 19-27.
- Grossetti, M. (2022). *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales*. Hermann.
- Grossetti, M., & Barthe, J. F. (2008). Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises. *Revue française de sociologie*, 49(3), 585-612.
- Grossetti, M., Barthe, J. F., & Chauvac, N. (2011). Studying relational chains from narrative material. *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de méthodologie sociologique*, 110(1), 11-25.
- Grossetti, M., & Bes, M. P. R. (2003). Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrement et découplages. *Revue d'économie industrielle*, (103), 43-58.
- Grossetti, M., & Filippi, M. (2004). Proximité et relations interindividuelles. Dans B. Pecqueur & J.-M., Zimmermann, *Economie de proximités*, pp 45-64.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*. Economica.
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons: the population problem has no technical solution; it requires a fundamental extension in morality. *science*, 162(3859), 1243-1248.
- Hassanein, N., & Kloppenburg Jr, J. R. (1995). Where the grass grows again: knowledge exchange in the sustainable agriculture movement 1. *Rural Sociology*, 60(4), 721-740.
- Hazard, L., Cerf, M., Lamine, C., Magda, D., & Steyaert, P. (2020). A tool for reflecting on research stances to support sustainability transitions. *Nature Sustainability*, 3(2), 89-95.

- Hazard, L., Steyaert, P., Martin, G., Couix, N., Navas, M. L., Duru, M., ... & Labatut, J. (2018). Mutual learning between researchers and farmers during implementation of scientific principles for sustainable development: the case of biodiversity-based agriculture. *Sustainability Science*, 13, 517-530.
- Hillier, J., Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, économie, société*, 6(2), 129-152.
- Hoang, H., & Antoncic, B. (2003). Network-based research in entrepreneurship: A critical review. *Journal of business venturing*, 18(2), 165-187.
- Holland, P. W., & Leinhardt, S. (1976). Local structure in social networks. *Sociological methodology*, 7, 1-45.
- Houdart, M., Baritoux, V., Iceri, V., Lardon, S., & Loudiyi, S. (2023). L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 14(1).
- Howell Lee, N. (1969). *The search for an abortionist*. University of Chicago Press.
- Hubeau, M. (2019). *The potential of agri-food networks in food system transformations* [these de doctorat]. Ghent University.
- Hubeau, M., Tuscano, M., Barataud, F., & Pugliese, P. (2021). Agroecological transitions at the scale of territorial agri-food systems. Dans C. Lamine, D. Magda, M. Rivera-Ferre, T. Marsden (eds.), *Agroecological transitions, between determinist and open-ended visions*, p. 101-128. Peter Lang.
- Jackson, L. E., Rosenstock, T., Thomas, M., Wright, J., & Symstad, A. (2009). Managed ecosystems: biodiversity and ecosystem functions in landscapes modified by human use. Dans S. Naeem, D. Bunker, A. Hector, M. Loreau et C. Perrings (eds.), *Biodiversity, Ecosystem Functioning, & Human Wellbeing*. Oxford University Press Inc., pp. 178- 194.
- Jaouen, A., Jaeck, M., Joly, C., & Kessari, M. (2020). Les magasins de producteurs: vers un renouveau de l'action collective des PME agricoles 1. *Revue internationale PME*, 33(3), 261-296.
- Jeanneaux, P. (2018). *Stratégies des filières fromagères sous AOP en Europe: Modes de régulation et performance économique*. Quae.
- Jeanneaux, P., Bodiguel, L., Purseigle, F., & Hervieu, B. (2020). Fragmentation du modèle de l'exploitation familiale et nouvelles structurations des relations capital-travail-foncier en agriculture. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 10.
- Jeanneaux, P., Boulleau, T., & Lherm, M. (2018). Les transformations de l'agriculture auvergnate: l'influence réciproque des politiques agricoles et des stratégies des filières. Dans *Revue d'Auvergne*, pp. 147-180.
- Jeanneaux, P., Meyer, D., & Barjolle, D. (2011). Gouvernance des filières fromagères sous AOP et origine des prix de lait: un cadre d'analyse. *Proceedings of the 5e Journées de Recherche en sciences Sociales—AgroSup Dijon, Dijon, France*, 8-9.
- Klerkx, L., & Leeuwis, C. (2009). Establishment and embedding of innovation brokers at different innovation system levels: Insights from the Dutch agricultural sector. *Technological forecasting and social change*, 76(6), 849-860.
- Kneafsey, M., Venn, L., Schmutz, U., Balázs, B., Trenchard, L., Eyden-Wood, T., ... & Blackett, M. (2013). Short food supply chains and local food systems in the EU. A state of play of their socio-economic characteristics. *JRC scientific and policy reports*, 123, 129.
- Krishna, A. (2000). Creating and harnessing social capital. *Social capital: A multifaceted perspective*, 71-93.
- L'Atelier Paysan. (2021). *Reprendre la terre aux machines*. Editions du Seuil

- La Via Campesina. (2015). Declaration of the international forum for agroecology. *International Planning Committee for Food Sovereignty. Consultado o, 18*.
- Labarthe, P. (2010). Services immatériels et verrouillage technologique. Le cas du conseil technique aux agriculteurs. *Économies et sociétés, 44*(2), 173-96.
- Labarthe, P., & Laurent, C. (2011). Économie des services et politiques publiques de conseil agricole. *Cahiers Agricultures, 20*(5), 343-351.
- Labeyrie, V., Antona, M., Baudry, J., Bazile, D., Bodin, Ö., Caillon, S., ... & Thomas, M. (2021). Networking agrobiodiversity management to foster biodiversity-based agriculture. A review. *Agronomy for Sustainable Development, 41*(1), 1-15
- Lamine, C. (2011). Transition pathways towards a robust ecologization of agriculture and the need for system redesign. Cases from organic farming and IPM. *Journal of rural studies, 27*(2), 209-219.
- Lamine, C. (2012). «Changer de système»: une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains & travaux, (1)*, 139-156.
- Lamine, C., Bui, S., & Ollivier, G. (2015). Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique, (58)*, 95-117.
- Lamine, C. & Cambien, L. (2011). *Les transitions vers l'agriculture biologique: une approche à l'échelle d'un système agri-alimentaire territorial*. Colloque Ecologisation, Avignon.
- Lamine, C., & Chiffolleau, Y. (2016). Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires: dynamiques et défis. *Pour, (4)*, 225-232.
- Lamine, C., Dodet, F., Demené, C., Rotival, D., Latré, L., Sabot, N., ... & Simon, M. (2022). Transformations du système agri-alimentaire territorial en sud Ardèche: coconstruire une périodisation du passé... qui fasse sens pour l'avenir. *Géocarrefour, 96*(96/3).
- Lamine, C., Meynard, J. M., Perrot, N., & Bellon, S. (2009). Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques: les cas de l'Agriculture Biologique et de la Protection Intégrée. *Innovations agronomiques, 4*, 483-493.
- Landais, E. (1992). Principes de modélisation des systèmes d'élevage. Approches graphiques. *Les cahiers de la recherche développement, (32)*, 82-95.
- Landel, P. (2015). Réseaux d'action publique et accès aux connaissances pour la «transition écologique». *Economie rurale, 347*, 59-78.
- Laughrea, S. (2014). *Émergence et viabilité des collectifs de producteurs en circuits de proximité* [thèse de doctorat]. Université Laval.
- Laurent, C., Cerf, M., & Pasquier, C. (2002). Le conseil en agriculture: un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial. *Géographie Économie Société, 4*(2), 131-153.
- Lazega, E. (1998). *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Que sais-je ?
- Lazega, E. (2006). Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective. Dans A. Bevort & M. Lallement, *Le capital social*, p. 213-225. La Découverte.
- Lazega, E. (2009). Théorie de la coopération entre concurrents: Organisation, marché et analyse de réseaux. Dans P. Steiner & F. Vatin, *Traité de sociologie économique*, p. 533-571. Presses Universitaires de France.
- Le Roux, X., Barbault, R., Baudry, J., Burel, F., Doussan, I., et al. (dir.). *Agriculture et biodiversité*. Quae.
- Le Velly, R. (2012). *Sociologie du marché*. La Découverte.

- Le Velly, R., & Bréchet, J. P. (2011). Le marché comme rencontre d'activités de régulation: initiatives et innovations dans l'approvisionnement bio et local de la restauration collective. *Sociologie du travail*, 53(4), 478-492.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale?. *Géographie Économie Société*, 7(4), 321-332.
- Lemieux, V., & Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. De Boeck Supérieur.
- Levidow, L. (2015). European transitions towards a corporate-environmental food regime: Agroecological incorporation or contestation?. *Journal of Rural Studies*, 40, 76-89.
- Lequin, J. (2021). Défis et enjeux des coordinations dans les systèmes alimentaires du milieu (SYAM). Une analyse par la sociologie de la traduction. *Innovations*, 64(1), 15-39.
- Levy, R., Navereau, B., & Triboulet, P. (2020). La trajectoire de projets collaboratifs innovants dans le secteur agro-alimentaire: quels rôles des proximités et des intermédiaires?. *Géographie, économie, société*, 22(3), 347-371.
- Lin, N. (2002). *Social capital: A theory of social structure and action*. Cambridge university press.
- Loudiyi, S., & Houdart, M. (2019). L'alimentation comme levier de développement territorial? -, 29 *Économie rurale*. Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales ? *Economie rurale*, 29-44
- Lucas, V. (2018). *L'agriculture en commun: gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité* [thèse de doctorat]. Université d'Angers.
- Lucas, V., Gasselin, P., Thomas, F., & Vaquié, P. F. (2014). Coopération agricole de production: quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité. Dans P. Gasselin, J-P., Choisis, S. Petit et F. Purseigle, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre.. pp 201-222*.
- Lucas, V., & Gasselin, P. (2016). *L'autonomisation d'éleveurs en Cuma: entre pragmatisme économique, activation de processus écologiques et perte de confiance*. Colloque SFER «Libéralisation des marchés laitiers», VetagroSup Clermont.
- Lucas, V., & Gasselin, P. (2021). Coexister en Cuma: la coopération entre agriculteurs hétérogènes. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*, 119-132.
- Loudiyi, S. et Cerdan, C. (2021). Penser les transitions par la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires : échelles, acteurs et trajectoires territoriales. Dans P. Gasselin, S. Lardon, C. Cerdan, S. Loudiyi, D. Sautier (dir.). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. pp. 225-238.
- Machado, A. T., Santilli, J., & Magalhães, R. (2008). *A agrobiodiversidade com enfoque agroecológico: implicações conceituais e jurídicas*. Brasília: Embrapa Informação Tecnológica.
- Magrini, M. B. (2023). Interactions sociotechniques de filière et fonctions des systèmes d'innovation responsable: une mise en perspective à partir d'enjeux de transition des filières agricoles. *Innovations*, 70(1), 181-207.
- Magrini, M. B., Charrier, F., & Duru, M. (2014). Transition agroécologique et synergies entre filières du végétal et de l'animal. Une analyse de la niche d'innovation Bleu-Blanc-Cœur. *Innovations Agronomiques*, 39(11), 139-161.
- Magrini, M. B., Martin, G., Magne, M. A., Duru, M., Couix, N., Hazard, L., & Plumecocq, G. (2019). Agroecological transition from farms to territorialised agri-food systems: issues and drivers. *Agroecological transitions: From theory to practice in local participatory design*, 69-98.
- Maréchal, G. (2008). *Les circuits courts alimentaires: bien manger dans les territoires*. Educagri éditions.
- Maréchal, G., & Spanu, A. (2010). Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement?. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, (59), 33-45.

- Markelova, H., Meinzen-Dick, R., Hellin, J., & Dohrn, S. (2009). Collective action for smallholder market access. *Food policy*, 34(1), 1-7.
- Marsden, T. (2013). From post-productionism to reflexive governance: Contested transitions in securing more sustainable food futures. *Journal of Rural Studies*, 29, 123-134.
- Marsden, T., Banks, J., & Bristow, G. (2000). Food supply chain approaches: exploring their role in rural development. *Sociologia ruralis*, 40(4), 424-438.
- Marshall, A. (1890). *Principles of Economics: An introduction volume*. Mac Millan.
- Martin, M., & Tanguy, C. (2018). Proximités et construction d'une stratégie collective: application au cas de deux filières agroalimentaires. *Géographie Économie Société*, 20(4), 423-447.
- Mazoyer, M. et Roudart, L. (2002). *Histoire des agricultures du monde*. Editions Points.
- Meek, D. (2016). The cultural politics of the agroecological transition. *Agriculture and Human Values*, 33, 275-290.
- Mélo, A. (2015). « Fruitières comtoises ». De l'association de voisins au district agro-industriel: une histoire montagnarde?. *Journal of Alpine Research| Revue de géographie alpine*, (103-1).
- Meynard, J. M. (2017). L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. *OCL Oilseeds and fats crops and lipids*, 24(3), 9-p.
- Meynard, J. M., Charrier, F., Fares, M. H., Le Bail, M., Magrini, M. B., Charlier, A., & Messéan, A. (2018). Socio-technical lock-in hinders crop diversification in France. *Agronomy for Sustainable Development*, 38, 1-13.
- Meynard, J. M., Charlier, A., Charrier, F., Le Bail, M., Magrini, M. B., & Messean, A. (2015). La diversification des cultures: comment la promouvoir?. *Notes et Etudes Socio-Economiques*, (39), 7-29.
- Meynard, J. M., Jeuffroy, M. H., Le Bail, M., Lefèvre, A., Magrini, M. B., & Michon, C. (2017). Designing coupled innovations for the sustainability transition of agrifood systems. *Agricultural systems*, 157, 330-339.
- Meynard, J. M., Messéan, A., Charlier, A., Charrier, F., Le Bail, M., Magrini, M. B., & Savini, I. (2013). Freins et leviers à la diversification des cultures: étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. *OCL* 20 (4), D403.
- Milgram, S. (1967). The small world problem. *Psychology today*, 2(1), 60-67.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (2021). *Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)*. <https://agriculture.gouv.fr/plus-de-12-000-exploitations-agricoles-engagees-dans-les-groupements-dinteret-economique-et>
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (2022). *Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?* <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (2023). *Tout comprendre de la loi Egalim 2*. <https://agriculture.gouv.fr/tout-comprendre-de-la-loi-egalim-2>
- Mintzberg, H. (1970). Structured observation as a method to study managerial work. *Journal of management studies*, 7(1), 87-104.
- Moulin, C. H., Ingrand, S., Lasseur, J., Madelrieux, S., Napoleone, M., Pluvinage, J., & Thenard, V. (2008). Comprendre et analyser les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations: propositions méthodologiques. Dans B. Dedieu, E. Chia,, B. Leclerc, CH. Moulin, M. Tichit.(eds). *L'élevage en mouvement: flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*.(p. 181-196). Quae.

- Muchnik, J. (2011). Introduction: Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (322), 4-10.
- Muchnik, J., & Salcido, G. T. (2008). Systèmes agroalimentaires localisés: état des recherches et perspectives. *Cahiers agricultures*, 17(6), 513-519.
- Mundler, P., & Rouchier, J. (2016). *Alimentation et proximités: jeux d'acteurs et territoires*. Educagri éditions.
- Mundler, P., & Valorge, F. (2015). *Ateliers de transformation collectifs: enjeux et outils pour réussir*. Educagri Editions.
- Musson, A., & Rousselière, D. (2020). Le rôle des coopératives dans la diffusion d'une éco-innovation: le cas de l'adoption de films recyclés par les maraîchers du bassin nantais. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 11(3).
- Nalebuff, B., & Brandenburger, A. (1996). *La co-opétition, une révolution dans la manière de jouer concurrence et coopération*. Village Mondial.
- Napoléone, M., Houdart, M., & Duteurtre, G. (2021). La fabrique des itinéraires de développement des bassins laitiers: entre modèles spécialisés et modèles diversifiés. In *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*, 59-72
- Néel, C., Perrin, C., & Soulard, C. T. (2023). Construire un projet alimentaire territorial en milieu rural: enjeux et spécificités dans deux pays de l'Hérault. *Annales de géographie*, v 749-750, 14-37.
- Neffke, F., Henning, M., & Boschma, R. (2011). How do regions diversify over time? Industry relatedness and the development of new growth paths in regions. *Economic geography*, 87(3), 237-265.
- Nicolas, P. (1988). Émergence, développement et rôle des coopératives agricoles en France. Aperçus sur une histoire séculaire. *Économie rurale*, 184(1), 116-122.
- Noël, J., & Le Grel, L. (2018). L'activation des proximités dans les filières alimentaires relocalisées. L'exemple de deux organisations collectives territorialisées en Pays-de-la-Loire. *Revue de l'organisation responsable*, 13(1), 29-41.
- Noël, J., Margetic, C., Lanzi, F., Dogot, T., & Maréchal, K. (2021). De l'importance des structures collectives territorialisées pour consolider la viabilité des circuits alimentaires de proximité. Le cas de Terroirs 44 et de Paysans-Artisans. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge university press.
- Oliver, P. E. (1993). Formal models of collective action. *Annual review of sociology*, 19(1), 271-300.
- Olivier, V., & Coquart, D. (2010). Les AMAP: une alternative socio-économique pour des petits producteurs locaux?. *Économie rurale*, 318(9), 20-36.
- Olivier, V., & Wallet, F. (2005). Filières agro-alimentaires et développement territorial: une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles. *Économie et institutions*, (6-7), 75-109.
- Ollivier, G., Magda, D., Mazé, A., Plumecocq, G., & Lamine, C. (2018). Agroecological transitions: what can sustainability transition frameworks teach us? An ontological and empirical analysis. *Ecology & Society*, 23(2).
- Olson M. (1965). *The Logic of Collective Action : Public Goods and the Theory of Groups*. Harvard University Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.

- Ostrom, E. (2009). A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*, 325(5939), 419-422.
- Ostrom, E. (2010). Beyond markets and states: polycentric governance of complex economic systems. *American economic review*, 100(3), 641-672.
- Ostrom, E., & Ahn, T. K. (2009). The meaning of social capital and its link to collective action. *Handbook of social capital: The troika of sociology, political science and economics*, 17.
- Orléan, A. (1994). Vers un modèle général de la coordination économique par les conventions. Dans A. Orléan (dir.). *Analyse économique des conventions*, pp 9-40.
- Pachoud, C. (2020). Étude de l'action collective pour la différenciation des fromages de montagne dans la province de Trente, Alpes italiennes: une approche institutionnelle. *Journal of Alpine Research/ Revue de géographie alpine*, (108-4).
- Pachoud, C., Labeyrie, V., & Polge, E. (2019). Collective action in Localized Agrifood Systems: An analysis by the social networks and the proximities. Study of a Serrano cheese producers' association in the Campos de Cima da Serra/Brazil. *Journal of Rural Studies*, 72, 58-74.
- Pearson, D., Henryks, J., Trott, A., Jones, P., Parker, G., Dumaresq, D., & Dyball, R. (2011). Local food: understanding consumer motivations in innovative retail formats. *British Food Journal*.
- Pecqueur, B. (1996). Processus cognitifs et construction des territoires économiques. Dans B. Guilhon et al (dir.). *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, pp 209-226.
- Pecqueur, B. (2001). Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Économie rurale*, 261(1), 37-49.
- Pecqueur, B. (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, 124(2), 17-32.
- Pecqueur, B., & Zimmermann, J. B. (2004). Introduction. Les fondements d'une économie de proximités. Dans B. Pecqueur & J.B. Zimmermann. *Economie de proximités* (p.13-42). Hermès-Lavoisier.
- Pellerin, S., Bamière, L., & Pardon, L. (2015). *Agriculture et gaz à effet de serre: dix actions pour réduire les émissions*. Éditions Quae.
- Perrin, C., & Soulard, C. T. (2014). Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan. *Géocarrefour*, 89(89/1-2), 125-134.
- Pimbert, M. P., Barry, B., Berson, A., & Tran-Thanh, K. (2010). *Democratising agricultural research for food sovereignty in West Africa*. IIED.
- Pin, C. (2023). L'entretien semi-directif. *LIEPP Fiches méthodologiques n.3*.
- Piroux, M., Silveira, L., Diniz, P., & Duque, G. (2010). *La transition agroécologique comme une innovation socio-territoriale*. ISDA 2010, Montpellier, France.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 169, 113.
- Ploeg, J. D. van der, (2008), *The new peasantries: struggles for autonomy and sustainability in an era of empire and globalization*. Earthscan.
- Polanyi, K. (1944). *The Great Transformation: Economic and Political Origins of Our Time*. Rinehart.
- Polge, E. (2015). *Développement et gouvernance des territoires ruraux: une analyse des dynamiques d'interactions dans deux dispositifs institutionnels en Amazonie brésilienne* [thèse de doctorat]. AgroParisTech.

- Polge, E., & Pagès, H. (2022). Relational drivers of the agroecological transition: An analysis of farmer trajectories in the Limagne plain, France. *Agricultural Systems*, 200, 103430.
- Polge, E., Torre, A., & Piraux, M. (2016). Dynamiques de proximités dans la construction de réseaux socio-économiques territoriaux en Amazonie brésilienne. *Géographie Économie Société*, 18(4), 493-524.
- Polge, É., Torre, A., & Wallet, F. (2018). Coexistence et hybridation des modèles agricoles en Amazonie orientale. L'exemple la production laitière dans deux villages de la «commune verte» de Paragominas. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (366), 41-60.
- Poméon, T., Boucher, F., Cervantes, F., & Fournier, S. (2008). Les limites de l'action collective dans deux bassins laitiers mexicains. *Cahiers agricultures*, 17(6), 532-536.
- Porter, M. E. (1990). The Competitive advantage of nations: creating and sustaining superior performance. *Harvard Business Review* 68 (2), 73-93.
- Poteete, A. R., & Ostrom, E. (2004). Heterogeneity, group size and collective action: The role of institutions in forest management. *Development and change*, 35(3), 435-461.
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C., & Mundler, P. (2014). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie économie société*, 16(4), 455-478.
- Projet alimentaire territoriale Grand Clermont Parc naturel régional Livradois Forez. (2018). *Projet alimentaire territoriale Grand Clermont Parc naturel régional Livradois Forez*.
- Raimbert, C., & Raton, G. (2021). Collectifs logistiques et territoires dans les circuits courts alimentaires de proximité: la robustesse de la coopération analysée au prisme des communs. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).
- Rallet, A., & Torre, A. (1995). *Economie industrielle et économie spatiale*. Economica.
- Rallet, A., & Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale*, 280(1), 25-41.
- Rastoin, J. L. (2015). Les systèmes alimentaires territorialisés: considérations théoriques et justifications empiriques. *Économies et Sociétés. Systèmes Agroalimentaires (AG)*, 49(837), 1155-1164.
- Requier-Desjardins, D. (2010). L'évolution du débat sur les SYAL: le regard d'un économiste. *Territoires-Interdisciplinarité-Systèmes*, (4), 651-668.
- Requier-Desjardins, D., Sautier, D., & Touzard, J. M. (2007). Dossier Systèmes agroalimentaires localisés. *Économies et sociétés*, (29), 1465-1484.
- Renting, H., Marsden, T. K., & Banks, J. (2003). Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development. *Environment and planning A*, 35(3), 393-411.
- Richard, F., Chevallier, M., Dellier, J., & Lagarde, V. (2014). Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin: performance économique et processus de gentrification rurale. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (230), 21-39.
- Rieutort, L. (2009). Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'information géographique*, 73(1), 30-48.
- Rip, A. et Kemp, R. (1998). Technological Change. Dans S. Rayner et E. Malone (éds.), *Human Choice and Climate Change*, Battelle press, pp. 327-399.
- Rouher, L., Jaouen, A., Jaeck, M., Joly, C., & Kessari, M. (2020). Vendre ses produits en direct et en collectif dans un magasin de producteurs: adopter un projet collectif correspondant aux fermes, adapter les fermes au projet. *Innovations Agronomiques*, 79, 455-469.

- Roux, E., Vollet, D., & Pecqueur, B. (2006). Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnies. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (293), 20-37.
- Ruault, C., & Lemery, B. (2009). Le conseil de groupe dans le développement agricole et local: pour quoi faire et comment faire. *Conseil et développement en agriculture: quelles nouvelles pratiques*, 71-96.
- Sabourin, E. (2007). *Paysans du Brésil: entre échange marchand et réciprocité*. Quae.
- Sage, C. (2003). Social embeddedness and relations of regard: alternative 'good food' networks in south-west Ireland. *Journal of rural studies*, 19(1), 47-60.
- Schott, C., Puech, T., & Mignolet, C. (2018). Dynamiques passées des systèmes agricoles en France: une spécialisation des exploitations et des territoires depuis les années 1970. *Fourrages*, 235, 153-161.
- Scorsino, C., Polge, É., & Debolini, M. (2023). Les collectifs d'agriculteurs comme soutien au renouvellement de l'activité agricole: Éléments issus de l'analyse du réseau d'un collectif paysan. *Économie rurale*, 79-94.
- Scott, A.-J. (1986). Industrial organization and location: division of labor, the firm and spatial process. *Economic Geography* 62 (3), 215-231.
- Sébillotte, M. (1977). Jachère, système de culture, système de production, méthodologie d'étude. *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 24(2), 241-264.
- Simon, H. A. (1997). *Models of bounded rationality: Empirically grounded economic reason* (Vol. 3). MIT Press.
- Slimi, C. (2022). *La transformation des situations des agriculteurs et agricultrices en transition agroécologique: analyse du soutien des collectifs de pairs par le prisme de la théorie de l'enquête* [Thèse de doctorat]. AgroParisTech.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Stassart, P. M., Baret, P., Grégoire, J. C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., ... & Visser, M. (2012). L'agroécologie: trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*, 27-51.
- Stockbridge, M., Dorward, A., & Kydd, J. (2003). Farmer organizations for market access: A briefing paper. *Wye Campus, Kent, England: Imperial College, London*.
- Stuart, D., & Worosz, M. R. (2012). Risk, anti-reflexivity, and ethical neutralization in industrial food processing. *Agriculture and Human Values*, 29, 287-301.
- Sylvander, B., & Marty, F. (2000). Logiques sectorielles et territoriales dans les AOC fromagères: vers un compromis par le modèle industriel flexible?. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (3), 501-518.
- Talbot, D. (2010). La dimension politique dans l'approche de la proximité. *Géographie Économie Société*, 12(2), 125-144.
- Talbot, D., & Kirat, T. (2005). Proximité et institutions: nouveaux éclairages. Présentation du numéro. *Économie et institutions*, (6-7), 9-15.
- Temple, L., Lançon, F., Palpacuer, F., & Paché, G. (2011). Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire. *Economies et Sociétés. Série AG Systèmes agroalimentaires*, (33), 1785-1797.
- Terrieux, A., Gafsi, M., & Fiaschi, U. (2021). Dynamiques de création et trajectoires d'Ateliers de Transformation Collectifs (ATC) dans la région Occitanie. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).

- Therond, O., Tichit, M., Tibi, A., Accatino, F., Biju-Duval, L., Bockstaller, C., ... & Tardieu, L. (2017). *Volet "écosystèmes agricoles" de l'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques*. INRA.
- Thompson, J.D. (1967). *Organizations in action: social science bases of administrative theory*. McGraw-Hill.
- Thompson, P. B. (1997). The varieties of sustainability in livestock farming. *European association for animal production*, 89, 5-15.
- Torre, A. (2002). Les AOC sont-elles des clubs? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règles formelles. *Revue d'économie industrielle*, 100(1), 39-62.
- Torre, A. (2009). Retour sur la notion de proximité géographique. *Géographie Économie Société*, 11(1), 63-75.
- Torre, A. (2018). Développement territorial et relations de proximité. *Économie Régionale et Urbaine*, (5), 1043-1075.
- Torre, A., & Chia, E. (2001). Pilotage d'une AOC fondée sur la confiance. Le cas de la production de fromage de Comté. *Gérer et comprendre*, 65, 55-67.
- Torre, A., & Beuret, J. E. (2012). *Proximités territoriales*. Economica.
- Torre, E., & Gilly, J. P. (2000). On the analytical dimension of proximity dynamics. *Regional studies*, 34(2), 169-180.
- Touzard, J. M., Chiffolleau, Y., & Dreyfus, F. (2008). Analyser l'innovation dans un Système agroalimentaire localisé: construction interdisciplinaire en Languedoc. *Cahiers agricultures*, 17(6), 526-531.
- Touzard, J. M., & Fournier, S. (2014). La complexité des systèmes alimentaires: un atout pour la sécurité alimentaire?. *Vertigo*, 14(1).
- Touzard, J. M., Temple, L., Faure, G., & Triomphe, B. (2014). Systèmes d'innovation et communautés de connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire. *Innovations*, (1), 13-38.
- Tucker, A. W., & Straffin Jr, P. D. (1983). The mathematics of Tucker: A sampler. *The Two-Year College Mathematics Journal*, 14(3), 228-232.
- Van Campenhoudt, L. V., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Vandenbroucke, P. (2013). Transformation de l'unité de production agricole: d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010 [thèse de doctorat]. Université Lumière-Lyon II.
- Vergote, M. H., & Tanguy, C. (2021). Collectifs d'échanges de pratiques pour écologiser l'agriculture: éclairer les difficultés d'une approche volontaire. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 12(1).
- Vincq, J. L., Mondy, B., & Fontorbes, J. P. (2010). La construction de la qualité fiable dans les réseaux alimentaires de proximité. *Économie rurale*, 318(9), 5-19.
- Wade, R. (1989). *Village republics: Economic Conditions for Collective Action in South India*. Cambridge University Press.
- Wallet, F. (2021). L'évolution des modèles productifs agricoles permet-elle leur coexistence sur les territoires ? Dans P. Gassel, S. Lardon, C. Cerdan, S. Loudiyi, D. Sautier (dir.). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. (p. 73-90). Quae.
- Wasserman, S., & Faust, K. (1994), *Social Network Analysis: Methods and Applications*, Cambridge University Press.

- Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., Francis, C., Vallod, D., & David, C. (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for sustainable development*, 29, 503-515.
- Wezel, A., Brives, H., Casagrande, M., Clement, C., Dufour, A., & Vandenbroucke, P. (2016). Agroecology territories: places for sustainable agricultural and food systems and biodiversity conservation. *Agroecology and sustainable food systems*, 40(2), 132-144.
- Wezel, A., Herren, B. G., Kerr, R. B., Barrios, E., Gonçalves, A. L. R., & Sinclair, F. (2020). Agroecological principles and elements and their implications for transitioning to sustainable food systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 40, 1-13.
- Wezel, A., & Jauneau, J. C. (2011). Agroecology—interpretations, approaches and their links to nature conservation, rural development and ecotourism. *Integrating agriculture, conservation and ecotourism: Examples from the field*, 1-25.
- White, H. C. (1981). Where do markets come from?. *American journal of sociology*, 87(3), 517-547.
- Williamson, O. E. (1989). Transaction cost economics. *Handbook of industrial organization*, 1, 135-182.
- Wilson, G. A. (2008). From ‘weak’ to ‘strong’ multifunctionality: Conceptualising farm-level multifunctional transitional pathways. *Journal of rural studies*, 24(3), 367-383.
- Wiskerke, J. S., & van der Ploeg, J. D. (2004). *Seeds of transition: essays on novelty production, niches and regimes in agriculture*. Royal Van Gorcum.
- Woolcock, M. (1998). Social capital and economic development: Toward a theoretical synthesis and policy framework. *Theory and society*, 27(2), 151-208.
- Zimmermann, J. B. (2005). Entreprises et territoires: entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l’IRES*, (1), 21-36.
- Zuscovitch, E. (1998). Networks, specialization and trust. Dans P. Cohendet, P. Llerena, H. Stahn & G. Umbhauer (eds.), *The economics of networks* (p. 243-264). Springer.